

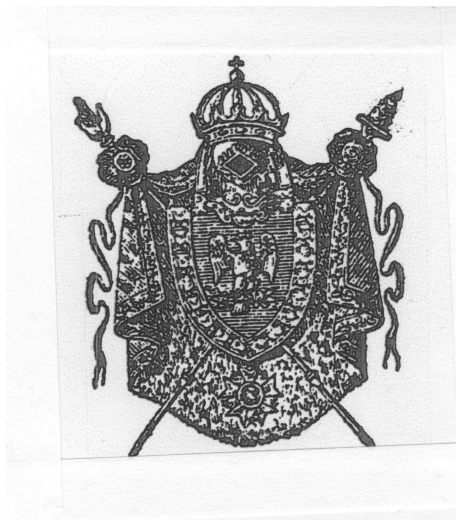
Antoine Massin

ALMANACH DU DEPARTEMENT DE LA DYLE

Pour l'an bissextile 1812

VIII.^{me} De l'Empire Français

Présenté à Mr. LA TOUR-DU-PIN, Baron de l'Empire,
Membre de la Légion d'Honneur, Préfet de ce Département



BRUXELLES
A.J.D. De Braeckenier
Successeur de G. F. Huyghe
IMPRIMEUR- LIBRAIRE, Marché-aux-Fromages

Bruxelles 2014

Le présent ouvrage est la transcription
intégrale de l'Almanach de la Dyle
pour l'an bissextil 1812.

Antoine Massin

ALMANACH DU DEPARTEMENT DE LA DYLE

Pour l'an bissextil 1812

VIII.^{me} De l'Empire Français

Présenté à Mr. LA TOUR-DU-PIN, Baron de l'Empire,
Membre de la Légion d'Honneur, Préfet de ce Département



BRUXELLES
A.J.D. De Braeckenier
Successeur de G. F. Huyghe
IMPRIMEUR- LIBRAIRE, Marché-aux-Fromages

Bruxelles 2014

Cet Almanach se vend aussi :

A ANVERS, chez Vanderhey & Grangé, imprimeurs - Libraires
 BRUGES, chez Bogaert - Dumortier, idem
 COURTRAY, chez Blanchet & Frères, idem
 GAND, chez Degoësin - Verhaegen, idem, rue Haute-Porte
 LOUVAIN, chez Meyer, idem
 MALINES, chez Hanicq, idem, Lostermans, Libraire, & Vanderelst,
 Imprimeur-Libraire
 MONS, chez Hoyoïs, idem
 NAMUR, chez Cécile Dujardin, Libraire
 NIVELLES, chez Dujardin, idem

Se débite aussi chez les mêmes Libraires :

Code d'Instruction criminelle, avec les Discours, I vol. grand in-8°.

Code Pénal, avec les Discours, I vol. même format

Code Napoléon, avec les Discours, 5 vol. in 8°, au prix de deux couronnes impériales.

Code de Procédure Civile, avec les Discours, même format, au prix d'une demi-couronne.

Code de Commerce, avec les Discours, même format, au prix de vingt-quatre fois & demi, argent courant de Brabant.

Ces cinq Ouvrages sont suivis d'une Table des chapitres, sections, paragraphes, &, ainsi que d'une Table alphabétique raisonnée de matières, avec renvoi textuels des anciennes lois que les Codes ont conservés.

Deux Exemplaires du présent Ouvrage ont été déposés à la Bibliothèque Impériale.

CALENDRIER GRÉGORIEN

POUR L'AN BISSEXTIL 1812

FÊTES CONSERVÉES.

ASCENSION, le 7 Mai.
 ASSOMPTION, le 15 Août.
 LA TOUSSAINT, le 1^{er} Novembre.
 NOËL, le 25 Décembre.

FÊTES NATIONALES.

Outre les quatre Fêtes Religieuses, il y en a encore deux Nationales, savoir :

Naissance de S. M. l'Empereur et Roi, 15 Août.
Commémoration du Couronnement de l'Empereur et de la Bataille d'Austerlitz, 6 Décembre.
Et une Fête de Famille, le 1^{er} Janvier.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Cette Année contient 366 jours.
 Nombre d'Or, 8
 Cycle Solaire, 1
 Lettre Dominicale, E.D.
 Epacte, XVII.

QUATRE TEMPS

Février,	19, 21 et 22
Mai,	20, 22 et 23
Septembre,	16, 18 et 19
Décembre,	16, 18 et 19

LES QUATRE SAISONS

Le Printemps commencera le 20 mars ; le Soleil entrant au signe du *Bélier*.
L'Été commencera le 21 juin ; le Soleil entrant au signe de *l'Écrevisse*.
L'Automne commencera le 23 Septembre ; le Soleil entrant au signe de la *Balance*.
L'Hiver commencera le 21 Décembre ; le Soleil entrant au signe du *Capricorne*.

ÉCLIPSES

Il y aura cette année six Eclipses, quatre de soleil et deux de lune.
 La première, de soleil, invisible en Europe, arrivera le 12 février.
 La première de lune totale, en partie visible, arrivera le 27 février.
 La seconde, de soleil, invisible en Europe, arrivera le 13 mars.
 La troisième, de soleil, invisible en Europe, arrivera le 17 août.
 La seconde de lune totale, invisible, arrivera le 22 août.
 La quatrième, de soleil, invisible en Europe, arrivera de 5 septembre.

Comme cet Ouvrage est uniquement consacré à tout ce qui concerne l'utilité publique, et voulant d'ailleurs satisfaire au vœu de plusieurs personnes, nous avons joint au Calendrier Grégorien l'indication des jours correspondans du Calendrier supprimé, afin de rapprocher les dates avec facilité et épargner les recherches qu'elles occasionnent.

TABLE DES CHAPITRES ET SECTIONS

PREMIÈRE PARTIE.

Qui contient les Naissances et Alliances des principaux Princes et Princesses de l'Europe ; les Ambassadeurs et Ministres étrangers résidans près de S. M. l'Empereur des Français ; les Ambassadeurs de S. M. l'Empereur près les Puissances étrangères ; les renseignements sur les différens Corps politiques et Ministériels de l'Empire français, etc.

TABLE DES CHAPITRES ET SECTIONS

CHAP. I ^{er}	Naissances & Alliances des principaux Princes & Princesses de l'Europe, etc ; Ambassadeurs étrangers résidans près S. M. l'Empereur ; Ambassadeurs & Ministres de S. M. résidant près les Puissances étrangères....	
Sect. I ^{er}	Naissances & Alliances des principaux Princes & Princesses de l'Europe.	21
Sect. II	Election de Pie VII, Pape	29
Sect. III	Ambassadeurs & Ministres des Puissances étrangères résidans près S. M ; l'Empereur des Français	ibid
Sect. IV	Ambassadeurs & Ministres de S. M. l'Empereur des Français résidans près les Puissances étrangères	31
Sect. V	Titulaires des Grandes Dignités de l'Empire, Ministres & Grands Officiers	34
Sect. VI	Ministère	ibid
Sect. VII	Grands Officiers de l'Empire	35
CHAP. II	Corps Politiques & Constitutionnels de l'Empire	ibid
Sect. I ^{er}	Sénat	36
Sect. II	Conseil d'Etat	42
Sect. III	Corps Législatif	44
Sect. IV	Cour de Cassation	51
CHAP. III	Secrétariat d'Etat & Départemens Ministériels	52
Sect. I ^{er}	Secrétairerie d'Etat	ibid
Sect. II	Département du Grand-Juge. Ministre de la Justice	53
Sect. III	Département des Relations extérieures	54
Sect. IV	Département de l'Intérieur, & Direction générale de l'Imprimerie & de la Librairie	ibid
Sect. V	Département des Finances	56
Sect. VI	Département du Trésor Public	57
Sect. VII	Département de la Guerre	58
Sect. VIII	Département de l'Administration de la Guerre	59
Sect. IX	Département de la Marine & des Colonies	60
Sect. X	Département de la Police générale de l'Empire	ibid
Sect. XI	Département des Cultes	ibid

II.^{me} PARTIE.

Organisation Administrative Départementale et Communale, Judiciaire,
Financière, Militaire et Commerciale du Département de la Dyle.

TABLE DES CHAPITRES ET SECTIONS

CHAP. I ^{er}	Notice Topographique & Statistique du Département de la Dyle.	63
CHAP. II	Organisation Administrative Départementale	66
Sect. I ^{re}	Préfecture	ibid
Sect. II	Conseil général du Département	67
Sect. III	Liste des Membres qui composent le Collège électoral du Département de la Dyle	68
Sect. IV	Listes des Membres qui composent les Collèges électoraux des Arrondissemens de Bruxelles, Louvain & Nivelles	73
Sect. V	Sous-Préfecture	83
CHAP. III	Organisation administrative communale	85
Sect. I ^{re}	Mairie de Bruxelles	ibid
Sect. II	Noms des Communes des trois Arrondissemens du département de la Dyle, & des Maires & Adjoints-Maires des dites communes	90
CHAP. IV	Organisation Judiciaire	100
Sect. I ^{re}	Cour Impériale séant à Bruxelles	ibid
Sect. II	Cour d'Assise du Département de la Dyle	104
Sect. III	Cour Spéciale du Département de la Dyle	106
Sect. IV	Avoués selon leur ancienneté d'après leur prestation de Serment	109
Sect. V	Tribunaux de première instance du ressort de la Cour Impériale de Bruxelles	113
CHAP. V	Organisation Financière & Administrations	141
Sect. I ^{re}	Administration de l'Enregistrement & des Domaines, rue de Choiseul, à Paris	ibid
Sect. II	Direction des Contributions directes & du Cadastre	142
Sect. III	Droits Réunis	147
Sect. IV	Manufacture impériale de Tabacs	152
Sect. V	Loterie Impériale de France	153
Sect. VI	Poste aux Lettres	154
Sect. VII	Poste – Relais	159
Sect. VIII	Ponts & Chaussées	161
Sect. IX	Eaux & Forêts	ibid
Sect. X	Bureau de Garantie des Ouvrages d'Or & d'Argent, A l'Hôtel de la Mairie, à Bruxelles	163
Sect. XI	Poids & Mesures	ibid
CHAP. VI	Hospices & Secours	164
Sect. I ^{re}	Hospices et Secours	ibid
Sect. II	Autres Etablissemens de charité	168
CHAP. VII	Monnaies	172
CHAP. VIII	Ordre Militaire	173
Sect. I ^{re}	Vingt-quatrième Division militaire	ibid
Sect. II	Gendarmerie Impériale	175
Sect. III	Compagnie de la Réserve	176
CHAP. IX	Culte	ibid
Sect. I ^{re}	Cures & Succursales de Bruxelles, avec leurs Pasteurs, Marguilliers, Fabriciens & Directeurs des Inhumations	ibid

CHAP. X	Art de Guérir.	178
Sect. I ^{re}	Jury de Médecine à Bruxelles	ibid
Sect. II	Noms des Personnes qui exercent l'Art de Guérir à Bruxelles	ibid
Sect. III	Société de Médecine de Bruxelles	182
Sect. IV	Société centrale de Vaccine à Bruxelles	183
CHAP. XI	Société de Jurisprudence de Bruxelles	184
CHAP. XII	Commerce	185
Sect. I ^{re}	Tribunal de Commerce de Bruxelles, rue de la Loi, au Parc	ibid
Sect. II	Chambre de Commerce, instituée par l'Arrêté du 3 Nivôse an II	185
Sect. III	Foires du Département de la Dyle	ibid
Sect. IV	Voitures publiques, Messageries, Voituriers, Barques Publiques, à Bruxelles	187
CHAP. XIII	Instruction publique	193
Sect. I ^{re}	Académie de Bruxelles	ibid
Sect. II	Etablissemens d'Instruction publique existants à Bruxelles	197
Sect. III	Ecoles de Peinture, Sculpture & Architecture, établie à Bruxelles, à l'Hôtel de la Mairie	ibid
CHAP. XIV	Notariat	198
Sect. I ^{re}	Justices de Paix	202
Sect. II	Maison de détention de Vilvorde	206
CHAP. XV	Théâtre	207
CHAP. XVI	Guide Fidèle de Bruxelles, ou nécessaire des Voyageurs Indiquant les objets qui peuvent contribuer à satisfaire leurs besoins, leurs goûts ou leur curiosité en cette ville	209

JANVIER

Le Soleil entre au signe du *Verseau* ☊ le 20, à 10 heures
49 minutes du matin.

Les jours croissent d'une heure 3 minutes.			L. du S.		C. du S.			
<i>Nivôse</i> <i>An XX,</i>	11	1 merc	La Circ. , Fête de Famille	8	2	3	58	
		12	2 jeudi	s Macaire, abbé	8	1	3	59
		13	3 vend	ste Geneviève, vierge	8	1	3	59
		14	4 sam	s Rigobert	8	0	4	0
		15	5 <i>Dim</i>	s Siméon Sty.	7	59	4	1
		16	6 lundi	Les Trois Rois	7	59	4	1
		17	7 mardi	ss Lucien et Tilman	7	58	4	2
		18	8 merc	ste Gudule, vierge	7	57	4	3
		19	9 jeudi	s Julien, martyr	7	56	4	4
		20	10 vend	s Paul, hermite	7	55	4	5
		21	11 sam	s Hygin, prêtre et martyr	7	54	4	6
	<i>Pluviôse</i>		22	12 <i>Dim</i>	s Arcade, martyr	7	53	4
		23	13 lundi	s Godefroy, confesseur	7	52	4	8
		24	14 mardi	s Félix Nolane	7	51	4	9
		25	15 merc	s Nom de Jésus	7	50	4	10
		26	16 jeudi	s Marcelin, pape	7	49	4	11
		27	17 vend	s Antoine, abbé	7	48	4	12
		28	18 sam	s Chaire s Pierre à Rome	7	47	4	13
		29	19 <i>Dim</i>	s Canut. Veil. Des Dames	7	46	4	14
		30	20 lundi	s Sébastien, martyr	7	45	4	16
		1	21 mardi	ste Agnès, vierge	7	43	4	17
		2	22 merc	s Vincent, martyr	7	42	4	18
		3	23 jeudi	ste Emerence, vierge	7	41	4	20
		4	24 vend	s Babylas, évêque	7	39	4	21
		5	25 sam	Conversion s Paul	7	38	4	22
		6	26 <i>Dim</i>	s Polycarpe, évêque	7	37	4	23
		7	27 lundi	s Jean Chrisostôme	7	36	4	25
		8	28 mardi	ste Agnès sec,	7	34	4	26
		9	29 merc	s François de Sales	7	33	4	28
		10	30 jeudi	ste Martine, vierge et martyr	7	31	4	29
	11	31 vend	Pierre Nolasque, conf.	7	30	4	31	

D. Q. le 6, à 8 h. du soir.

N. L. le 14, à h. du matin.

Pr. Q. le 21, à 11 h. du matin.

Pl. L. le 28, à 11h. du soir.

FEVRIER

Le Soleil entre au signe des *Poissons* ☉ le 19, à 1 heure
34 minutes du matin.

Les jours croissent d'une heure 43 minutes.			L. du S.		C. du S.		
<i>Pluvieuse</i>	12	1 sam	s Ignace, évêque	7	28	4	32
	13	2 <i>Dim</i>	Purification Notre-Dame	7	27	4	34
	14	3 lundi	s Blaise, évêque et martyr	7	25	4	35
	15	4 mardi	s André de C.	7	24	4	37
	16	5 merc	ste Agathe, vierge	7	22	4	38
	17	6 jeudi	ste Dorothee, vierge	7	20	4	40
	18	7 vend	s Romuald, abbé	7	18	4	42
	19	8 sam	s Jean de Matha	7	17	4	44
	20	9 <i>Dim</i>	ste Apoline, vierge et martyre	7	15	4	45
	21	10 lundi	s Guillaume, confesseur	7	13	4	47
<i>Ventose</i>	22	11 mard	s Severin, abbé	7	12	4	48
	23	12 merc	Les Cendres	7	10	4	50
	24	13 jeudi	s Martinien, martyr	7	8	4	52
	25	14 vend	s Valentin, martyr	7	6	4	54
	26	15 sam	ss Faustin et Jovite	7	4	4	56
	27	16 <i>Dim</i>	s Silvain, évêque	7	2	4	58
	28	17 lundi	s Donat, martyr	7	1	5	0
	29	18 mard	s Siméon, évêque	6	58	5	1
	30	19 merc	s Boniface, évêque 4-t.	6	57	5	3
	1	20 jeudi	s Eleuthère, évêque	6	55	5	5
2	21 vend	s Flavien, martyr 4-t.	6	53	5	7	
3	22 sam	Ch. s Pierre à Ant. 4-t.	6	51	5	9	
4	23 <i>Dim</i>	s Florent, m. Ste Honorine	6	49	5	11	
5	24 lundi	s Césaire, martyr	6	47	5	13	
6	25 mard	s Mathias, apôtre	6	45	5	15	
7	26 merc	ste Adeltrude, vierge	6	43	5	17	
8	27 jeudi	s Léandre, martyr	6	41	5	19	
9	28 vend	s Romain, abbé	6	39	5	21	
10	29 sam	s Oscar, martyr	6	39	5	21	

D. Q. le 5, à 4 h. du soir.

N. L. le 12, à 8 h. du soir.

Pr. Q. le 19, à 11 h. du soir.

Pl. L. le 27, à 6h. du matin.

MARS

Le Soleil entre au signe du *Bélier* ♈ le 20, à 1 heure
43 minutes du matin.

Les jours croissent d'une heure 43 minutes.			L. du S.		C. du S.			
<i>Ventôse</i>	11	1 <i>Dim</i>	s Albin, évêque	6	37	5	23	
		12	2 lundi	s Simplicie, pape	6	35	5	25
		13	3 mardi	ste Cunegonde, vierge	6	33	5	27
		14	4 merc	s Casimir, confesseur	6	31	5	29
		15	5 jeudi	s Théophile, martyr	6	29	5	31
		16	6 vend	ste Colette, vierge	6	27	5	33
		17	7 sam	s Thomas d'Aquin	6	25	5	35
		18	8 <i>Dim</i>	s Jean de Dieu	6	23	5	37
		19	9 lundi	ste François, vierge	6	21	5	39
		20	10 mardi	Les 40 Martyrs	6	19	5	41
		21	11 merc	s Firmin, abbé	6	17	5	43
	22	12 jeudi	s Grégoire, pape	6	15	5	45	
	23	13 vend	ste Euphrasie, vierge	6	13	5	47	
	24	14 sam	ste Mathilde, reine	6	11	5	49	
	25	15 <i>Dim</i>	La Passion, s Longin, s.	6	9	5	51	
	26	16 lundi	s Abraham, ste Eusébie	6	7	5	53	
	27	17 mardi	ste Gertrude, abbesse	6	5	5	55	
	28	18 merc	s Gabriël, archange	6	3	5	57	
	29	19 jeudi	s Joseph, s Panchoire	6	1	5	59	
	30	20 vend	s Joachim, s Ambroise	5	59	6	1	
<i>Germinal</i>	1	21 sam	s Benoît, abbé	5	57	6	3	
	2	22 <i>Dim</i>	Les Rameaux, s Camélien	5	55	6	5	
	3	23 lundi	s Victorien, martyr	5	53	6	7	
	4	24 mardi	s Simon de Trente	5	51	6	9	
	5	25 merc	Annonciation N.D.	5	49	6	11	
	6	26 jeudi	s Ludger, s Emmanuel	5	47	6	13	
	7	27 vend	s Jean, herm., s Ruppert	5	45	6	15	
	8	28 sam	s Sixte III, pape	5	43	6	17	
	9	29 <i>Dim</i>	<i>PAQUES</i> .s Eustade, martyr	5	41	9	19	
	10	30 lundi	s Quirin, martyr, s Regule	5	39	6	21	
	11	31 mardi	s Benjamin	5	37	6	23	

D. Q. le 6, à 9 h. du soir.

Pr. Q. le 19, à 11 h. du soir.

N. L. le 13, à 6 h. du matin.

Pl. L. le 28, à 0h. du matin.

AVRIL

Le Soleil entre au signe du *Taureau* ♉ le 20, à 2 heures
32 minutes du soir.

Les jours croissent d'une heure 38 minutes.			L. du S.		C. du S.		
<i>Germinal</i>	12	1 merc	s Hugues, évêque, s Venant	5	35	6	25
	13	2 jeudi	s François de Paul	5	33	6	27
	14	3 vend	s Richard, s Nicate	5	31	6	29
	15	4 sam	s Isidore, évêque, s Herman	5	29	6	31
	16	5 <i>Dim</i>	s Vincent Ferrier, confesseur	5	27	6	33
	17	6 lundi	s Sixte I, pape, s Céleste	5	25	6	35
	18	7 mardi	s Calliope, s Albert	5	23	6	37
	19	8 merc	s Denis, évêque	5	21	6	39
	20	9 jeudi	s Perpète, martyr	5	20	6	40
	21	10 vend	s Macaire, évêque	5	18	6	42
	22	11 sam	s Léon, pape	5	16	6	44
	23	12 <i>Dim</i>	s Jules, pape	5	15	6	45
	24	13 lundi	ste Hermenegilde, vierge	5	13	6	47
	25	14 mardi	s Tiburce, martyr	5	11	6	49
26	15 merc	ste Anastasie, vierge, s Maximin	5	9	6	51	
27	16 jeudi	s Druon, martyr	5	7	6	53	
28	17 vend	s Anicet, p. ,s Quintilien	5	5	6	55	
29	18 sam	s Ursmar, martyr	5	3	6	57	
30	19 <i>Dim</i>	s Timon, martyr	5	1	6	59	
<i>Floréal</i>	1	20 lundi	s Marcien, prêtre et martyr	4	59	7	1
	2	21 mardi	s Anselme, archevêque	4	57	7	3
	3	22 merc	ss Soter et Caïe, martyrs	4	55	7	5
	4	23 jeudi	s Georges, martyr, s Oegide	4	53	7	7
	5	24 vend	s Alexandre, martyr, s Fidèle	4	51	7	9
	6	25 sam	s Marc, évangéliste	4	49	7	11
	7	26 <i>Dim</i>	ss Clète et Marcellin	4	47	7	13
	8	27 lundi	s Amand, martyr	4	45	7	15
	9	28 mardi	s Vital, m. Translation, s Lambert	4	44	7	15
	10	29 merc	s Pierre, martyr, s Hugon	4	42	7	18
	11	30 jeudi	ste Catherine de Sienne	4	40	7	20

D. Q. le 4, à 11 h. du matin.

N. L. le 11, à 3h. du soir.

Pr. Q. le 18, à 4 h. du matin.

Pl. L. le 26, à 7 h. du matin.

MAI

Le Soleil entre au signe des *Gémeaux* ♊ le 20, à 3 heures
2 minutes du soir.

Les jours croissent d'une heure 6 minutes.			L. du S.		C. du S.			
<i>Floréal</i>	12	1 vend	ss Philippe et Jacques	4	39	7	21	
		13	2 sam	s Athanase, évêque	4	38	7	23
		14	3 <i>Dim</i>	Invention Sainte Croix	4	36	7	24
		15	4 lundi	ste Monique, s Florian	4	34	7	26
		16	5 mard	s Pie V, pape	4	32	7	28
		17	6 merc	s Jean Porte-Latine	4	31	7	29
		18	7 jeudi	ASCENSION N.S.	4	30	7	31
		19	8 vend	Apparition Saint Michel	4	28	7	32
		20	9 sam	s Grégoire de Naz.	4	26	7	34
		21	10 <i>Dim</i>	s Job, prophète	4	24	7	36
		22	11 lundi	s Mamert, évêque	4	23	7	37
	<i>Prairial</i>		23	12 mardi	s Néré, martyr	4	21	7
		24	13 merc	s Servais, évêque de Tongres	4	20	7	40
		25	14 jeudi	s Boniface, martyr., s Victor	4	19	7	41
		26	15 vend	ste Dymphne, martyr	4	17	7	43
		27	16 sam	s Jean Népomucène, martyr	4	16	7	44
		28	17 <i>Dim</i>	PENTECOTE	4	14	7	46
		29	18 lundi	s Venant, martyr., s Célestin	4	12	7	48
		30	19 mard	s Pierre Célestin, pape	4	11	7	50
		1	20 merc	s Bernard de Sienna 4-t.	4	10	7	51
		2	21 jeudi	s Hospice, reclus	4	9	7	52
		3	22 vend	ste Julie, vierge 4-t.	4	7	7	53
		4	23 sam	s Désidère, martyr 4-t.	4	6	7	54
	5	24 <i>Dim</i>	La Sainte Trinité	4	5	7	55	
	6	25 lundi	s Urbin, évêque., s Zénobe	4	4	7	56	
	7	26 mard	s Philippe Néri	4	3	7	57	
	8	27 merc	s Jean, pape	4	2	7	58	
	9	28 jeudi	La Fête-Dieu, s Germain	4	1	7	59	
	10	29 vend	s Maximin, évêque	4	0	8	0	
	11	30 sam	s Ferdinand, roi	3	59	8	1	
	12	31 <i>Dim</i>	ste Pétronille, vierge	3	58	8	2	

D. Q. le 4, à 8 h. du matin.

N. L. le 10, à 11 h. du matin.

Pr. Q. le 16, à 4 h. du matin.

Pl. L. le 28, à 7 h. du matin.

JUN

Le Soleil entre au signe de *l'Écrevisse* ♋ le 21, à 11 heures
43 minutes du soir.

Les jours croissent d'une heure 3 minutes.			L. du S.		C. du S.		
<i>Prairial</i>	13	1 lundi	s Pamphile, prêtre	3	58	8	2
	14	2 mardi	s Erasme, évêque	3	57	8	3
	15	3 merc	ste Clotilde, reine	3	57	8	4
	16	4 jeudi	s Quirin, évêque	3	56	8	4
	17	5 vend	s Boniface, martyr	3	55	8	5
	18	6 sam	s Norbert, évêque	3	54	8	6
	19	7 <i>Dim</i>	s Robert, abbé	3	53	8	7
	20	8 lundi	s Médard, évêque	3	53	8	7
	21	9 mardi	ste Pélagie, vierge	3	52	8	8
	22	10 merc	ste Marguerite, vierge	3	51	8	9
	23	11 jeudi	s Barnabé, apôtre	3	50	8	10
	24	12 vend	s Basilide, martyr	3	50	8	10
	25	13 sam	s Antoine de Padoue	3	49	8	11
	26	14 <i>Dim</i>	s Basile-le-Grand	3	49	8	11
<i>Messidor</i>	27	15 lundi	s Modeste, martyr	3	48	8	12
	28	16 mardi	ste Lutgarde, vierge et martyre	3	48	8	12
	29	17 merc	s Adolphe, s Avite	3	48	8	12
	30	18 jeudi	ss Marc et Marcellin, martyrs	3	47	8	13
	1	19 vend	ss Gervais et Protas	3	47	8	13
	2	20 sam	s Silvère, pape et martyr	3	47	8	13
	3	21 <i>Dim</i>	s Louis Gonz., s Eusèbe	3	47	8	13
	4	22 lundi	s Paulin, évêque., ste Ide	3	47	8	13
	5	23 mardi	ste Ediltrude, abbesse	3	47	8	13
	6	24 merc	s Jean-Baptiste	3	47	8	13
	7	25 jeudi	s Eloy, évêque., s Gallicane	3	47	8	13
	8	26 vend	ss Jean et Paul, martyrs	3	48	8	12
9	27 sam	s Ladislav, roi	3	48	8	12	
10	28 <i>Dim</i>	s Léon II, pape	3	48	8	12	
11	29 lundi	ss Pierre et Paul, martyrs	3	49	8	11	
12		s Bertrand, martyr	3	49	8	11	

D. Q. le 2, à 3 h. du soir.

N. L. le 9, à 7 h. du matin.

Pr. Q. le 16, à 9 h. du soir.

Pl. L. le 24, à 7 h. du soir.

JUILLET

Le Soleil entre au signe du *Lion* ♌ le 22, à 11 heures
33 minutes du matin.

Les jours diminuent de 39 minutes.			L. du S.		C. du S.		
<i>Messidor</i>	13	1 merc	s Rombaut, évêque	3	50	8	10
	14	2 jeudi	Visitation N. D.	3	51	8	9
	15	3 vend	s Hyacinthe, martyr	3	51	8	8
	16	4 sam	ste Berthe, abbesse	3	52	8	8
	17	5 <i>Dim</i>	stes Cyrille et Zoé	3	52	8	7
	18	6 lundi	ste Godelive, martyre	3	53	8	7
	19	7 mard	s Willibalde, évêque	3	54	8	6
	20	8 merc	ste Elisabeth, reine	3	55	8	5
	21	9 jeudi	Les Martyrs de Gorcum	3	55	8	5
	22	10 vend	Les 7 Frères Martyrs	3	56	8	4
	23	11 sam	s Pie I, pape et martyr	3	57	8	3
	24	12 <i>Dim</i>	s Jean Gualbert, abbé	3	58	8	2
<i>Thermidor</i>	25	13 lundi	s Anaclet, pape	3	59	8	1
	26	14 mard	s Bonaventure	3	59	8	0
	27	15 merc	s Henri, roi	4	0	8	0
	28	16 jeudi	N. D. Du Mont-Carmel	4	1	7	59
	29	17 vend	s Alexis, confesseur	4	2	7	58
	30	18 sam	s Frédéric, martyr	4	3	7	57
	1	19 <i>Dim</i>	s Vincent de Paule	4	4	7	56
	2	20 lundi	ste Marguerite. Canicul.	4	5	7	55
	3	21 mardi	s Victor de Mars, martyr	4	6	7	54
	4	22 merc	ste Marie-Magdelaine	4	7	7	53
	5	23 jeudi	s Apollinaire, évêque	4	8	7	52
	6	24 vend	ste Christine, vierge	4	9	7	50
	7	25 sam	s Jacques, apôtre	4	10	7	49
8	26 <i>Dim</i>	ste Anne	4	11	7	48	
9	27 lundi	s Pantaléon, martyr	4	13	7	46	
10	28 mard	s Nazaire, martyr	4	15	7	44	
11	29 merc	ste Marthe, vierge	4	17	7	43	
12	30 jeudi	ss Abdon et Senne, mm	4	18	7	42	
13	31 vend	s Ignace de Loyole	4	20	7	40	

D. Q. le 1, à 8 h. du soir.

N. L. le 8, à 5 h. du soir.

Pr. Q. le 16, à 2 h. du soir.

Pl. L. le 24, à 5h du matin.

D.Q. le 31, à 0 h. du matin

AOUT

Le Soleil entre au signe de la *Vierge* ♍ le 23, à 4 heures
16 minutes du soir.

Les jours diminuent d'une heure 35 minutes.			L. du S.		C. du S.		
<i>Theornidor</i>	14	1 sam	s Pierre ès-Liens	4	21	7	39
	15	2 <i>Dim</i>	Portiuncule	4	22	7	37
	16	3 lundi	Invention de s Etienne	4	24	7	36
	17	4 mardi	s Dominique, confesseur	4	26	7	34
	18	5 merc	Notre-Dame aux Neiges	4	28	7	32
	19	6 jeudi	Transfiguration N. S.	4	29	7	31
	20	7 vend	ss Albert et Cajetan	4	30	7	30
	21	8 sam	s Cyrique, martyr	4	32	7	28
	22	9 <i>Dim</i>	s Romain, martyr	4	34	7	26
	23	10 lundi	s Laurent, martyr	4	36	7	24
<i>Fructidor</i>	24	11 mardi	s Géry, évêque., ste Susanne	4	38	7	22
	25	12 merc	ste Claire, vierge	4	40	7	20
	26	13 jeudi	s Hypolite, martyr	4	42	7	18
	27	14 vend	s Eusèbe, martyr	4	44	7	16
	28	15 sam	AS. N. D. s Napoléon	4	45	7	15
	29	16 <i>Dim</i>	s Roch, confesseur	4	47	7	13
	30	17 lundi	ste Julienne, vierge	4	49	7	11
	1	18 mardi	ste Hélène, impératrice	4	51	7	9
	2	19 merc	s Joachim, martyr	4	52	7	8
	3	20 jeudi	s Bernard, abbé	4	54	7	6
	4	21 vend	s Privat, martyr	4	56	7	4
	5	22 sam	s Timothée, martyr	4	58	7	2
	6	23 <i>Dim</i>	s Philippe Bénit	4	59	7	0
	7	24 lundi	s Barthélemi, apôtre	5	1	6	59
8	25 mardi	s Louis, roi de France	5	3	6	57	
9	26 merc	s Zéphyrin, pape et martyr	5	5	6	55	
10	27 jeudi	s Césaire, évêque	5	7	6	53	
11	28 vend	s Augustin, évêque	5	9	6	51	
12	29 sam	Décollation s Jean-Baptiste	5	11	6	49	
13	30 <i>Dim</i>	ste Rose de Lima, vierge	5	12	6	48	
14	31 lundi	ste Isabelle, vierge	5	14	6	46	

N. L. le 7, à 5 h. du matin.

Pr. Q. le 15, à 7 h. du matin.

Pl. L. le 22, à 3h. du soir.

D. Q. le 29, à 6 h. du matin.

SEPTEMBRE

Le Soleil entre au signe de la *Balance* ♎ le 23, à 1 heure
16 minutes du soir.

Les jours diminuent d'une heure 43 minutes.			L. du S.		C. du S.		
<i>Fructidor</i>	15	1 mardi	s Gilles, abbé	5	16	6	44
	16	2 merc	s Juste, s Antonin	5	18	6	42
	17	3 jeudi	s Remacle, évêque	5	20	6	40
	18	4 vend	ste Rosalie, vierge	5	22	6	38
	19	5 sam	s Laurent-Justinien, évêque	5	24	6	36
	20	6 <i>Dim</i>	s Zacharie, prophète	5	26	6	34
	21	7 lundi	ste Reine, vierge	5	28	6	32
	22	8 mardi	Nativité N. D.	5	30	6	30
	23	9 merc	s Gorgon, martyr	5	32	6	28
	24	10 jeudi	s Nicolas de Tollentin	5	34	6	26
25	11 vend	ss Prothe et Hyacinthe, mart.	5	36	6	24	
26	12 sam	s Guidon, confesseur	5	38	6	22	
27	13 <i>Dim</i>	s Amé, évêque	5	40	6	20	
28	14 lundi	Exaltation ste Croix	5	42	6	18	
29	15 mardi	s Nicomède, martyr	5	44	6	16	
30	16 merc	s Corneille, évêque 4-t.	5	46	6	14	
<i>Jours C.</i>	1	17 jeudi	s Lambert, évêque	5	48	6	12
	2	18 vend	s Thomas de Villan. 4-t.	5	50	6	10
	3	19 sam	s Janvier, évêque 4-t.	5	54	6	8
	4	20 <i>Dim</i>	s Eustache, martyr	5	55	6	6
	5	21 lundi	s Mathieu, apôtre	5	56	6	4
6	22 mardi	s Maurice, martyr	5	58	6	2	
<i>Vendémiaire An XXI</i>	1	23 merc	ste Thècle, vierge	6	0	6	0
	2	24 jeudi	s Gérard, évêque	6	2	5	58
	3	25 vend	s Cléophas, disciple	6	4	5	56
	4	26 sam	ss Cyprien et Justinien	6	6	5	54
	5	27 <i>Dim</i>	ss Cosme et Damien	6	8	5	52
	6	28 lundi	s Wenceslas, martyr	6	10	5	50
	7	29 mardi	Michel, archange	6	12	5	48
	8	30 merc	Jérôme, docteur	6	14	5	46

N. L. le 5, à 7 h du soir.

Pr. Q. le 13, à 11 h du soir

Pl. L. le 21, à 0 h du matin.

D. Q. Le 27, à 2 h du soir.

OCTOBRE

Le Soleil entre au signe du *Capricorne* \vee le 23, à 3 heures
43 minutes du soir.

Les jours diminuent d'une heure 15 minutes.			L. du S.		C. du S.			
<i>Vendémiaire</i>	9	1 jeudi	s Rémi, évêque	6	16	5	44	
		10	2 vend	ss Ang. Gard. s Léod., évêque	6	18	5	42
		11	3 sam	s Gérard, abbé	6	20	5	40
		12	4 <i>Dim</i>	s François d'Assise	6	21	5	39
		13	5 lundi	s Placide, martyr	6	23	5	37
		14	6 mard	Le s Rosaire, s Bruno	6	25	5	35
		15	7 merc	s Marc, pape	6	26	5	34
		16	8 jeudi	ste Brigitte, veuve	6	28	5	32
		17	9 vend	s Denis, évêque de Paris	6	29	5	31
		18	10 sam	s François de Borgia	6	31	5	29
		19	11 <i>Dim</i>	s Gommaire, confesseur	6	33	5	27
		20	12 lundi	s Maximilien, évêque	6	34	5	26
		21	13 mard	s Edouard, roi d'Angleterre	6	36	5	24
		22	14 merc	s Calixte, pape et martyr	6	37	5	23
		23	15 jeudi	ste Thérèse, vierge	6	39	5	21
		24	16 vend	s Galles, abbé	6	40	5	20
		25	17 sam	s Florentin, martyr	6	42	5	18
		26	18 <i>Dim</i>	s Luc, évangéliste	6	44	5	16
		27	19 lundi	s Pierre d'Alcantara	6	46	5	14
	28	20 mard	s Félicien, évêque	6	48	5	12	
	29	21 merc	ste Ursule, vierge	6	50	5	10	
	30	22 jeudi	ste Cordule, vierge	6	52	5	8	
<i>Brumaire</i>	1	23 vend	s Jean Capistran	6	54	5	9	
	2	24 sam	s Raphaël, archange	6	56	5	4	
	3	25 <i>Dim</i>	ss Crépin et Crépinien	6	58	5	2	
	4	26 lundi	s Evariste, pape et martyr	7	0	5	0	
	5	27 mard	s Frumence, évêque	7	1	4	59	
	6	28 merc	ss Simon et Jude, apôtre	7	2	4	58	
	7	29 jeudi	ste Ermeline, vierge	7	4	4	56	
	8	30 vend	s Germain, martyr	7	6	4	54	
	9	31 sam	s Quintin, martyr	7	8	4	52	

N. L. le 5, à 0 h du soir.

Pr. Q. le 13, à 2 h du soir.

Pl. L. le 20, à 9h du matin

D. Q. le 27, à 3h du matin

NOVEMBRE

Le Soleil entre au signe du *Sagitaire* ♐ le 22, à 10 heures
1 minute du soir.

Les jours diminuent d'une heure 18 minutes.			L. du S.		C. du S.,			
<i>Brumaire</i>	10	1 <i>Dim</i>	<i>LA TOUSSAINT</i>		7	10	4	50
		11	2 lundi	Les Trépassés	7	12	4	48
		12	3 mardi	s Hubert, évêque	7	13	4	47
		13	4 merc	s Charles Borromée	7	15	4	45
		14	5 jeudi	s Zacharie, martyr	7	17	4	43
		15	6 vend	s Léonard, confesseur	7	18	4	42
		16	7 sam	s Willebrord, évêque	7	20	4	40
		17	8 <i>Dim</i>	Les 4 Couromnés	7	22	4	38
		18	9 lundi	s Théodore, martyr	7	24	4	36
		19	10 mardi	s Tryphon, martyr	7	25	4	35
	20	11 merc	s Martin, évêque	7	27	4	33	
	21	12 jeudi	s Livin, évêque et martyr	7	28	4	32	
	22	13 vend	s Didace, confesseur	7	30	4	30	
	23	14 sam	s Bertrand, martyr	7	31	4	29	
	24	15 <i>Dim</i>	s Léopold, confesseur	7	33	4	27	
	25	16 lundi	s Edmond, archevêque	7	34	4	26	
	26	17 mardi	s Grégoire Thaumaturge	7	36	4	24	
	27	18 merc	s Romain, diacre	7	38	4	22	
	28	19 jeudi	ste Elisabeth, veuve	7	39	4	21	
	29	20 vend	s Félix de Valois	7	40	4	20	
	30	21 sam	Présentation N. D.	7	42	4	18	
<i>Frimaire</i>	1	22 <i>Dim</i>	ste Cécile, vierge et martyr	7	43	4	17	
		2	23 lundi	s Clément, pape et martyr	7	45	4	15
		3	24 mardi	s Jean de la Croix	7	46	4	14
		4	25 merc	ste Catherine, vierge	7	47	4	13
		5	26 jeudi	s Conrard, évêque	7	48	4	12
		6	27 vend	s Ode, vierge	7	50	4	10
		7	28 sam	s Erienne, martyr	7	51	4	9
		8	29 <i>Dim</i>	Avent. s Saturnin, évêque	7	53	4	7
		9	30 lundi	s André, apôtre	7	54	4	6

N. L. le 4, à 6 h. du matin.

Pr. Q. le 12, à h. du matin.

Pl. L. le 18, à 6 h du soir.

D. Q. le 25, à 7 h du soir.

DECEMBRE

Le Soleil entre au signe du *Capricorne* \vee le 21, à 3 heures
45 minutes du soir.

Les jours diminuent d'une heure 3 minutes.			L. du S.		C. du S.			
<i>Frimaire</i>	10	1 mardi	s Eloy, évêque	7	55	4	5	
		11	2 merc	ste Bibienne, vierge	7	56	4	4
		12	3 jeudi	s François Xavier	7	57	4	3
		13	4 vend	ste Barbe, vierge	7	58	4	2
		14	5 sam	s Sabbas, abbé	7	59	4	1
		15	6 <i>Dim</i>	C.de l'Emp,et Bat.d'Austerlitz	7	59	4	1
		16	7 lundi	s Ambroise, archevêque	7	0	4	0
		17	8 mardi	Conception Notre-Dame	8	0	4	0
		18	9 merc	ste Léocade, vierge	8	1	3	59
		19	10 jeudi	ste Eulalie, vierge	8	2	3	58
		20	11 vend	s Damase, pape	8	2	5	58
		21	12 sam	s Aubert, évêque	8	3	3	57
		22	13 <i>Dim</i>	ste Lucie, vierge te martyr	8	3	3	57
		23	14 lundi	s Nicaise, évêque	8	3	3	57
		24	15 mardi	s Eusèbe, évêque	8	4	3	56
		25	16 merc	ste Adélaïde, vierge 4-t.	8	4	3	56
		26	17 jeudi	ste Begge, veuve	5	5	3	55
		27	18 vend	s Gratien, évêque	8	5	3	55
		28	19 sam	s Nemèse, martyr 4-t.	8	5	3	55
		29	20 <i>Dim</i>	s Philogone, martyr	8	5	3	55
	<i>Nivôse</i>	30	21 lundi	s Thomas, apôtre	8	5	3	55
		1	22 mardi	s Homger, évêque et martyr	8	5	3	55
		2	23 merc	ste Victoire, vierge	8	5	3	55
		3	24 jeudi	ste Tharsile, vierge	8	5	3	55
4		25 vend	<i>NOËL</i> , ste Anastasie, veuve	8	5	3	55	
5		26 sam	s Etienne, 1er martyr	8	4	3	56	
6		27 <i>Dim</i>	s Jean, évangéliste	8	4	3	56	
7		28 lundi	Les Saints Innocens	8	3	3	57	
8		29 mardi	s Thomas de Cantorbéry	8	3	3	57	
9		30 merc	s Sabin, évêque, s David	8	3	3	57	
10		31 jeudi	s Silvestre, pape	8	2	3	58	

N. L. le 4, à 0 h. du matin.

Pl. L. le 18, à 5 h. du matin.

Pr. Q. le 11, à 2 h. Du soir

D. Q. le 23, à 3 h. Du soir.

I^{re} PARTIE.

Qui Contient les Naissances et Alliances des principaux Princes et Princesses de l'Europe ; les Ambassadeurs et Ministres étrangers résidans près de S. M. l'Empereur des Français ; les Ambassadeurs de S. M. l'Empereur près des Puissances étrangères. Les renseignements sur les différens Corps politiques et Ministères de l'Empire français, etc.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE I^{er}

Naissances et Alliances des principaux Princes et Princesses de l'Europe, etc ; Ambassadeurs étrangers résidans près S. M. l'Empereur ; Ambassadeurs & Ministres de S. M résidant près les Puissances étrangères.

=== 0 0 0 ===

SECTION I.^{re}

Naissances et Alliances des principaux Princes et Princesses de l'Europe

EMPIRE FRANÇAIS

FRANCE

NAPOLÉON, né 15 Août 1769, Empereur des Français, le 18 Mai 1804, sacré et couronné à Paris, 2 Décembre de la même année, couronné Roi d'Italie, 26 Mai 1805, marié à Vienne le 11 Mars 1810, à

MARIE-LOUISE, Archiduchesse d'Autriche, née 12 Décembre 1791, Impératrice des Français et Reine d'Italie.

De ce mariage :

NAPOLÉON-FRANCOIS-CHARLES-JOSEPH, Prince Impérial, Roi de Rome, né le 20 Mars 1811.

Joseph-Napoléon, frère de l'Empereur, Grand-Electeur. (Voyez Espagne)

Louis-Napoléon, Roi, frère de l'Empereur, Connétable de l'Empire, né le 2 Septembre 1778, marié 3 janvier 1802 à

Hortense-Eugénie, Reine, née 10 Avril 1783. De ce mariage :

Napoléon-Louis, Prince Royal, Grand-Duc de Berg et de Clèves. (Voyez Confédération du Rhin, Berg et Clèves)

Charles-Louis-Napoléon, son frère, né le 20 Avril 1808.

Jérôme-Napoléon, frère de l'Empereur. (Voyez Westphalie)

Joséphine, née 24 Juin 1768, Impératrice-Reine

Marie-Anne-Eliza, soeur de l'Empereur. (Voyez Lucques & Piombino)

Marie-Pauline, soeur de l'Empereur, née 20 Octobre 1780, Princesse et Duchesse de Guastalla, 30 Mars 1806. (Voyez Gouvernemens Généraux)

Marie-Annunciade-Caroline, soeur de l'Empereur. (Voyez Deux-Sicules)

Marie-Lætitia, née 24 Août 1750, Madame, Mère de l'Empereur et Roi.

ITALIE

NAPOLÉON, Empereur des Français, couronné Roi d'Italie, 26 Mai 1805. (Voyez France)
Eugène-Napoléon, Vice-Roi. (Voyez Confédération du Rhin, Grand-Duché de Francfort)

SICILES

JOACHIM-NAPOLÉON, né 25 Mars 1771, Grand-Amiral de l'Empire, Roi des Deux-Siciles, le 15 Juillet 1808, marié 20 Janvier à

Marie-Anunciade-Caroline, soeur de l'Empereur des Français, Reine des Deux-Siciles, le 15 Juiller 1808, née 25 Mars 1782.

De ce mariage :

Napoléon-Achile, Prince Royal, né 21 Janvier 1801.

Napoléon-Lucien-Charles, son frère, né 16 Mai 1803.

Lætitia-Josephe, sa soeur, née 25 Avril 1802.

Louise-Julie-Caroline, sa soeur, née 22 Mars 1805

LUCQUES ET PIOMBINO

MARIE-ANNE-ELIZA, soeur de l'Empereur des Français, née 3 Janvier 1777, Grande-Duchesse, ayant le gouvernement général des départ, de la Toscane, mariée 5 Mai 1797, à Félix, Prince de Lucques et de Piombino, né 18 Mai 1762.

De ce mariage :

Napoléon-Elisa, Princesse de Piombino, née 3 Juin 1806.

Charles-Jérôme, né 3 Juillet 1810.

CONFERERATION DU RHIN
GRAND-DUCHE DE FRANCFORT

Charles, né 8 Février 1744, Archevêque, Prince Primat, Grand-Duc, Prince souverain d'Aschassenbourg, Francfort, Fulde, etc.

Eugène Napoléon, Vice-Roi d'Italie, Prince de Venise, Archi-Chancelier d'Etat de l'Empire, Prince héréditaire, né 3 Septembre 1780, marié 13 Janvier 1806 à Auguste-Amélie de Bavière, née 21 Juin 1788.

De ce mariage :

Auguste-Napoléon, Prince de Venise, na 8 Décembre 1810.

Joséphine-Maximilienne-Eugénie-Napoléon, Princesse de Bologne, née 14 Mars 1807.

Hortense-Eugénie-Napoléon, sa soeur, née 23 Décembre 1808.

BAVIÈRE

MAXIMILIEN-JOSEPH, né 27 Mai 1756, Roi de Bavière en 1806, marié 30 Septembre 1785, à

Marie-Wilhelmine-Auguste de Hesse-Darmstadt, veuf 30 Mars 1796, remarié 9 Mars 1797, à Frédérique-Guillielmine-Caroline, Princesse de Bade, Reine de Bavière, née 13 Juillet 1776.

Louis-Charles-Auguste, Prince Royal, né 25 Août 1786, marié 12 Octobre 1810 à

Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie de Saxe-Hildburghausen, née 8 Juiller 1792.

Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, son frère, né 7 Juillet 1795.

WURTEMBERG

FRÉDÉRIC, né 6 Novembre 1754, Roi de Wurtemberg, en 1806, Duc souverain en Souabe & de Teck, veuf 27 Septembre 1788, de
 Augustine-Caroline-Frédérique-Louise de Brunswic-Wolfenbuttel, remarié le 18 Mai 1797, à
 Charlotte-Auguste-Mathilde, Princesse royale d'Angleterre, née 29 Septembre 1766, Reine de
 Wurtemberg, Duchesse souveraine en Souabe & de Teck.
 Frédéric-Guillaume-Charles, fils du premier lit, Prince royal de Wurtemberg, né 27 Septembre
 1781, marié 8 juin 1808, à
 Charlotte-Auguste, fille du Roi de Bavière, née 8 Février 1792

SAXE

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né 23 Décembre 1750, Roi de Saxe en Décembre 1806, Duc de
 Warsovie, marié 29 Janvier 1769, à Marie-Amélie-Auguste, soeur du Roi de Bavière, Reine
 de Saxe, née 11 Mai 1752
 Marie-Auguste-Antoinette, Princesse royale de Saxe, leur fille, née 21 Juin 1782

WESTPHALIE

JÉRÔME-NAPOLÉON, frère de l'Empereur des Français, né 15 Novembre 1784, Roi de
 Westphalie le 1 Décembre 1807, marié le 22 Août 1807, à Frédérique-Catherine-Sophie-
 Dorothee, Princesse royale de Wurtemberg, née 2 Février 1783, Reine de Westphalie

BADE

CHARLES-LOUIS- FRÉDÉRIC, Grand-Duc, né 8 Juin 1786.
 Louise-Caroline, sa mère, Comtesse de Hochberg, née Geyer de Geysersberg, 26 Mai 1768.

BERG ET CLÈVES

NAPOLÉON-LOUIS, né 11 Octobre 1804, Grand-Duc de Berg et de Clèves, le 3 Mars 1809

HESSE - DARMSTADT

LOUIS X, né 14 Juin 1753, Grand-Duc de Hesse-Darmstadt, marié 19 Février 1777, à Louise-
 Caroline-Henriette, née 15 Février 1761, fille du Prince George-Guillaume de Hesse
 Darmstadt.
 Louis, Prince héréditaire, né 26 Décembre 1777, marié 19 Juin 1804, à Wilhelmine-Louise de
 Bade, née 10 Septembre 1788, fille de feu Prince héréditaire Charles-Louis de Bade

WURZBOURG

FERDINAND-JOSEPH-JEAN, Archiduc d'Autriche, Grand-Duc de Wurzburg, né 6 Mai
 1769, veuf 19 Septembre 1802, de Louise-Marie-Amélie
 Léopold-Jean-Joseph, Grand-Duc héréditaire, né 3 Octobre 1797.

NASSAU - WEIBOURG

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Prince de Nassau-Weibourg, né 25 Octobre 1768, marié 31 Juillet 1788 à

Isabelle-Bourgr. de Kirchberg, Comtesse de Sayn-Hachenbourg, née 19 vril 1772.

George-Guillaume-Auguste-Henri, Prince héréditaire, né 14 Juin 1792.

Frédéric-Guillaume, né 15 Décemnre 1799.

Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, sa soeur, née 30 Octobre 1797.

HOHENZOLLERN-HECHINGEN

FRÉDÉRIC-HERMANN, Prince de Hohenzollern-Hechingen, né 22 Juillet 1776, marié 26 Avril 1800, à

Pauline, Princesse de Courland & Sagan.

Frédéric-Guillaume-Hermann, Prince héréditaire, né 16 Février 1801.

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN

ANTOINE-ALOYS-MEINRAD-FRANÇOIS, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, né 20 Juin 1762, marié 12 Août 1782, à

Amélie-Séphirine, fille de Philippe-Joseph, Prince de Salm-kyrbourg, née 6 Mars 1760.

Charles-Antoine, Prince héréditaire, né 20 Février 1785.

ISENBOURG-BIRNSTEIN

CHARLES-FRÉDÉRIC-LOUIS-MAURICE, Prince d'Isenbourg, né 29 Juin 1766, marié 16 Septembre 1795, à

Charlotte-Auguste-Wilhelmine, Comtesse d'Erbach-Erbach, née 4 Octobre 1778. De ce mariage :

Wolfgang-Ernest, né 25 Juillet 1798.

François-Guillaume, né 1 Décemnre 1801.

Alexandre-Victor, né 14 Septembre 1802.

Victoire-Charlotte-Louise, née 10 juin 1796.

Amélie-Auguste, née 20 Juillet 1797.

LIECHTENSTEIN

CHARLES, Prince de Liechtenstein, né 14 Juin 1803

LEYEN

PHILIPPE-FRANÇOIS, Prince de la Leyen, né 1^{er} Août 1766, marié 15 Mai 1788, veuf le1810.

Erwin-Charles-Damien-Eugène, Prince héréditaire, né 3 Avril 1798.

Amélie-Théodore-Marie-Antoinette-Charlote-Frédérique-Sophie-Walp, sa soeur, née 2 Septembre 1789.

SAXE-WEIMAR

CHARLES-AUGUSTE, Duc de Saxe-Weimar, né 3 Septembre 1757, marié 3 Octobre 1775, à Louise de Hesse-Darmstadt, née 30 Janvier 1757.

Charles-Frédéric, Prince héréditaire, né 2 février 1783, marié 3 Août 1804, à

Marie-Paulowne, née 15 Février 1786, fille de l'Empereur Paul I^{er} de Russie.

SAXE-GOTHA

AUGUSTE, Duc de Saxe-Gotha, né 23 Novembre 1772, marié en secondes nœces 24 Avril 1802, à
Caroline-Amélie de Hesse, née 11 Juillet 1771

SAXE-MEINUNGEN

BERNARD-ERICH-FREUND, né 17 Décembre 1803, Duc de Saxe-Meinungen le 24 Décembre 1803.

Louise-Eléonore de Hohenlohe-Langembourg, née 11 Août 1763, Duchesse douairière, tutrice & régente.

SAXE-HILDBURGHAUSEN

FRÉDÉRIC, né 29 Avril 1763, marié 3 Septembre 1785, à
Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise de Mecklenbourg-Strélitz, née 17 Novembre 1769.
Joseph-George-Frédéric, Prince héréditaire, né 27 Août 1789.

SAXE-COUBOURG-SAALFELD

ERNEST-FRÉDÉRIC-ANTOINE, Duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld en 1808, né 2 Janvier 1784.

Ferdinand-George-Auguste, son frère, né 28 Mars 1785.

ANHALT-DESSAU

LEOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Duc d'Anhalt-Dessau, né 10 Août 1740, marié 25 Juillet 1767, à

Louise-Henriette-Wilhelmine de Brandenbourg-Schmedt.
Frédéric, Prince héréditaire, né 27 Décembre 1769.

ANHALT-BERNBOURG

ALEXIS-FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN, Duc d'Anhalt-Bernbourg, né 12 Juin 1767, marié 29 Novembre 1794, à

Marie Frédérique de Hesse, née 14 Septembre 1768
Alexandre, Prince héréditaire, né 2 Mars 1805.

ANHALT-COETHEN

AUGUSTE-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, Duc d'Anhalt-Coethen, né 18 Novembre 1769, marié 9 Février 1792, à

Caroline-Frédérique de Nassau-Usingen, née 30 Août 1777.
Louis, fils du Prince Louis, frère de Duc régnant, né 20 Septembre 1802.

LIPPE-DETMOLD

PAUL-ALEXANDRE-LÉOPOLD, Prince de Lippe-Detmold, né 6 Octobre 1796.

Pauline-Christine-Wilhelmine, sa mère, fille de Frédéric-Albert d'Anhalt-Bernbourg, veuve 4 Avril 1802, de Frédéric-Guillaume-Léopold, Prince de Lippe-Detmold, Princesse régente pendant la minorité de son fils.

Frédéric-Albert-Auguste, frère du Prince, né 8 Décembre 1797.

LIPPE- SCHAUMBOURG

GEORGE-GUILLAUME, Prince de Lippe-Schaumbourg, né 20 Décembre 1784.

MECKLENBOURG-SCHWERIN

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Duc de Mecklenbourg-Schwerin, né 10 Décembre 1756, veuf 1^{er} Janvier 1808.

Frédéric-Louis, Prince héréditaire, né 13 Juin 1778, veuf 24 Septembre 1803 d'Hélène Pawlovna, Grande Duchesse de Russie

MECKLENBOURG-STRELITZ

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, Duc de Mecklenbourg-Strélitz, né 10 Octobre 1741, veuf en secondes nœces de Charlotte-Wilhelmine-Christiane-Louise de Hesse-Darmstadt.

Georges-Charles-Frédéric-Joseph, fils du premier lit, Prince héréditaire, né 12 Août 1779.

REUSS-GREITZ

HENRI XIII, Prince de Reuss-Greiz, né 16 Février 1747, marié 9 Janvier 1786 à Wilhelmine-Louise de Nassau-Weilbourg, née 28 Septembre 1765.

Henri XIX, Prince héréditaire, né 1^{er} Mars 1790.

REUSS-SCHLEIZ

HENRI XLII, Prince de Reuss-Schleiz, né 27 Février 1752, marié 10 Juin 1779, à Charlotte-Henriette, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg, née le 11 Juin 1761.

Henri, Prince héréditaire, né 31 Mai.

REUSS-EBERSDORF

HENRI II, Prince de Reuss-Ebersdorf, né 16 Mai 1761, marié 16 Août 1791, à Louise-Henriette de Hoym, née 30 Mars 1772.

Henri, Prince héréditaire, né 27 Mars 1797.

REUSS-LOBENSTEIN

HENRI XXXV, Prince de Reuss-Lobenstein, né 19 Novembre 1788.

SCHWARZBOURG-SONDERHAUSEN

GUNTHER-FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince de Schwarzbourg-Sonderhausen, né 5 Décembre 1760, marié 23 juin 1799, à

Wilhelmine-Frédérique-Caroline de Scharzbourg-Roudolstadt, née 21 Janvier 1774.

Gunther-Frédéric-Charles, Prince héréditaire, né 21 Septembre 1801.

SCHARZBOURG-ROUDOLSTADT

FRÉDÉRIC-GUNTHER, Prince de Scharzbourg-Roudolstadt, né 6 Novembre 1793.

Caroline-Luise, Princesse de Hesse-Hombourg, sa mère, née 26 Août 1771, Princesse douairière, tutrice & régente.

WALDECK

FRÉDÉRIC, Prince de Waldeck, né 25 Octobre 1743.
 Georges, son frère, né 6 Mai 1747, marié 12 Septembre 1784, à
 Albertine-Caroline-Agathe de Schwarzbourg-Sonderhausen, née 1 Février 1768.
 Georges-Frédéric, né 20 Septembre 1789.

AUTRICHE

FRANÇOIS I^{er}, Archiduc d'Autriche, né 12 Février 1768, Roi de Hongrie & de Bohême,
 Empereur d'Autriche, le 11 Août 1804, veuf 19 février 1790, d'Elisabeth-Wilhelmine-Louise
 de Wurtemberg; veuf en secondes noces, le 13 Avril 1807, de Marie-Thérèse; remarié le 6
 Janvier 1808, à
 Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche, Reine de Hongrie & de Bohême, Impératrice
 d'Autriche, fille de feu l'Archiduc Ferdinand, née 14 Décembres 1787.
 Ferdinand-Charles-Léopold-François-Joseph-Crescentius, Prince impérial, Archiduc
 d'Autriche, Prince royal de Hongrie & de Bohême, né 19 Avril 1793.
 François-Charles-Joseph, son frère, né 7 Décembre 1802.
 Jean-Népomucène-Charles-François-Joseph, son frère, né 29 Août 1805.
 Marie-Louise, sa soeur. (Voyez France)
 Léopoldine-Caroline-Josèphe, sa soeur, née 22 Janvier 1797.
 Marie-Clémentine-Françoise, sa soeur, née 1^{er} Mars 1798.
 Caroline-Ferdinande-Joséphine-Démétrie, sa soeur, née 8 Avril 1801.
 Marie-Anne-Françoise, sa soeur, née 8 Juin 1804.
 Ferdinand-Joseph-Jean, frère de l'Empereur. (Voyez Confédération du Rhin, WURZBOURG)
 Charles-Louis, frère de l'Empereur, né 5 Septembre 1771.
 Joseph-Antoine, Palatin du Royaume de Hongrie, son frère, né 9 Mars 1776, veuf 16 Mars
 1801, d'Alexandra-Pawlowna, Grande Duchesse de Russie
 Antoine-Victor-Joseph, son frère, né 31 Août 1779, Grand-maître de l'Ordre teutonique 20
 Juin 1804.
 Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, son frère, né 20 Janvier 1782.
 René-Jean-Michel-François-Jérôme, son frère, né 30 Septembre 1783.
 Louis-Joseph-Jean, son frère, né 14 Décembre 1784.
 Rodolphe-Jean-Joseph, son frère, né 8 Janvier 1788.
 Marie-Thérèse-Josèphe-Charlotte-Jeanne, soeur de l'Empereur

GRANDE BRETAGNE

GEORGES III, né 4 Juin 1738, proclamé Roi d'Angleterre, 25 Octobre 1760, marié 8
 Septembre 1761, à
 Sophie-Charlotte, Princesse de Mecklenbourg-Strélitz, Reine d'Angleterre, née 19 Mai 1744,
 couronnée 22 Septembre 1761.
 De ce mariage :
 Georges-Frédéric-Auguste, Prince de Galles, né 12 Août 1762, marié 8 Avril 1795, à
 Caroline-Amélie-Elisabeth de Brunswick-Wolfenbuttel, née 17 Mai 1768.
 De ce mariage :
 Caroline-Charlotte-Auguste, née 7 Janvier 1796.
 Frédéric d'Angleterre, né 16 Août 1763, Duc d'York en Mai 1784, marié 29 Septembre
 1791, à
 Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, Princesse de Prusse, née 7 Mai 1767.
 Guillaume-Henri d'Angleterre, Duc de Clarence, né 21 Août 1765.
 Edouard-Auguste, Duc de Kent & Strathern, Comte de Dublin, né 2 Novembre 1767.

Ernest-Auguste, Duc de Cumberland & Treviothal, Comte d'Armagh, né 5 Juin 1771.

Auguste-Frédéric d'Angleterre, Duc de Sussex, etc, né 27 Janvier 1773.

Adolphe-Frédéric d'Angleterre, Duc de Cambridge, né 24 Février 1774.

Charlotte-Auguste-Mathilde, Princesse d'Angleterre. (Voyez Confédération du Rhin, Wurtemberg)

Auguste-Sophie, Princesse d'Angleterre, née 8 Novembre 1768.

Elisabeth, Princesse d'Angleterre, née 22 Mai 1770.

Marie, Princesse d'Angleterre, née 25 Avril 1776.

Sophie, Princesse d'Angleterre, née 3 Novembre 1777.

Augustine-Frédérique, soeur du Roi, née 11 Août 1737.

Guillaume-Frédéric, Duc de Gloucester & d'Edimbourg en 1805, neveu du Roi, né 15 Janvier 1776.

Sophie- Mathilde, sa soeur, née 29 Mai 1773.

BRÉSIL

MARIE-FRANCOISE_ELISABETH, née 17 Décembre 1734, Reine, 24 Février 1777; veuve 25 Mai 1786, de Don Pierre III, son oncle.

Jean-Marie-Joseph-Louis, Prince régent, né 13 Mai 1767, marié 9 Janvier 1790, à

Charlotte-Joachime, née 25 Avril 1775. De ce mariage :

Don Antoine, né 12 Août 1798.

Michel, etc, né 26 Octobre 1802.

DANEMARCK

FRÉDÉERIC VI, né 28 Janvier 1768, Roi de Danemarck & de Norwège, le 13 Mars 1808, marié 31 Juillet 1790, à

Marie-Sophie-Frédérique de Hesse-Cassel, née 28 Octobre 1767.

ESPAGNE

JOSEPH-NAPOLÉON, frère de l'Empereur des Français, né 7 Janvier 1768, Roi des Espagnes & des Indes, le 6 Juin 1808, Prince français, Grand-électeur de l'Empire, marié 1^{er} Août 1794, à

Marie-Julie, Reine des Espagnes et des Indes, le 6 Juin 1808, née 26 Décembre 1777. De ce mariage :

Charlotte-Zénaïde-Julie, Infante, née 8 Juillet 1801.

Charlotte, sa soeur, Infante, née 31 Octobre 1802.

ETATS-UNIS D' AMÉRIQUE

JAMES MADISON, Président, le 4 Mars 1809.

La durée de ses fonctions est de quatre années

PRUSSE

FRÉDÉERIC-GUILLAUME III, né 3 Août 1770, Roi de Prusse, 16 Novembre 1797, veuf de 19 Juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie de Mecklenbourg-Strelitz

Frédéric-Guillaume, Prince royal, né 15 Octobre 1795.

Frédéric-Guillaume-Louis, son frère, né 22 Mars 1797.

Frédéric-Charles-Alexandre, son frère, né 29 Juin 1801.

RUSSIE

ALEXANDRE I PAULOWITZ, né le 23 Décembre 1777, Empereur de toutes les Russies, 24 Mars 1801, marié 9 Octobre 1795, à
 Impératrice Elisabeth Alexiewna, Princesse de Bade, née 24 Janvier 1779.
 Impératrice mère Marie Feodorowna, Princesse de Wurtemberg, née 25 Octobre 1759.
 Constantin Paulowitz, Cefarewitch & Grand-Duc, marié 26 Février 1796, à
 La Grande-Duchesse Anna Feodorowna de SaxCobourg, née 23 Septembre 1781.
 Nicolas Paulowitsch, Grand-Duc, né 2 Juiller 1796.
 Michael Paulowitsch, Grand-Duc, né 8 Février 1798.

SUÈDE

CHARLES XIII, né 7 Octobre 1748, Roi de Suède en Juin 1809, marié 7 Juillet 1774, à
 Hedwige-Elisabeth-Charlotte de Holstein-Oldenbourg, née 22 Mars 1759, Reine de Suède.
 Charles-Jean-Jules, né 26 Janvier 1763, Prince héréditaire, marié en Août 1798, à
 Bernardine-Eugénie-Désiré, soeur de la Reine d'Espagne, née 8 Novembre 1781. De ce
 mariage :
 François-Joseph-Oscar, né 6 Juillet 1799.
 Sophie-Albertine, Princesse de Suède, soeur du Roi, née 8 Octobre 1753.

SUISSE

S. E. M. GRIMM, Landamman de la Suisse

NEUCHÂTEL

ALEXANDRE, né 30 Décembre 1753, Prince de Neuchâtel et de Wagram, 30 Mars 1806,
 Vice-conétable de l'Empire, marié 9 Mars 1808, à
 Marie-Elisabeth-Amélie-Françoise de Bavière, née 9 Mai 1784.
 Napoléon-Alexandre, né le 11 Septembre 1810, Prince héréditaire.

TURQUIE

MACHMOUD II, proclamé Empereur 11 Août 1808.

=== 0 0 0 ===

SECTION II

PIE VII BARNABE-CHIARAMONTI, né à Céfène, dans la Romagne, le 14 Août 1742,
 Cardinal en Avril 1785, élu Pape à Venise le 14 Mars 1800, exaltation le 21 du même mois.

=== 0 0 0 ===

SECTION III

*Ambassadeurs & Ministres des Puissances étrangères résidant près Sa Majesté l'Empereur
 des Français.*

ITALIE

S. Exc. M. le Comte Marescalchi, ministre des relations extérieures, rue de l'Union, près l'ancienne barrière Chaillot.

S. Exc. M. le Comte Aldini, ministre secrétaire d'état.

DEUX-SICILES

S. Exc. M. le Duc de Campchiato, ambassadeur, rue du Mont-Blanc, n° 3

LUCQUES ET PIOMBINO

M.....,

CONFÉDÉRATION DU RHIN

GRAND-DUCHÉ DE FRANCFORT

M., envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, rue.....

BAVIÈRE

M. *De Cetto*, conseiller d'état actuel, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, rue Saint-Lazare, n° 56.

WURTEMBERG

M. le Comte *de Winzingerode*, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, rue Pigalle, n° 11.

SAXE

M. le Comte *d'Einfiedel*, ministre plénipotentiaire, rue de la Victoire, n° 28.

WESTPHALIE

M. le Comte *Wintzingerode*, envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire, rue Caumartin, n° 11.

BADE

M. le Baron *de Ferrette*, ministre plénipotentiaire, rue Saint-Florentin, n° 11.

HESSE-DARMSTADT

M. le Baron *de Pappenheim*, ministre plénipotentiaire, place Vendôme, n° 16

WURZBOURG

M. le Baron *de Reigersberg*, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, rue des Champs-Élysées, n° 1

AUTRICHE

S. Ex. M. le Prince *de Schwarzenberg* (G.A*), ambassadeur, rue du Mont-Blanc, n° 40.

GRANDE-BRETAGNE

M.....

DANEMARCK

M. le général *de Waltersdorf*, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, rue Napoléon, n° 11.

ESPAGNE

S. Ex. M. le Duc *Del Campo Alango*, ambassadeur, rue

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. *Russel*, chargé d'affaires, rue de Cérutti, n° 16

PRUSSE

M. le baron *de Krusemarc*, ministre plénipotentiaire, rue Cérutti, 40.

RUSSIE

S. Ex. M. le Prince *Kourakin*, ambassadeur, rue de Varennes, faubourg Saint-Germain, n° 41.

SUÈDE

M. le baron *de Lagerbielke*, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, rue de Richelieu, n° 45.

SUISSE

M. *de Maillardoz*, ministre plénipotentiaire, rue B. du Rempart, n° 36.

TURQUIE

S. Ex. *Mouhib-Effendy*, ambassadeur extraordinaire, rue de Lille, n° 2

=== 0 0 0 ===

SECTION IV

*Ambassadeurs & Ministres de S. M. l'Empereur des Français,
résidant près des Puissances étrangères.*

DEUX-SICILES

S.Ex. M. le baron *Durant**, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Deux-Siciles, à Naples.

M....., secrétaire de légation, à Naples.

CONFÉDÉRATION DU RHIN

GRAND-DUCHE DE FRANCFORT

M. le comte *Hédouville**, ministre plénipotentiaire près S. A. Em. Le prince primat de la confédération du Rhin, à Francfort.

M. *De Fénélon*, secrétaire de légation, à Francfort.

M. le baron *Bacher**, chargé d'affaires près des princes de la confédération, à Francfort.

BAVIÈRE

M. le comte *Louis de Narbonne**, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire près S.

M. le roi de Bavière, à Munich.

M. *Bogne**, auditeur au conseil d'état, secrétaire de légation, à Munich.

WURTEMBERG

M., envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, à Stutgard.

M. *de Malartic*, secrétaire de légation, à Stutgard.

SAXE

M. le baron *de Serra*, ministre plénipotentiaire près S. M. le roi de Saxe, à Dresde.

WESTPHALIE

M. le baron *Reinhard (C*)*, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, à Cassel.

M. *Edouard Lefebvre*, secrétaire de légation, à Cassel.

WARSOVIE

M. le baron *Bignon (C*)*, résident près S. M. le roi de Saxe, duc de Warsovie, à Warsovie.

BADE

M. *Edouard de Moustier**, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire près S. A. R. le grand-duc de Bade, à Carlsruhe.

M....., secrétaire de légation à Carlsruhe.

HESSE-DARMSTADT

M. *Helffinger**, chargé d'affaires près S. A. R. le grand-duc de Hesse-Darmstadt, à Darmstadt.

WURZBOURG

M. *Hirffinger**, ministre plénipotentiaire près S. A. I. & R, le grand-duc de Wurzbourg, à Wurzbourg.

M. *Augustin Jordin*, auditeur au conseil-d'état, secrétaire de légation, à Wurzbourg.

AUTRICHE

S. Exc. M. le comte *Otto* (G*), conseiller d'état, ambassadeur près S. M. l'Empereur d'Autriche, à Vienne.

M. *de la Planche*, premier secrétaire d'ambassade à Vienne.

M. *de la Grange*, F.*, second secrétaire d'ambassade, à Vienne

M. *de Garonne*, troisième secrétaire d'ambassade, à Vienne.

GRANDE-BRETAGNE

M.

DANEMARCK

M. le baron *Didelot*, (*), envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire près S. M. le roi du Danemarck, à Copenhague.

M. *Desaugiers*, aîné, secrétaire de légation, à Copenhague.

DANTZICK

M. *Hue de Grobois*, résident & consul général, à Dantzick.

ESPAGNE

S. Exc. M. le comte *de la Forest* (C*), conseiller d'état, ambassadeur près S. M. C. le roi des Espagnes & des Indes, à Madrid.

M....., secrétaire d'ambassade, à Madrid.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M *Sérurier* *, ministre plénipotentiaire près le président des Etats-Unis, à Washington

M. *Petry* *, secrétaire de légation, à Washington.

PRUSSE

M. le comte *Asinari de Saint-Marsan* *, conseiller d'état, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, à Berlin.

M. *Caillard* *, secrétaire de légation, à Berlin.

RUSSIE

S. Exc. M. le comte *Law de Lauriston* (G.A.*), général de division, aide-de-camp de S. M. , ambassadeur extraordinaire & ministre plénipotentiaire près S. M. l'Empereur d toutes les Russies, à Saint-Pétersbourg

M. *De Rayneval* *, premier secrétaire d'ambassade, à Saint-Pétersbourg.

M. *Courbon-St.-Genest*, second secrétaire d'ambassade, à Saint Pétersbourg.

M. *Prévost*, auditeur au conseil d'état, troisième secrétaire d'ambassade, à Saint-Pétersbourg.

SUÈDE

M. le baron *d'Alquier* (C.*), envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire, à Stockholm.

M....., secrétaire de légation, à Stockholm.

SUISSE

M. le comte *Auguste Talleyrand*, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire près la confédération helvétique, à Berne.

TURQUIE

M. *Latour-Maubourg* *, chargé d'affaires près la Sublime-Porte, à Constantinople.

M. *Ruffin*, conseiller d'ambassade, à Constantinople.

M. *Deval*, premier secrétaire-interprète, à Constantinople.

=== 0 0 0 ===

SECTION V

Titulaires des Grandes Dignités de l'Empire, Ministres & Grands Officiers.

Titulaires des Grandes Dignités de l'Empire

Le Roi des ESPAGNES, grand électeur.

Le Roi LOUIS-NAPOLÉON, connétable.

S. A. S M. le duc de Parme, prince, archi-chancelier de l'Empire.

S. A. S M. le duc de Plaisance, prince, archi-trésorier, gouverneur général des départemens de la Hollande.

S. A.I. le Vice-Roi d'Italie, archi-chancelier d'état.

Le Roi des DEUX-SICILES, grand amiral.

S.A.I.M. le prince de Borghèse, gouverneur général des départements au-delà des Alpes.

S.A.S.M. le prince de Bénévent, vice-grand électeur.

S.A.S.M. le prince de Neuchâtel & de Wagram, vice-connétable.

=== 0 0 0 ===

SECTION VI

Ministère

Leurs Excellences

M. le duc *de Massa*, grand juge ministre de la justice.

M. le duc *de Gaëte*, ministre des finances.

M. le comte *Daru*, ministre secrétaire d'état.

M. le comte *Decrès*, ministre de la marine & et des colonies.

M. le duc *de Bassano*, ministre des relations extérieures.

M. le comte *Mollien*, ministre du trésor public.

M. le duc *de Feltré*, ministre de la guerre.

M. le comte *Bigot de Prémeneu*, ministre des cultes.

M. le comte *de Montaliver*, ministre de l'intérieur.

M. le comte *de Cessac*, ministre-directeur de l'administration de la guerre

=== 0 0 0 ===

SECTION VII

*Grands Officiers de l'Empire**Maréchaux de l'Empire*
Leurs Excellences

M. le duc *de Conegliano*.
 M. le prince *de Essling, duc de Rivoli*.
 M. le duc *de Castiglione*.
 M. le duc *de Dalmatie*.
 M. *Brune*
 M. le duc *d'Elchingen*.
 M. le prince *d'Eckmulh, duc d'Auerstaedt*.
 M. le duc *d'Istrie*.
 M. le duc *de Bellune*.
 M. le duc *de Regio*.
 M. le duc *de Raguse*.
 M. le duc *de Rarante*.

Sénateurs ayant titre de Maréchaux de l'Empire
Leurs Excellences

M. le comte *Gouvion-Saint-Cyr*, colonel général des cuirassiers.
 M. le comte *Baraguey-d'Hilliers*, colonel général des dragons.
 M. le duc *d'Abrantès*, colonel général des hussards.
 M. le comte *Decrès*, ministre de la marine, inspecteur des côtes de la Méditerranée.
 M. le comte *Ganteaume*, inspecteur des côtes de l'Océan.
 M. le comte *Dejean*, inspecteur du génie.
 M. le comte *de Grouchy*, colonel général des chasseurs à cheval.
 M. le comte *de Lariboissière*, inspecteur de l'artillerie.
 M. le comte *de Winter*, inspecteur général des côtes de la mer du Nord.
 S. Exc. M., inspecteur des côtes de la mer de Ligurie.

Grands Officiers civils de la Couronne

S. A. Em. Le cardinal *Fesch*, grand aumônier.
 S. Ex. M. le duc *de Frioul*, grand maréchal du palais.
 S. Ex. M. le comte *de Montesquiou-Fezensac*, grand chambellan.
 S. Ex. M. le duc *de Vicence*, grand écuyer.
 S. A. S. M. le prince *de Neuchâtel & de Wagram*, vice-connétable, grand veneur
 S. Ex. M. le comte *Ségur*, grand maître des cérémonies.

Nota: LL. Exc. Le grand chancelier & le grand trésorier de la légion d'honneur ont le rang & jouissent dans toutes les circonstances des distinctions & des honneurs, tant civils que militaires, des grands officiers de l'Empire.

CHAPITRE II

Corps Politiques & Constitutionnels de l'Empire

=== 0 0 0 ===

SECTION PREMIÈRE

SENAT

L'EMPEREUR,

Les Princes de la Famille Impériales.
 Les Princes de l'Empire, grands dignitaires
 S. Ex. M le comte *Garnier*, président annuel.
 M. le comte *de Gouvion* (G.*), secrétaire.
 M. le comte *Colchen* *, secrétaire.
 M. le duc de *Dantzick* (G. A. *), maréchal de l'Empire, préteur.
 M. Clément *de Ris* (C. *) comte de Mône, préteur
 M. le comte *Laplace* (G.*), chancelier.
 M. Chaptal, comte *de Chanteloup* (G.*°), trésorier.

SÉNATEURS

Nomination du 22 frimaire an 8.

Messieurs,

Le comte *Roger-Ducos* (G.*), rue du Pot du Fer, n° 20
 Le comte *Sieyes* (G.*), rue de la Magdelaine, F. S. H., n° 18

Du 3 nivôse.

Le comte *Berthollet* (G.*), rue d'Enfer, n° 37.
 Le comte *Cornet* (C.*), rue d'Enfer n° 44.
 Le comte *de Lacépède* (G.A.*) ministre d'état, grand chancelier de la légion d'honneur, au palais de la légion d'honneur.
 Le comte *de Lespinasse* (G.*), rue de Grenelle S. G., n°7.
 Le comte *Destutt-Tracy* (C.*), rue d'Anjou S.H., n° 42.
 Le comte *Dubois-Dubais* (C.*), rue du Mont-Parnasse, n° 5.
 Le comte *Garran-Coulon* (C.*), palais du sénat.
 Le comte *Garat* (C*.), rue du Petit Vaugirard, n° 5.
 Le duc *de Valmy* (G.A.*), maréchal de l'Empire, rue Saint-Dominique S.G., n° 54.
 Le comte *Lambrechts* (C.*), rue du Cherche-Midi, n° 18.
 Le comte *Laplace* (G.*), chancelier, au palais du sénat.
 Le comte *Couteulx-Canteleu* (C.*), comte de Fresnelles (C.*), rue Sainte-Croix, chée. d'Antin, n°16.
 Le comte *Lemercier* (C.*), rue du Cherche-Midi, n° 17.
 Le comte *Lenoir-Laroche* (C.*), rue S. Maur S.G., n° 12.
Monge, comte de Péluse (G.*), rue N.e Belle-Chasse, n° 3.
 Le comte *Porcher de Richebourg* (C.*), rue St.-Dominique S.G., n° 36.
 Le comte *Rousseau* (C.*) , rue du Renard, n° 20.
 Le comte *Vimar* (C.*), rue Belle-Chasse, n° 11.
 Le comte *de Volney* (C.*), rue de la Rochefoucault, n° 11.

Du 4 nivôse au matin.

Le comte *de Casabianca* (G.*), quai Voltaire, n° 9.

Le comte *Chasset* (c.*), rue des Champs-Élysées, n° 3.
 Le comte *Cholet* (C.*), rue du Rocher, n° 26.
Clément-de-Ris, comte de Mône (C.*), préteur, rue de Madame, n° 11.
 Le comte *Cornudet* (C.*), rue de Grenelle S. G., n° 90.
 Le comte *Davous* (C.*), rue du Mont-Parnasse, n° 3.
 Le comte *Depere* (C.*), rue d'Anjou St. Honoré, n° 15.
Dyzez, comte d'Arène (C.*), rue de Tournon, n° 8.
 Le comte *François de Nauchâteau* (G.*), F. Poissonière, n° 93.
 Le comte *Herwyn* (C.*), rue de Tournon, n° 12.
Journu Auber, comte de Tustal (C.*), rue de l'Université, n° 96.
 Le comte *Lagrange* (G.*), rue du faubourg Saint-Honoré, n° 128.
 Le comte *Peré* (C.*), rue Cassette, faubourg Saint Honoré, 32.
Vernier, comte de Mont-Orient (C.*), rue Saint-Guillaume, n° 34.
 Le comte *Villetard* (C.*), rue & barrière d'Enfer, n° 84.

Du 4 nivôse au soir.

Le comte *Jacqueminot* (C.*), rue de Grenelle S.G., n° 50
 Le comte *Serurier* (G.A.*), maréchal de l'Empire, hôtel impérial des invalides.

Du 24 pluviôse.

Le comte *Barthélemy* (C.*), rue du Mont-Blanc, n° 43.

Du 18 ventôse.

Le comte *Lanjuinais* (C.*), rue de Taranne, n° 25.

Du 11 germinal.

Le duc *de Dantzick* (G.A.*), maréchal de l'Empire, préteur, rue d'Enfer Saint-Michel, n° 32.

Du 8 thermidor.

Le comte *de Vaubois* (G.*), rue Joubert, ch. D'Antin, n° 35.

Du 28 frimaire an 9.

Le comte *Dedelay-d'Agier* (c.*), rue Helvétius, n° 16.

Du 8 nivôse

Le comte *Rampon* (G.*), rue de Varennes, n° 12.

Du 24 pluviôse.

Le comte *Colaoud* (G.*), rue de Lille, n° 103.

Du 21 ventôse.

Le comte *d'Harville* (G.A.*), rue de Lille, n° 54.

Du 8 germinal.

Le comte *Pérignon* (G.A.*), maréchal de l'Empire, rue de Berry, au marais, n° 10.

Du 4 nivôse.

Le comte *Grégoire* (C.*), rue du Pot-de-Fer, n° 22

Du 14 nivôse.

Le comte *de Lamartillière* (G.*), rue de Miromesnil, n° 28.

Du 28 nivôse.

Le comte *Démeunier* (C.*), rue de Menars, n° 14.

Du 27 fructidor

Le comte *Abrial* (G.*), rue Plumet, n° 18.

Le comte *d'Aboville* (G.*), place des Vosges, n° 21.

Le duc *d'Otrante* (G.A.*), ministre d'état, rue du Bac, n° 34.

Le comte *de Roederer* (G.*), rue du faubourg Saint-Honoré, n° 99.

Du 2 fructidor an 11.

Emmery, comte *de Grozyeulx* (C.*), rue d'Enfer, n° 40.

Du 11 fructidor.

Le comte *Degrégory-Marcorenge* (C.*), rue Ville-l'Evêque, n° 21.

Du 8 brumaire an 12.

Le comte *de Jaucourt* (C.*), rue de la Pépinière, n° 31.

Du 10 brumaire.

Le comte *Lebrun de Rochemont* (C.*), hôtel de la Monnaie

Du 14 puvîôse

Le comte *de Viry* (C.*), rue Férou, n° 26

Du 28 pluvîôse

Le comte *Boissy-d'Anglas* (C.*), rue de Choiseul, n° 13.

Du 6 germinal.

Le comte *Garnier* (C.*), président annuel, depuis le 1^{er} juillet 1809, rue de la Rochefoucault, n° 6.

Du 1^{er} floréal.

Le comte *de Sainte-Susanne* (G.*), rue Saint-Dominique, n° 59.
 Le comte *de Beauharnois* (C.*), rue de l'Université, n° 15.
 Le comte *de Lannoy* (C.*), rue de Grenelle, F.S.G., n° 109.
 Le comte *Saint-Martin-de-la-Motte*, (C.*), rue Blanche, n° 16.

Du 19 thermidor.

Chaptal, comte de Chanteloup (G.*), trésorier, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 70.

Du 30 vendémiaire an 13.

Le comte *de Tascher* (O.*), rue de Grenelle, F.S.G., n° 18.
 Le comte *de Canclaux* (G.*), rue Neuve Saint-Paul, n° 4.
 Le comte *Saur* *, rue de Lille, n° 101.

Du 7 brumaire.

Le comte *Rigal* (O.*), rue Joubert, chaussée d'Antin, n° 29.

Du 8 frimaire.

S.A.I. *Félix*, prince e Lucques & de Piombino (G.A*).

Du 12 pluviôse

S.A.E. le cardinal *Fesch* (G.*) grand-aumônier.
 Le comte *Cambacérès* (G.A.*), cardinal, archevêque de Rouen, rue St.-Dominique, faubourg St.-Germain, n° 58.
 Le comte *de Beurnonville* (G.*), rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 51.
 Le comte *de Sémonville* (C.*), rue de Varennes, n° 17.
 Le comte *d'Aguesseau* (C.*), rue du Marché d'Aguesseau-Saint-Honoré, n° 5.
 Le comte *d'Hédouville* (G.*), rue Cisalpine, n° 2.
 Le comte *Férino* (G.*), rue de Cléry, n° 13.
 Le comte *de Gouvion* (G.*), secrétaire, rue du faubourg Saint-Honoré, n° 57.
 Le comte *Dembarrère* (C.*), rue de Grenelle S.G., n° 45.
 Le comte *de Pontécoulant* (C.*), rue Sainte-Croix, chaussée d'Antin, n° 14.
 Le comte *Colchen*, secrétaire, rue de l'Université, n° 43.
 Le comte *de Saint-Valier* (O.*), rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 19.
 Le comte *de Timbrune-Thiembroune* de Valence (O.*), rue de la Madeleine, n° 1.

Du 8 brumaire an 14.

Le comte *Cambiaso* (C.*), rue de Belle-Chasse, n° 15, faubourg Saint-Germain.

Du 28 mars 1806.

Le comte *Dupuy* (C.*) rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 119.
Latour-Maubourg, comte de Fay (C.*), grande rue Verte, n° 8
 Le comte *de Maleville* (C.*), rue Servandoni Saint-Germain, n° 17.

Du 19 mai.

- Le comte *Demont* (C.*), rue Helvétius, n° 23.
 Le comte *de Barral* (O.*), archevêque de Tours, rue Cérutti, n° 34.
 Le comte *Primat* (O.*) archevêque de Toulouse, rue Neuve St.-Augustin, n° 30.
 Le comte *de Falette-Barol* *, rue de la Concorde, n° 5.
 Le comte *d'Aremberg*, rue d'Antin, n° 5.
De Loe, comte d'Imstenraedt *, rue Taranne, n° 10.

Du 14 août 1807.

- Le comte *Klein* (G.*), rue de Lille, n° 87.
 Le comte *de Beaumont* (G.*), rue de Fréjus Saint-Germain, n° 6.
 Le comte *Fabre de l'Aude* (C.*), rue de Grenelle Saint-Germain, n° 42.
Curée, comte de la Bedissière (C.*), rue de l'Odéon, n° 21.
 Le comte *Dupont* *, arch. De Turin, rue du Bacq, n° 35.

Du 19 Août.

- Le comte *Lejeas* (O.*), rue de Provence, n° 56.
 Le comte *Cosse de Brissac* *, rue du Pot-de-Fer, n° 8.
 Le comte *Soulès* (C.*), rue du faubourg Saint-Honoré, n° 112.

Du 6 mars 1809.

- Le comte *Lafaurie de Monbadon* *, place Vendôme, n° 18.
 Le comte *Mérode de Westerloo* *, rue Astorg, faubourg Saint-Honoré, n° 15.

Du 18 mars.

- Le comte *Caselli* (G.*), cardinal, évêque de Parme, rue Jacob, n° 9.

- Le prince *Corsini* *, place Vendôme, n° 23.
 Le comte *Anguissola* *, quai Malaquai, n° 3.
 Le comte *Fossombroni* *, place Vendôme, n° 23.
 Le comte *Venturi* *, place Vendôme, n° 23.

Du 28 mars.

- Le comte *Carbonara* *, rue de Miromesnil, n° 2.
 Le comte *de l'Apparent* *, rue Helvétius, n° 18.

Du 14 décembre.

- Le comte *de la Ville* *, rue de l'Université, n° 71.
 Le comte *Pastoret* *, place de la Concorde, n° 6.
 Le comte *de Villemanzuy* (C.*), rue d'Aguesseau S.-H., n° 9.

7 février 1810.

- Le comte *Dejean* (G.A.*) inspecteur général du génie, rue du Bacq, n° 105.
 Le comte *de Fontanes* (C.*), grand-maître de l'université, place du Corps-législatif.

Le comte *Redon* (C.*), rue Notre-Dame des Champs, n° 35.
 Le comte *Thévenard* (G.*), rue Daphot, n° 6.
 Le comte *Shée* (C.*), rue Chauchat, n° 3.
 Le comte *Belderbusch* *, rue neuve des Mathurins, n 1.

Du 3 mars.

Le comte *de Gueheneuc* *, quai Malaquai, n° 15.

Du 30 décembre.

Le comte *Schimmelpenninck*, rue
 Le comte *Van Kinsbergen*, rue
 Le comte *Zuylen van Nievelt*, rue
 Le comte *Van Dedem van Gelder*, rue....
 Le comte *Van de Poll*, rue....
 Le comte *Meerman van Dalem & Wauren*, rue....

Du 22 février 1811

Le comte *Buonacorsi*.
 Le comte *Colonna d'Avella*.
 Le comte *Spada*.

Le chevalier *Cauchy* *, secrétaire-archiviste du Sénat au palais du Sénat.

=== 0 0 0 ===

Présidens du Sénat depuis l'établissement de l'Empire

Messieurs,

Le comte Fr. de Neufchâteau	du 19 mai 1804 au 19 mai 1806.
Monge, comte de Peluse	du 19 mai 1806 au 1 ^{er} juillet 1807.
Le comte de Lacépède	du 1 ^{er} juillet 1807 au 1 ^{er} juillet 1808.
Le comte de Saint-Vallier	du 1 ^{er} juillet 1808 au 1 ^{er} juillet 1809
Le comte Garnier	du 1 ^{er} juillet 1809 au 1 ^{er} juillet 1811.

GRAND CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Présidé par l'Empereur,

Les secrétaires du Sénat sont membres de ce conseil.

Membres

Messieurs,

Le comte Garnier.	Le comte de l'Apparent.
Le comte Jaqueminot.	Le Coutelx-Canteleu, comte de Fresnelles
Le comte Fabre de l'Aude	Le comte Lejeas
Le comte Rampon.	

===== 0 0 0 =====

SECTION II

CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat se divise en cinq Sections; il est présidé par l'Empereur, & en son absence par celui des Princes que Sa Majesté désigne.

L'EMPEREUR,

Les Princes de la Famille Impériale.

Les Princes de l'Empire, grands dignitaires

Les Ministres.

CONSEILLERS D'ÉTAT

Service ordinaire

Section de Législation

M. le comte *Boulay* (C.*), conseiller d'état à vie, président, chargé du contentieux des Domaines, rue de Tournon, n° 9.

M. le comte *Berlier* (C.*), conseiller d'état à vie, président du conseil des prises, à l'Oratoire.

M. le comte *Réal* (C.*), conseiller d'état à vie, chargé du premier arrondissement de la police générale de l'Empire, rue de Lille, n° 1.

M. *Bartolucci*, rue

Section de l'Intérieur

S. Exc. M. le comte *Regnaud de Saint-Jean-d'Angely*, (G.*), ministre d'état, président, procureur-général près la haute-cour impériale, secrétaire de l'état de la famille impériale, membre de l'institut, rue de Provence, n° 54.

M. le comte *Dubois* (C.*), conseiller d'état à vie, rue Caumartin, n° 5

M. le comte *de Ségur* (G.A.*), grand-maître des cérémonies, membre de l'institut, rue de Saussaies, n° 13.

M. le comte *Bégouen* (C.*), conseiller d'état à vie, rue Martel, n° 2.

M. le comte *Corvetto* (O.*), rue de la Magdeleine, n° 14.

M. le comte *Neri-Corsini* *, membre du conseil du sceau des titres, rue Venta-dour, n° 3.

M. le comte *Chauvelin* *, rue du Mont-Blanc, n° 50.

M. *de Gérando* *, baron de Ramthausen, rue....

Section des Finances

S. Exc. M. le comte *Defermon* (G.*) ministre d'état, intendant général du domaine extraordinaire de la couronne, président, place Vendôme, n° 9

M. le comte *Jollivet* (C.*°) conseiller d'état à vie, rue des Martyrs, n° 39.

M. le comte *Jaubert* (C.*), conseiller d'état à vie, gouverneur de la banque de France, hôtel du gouvernement de la banque.

M. *Giunti* *, rue Caumartin, n° 27.

M. *Appelius*, rue de l'Université, n° 36.

M. le baron *le Camus de Néville* *, rue

Section de la Guerre

M. le comte *Andréossy* (G.*), général de division, grand-chancelier de l'ordre des Trois-Toisons-d'Or, président, rue de l'Université, n° 21.

M. le comte Dumas (Mathieu) (C.*), général de division, directeur général des revues & de la conscription militaire, rue de la Ville-l'Evêque.

M. le comte Daru (C.*), intendant-général de la maison de l'Empereur, membre de l'institut, rue de Grenelle S.G., n° 121.

M. le comte Gassendi, (C.*), général de division, chef de la sixième division (artillerie), rue Sainte-Anne, n° 10.

Section de la Marine

M. le comte *Ganteaume* (G.*), vice-amiral, inspecteur général des côtes de l'Océan, rue de Naples, n° 19.

M. le comte *Caffarelli* (G.*), rue de Lille, n° 37

M. le comte *de Najac* (C.*), conseiller d'état à vie, rue Duphot, n° 2.

M. le baron *Malouet*, (O.*), rue Diphot, n° 9.

M. *Vander Heim*.

Office des relation extérieures

M. le comte *d'Auterive* *, membre du comité du sceau des titres, garde des archives des relations extérieures, rue de Varennes, n° 11.

M. le duc *de Dalberg*, rue de la Concorde, n°7.

Secrétaire général du Conseil

M. *Locré* *, au palais Impérial.

Service ordinaire hors des Sections

M. le comte *Duchatel* (C.*), conseiller d'état à vie, directeur-général de l'administration de l'enregistrement & des domaines, rue de Choiseul, n° 2, hôtel de l'administration.

M. le comte *François de Nantes* (C.*), conseiller d'état à vie, directeur-général de la régie des droits réunis, rue Saint-Avoye, hôtel de la régie.

M. le comte *Bérenger* (C.*), conseiller d'état à vie, Directeur-général de la caisse d'amortissement, à l'Oratoire.

M. le comte *Murairé* (G.*), conseiller d'état à vie, premier-président de la cour de cassation, rue de la Concorde, n° 11.

M. le comte *Collin de Sussi* (C.*), conseiller d'état à vie, directeur-général des douanes, rue Montmartre, hôtel des douanes.

M. le comte *Laumond* (C.*), directeur-général des mines, rue de l'Université.

M. le comte *Pélet de la Lozère* (C.*), conseiller d'état à vie, chargé du 2^e arrondissement de la police générale de l'Empire, rue des Champs-Élysées, n° 4.

M. le comte *Frochot* (G.*), préfet du département de la Seine, à l'hôtel de la préfecture.

M. le comte *de la Lavalette* (C.*), directeur-général des Postes, à l'hôtel des postes.

M. le comte *Merlin* (C.*), conseiller d'état à vie, membre de l'institut, procureur-général impériale en la cour de cassation, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 99.

M. *Bergon* *, directeur-général de l'administration des forêts, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 23, hôtel de l'administration.

M. le comte *Maret* *, directeur-général de l'administration des vivres de la guerre, rue de Grenelle S. G. n° 83

M. le comte *Molé* *, directeur-général des ponts & chaussées, rue de l'Université, n° 120.

M. le baron *Pasquier* *, préfet de police, chargé du 4^e. arrondissement de la police générale de l'Empire, hôtel de la préfecture de police.

M. le baron *de Pommereul* *, général de division, directeur-général de l'imprimerie & de la librairie, place Vendôme, n° 26.

M. le baron *Quinette de Rochemont* *, chargé de la comptabilité des communes & des hôpitaux, près le ministre de l'intérieur, rue de Grenelle, faubourg Saint-Honoré, n° 67.

Service extraordinaire

M. le comte *Thibaudeau* (C.*), préfet du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. le chevalier *Gau* (C.*), chargé de la direction de la 1^{re} section de l'administration de la guerre, rue Notre-Dame-du Luxembourg, n° 9.

M. le comte *Dauchi* (C.*), rue des Vieilles Audriettes, n° 41.

M. le comte *Bourcier* (G.*), général de division, chargé de la direction de la 3^e.section de l'administration de la guerre.

M. le comte *Jullien* (C.*), général de brigade, préfet du département du Morbihan, à Vannes.

M. le comte *Otto* (G.*), ministre plénipotentiaire près S. M. l'Empereur d'Autriche.

M. le comte *Beugnot* (O.*), commissaire impérial et ministre des finances dans le grand-duché de Berg.

M. le chevalier *Faure* *, membre de la commission de gouvernement, à Ham-bourg.

M. le comte *de Laforest* (C.*), ambassadeur près S. M. catholique.

M. le comte de Saint-Marsan *, ministre plénipotentiaire près S. M. le roi de Prusse.

M. le comte *Chaban* *, intendant de l'intérieur & des finances dans les départemens des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du Wever & de l'Ems-supérieur.

M. le chevalier *Gogel* (O.*), intendant des finances & du trésor, en Hollande.

M. *Van Maanen*, 1^{er} président de la cour impériale de la Haye.

M. le comte *Galli* (C.*), conseiller d'état à vie.

Secrétariat du Conseil d'état

M. *Renouf*, chef du secrétariat.

=== 0 0 0 ===

SECTION III

CORPS LÉGISLATIF

Président

S.E.M. le comte *de Montesquiou-Fezensac* (O.*), grand chambellan de France.

Questeurs

Messieurs,

Le baron *Des Périchons* *

Le chevalier *Blanquart de Bailleul*

Le baron *de Lascours* *

Marcorelle *

TABLEAU

Membres du Corps législatif, par ordre alphabétique

Messieurs,

1813 *Adet* * (1) (Nièvre), rue de la Concorde, n° 6.

1813 *Admirauld* (Charente-Inférieure), à la Rochelles.

☞ Comme on ne peut donner avec exactitude l'adresse des membres du Corps législatif qui ne résident pas habituellement à Paris, on prévient le public que le bureau de poste établi près le Corps législatif reçoit les lettres & paquets, & les fait parvenir aux Membres auxquels il sont adressés.

(1) Les chiffres mis en marge indiquent l'année de sortie du Corps législatif, ainsi le nombre 13 mis à côté du nom de M. Adet, signifie que ce député en sortira le 31 décembre 1813.

- 13 *Alamanno Pazzi* (Arno), à Florence.
 13 *Altieri* (Rome).
 14 *Aroux* (Seine-inférieure, rue Hautefeuille, n° 4.
 12 *Aubert* (Gironde), rue Molière, près l'Odéon, n° 2.
 12 *Baglioni Oddi* (Trasimène).
 13 *Barbier de Solligny* (Marne), Vitry-sur-Marne.
 12 *Barbier de Landrevie* (Charente), à Consolens.
 14 *Barrin de la Gallissonnière* (Sarthe).
 13 *Bassenge* (Ourte), à Liège.
 13 *Bavouz* (Sésia), rue Jacob, n° 41.
 14 *Bernard Dutreuil* (Loire-Inférieure).
 13 *Beslay* (Côtes-du-Nord), à Dinant.
 14 *Béthune de Sully* (Indre).
 13 Le chevalier *Blanquart de Bailleul* * (Pas-de-Calais), questeur, palais du corps législatif.
 12 *Boirot*, (Puy-du-Dôme), à Clermont.
 14 *Bonnet* (Haute-Loire), rue de Richelieu, près la rue Neuve Saint-Augustin.
 12 *Bonvoust* (C.*) (Orne), à Melle-sur-Sarthe.
 13 *Botta* (Doire), rue de Bourgogne, n° 28.
 13 *Bouchet* * (Loiret), rue Saint-Honoré, n° 366.
 13 Le chevalier *Boudet* * (Mayenne), à Laval.
 12 *Bouffey* (Orne), à Argentan.
 13 *Bourran* (Lot-&Garonne), à Villeneuve d' Agen.
 14 *Bouteiller* (Loire-Inférieure), à Nantes.
 12 *Bouteleaud* (Charente), rue d'Anjou S. H., n° 24.
 13 *Bouvier* * (Jura), à Dôle.
 13 *Boyer* (Ariège), à Foix.
 13 *Brancadori* * (Ombrone), à Sienne.
 12 *Brugière-Laverchère* (Puy-du-Dôme), à Thiers.
 13 *Bruneau-de Beaumez* * (Pas-de-Calais), à Bapaume.
 14 *Bruys-Charly* (Saône-&-Loire).
 14 *Burmania-Rengers* (Frise)
 13 *Calvet-Madaillan* (Ariège), rue Traversière Saint-Honoré, hôtel des Indes.
 13 *Cambier* (Zuyderzée).
 13 *Capali* (Rome).
 12 *Capelo* (Stura), à Savillan.
 12 *Caze-Labove* * (Seine), rue de la Concorde, n° 11.
 12 Le chevalier *Chabaud-Latour* * (Gard), à Nîmes.
 12 Le chevalier *Challan* *, rue des Champs-Élysées, n° 8.
 12 *Cancel* (Charente), à Angoulême.
 12 *Chérier* (Vosges), à Neufchâteau.
 13 *Chevillard* (O.*) (Mont-Blanc), à Chambery.
 14 *Chilhaul-Larigaudie* (Dordogne), place & hôtel du Carrrousel.
 14 *Chirat* (Rhône).

- 12 *Chovet de la Chance* (Loire), à Saint-Etienne.
- 14 *Clément* (Doubs).
- 12 *Colchen* * (Moselle) à Metz.
- 13 *Couppé* * (Côtes-du-Nord), à Lannion
- 12 *Cugnot-d'Aubigny* (O.*) (Eure & Loir), rue Neuve des Petits-Champs, n° 76.
- 14 *Dalleaume* (Seine-Inférieure), à Neufchâtel.
- 13 Le chevalier *d'Arion* * (Oise), rue d'Anjou S.H., n° 8.
- 14 Le baron *d'Astorg* (Seine-&-Oise).
- 14 *De Cannouville* (Seine-Inférieure).
- 14 *De Casenave* (Basses-Pyrénées), rue Belle-Chasse, n° 11.
- 14 *De Fajet Baure* (Basses-Pyrénées).
- 14 *Degli-Alessandri* (Arno), à Florence.
- 13 Le chevalier *Degregori* * (Sefia), à Turin.
- 13 *De Imhoff* (Ems-Occidental).
- 13 *De Kniphausen- Leer* (Ems-Oriental).
- 13 *Delahaye* (Loiret), à Orléans.
- 13 *Delilaar* (Zuyderzée).
- 13 *De Larochevoucauld* (Oise), rue Saint-Florentin, n° 5.
- 13 *D'Elci* (Ombrone), à Florence.
- 13 *Delemburg-Stirum* (Yssel-Supérieur).
- 12 *Dellafaille* (Escaut), à Gand
- 12 *Delynden de Lunenburg* (Zuyderzée).
- 12 *Demeulenaere* * (Ecaut), à Gand.
- 13 *Demissy* * (Charente-Inférieure), rue des Petits-Augustins, n° 17.
- 13 Le comte de *Montesquiou-Fézenzac* (O.*) (Seine-&-Marne), président, hôtel Praslin, rue de Grenelle Saint-Germain.
- 14 *Demusset* (Sarthe).
- 12 Le baron *De Pontaubevoye de Lauberdière* * (Maine-&-Loire).
- 12 *Depotter* (Escaut), à Gand.
- 12 *Derivas* (Simplon).
- 12 Le baron *de Sahuc* (C.*) (Rhône), à Lyon.
- 13 *Desaux* (Meuse), à Bar-sur-Ornain.
- 13 *Desgraves* (Charente-Inférieure), rue Saint-Honoré, n° 383.
- 12 Le baron *Des Périchons* * (Loire), questeur, palais du Corps législatif.
- 12 *Desribes* * (Puy-de-Dôme), à Issoire.
- 14 *De Tacher* (Sarthe).
- 14 *Detelff* (Ems-Oriental).
- 13 Le comte *de Trion de Montalembert* * (Vienne), rue de la Chaise, n° 1.
- 14 Le baron *Deurbroucq* (Loire-Inférieure), à Nantes.
- 14 *Deverneilh* (Dordogne), rue de Verneuil, n° 28.
- 14 *Devol van Stenwyk* (Bouches-de-l'Yssel).
- 12 *D'Hame* (Sarre), à Trèves.
- 12 *Dignesse* (Ourte), à Liège.
- 12 *Donini* (Trasilène).
- 14 *Dubruel* (Lot).
- 14 *Duchesne de Gillevoisin* (Seine-&-Oise), rue du faubourg Poisson, n°7, ou à Gillevoisin, par l'Étrecgy.
- 12 *Duclaux* (Maine-&-Loire), au corps législatif.
- 13 *Dudevant* *, (Lot & Garonne), au corps législatif.
- 12 *Dufort* (Gironde), à Bordeaux.
- 12 *Dumaire* (Moselle), à Sargemines.
- 12 *Dupré* (Sambre & Meuse), à Namur.
- 13 *Durandart* (Mont-Blanc), à Moutiers.

- 12 Le Baron *Duranteau* (C.*) (Gironde).
- 12 *Durbach* (Moselle), rue de Lille, n° 83.
- 14 *Durosier de Magneux* (Rhône), à Lyon.
- 13 *Emeric-David* (Bouches du Rhône), rue de l'Echiquier, n° 24.
- 12 *Emmery* (Moselle), à Metz.
- 12 *Epo Cremer* (Ems-Occidental).
- 12 *Fabrony* (Charles) (Arno), à Pistoie.
- 14 *Faur* (Seine-Inférieure).
- 13 *Fauris Saint-Vincens* * (Bouches-du-Rhône), rue de Richelieu, hôtel de Lillois.
- 14 *Faydel* (Lot).
- 13 *Félix-Faulcon* * (Vienne), rue d'Orléans-Saint-Honoré, hôtel de la Providence.
- 14 *Ferreri* (Montenotte), place du corps législatif, n° 95.
- 13 *Fleury* (Isère), à Saint-Symphorien d'Ozon.
- 13 *Francoville* (Pas-de-Calais), à Calais.
- 13 *De Galan* (Yssel-Supérieur).
- 12 *Galleani-d'Agliano* (Stura), à Turin.
- 13 *Galli* (Alpes-Maritimes), à Nice.
- 12 *Gallois* *, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 16.
- 14 *Ganay-Vésigneux* (Saône-&-Loire).
- 13 *Gendebien* * (s), à Mons.
- 14 *Geoffroy* (Saône-&-Loire).
- 14 *Gevers* (Bouches-de-la-Meuse).
- 14 *Giera* (Méditerranée), à Livourne.
- 12 Le comte *Girardin* (Stanislas) (C.*), rue Blanche, chaussée d'Antin, n° 25.
- 13 Le comte *de Girardin* (Oise), rue Sainte-Croix, chaussée d'Antin, n° 18.
- 12 *Glais* (Morbihan), à Vannes.
- 13 *Goblet* (Jemmapes), à Tournay.
- 13 *Godail* (Lot-&-Garonne), à Agen.
- 14 *Gontier de Biran* (Dordogne).
- 14 *Goulard* (Seine-&-Oise).
- 13 *Gourlay* * (Côte-du-Nord), à Saint-Brieux).
- 14 *Gourlay* (Loire-Inférieure), à Savenay.
- 12 *Grassy* (Basses-Alpes), à Barcelonnette.
- 12 *Guillier-de-Souancé* (Eure-&-Loir), à Nogent-le-Rotrou.
- 14 *Hardouin* (Sarthe).
- 14 *Harel* (Bouches-de-la-Meuse).
- 14 *Haquin* (Seine-&-Oise) rue du Jardinnet, n° 3.
- 14 *Hébert* * (Seine-Inférieure), à Rouen.
- 14 Le chevalier *Jacobi* * (Roër).
- 13 *Janod* (Jura), rue Taranne, n° 12.
- 14 Le chevalier *Jeannot de Moncey* (Doubs).
- 12 Le chevalier *Joubert-Bonnaire* * (Maine-&-Loire), à Angers.
- 12 *Lahary* *, rue d'Argenteuil, n° 7.
- 13 *Lahure* (C.*) (s), à Douai.
- 12 *Lainé* (Gironde), à Bordeaux.
- 12 *Lajard* (Seine), rue Saint-Roch, n° 32.
- 14 *Lajard* (Hérault).
- 14 *Lamoral-Rengers* (Frise).
- 14 *Laur* (Hérault).
- 12 *Lefauchaux* (Vosges), à Verdun.
- 12 *Legogal -Toulgoet* (Morbihan), à Napoléon-Ville.
- 12 *Legrix-Lasalle* (Gironde), à Bordeaux.
- 14 Le chevalier *Lemore de la Faye* * (Haute-Loire).

- 14 *Lemosi* (Lot), à Cahors.
- 13 *Lemotheux-Daudier* (Mayenne), à Château-Gontier.
- 13 *Lepaige* (Deux-Nèthes), à Anvers.
- 12 Le chevalier *Leroy* *, rue Taranne, n° 10.
- 14 Le baron *Lezurier de la Martel* * (Seine-Inférieure).
- 14 *Linati* (Taro).
- 14 *Maggi* (Taro), à Plaisance.
- 14 Le baron *Malet* (Dordogne).
- 14 *Mandelli* (Taro), à Plaisance.
- 14 *Maresconi* (Rome).
- 14 *Martini* (Bouches-du-Rhin)
- 12 *Mathieu* * (Bas-Rhin), à Strasbourg.
- 12 *Mathis-Cacciorna* * (Stura), à Turin.
- 12 *Mattei* (Méditerranée), à Florence.
- 13 *Maupetit* (Mayenne), à Laval.
- 13 *Maurel* (Isère, à Grenoble).
- 12 *Metz* (Bas-Rhin), à Strasbourg
- 12 *Mezzeri* (Arno), à Florence.
- 12 *Mochelet de Rochemont* * (Loire) à Roanne.
- 12 *Molerus* (Bouches-de-la-Meuse).
- 12 *Morelles* * (Seine), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 27.
- 14 *Moretti* (Montenotte).
- 12 *Nell* (Sarre), à Trèves.
- 12 *Noizet de Saint-Paul* (O.*) (Pas-de-Calais), à Arras.
- 14 *Nougarède*, baron de Fayer * (Hérault), rue de Varennes, chez S. Exc. le ministre des cultes.
- 13 *Paillet* (Meuse), à Verdun.
- 13 *Panneboeter* (Deux-Nèthes).
- 13 *Pascal* (Isère), à Voiron.
- 14 *Pelzer* (Röer), à Aix-la-Chapelle.
- 14 Le chevalier *Pémarin* * (Basses-Pyrénées), à Oléron.
- 14 *Pémolié de Saint-Martin* (Landes).
- 13 *Peppe* (Deux-n7thes), à Anvers.
- 14 *Périgois* (Indre), à la Châtre.
- 12 *Petit* * (Seine), rue Bailliet, n° 4.
- 12 *Petitot de Montlouis* * (Taro), rue du Bac, n° 53.
- 12 *Picot-Lacombe* (Puy-de-Dôme), à Clermont.
- 14 *Pictet-Diodati* (Léman).
- 14 *Plagnat* (Léman), à Thonon.
- 14 *Pocci* (Rome)
- 14 *Polissard* (Saône-&-Loire).
- 14 Le chevalier *Poyferé de Cere* * (Landes).
- 14 *Queysen* (Bouches-de-l'Yssel).
- 12 *Raepsaet* (Escaut), à Oudenarde.
- 13 *Ratier* (Charente-Inférieure), à Montguyon.
- 14 *Rieussec* (Rhône), à Lyon.
- 13 *Risard-Saint-Martin* (Ardèche), à Tournon.
- 13 *Riquet-de-Caraman* (s), rue Saint-Dominique, n° 5.
- 12 *Rivière* (Aube), à Pont-sur-Seine.
- 13 *Robin-de-Coulogne* (Marne), à Pierry par Epernay.
- 13 Le chevalier *Ruphy* * (Mont-Blanc), rue de Richelieu, n° 27.
- 14 *Salgues* (Lot).
- 14 *Sansoni* (Montenotte), à Savone.

- 13 *Sauvaire* (Bouches-du-Rhône), à Marseille.
- 13 *Scarpellini* (Rome).
- 12 *Schaal* (Bas-Rhin), à Mayence.
- 12 *Scotti* (Taro), à Plaisance.
- 12 *Sermattei* (Trasimène).
- 12 *Silvestre de Sacy* * (Seine), rue Hautefeuille, n° 9.
- 12 *Sirugue-Maret* (O.*) (Aube), à Troyes.
- 13 *Somis* (Doire), rue Saint-Honoré, hôtel Vauban.
- 13 *Souque* (Loiret), à Orléans.
- 13 *Sproni* (Méditerranée), à Pise.
- 12 *Tannegny-le-Veneur* * (Orne), rue de la Ville-l'Evêque, n° 37.
- 12 *Tommasi* (Arno), à Cortone.
- 13 *Toulongeon* * (Nièvre), rue Neuve du Luxembourg, n° 29.
- 13 *Travaglini* (Trasimène).
- 12 *Trentinian* (Morbihan), à Lorient.
- 13 Le chevalier *Trosson-le-Comte* * (Marne), à Rheims.
- 12 *Tuault* (Morbihan), à Ploermel.
- 13 Le chevalier *Van Cutsem* * (Deux-Nèthes), à Malines.
- 13 *Vander Goes* (Bouches-de-la-Meuse).
- 13 *Vander Sleyden* (Zuyderzée).
- 13 *Vandoorn* (Bouches-de-l'Escaut).
- 13 *Van Grasveld* (Yssel-Supérieur).
- 13 *Van Royen* (Bouches-de-l'Escaut).
- 13 *Van Tuyll de Seros-Kerken* (Bouches-du-Rhin).
- 13 *Venturi* (Ombrone) à Montepulciano.
- 13 *Vergagni* (Rome)
- 13 *Verhuel* (Yssel-Supérieur).
- 13 *Vestreenen de Themat* (Zuyderzée).
- 13 *Villars* (Isère), à Vienne.
- 12 *Villot-Fréville* (Seine), rue Coquillère, n° 12.
- 13 *Vistorte* (Côtes-du-Nord), à Guingamp.
- 12 *Wasseige* (Sambre-&-Meuse), à Namur.
- 14 Le chevalier *Von-der-Leyen* * (Röer), à Crevelt.
- 14 *Zaccaleoni* (Rome).
- 12 *Zoepffel* (Bas-Rhin), à Strasbourg.
- 15 Lalouette (Calvados).
- 15 Le baron *d'Arthenay* (Calvados).
- 15 *Riout de Neuville* (Calvados).
- 15 *Demortreux* (Calvados)
- 15 *Willems* (Dyle).
- 15 *Langlois de Septenville* (Dyle).
- 15 *Olbrechts* (Dyle).
- 15 *Donyn de Chastre* (Dyle)
- 15 *Legoarze de Kervélégan* (Finistère)
- 15 *De Prunelé* (Finistère).
- 15 *Chiron* (Finistère).
- 15 *Lehir* (Finistère).
- 15 *Wilmar* (Forêts).
- 15 *Collard* (Forêts).
- 15 *Marcassus-Puymaurin* (Haute-Garonne).
- 15 *Beccaria Pavie* (Haute Garonne).
- 15 Le chevalier *Marcorelle* (Haute-Garonne).
- 15 Le chevalier *Bellegarde* (Haute-Garonne).

- 15 *Cordara-Antona* (Marengo).
- 15 Le chevalier *Boidi-Ardizzone* (Marengo).
- 15 Le chevalier *Mattei* (Marengo).
- 15 Le chevalier *Marquis* (Meurthe).
- 15 *Thiry* (Meurthe).
- 15 *Griveau* (Meurthe)
- 15 Le chevalier *Dauzat* (Hautes-Pyrénées).
- 15 *Fornier de Saint-Lary* (Hautes-Pyrénées).
- 15 Le chevalier *Rossé* (Haut-Rhin).
- 15 *Moreau* (Haut-Rhin).
- 15 *Waldner* (Haut-Rhin).
- 15 *Delattre* (Somme).
- 15 Le chevalier *Estourmel* (Somme).
- 15 Le chevalier *Louvet* (Somme).
- 15 *Lemarchant-Gomicourt* (Somme).
- 15 *Cardonnel* (Tarn).
- 15 *Guy* (Tarn).
- 15 *Bervinquière* (Vendée).
- 15 *Ladouepe-Dufourgerais* (Vendée)
- 15 *Delespinay* (Vendée).
- 15 *Dumolard* (Yonne).
- 15 Le chevalier *Borne-Desforneaux* (Yonne).
- 15 *Ragon-Gillet* (Yonne).
- 15 Le chevalier *Caumont de la Force* (Tarn-&-Garonne).
- 15 Le baron *Vialets de Mortarieu* (Tarn-&-Garonne)
- 15 *Chastenay-Lantif* (Côte-d'Or).
- 15 Le chevalier *Villiers* (Côte-d'Or).
- 15 *Bouchard* (Côte d'Or).
- 15 *Guineau* (Haute-Vienne).
- 15 *Dumas* (Haute-Vienne).
- 15 *Rigaud de l'Isle* (Drôme).
- 15 *Olivier* (Drôme).
- 15 *Pareto* (Gênes).
- 15 *Serravalle* (Gênes).
- 15 *Quartara* (Gênes).
- 15 Le chevalier *Montiglio* (Gênes).
- 15 Le chevalier *Rallier* (Ille-&-Vilaine).
- 15 *Garnier* (Ille-&-Vilaine).
- 15 *Jourdain* (Ille-&-Vilaine)
- 15 *Houitte de la Chesnais* (Ille-&-Vilaine).
- 15 *Farez* (Nord).
- 15 Le chevalier *Gruzon* (Nord).
- 15 *Dumoulin* (Nord).
- 15 *Schadet* (Nord).
- 15 Le chevalier *Emmery* (Nord).
- 15 Le comte *de Montesquiou* (Nord).
- 15 *Baillon* (Nord).
- 15 *Duqueux Saint-Hilaire* (Nord).
- 15 Le chevalier *Van Recum* (Rhin-&-Moselle).
- 15 *Gerauld* (Rhin-&-Moselle).
- 15 *Lefevre* (Seine-&-Marne).
- 15 *Sedillez* (Seine-&-Marne).
- 15 *Defalaiseau* (Seine-&-Marne).

- 15 *Bondani* (Taro).
 15 *Petitot de Mont-Louis* (Taro).
 15 *Poggi* (Taro).
 15 *Maggi* (Taro).
 15 *Cavagnari* (Taro).
 15 *Brumault de Beauregard* (Taro).
 15 *Charles* (Var).
 15 Le chevalier *Raynouard* (Var).
 15 *Dubouchet* (Var).
 15 *Chapuy* (Vaucluse).
 15 *Girard* (Vaucluse).

Secrétaires-Rédacteurs

Messieurs,

Levasseur }
 Glaizal } au Palais du Corps législatif.

Messagers d'Etat.

Messieurs,

Fournier }
 Sevestre } au Palais du Corps législatif.
 Taveau, surnuméraire }

Huissiers.

Messieurs,

Beaupré, chef	Balzat	Leblanc	}
Aubriet, sous-chef	Rogat	Giraud, jeune	} au Palais du
Bertholet	Tournemine	Jean	} Corps législatif.
Jeunesse	Sal	Saint-Eloy	}

=== 0 0 0 ===

SECTION IV

COUR DE CASSATION

Premier Président.

M. le comte *Muraire* (G.*°, conseiller d'état, rue de la Concorde, n° 11.

Présidens.

M. le baron *Barris* *, rue du Vieux-Colombier, n° 3.

M. *Henrion*, baron de Pensey *, rue de Vaugirard, n° 50.

M. le baron *Moure* *, rue Royale, au Marais, n° 18.

Procureur-général-Impérial.

M. le comte *Merlin* (C.*), conseiller d'état, membre de l'institut, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 99.

Greffier en chef.

M. J. B. *Jalbert*, rue de l'Odéon, n° 26.

CHAPITRE III

Secrétairerie d'Etat & Départemens Ministériels (1)

PREMIÈRE SECTION

*Sécrétairerie d'Etat,
Place du Carroussel*

S. Exc. M. le comte *Daru* (C.*), ministre secrétaire d'Etat.

Division d'Expédition

Messieurs,

Aubusson *, chef de division.
Verginaud, sous-chef.
Evrat, sous-chef.

Artiste Ecrivain

M. *Petit*, aîné.

Bureau du Répertoire.

M. *Husson*, chef.

Division des Procès-verbaux.

M. *Lemolt*, chef de division.
M. *Jubinal*, sous-chef.

(1) Les changements survenus dans les différents ministères étant corrigés dans le petit aperçu que l'on donne ici, on prie le lecteur d'avoir recours, pour de plus grands détails, dans l'Almanach de 1811 de ce département, où ils se trouvent d'une manière très détaillée.

Division de Correspondance.

M. *Agasse*, chef de division.
M. *Durand*, sous-chef.

Comptabilité.

M. *Dherbès*, chef.

Archives Impériales, sous les Galeries du Louvre.

M. le baron *Fain* *, maître des requêtes, garde des archives impériales.

*Section des Actes & Décrets.
Section de la Bibliothèque historique*

M. *Levallois*, chef.

M. *Desrenaudes*, garde

SECTION II

*Département du Grand-Juge Ministre de la Justice.
Place Vendôme*

S.Ex. M. le duc *de Massa* (G.*), grand-juge ministre de la justice.

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE

M. *Riess*, secrétaire général.

M. *Meyrand*, chef du secrétariat général.

PREMIER BUREAU.
Enregistrement des dépêches.

M. *Brocard*, chef.

DEUXIEME BUREAU.
Archives

Première Section.

M. *De Laigue*, chef.

Bureau particulier du Ministre.

M. *Movel*, chef.

PREMIERE DIVISION
Organisation judiciaire

M. *Collenel*, chef de division.

DEUXIEME DIVISION
Matières civiles

M. *Bernardi*, chef de division.

TROISIEME DIVISION
Matière criminelles

M. *Beaulaton*, chef de division

=== 0 0 0 ===

SECTION III

*Département des Relations extérieures.
Rue du Bac*

S. Ex. M. le duc de Bassano (G.A. *), ministre

DIVISIONS POLITIQUES

Division du Nord

M. *La Besnardière* *, chef ;

Division du Midi

M. *Roux* *, chef.

DIVISION DES RELATIONS COMMERCIALES

M. *Dhermand* *, chef.

Archives

M. le comte *d'Hauterive* *, conseiller d'état ; garde du dépôt.

Fonds et Comptabilité

M. *Bresson* *, chef.

=== 0 0 0 ===

SECTION IV

*Département de l'Intérieur.
Rue de Grenelle*

S. Ex. M. le comte *de Montalivet* (G. *), ministre.

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE

M., secrétaire général, rue de Grenelle.

BUREAUX

M. *Labiche*, chef du secrétariat général.

PARTIES D'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. *Laugier*, chef.

Nomination aux places d'élèves du Gouvernement dans les Lycées, Collège de France, Conservatoire impérial de musique & de déclamation, etc.

PREMIERE DIVISION

M. *Benoist*, chef.

Cette division comprend les bureaux de l'administration générale, de l'administration communale, de la comptabilité administrative, & celui du personnel.

DEUXIEME DIVISION

M. *Fauchat*, chef.

Cette division comprend les bureaux d'agriculture, des subsistances, du commerce, de la balance du commerce, & des arts & manufactures.

TROISIEME DIVISION

M. *Barbier-Neuville* *, chef.

Cette division comprend les bureaux des secours & hôpitaux, des bâtimens civils & prisons, des beaux-arts, des sciences.

QUATRIEME DIVISION

M. *Bohain*, chef.

Cette division comprend les bureaux des fonds & la comptabilité centrale.

SECRETARIAT GENERAL

M. Courtin, secrétaire général.

=====0=====

DIRECTION GENERALE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE

M. le général baron *de Pommereuil* * conseiller-d'état, directeur général, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 105.

Secrétaire général

M. Ottaviani, secrétaire général.

BUREAU DE LA DIRECTION GENERALE

M. Pagès, chef	}
M. de la Garancière, sous-chef	} Garantie
M. Catoire-la Roche, chef	}
M. Mazuric, sous-chef	} Administration
M. Dassier, chef	}
M. Desetangs, sous-chef	} Comptabilité

M., chef }
 M. Nogaret, sous-chef } Enregistrement

Censeurs impériaux

Messieurs,

Ch. Lacretelle	Des Renaudes	Le Montey
Sanvo	Schiaffino	De Dampmartin
De la Salle	Esménard	

Inspecteurs à Paris

Messieurs,

Gaudeffroi	Debalsac	Laubepie
Sardaillon	Loraus	Meynard

M. Comminge, commissaire de police, spécialement attaché à la direction générale de l'imprimerie & de la librairie à Paris.

Conseil de l'Administration

M. Molinier-Montplanqua, avocat à la cour de cassation, r. de la Verrerie, n° 24.

Inspecteurs dans les départements

Messieurs,

D'Hamecourt, à Angers.	Vernarel, à Mayence
De Turenne, à Avignon	Pelletier-Chambure, à Montpellier
Seguin, à Besançon	Estienne, à Nancy
Pineau, à Bordeaux	Walsch, à Nantes
Couyère-Hamelinck, à Bruxelles	Dherou, à Orléans
Mons-Villeneuve, à Dijon	Gourdez, à Parme
Delavit, à Florence	Louvrier, à Poitiers
Brunot, à Genève	Anglès, à Rome
De Moulière, à Liège	Quesney, à Rouen
Laurent-Picot, à Lille	Bach, à Strasbourg
Descragnolles, à Limoges	Daldeguiet, à Toulouse
Bruyset, à Lyon, à Turin
Henticy, à Marseille	

=== 0 0 0 ===

SECTION V

*Département des Finances.
 Rue Neuve des Petits-champs*

S. Ex. M. le duc de Gaete (G.*), ministre

BUREAUX
Secrétariat général

M. *Amabert*, serétaire-général.

PREMIERE DIVISION
Contributions directes, maison du ministre

M. *Legrand* *, premier commis.

DEUXIEME DIVISION
Contributions & produits indirects

M. *Anthoine* *, premier commis, maison du ministre

TROISIEME DIVISION
Administration des domaines nationaux, bois & usines

M. *Cyalis-Lavaud* *, premier commis, maison Lambert, rue Neuve-des Petits-Champs.

QUATRIEME DIVISION

M. *Dutertre-Veteuil*, premier commis, maison du mistre.

Département des domaines nationaux

M. le comte *Boulay* (C.*), conseiller d'état, rue de Tournon, n° 10.

=== 0 0 0 ===

SECTION VI

Département du Trésor Public
Rue Neuve des Petits-Champs

S. Ex. M. le comte *Mollien* (G.*), ministre.

Secrétariat général.

M. *Lefevre*, serétaire général.

Première Section. Section des caisses.

Caisse générale.

M. *Cornut*, caissier général.

Deuxième Section.
Bureaux administratifs des dépenses

M. *Dutramblay*, aîné *, chef.

Troisième Section.
Payeurs généraux.

M. Jehannot *, payeur général de la guerre.

M. Roguin, payeur général de la marine.

*Quatrième Section.
Comptabilité centrale*

M. *De Saint-Didier*, auditeur au conseil d'état, inspecteur général, travaillant directement avec le ministre.

M. *Bronner*, inspecteur général, adjoint.

*Cinquième Section.
Direction du grand livre de la dette publique.*

M. *Housel*, directeur.

*Sixième Section.
Agence judiciaire du trésor.*

M. *Alein*, agent judiciaire.

=== 0 0 0 ===

SECTION VII

*Département de la Guerre.
Rue Saint-Dominique.*

S. Ex. M. le duc *de Feltré*, comte d'Hunebourg (G.A. *), général de division, ministre.

BUREAUX
Secrétariat général du ministère.

M. *Fririon* (O. *), inspecteur en chef aux revues, secrétariat général.

PREMIERE DIVISION
Fonds.

M. *Prévost* (Louis) *, inspecteur aux revues, chef.

DEUXIEME DIVISION
Nominations.

M. *Tabarié* (O. *), inspecteur aux revues, chef.

TROISIEME DIVISION
Opérations militaires.

M. *Gérard* *, chef.

QUATRIEME DIVISION
Organisation des Troupes.

M. *Barnier* *, commissaire ordonnateur, chef.

CINQUIEME DIVISION

Retraites.

M. *Goulhot* *, commissaire des guerres, chef.

SIXIEME DIVISION

Artillerie.

M. le comte *Gassendi* (C. *), général de division, conseiller d'état, chargé de l'artillerie.

SEPTIEME DIVISION

Génie.

M. *Decaux* *, colonel au corps impérial du génie, chef.

HUITIEME DIVISION

Police militaire.

M. *Besson* *, chef.

Direction générale des Revues et de la Conscription militaire.

M. le comte *Dumas* (Mathieu) (C. *), directeur général.

Secrétariat général.

Rue de la Ville-l'Evêque, n° 15

M. *Combes*, secrétaire général.

=== 0 0 0 ===

SECTION VIII

*Département de l'Administration de la Guerre.**Rue de Varennes, Hôtel d'Orsay.*

S. Ex. M. le comte *de Cessac* (G. A. *), ministre directeur.

Secrétariat général du Ministère.

M. *Caillez* *, commissaire des guerres, chef de division.

M. *Lacombe*, commissaire des guerres, sous-chef.

BUREAUX

*PREMIERE SECTION.**Bureau des Vivres.*

M. *Légier*, chef.

Bureau des Fourrages et Remontes.

M. *Douradon*, commissaire des guerres, chef.

Bureau du Casernement.

M. Despeaux, chef.

*DEUXIEME SECTION.**Bureau des Fonds et Comptabilité.*

M. Espert, chef.

Bureau du Personnel.

M. Destrais, commissaire des guerres, chef.

Bureau des Hôpitaux.

M. Meric, chef

Bureau de Liquidation.

M. Gambier *, commissaire des guerres, chef.

Division de l'Habillement.

M. le baron de Fregoze *, inspecteur des revues, chef.

*Direction générale des Vivres de la guerre.*M. le comte *Maret* *, conseiller d'état, directeur général, rue de Grenelle-St-Germain, n° 83.

=== 0 0 0 ===

SECTION IX

*Département de la Marine et des Colonies.**Rue de la Concorde.*S. Ex. M. le comte *Decrès* (G.A.*), vice-amiral, grand officier de l'Empire, inspecteur général des côtes de la Méditerranée, chef de la dixième cohorte de la légion d'honneur, ministre.

BUREAUX

*Secrétariat général.*M. *Rosière* *, chef d'administration de marine, secrétaire-général.

=== 0 0 0 ===

SECTION X

*Département de la Police générale de l'Empire.**Quai Voltaire*

S. Ex. M. le duc de Rovigo (G.*), ministre.

Le décret impérial du 21 messidor an 12, qui rétabli ce ministère, lui a rendu toutes les attributions de la haute-police de l'Etat.

Secrétariat général du Ministère.

M. le chevalier *Saulnier* *, secrétaire général.

Bureau des Pièces de Théâtre, de l'Imprimerie et de la Librairie.

M. Le Montey

M. Esmenard

M. Lacreteille, jeune

==== 0 0 0 ====

SECTION XI

*Département des Cultes.
Rue de Varennes, n° 17*

S. Ex. M. le comte Bigot de Préameneu (G.*), ministre.

Archevêché de Malines.

Mr. *Depradt* (O. *), (Dominique) aumônier ordinaire de l'Empereur, né à Allanches, département du Cantal, 23 avril 1759, sacré le 2 février 1805, archevêque de Malines 12 mai 1808.

Vicaires-Généraux.

Huleu

Delabrue

Vorgeur

Les départemens des Deux-Nèthes & de la Dyle forment l'arrondissement de ce diocèse.

Evêchés suffragans.

Namur – Sambre-&-Meuse

Pisani de la Gaude *, (Ch.-Fr.-Jos.) né à Aix, département des Bouches-du-Rhône, 4 mars 1743, sacré évêque de Vence le 8 février 1784, nommé à l'évêché de Namur le 5 février 1804.

Vicaires-Généraux

Du Coudray.

Declery.

Tournay - Jemmapes

Le baron *d'Hirn* *, (Franç. Jos.) né à Strasbourg, 24 février 1751, sacré 18 juillet 1802.

Vicaires-Généraux

Goffe.

Godefroy

Aix-la-Chapelle – Roër, Rhin- &- Moselle.

Camus * (J.-D.-F.), né àle 28 février 1752, sacré le

*Vicaires-Généraux**Trèves – Sarre*

Le baron *Mannay* * (Charles), né à Champeix, le 14 octobre 1745, sacré 17 juillet 1802.

Vicaires-Généraux

Cordel. (Antoine)

Garnier. (Simon)

Gand.- Escaut, Lys, Bouches-de-l'Escaut.

Le baron de Broglie * (Maurice-Jean-Magd.), aumônier de S. M. l'Empereur, né au château de Broglie le 5 septembre 1766, sacré à Paris, 17 novembre 1805.

Vicaires-Généraux

Boyer

Vermesch

Liège – Meuse-Inférieure, Ourte.

Le baron Lejeas * (François-Antoine), né le 12 juillet 1744, sacré le.....

Mayence – Mont-Tonnère

Le baron Colmar * (Jos. – Louis), né à Strasbourg le 22 juin 1760, sacré 24 août 1802.

Vicaires-Généraux

Belz.

Humann.

Bois-le-Duc – Bouches-du-Rhin.

Van Camp * (Mathieu-François), né àle 10 décembre 1750, sacré le

II^{me} PARTIE.

Organisation Administrative Départementale et Communale, Judiciaire, Financière, Militaire
et Commerciale du Département de la Dyle.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE I^{er}

Notice Topographique et Statistique du Département de la Dyle.

Situation géographique.

Le département de la Dyle est situé entre le premier degré 50 minutes & le 2^e degré 45 minutes de longitude oriental, méridien de Paris, & en latitude septentrionale entre le 50^e & le 31^e.

Contrées dont il est formé.

Ce département est formé d'une partie du Brabant, du Hainaut, de la Flandre autrichienne & du pays de Liège.

Limites.

Il est borné au nord par les départements de la Meuse-Inférieure, des Deux-Nèthes & de l'Escaut ; à l'est par ceux des Deux-Nèthes & de l'Ourte ; au sud par ce dernier, ceux de Sambre-&Meuse & de Jemmapes ; à l'ouest par ceux de Jemmapes & de l'Escaut.

Superficie.

Sa superficie est d'environ 671,746 arpens carrés, ou 342,842 hectares, sur laquelle se trouvent 380 communes, 558 hameaux, 398 fermes isolées, 302 moulins à eau, 115 moulins à vent, 150 châteaux & un grand nombre de maison de campagne.

Population.

La population du département s'élève, selon le recensement au 1^{er} janvier 1806, à 432,019 individus. En 1784, elle montait à 390,535 âmes.

Eaux superficielles.

Les rivières principales sont: la *Dyle*, d'où le département a tiré son nom, & qui prend sa source au village de *Hautain-le-Val* & va se jeter dans le *Rupel* ; le *Demer*, dont la source se trouve dans les environs de *Tongres*, & qui se jette dans la *Dyle* sous la commune de *Werchter* ; & enfin la *Senne*, qui prend sa source dans la commune de *l'Hermitage*, département de *Jemmapes*, & se jette pareillement dans la *Dyle*. La *Dyle* & le *Demer* sont seuls navigables.

Les petites rivières sont la grande & la petite *Gette*, la *Welpé*, la *Lasne* & la petite *Senne*.

L'*Ysche*, le *Hain*, la *Marcq*, le *Thyl* & le *Woluve* font les noms des principaux ruisseaux qui l'arrosent.

Deux canaux se trouvent dans ce département, celui de Bruxelles au *Rupel*, qui fut construit en 1551 par les soins du bourguemaitre de *Locquenghien*, & celui de Louvain, qui passe près

de Malines & se termine à une lieue de cette ville, où il se jette dans la Nèthe . Ce canal fut construit en l'année 1750.

Le *Lac de Venne*, le seul qu'il y ait dans le département est situé dans les environs de *Léau*, sur la frontière du département de la Meuse-Inférieure. Sa grandeur est d'environ cent hectares & il est très-poissonneux.

Grandes routes : ce département est traversé ou coupé par seize routes en chaussées de pavés, dont une de première classe, quatre de seconde & onze de troisième.

Routes de première classe.

N° 5. De Paris à la frontière de Hollande, par Saint-Quentin, Valenciennes, Mons, Bruxelles, Malines, & Anvers, dont l'étendue dans les limites du département est de 48,625 mètres.

Routes de deuxième classe

N° 38. De Bruxelles à Tournay, par Hal, Enghien & Ath, sur une longueur de 10,210 dans le département de la Dyle, à partir de Hal.

N° 42. D'Ostende à Aix-la-Chapelle, par Gand, Bruxelles, Louvain, Tirlemont, etc. Sa longueur dans la traverse du département est de 81,025 mètres.

N° 46. D'Anvers à Strasbourg, par Malines, Louvain & Namur, son développement dans la Dyle est de 55,644 mètres.

N° 47. De Bruxelles à Namur, par Genappe & les Quatre-Bras ; elle traverse le département sur un longueur de 42,490 mètres.

Routes de troisième classe.

N° 1. De Charleroy à Bruxelles, comprise entre la limite du département de , près la ferme de Gemioncourt & le carrefour des Quatre-Bras, où elle s'embranchement sur la route N° 47 de Bruxelles à Namur ; sa longueur est de 1816 mètres.

N° 2. De Bruxelles à Binche par Nivelles, partant de Mont-Saint-Jean Waterloo ; longueur 14,120 mètres.

N° 3. De Bruxelles à Wavre, par Yssche ; sa longueur depuis le centre de Bruxelles jusqu'à celui de Wavre, est de 25,090 mètres.

N° 4. De Louvain à Diest, par Aerschot & Montaigu ; son étendue est de 33,510 mètres.

N° 5. De Louvain à Diest, par Jooris, Winghe, sur une longueur de 27,980 mètres.

N° 6. De Bruxelles à La Hulpe, par Boitsfort ; embranchement de la route N° 47 de Bruxelles à Namur, qu'elle rencontre au haut de la montagne de Vivier-Doye à la sortie du Vert-Chasseur. La longueur de cet embranchement est de 12,600 mètres.

N° 7. De Bruxelles à Termonde, s'embranchant entre Aschterheyden & Assche, sur la route N° 42 d'Ostende à Aix-la-Chapelle. Sa longueur, à partir du point d'embranchement, est de 6,358 mètres.

N° 8. De Bruxelles à Alseberg, s'embranchant sur la route de Namur au haut du faubourg de Saint-Gilles ; longueur 12,623 mètres.

N° 9. Embranchement d'Ixelles, communiquant de la route N° 3 de Bruxelles à Wavre, à celle N° 47 de Bruxelles à Namur ; longueur 2,657 mètres.

N° 10. De Bruxelles à Tervueren, par Auderghem, s'embranchant sur la route N° 3 de Bruxelles à Wavre. Sa longueur est de 6,479 mètres.

N° 11. De Nivelles à Namur, commençant au centre de Nivelles & se terminant aux Quatre-Bras, à s'embranchent les routes N° 47 de Bruxelles à Namur & N° 1 de Charleroy à Bruxelles . Sa longueur est de 8,728 mètres.

N° 12. On s'occupe de la continuation de la route de Tirlemont à Namur, par Hougaerde & Jodoigne.

Ponts.

Les ponts, ponceaux & aqueducs, situés sur les 16 routes ci-dessus, sont au nombre de 379.

Forêts.

Ce département renferme la superbe forêt de Soignes, grande de 9,849 bonniers, ou 12,385 hectares. Le terrain qu'elle occupe est inégal & présente une grande variété de sites, d'où l'on découvre alternativement & quelque fois ensemble des hameaux, des vallons, des étangs, des petites plaines cultivées, des collines & des ruisseaux.

Cette forêt renfermoit autrefois plus de dix couvens,. L'histoire rapporte que, dans le 13e siècle, on y comptait jusqu'à un millier de personnes qui s'y étaient consacrées à Dieu, dans la solitude, & qu'au commencement du 16^e siècle, il y en avait encore jusqu'à 600.

On croit qu'avant que la religion chrétienne eut pénétré dans ce pays, cette forêt était consacrée au soleil. Cette opinion est fondée sur le nom (Sonien Bosch) qu'elle porte, lequel veut dire dans l'idiome flamand boi de soleil.

Les autres bois, de moindre étendue, sont ceux d'Heverlé, de Meerdael & Molendael, situés aux portes de Louvain ; ceux de Roulés & des Princes entre Diest & Aerschot.

Agriculture.

Nul département de l'Empire, à l'exception de celui de l'Escaut, ne peut être mis en parallèle avec celui-ci, sous le rapport de l'agriculture. Le territoire naturellement fertile, le devient bien davantage encore par l'industrie & le travail des cultivateurs. Les productions principales du sol sont les grains en abondance ; le houblon, le colzat, le chanvre, le lin, le tabac & les légumes de toutes espèce.

Carrières.

Les principales sont celles de Quenast, de Sart-Moulin, de Tourneppe & de Molenbais, d'où l'on tire des pierres de grès, que l'on emploie à la construction des chaussées ou dans les fondations & soubassements des édifices.

Commerce.

Le commerce du département consiste dans les productions du sol, dont nous avons parlé, & dans le produit de l'industrie, dont voici une courte nomenclature : Dentelles, toiles, siamoises, camelots, calmandes, flanelles, bas de soie ; chapeaux, fer battu & blanchi ; bière de différentes qualités ; genièvre, sel & sucre raffinés, tabac fabriqué, eau-forte, faïence, savon noir, indiennes, cuirs, papiers, rapisseries, coton filé, velours, basin, ouvrages d'orfèvrerie & carrosserie, etc.

===== 0 0 0 =====

ORGANISATION TERRITORIALE ET POLITIQUE

Le département de la Dyle fait partie de la deuxième série de l'Empire français, & a quatre députés à élire au corps législatif ; il est compris dans la vingt-quatrième division militaire, la troisième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrième conservation des

forêts, le sixième arrondissement forestier de la marine, le diocèse de Malines, la sénatorerie de Bruxelles, & ressortit de la cour impériale de cette ville. Il est divisé en trois arrondissement communaux : Bruxelles, Louvain & Nivelles, en trente cantons de justices de paix, & environ 360 mairies ou communes.

L'arrondissement de Bruxelles renferme 13 cantons de justices de paix ; savoir : Anderlecht Assche, Bruxelles (4 arrondissemens) Hal, La Hulpe, Lennick-Saint-Martin, Uccle, Vilvorde, Woluwe-Saint-Etienne & Wolverthem.

L'arrondissement de Louvain, 10 cantons de justice de paix, savoir : Aerschot, Diest, Glabecq, Grez, Haegt, Léau, Louvain (2 arrondissemens), Tirlemont (2 arrondissemens).

L'arrondissement de Nivelles renferme 7 justices de paix ; savoir : Genappe, Hérinnes, Jodoigne, Nivelles (2 arrondissemens) Perwez & Wavre.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE II

Organisation Administrative Départementale

==== 0 0 0 ====

SECTION I.^{re}

Préfecture

M. LATOUR-DU- PIN *, Baron de l'Empire, Préfet du Département de la Dyle.

M. *Verseyden-de-Varick* *, secrétaire général.

M. *Liedekerke-Beaufort*, auditeur au conseil d'état, en service extraordinaire près M. le Préfet.

M. le préfet donne ses audiences tous les jours, exceptés les dimanches, jeudi & les fêtes conservées.

Les bureaux de la préfectures sont ouverts au public tous les jours, de midi à une heure excepté les dimanches & les fêtes conservées.

Conseil de Prefecture

Conseillers

Messieurs,

Fourmeaux, rue du Sablon, sect. 1, n° 1078.

Danethan, rue du Conseil, au Parc, sect. 7, n° 121.

Deronnay, montagne du Parc, sect. 7, n° 1142.

Duchatel, faubourg Saint-Josse-ten-Noode, sect. du midi, n° 1.

Attributions

Le Conseil de préfecture prononce :

Sur les demandes de particuliers, tendant à obtenir la décharge ou la réduction de leur cote de contributions directes ;

Sur les difficultés qui pourraient s'élever entre les entrepreneurs de travaux publics & l'administration, concernent le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés ;

Sur les réclamations des particuliers qui se plaignent de torts & dommages procédant du fait personnel des entrepreneurs & non du fait de l'administration ;

Sur les demandes & contestations concernant les indemnités dues aux particuliers, à raison des terrains pris ou fouillés pour la cofection des chemins, canaux & autres ouvrages publics ;

Sur les difficultés qui peuvent s'élever en matière de grande voirie ;
 Sur les demandes qui sont présentées par les communautés des ville, bourgs ou villages, pour être autorisées à plaider ;

Enfin sur le contentieux des domaines nationaux.

Lorsque le préfet assiste au conseil de préfecture, il préside ; en cas de partage, il a voix prépondérante.

Un décret impérial, du 16 juin 1808, statue ce qui suit :

Les membres des conseils de préfectures qui, tous à-la-fois, seraient forcément empêchés d'exercer leurs fonctions, seront suppléés par égal nombre de membres du conseil général, autres que ceux qui seraient en même temps juges dans les tribunaux.

Ils seront désignés par le ministre de l'Intérieur sur la présentation du préfet.

=== 0 0 0 ===

SECTION II

Conseil général du Département

Le Conseil de département doit s'assembler chaque année.

L'époque de sa réunion est déterminé par le Gouvernement ; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours.

Il doit être composé de vingt membres.

Attributions

Il nomme un de ses membres pour président, un autre secrétaire.

Il fait la répartition des contributions directes entre les arrondissemens communaux du département.

Il statue sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, les villes, bourgs & villages.

Il détermine, dans les limites fixées par la loi, le nombre de centimes additionnels dont l'imposition sera demandée pour les dépenses du département.

Il entend le compte annuel que le préfet rend de l'emploi des centimes additionnels qui ont été destinés à ces dépenses.

Il exprime son opinion sur l'état & les besoins du département, & l'adresse au ministre de l'intérieur.

Membres,

Messieurs,

Art, à Genappe.

De Fichemont (Xavier), à Lasne.

Dony-de-Chastre, à Louvain.

D'Overchies, à Neer-Yssche.

Faestraets, à Bruxelles, près la Préfecture.

Liem (Henry), à Lubbeck.

Loyaerts, à Tirlemont.

Meeus, à Bruxelles, Marché-au-Bois, Sect. 7, n° 135.

Vandormael, à Wavre.

Verlat à Louvain.

De Roose (Charles), à Bruxelles.

Deman de Lennick, fils, à Nivelles.

Deglimes, père, à Jodoigne- Souve-raine.

Colins de Ham, à Bierghes.

De Poederlé, fils, à Saintes..

Dolmen de Saint-Remi, à Bruxelles.

Claes (Jean Baptiste), à Lembeek.

Plowits, à Bruxelles, au Parc.
Vanderssosse, à Bruxelles, place de
 Louvain, sect. 7, n°135.

Huysmans d'Annecroix, à Bruxelles

=== 0 0 0 ===

SECTION III

*Liste des Membres qui composent le Collège électoral
 du département de la Dyle*

Président à vie du Collège.

S. M. *le Roi des Espagnes*, grand électeur.

Vice-Président à vie du Collège.

S. A. S. *le Prince de Bénévent*, vice-grand électeur.

Membres.

Messieurs,

Art (Charles-Paul), à Nivelles.
Artois (Léonard), brasseur à Louvain.
Baesen (Charles), à Hautain-le-Val.
Barthélemy (Antoine-Joseph), jurisconsulte à Bruxelles.
Bastaerts (Henri), maire de Cobbehem.
Bauwens (Jean), cultivateur à Nodebais.
Bauwens (Jean Léonard), brasseur à Louvain.
Berlaimont (Bauduin-Joseph-Ghislain), sous-préfet à Nivelles.
Beyts (le baron), premier-président de la cour impériale à Bruxelles.
Bleykaerts (N.), homme de loi à Tirlemont.
Blondeau (Jean-Baptiste), rentier à Louvain.
Boels (Joseph), brasseur à Louvain.
Bomal (Godefroid), médecin à Nivelles.
Bonaventure (le chevalier) (Nicolas), à Bruxelles.
Bosquet (Louis-Constantin), à Bruxelles.
Bounder (Pierre Antoine-Siméon), à Bruxelles.
Brambilla (Jean-Christophe), maire de Merchtem.
Bruneau de la Motte (Philippe), maire à Oiskerke.
Buron, à Corbeek-Loo.
Claes (Jean-Baptiste), maire de Lembeek.
Claes (Michel-Guillaume), à Louvain.
Claes (Michel-Eugène), négociant à Louvain.
Claessens-Moris (Jean-Baptiste-Joseph), négociant à Bruxelles.
Clément de Cléty (Eugène-Léon) à Corbais.
Cluckers (J.-F.), homme de loi à Diest.
Colins de Ham (Léopold), maire à Bierghes.
Colfoul (Hubert-Joseph), à Jodoigne.
Coppyn (Pierre-Joseph), notaire à Bruxelles.
Cornet (J. Louis-Auguste-Benoît), à Bruxelles.
Cornet de Grez (Fr. – Marie-Gomard), maire à Tourneppe.

Cornet de Grez (Gomard), à Bois-Seigneur-Isaac.
Costermans (Jacques), fermier à Corbeek-Loo.
Crabbé (le chevalier), aide de camp de M. le maréchal Ney.
Crampen (Guillaume-Jean-Antoine), notaire à Tirlemont.
Crick (Egide-Guillaume), maire à Assche.
D'Anethan (Jacques-Joseph-Dominique), conseiller de préfecture à Bruxelles
D'Arberg, fils, (le comte), chambellan de S. M. l'Empereur, à Bruxelles.
D'Arconati (Paul), à Bruxelles.
D'Aremberg (le comte) (L.), sénateur, à Bruxelles.
D'Astier (Honoré-Dominique), maire à Zetud-Lumal.
De Beaudequin de Peuthy (Albert-Théodore), maire à Huldenberg.
De Beckman de Schore (Ferdinand-Charles-Joseph), à Bruxelles.
Deberriot (Joseph-Xavier), notaire à Louvain.
Debeughen-Capelle (Antoine), à Bruxelles.
De Broux (Lambert-Géry), notaire à Nivelles.
Debruyn (Livin-Philippe) à Louvain.
Debruyn (Antoine), à Louvain.
De Burbure (Philippe-Marie-Gaspard), à Anderlecht.
De Burbure de Wesembeke, père, (Guillaume-François-Emmanuel), à Bruxelles.
De Burllet (Lambert), à Perwez.
De Clerck (François), maire à Woluwe-Saint-Lambert)
De Coster (Jean-Baptiste), notaire & maire à Elewyt.
De Coux (Louis-Gabriel), à Bruxelles.
De Flettenfeld de Hollbèque (Henri-Joseph-Nicolas), maire à Jodoigne.
De Goes (Jean-Marie-François), inspecteur des hospices à Louvain.
De Grégoire (Charles-Henri), à Autre-Eglise).
De Hase (Henri-Maximilien), juge a la cour impériale, à Bruxelles.
De Hertoghe (Pierre-Joseph), maire à Léau.
De Huttebise, fils (Pierre), juge suppléant du tribunal de commerce, à Louvain.
De Jamblinne (Antoine), maire à Noville.
De Jouy (Victor-Joseph), colonel retiré du service, à Bruxelles
De Kessel-Blanmont (Joseph-Benoît), membre du conseil général du départements, à Blanmont.
De Keyser (Josse), à Assche.
De Lalaing (Charles), à Bruxelles.
De Lannoy (le comte) (Chrétien-Joseph-Ernest-Grégoire) à Bruxelles.
De la Puente, aîné (Eugène-Charles-Ferdinand), à Bruxelles.
De la Serna-Santander (Charles), bibliothécaire à Bruxelles.
De Lausnay (Jean-Pierre), maire & notaire, à Opwyck.
Delcambe (Philippe-François) receveur des contributions, à Bruxelles.
Delderer (Antoine-Joseph), conseiller d'arrondissement, à Louvain.
De l'Escaille (Joseph-Louis-Albert), à Wavre.
Delfosse, à Opprebais.
Deliagre (Charles-Joseph), conseiller d'arrondissement, à Bruxelles.
Del Marmol (Ferdinand-Charles-Joseph), à Bruxelles.
Del Marmol Blaerthem, à Bruxelles.
Delvaux (J. G.) *ibid.*
Delvigne (François-Joseph), à Perwez.
Deman de Lennick (Ch. J. Ghislain), à Hévilier.
Deman de Lennick, fils (Hyacinthe-J. G.), *ibid.*
Demanet (Bernard- Joseph), conseiller municipal, à Wavre.
De Mariage (Jean-Joseph), maire à Nethène.
De Mérode-Westerloo (le comte), sénateur, à Bruxelles.

Deneck (Henri-Joseph), adjoin-maire, *ibid.*
De Neef (Jean-Georges), maire à Aerschot.
Denison (Remi-Joseph), maire à Chapelle-Saint-Laurent.
De Paepe (Joseph), à Bruxelles.
De Paux (Pierre-St. Gil.-Marie), maire de Vilvorde.
De Poederlé d'Olmen (Joseph), maire à Zellick.
De Poederlé (Eugène), maire à Saintes.
De Pradt, archevêque de Malines.
De Préalles (Jacques-Dieudonné), à Diest.
De Prella (Bernard), à Nivelles.
De Putte (Jean-Gil.-Hyac.), à Bruxelles.
De Quarré (Florimont), membre du conseil municipal de Bruxelles.
De Roest d'Alkemade (Jacques-Godschalk), *ibid.*
De Ronnay (Louis), conseiller de préfecture, *ibid.*
De Roose (Ch.-Pierre-Joseph), *ibid.*
De Ryckman (Lamb. Ant.-Berthol.), à Louvain.
Deserhynmaekers (Léonard), à Dormael.
De Sécus (Procope-Fr. Xav.), à Bruxelles
De Snellinck (Joseph-L.-Hubert), conseiller d'arrondissement, *ibid.*
De Snellinck, aîné, (François-Jacques-Guislain), *ibid.*
De Spangen (François-L. Amaury), *ibid.*
De Spoelberck-la-Bawette (Jean Charles Laurent Joseph), *ibid.*
De Steenhaut (Ignace), maire à Vollezeelles.
De Thysbaert (Auguste-Joseph), conseiller municipal, à Bruxelles.
De Trazegnies (Philippe), *ibid.*
De Trazegnies (Gilion C. J. H. T.E.), à Ittre.
De Troostenberg (Isidore-Maxim. Mar.) à Louvain.
De Verseyden de Varick (Jean Jacques Victor), secrétaire général de préfecture, à Bruxelles.
De Villegas-Pellenberg (Melchior-Joseph Alex.), juge en la cour d'appel, *ibid.*
De Vischer de Celles (le comte), préfet à Amsterdam, *ibid.*
De Vleeschoudere (Chrétien), avocat à a cour impériale, *ibid.*
Devos de Cauwenberg (Louis), adjoint au maire, *ibid.*
De Xavier de Fichermont (Jean-Alex. Th.-Gisl.), membre du conseil général de département, à Lannes.
Diest-Osy (Jean Gérard), à Bruxelles.
Dimartinelli (Jean Guillaume), juge à la cour impériale, à Diest.
Dotrengé (Théodore), greffier du tribunal de commerce, à Bruxelles.
Doulcet de Pontécoulant (le comte), sénateur.
D'Overchies de Neer-Yssche (Maximilien Emmanuel Marie Joseph), membre du conseil général de département, *ibid.*
D'Udekem (François-Philippe-Félix), à Louvain.
Dutoict, père, (François-Emmanuel), à Bruxelles.
Fastraets (Louis-Jean-Marie), membre du conseil général de département, *ibid.*
Fontaine (le baron), adjudant-commandant, *ibid.*
Fourmaux (Joseph Lambert), conseiller de préfecture, *ibid.*
Geerts (François), à Meysse/
Glibert (Jean François), homme de loi, à Bruxelles.
Godeau (Joseph), membre du conseil de l'arrondissement de Nivelles, à Virginal.
Godfriaux (C.J.), à Gossoncourt.
Gonse (Antoine-Félix), directeur de la poste aux lettres, à Bruxelles.
Gossin (C.) à Cumptich.
Goubau (Anbroise Léopold), ancien officier, à Corbeek-Dyle.
Goupy de Quabeek, es proviseur du Lycée, à Bruxelles.

Gouttier (Alphonse), avocat, notaire, à Braine-Lalleud.
Greindl (Jean Josef), juge près le tribunal de première instance, à Bruxelles.
Grimblot, officier de la légion d'honneur, chef du dépôt d'étalons.
Guyot, à Louvain.
Helling (François Joseph), à Ramilies.
Herla (Jean François Joseph), contrôleur des contributions à Saint-Josse-ten-Noode.
Herpigny (Ferdinand François), maire & président de canton, à Wavre.
Huys de Thy (Philippe C. Joseph), membre du conseil municipal, à Bruxelles.
Huysmans de Neufcour (Léonard-François de Paule Gislain), idem.
Janssens (Guillaume), à Louvain.
Ippersiel (Englebert-Joseph), juge près la cour impériale, à Saint-Josse-ten-Noode.
Lambrechts (le comte) (Charles Joseph-Math.), sénateur à Bruxelles.
Lamoral de Ligne (Louis), ibid.
Langlais-Septenville, membre du corps législatif, à Nivelles.
Lavary (Michel-Archange), ibid.
Lebrum de Miraumont, dit *d'Ostregnies* (Vincent-Joseph), à Bruxelles.
Leduc (Pierre Gislain Nicolas), maire de Bellinghen.
Leemans (Jean-Baptiste), à Meysse.
Lehoye (F.), à Nivelles.
Liem (Henri), juge de paix, à Lubeek.
Linthout (Jean François), à Esschene.
Lints (Josse François), avoué, à Louvain.
Lowet (Pierre Laurent), ibid.
Loyaerts (Louis-Antoine-H. -Fr.), membre du conseil général de département, à Tirlemont.
Loyaerts, père (Patrice-Emmanuel), ibid.
Maisin (Jean-Baptiste), à Ecluse.
Maisin (Nicolas), à Jodoigne.
Malingré (P. C.), à Diest.
Marichal (J. H.), à Bruxelles.
Mascart (Antoine), à Ohain.
Maupassant (Louis François), directeur des contributions, à Bruxelles.
Meeus (Henri Jos.-Adrien), membre du conseil municipal, ibid.
Meulemans (Jean-Baptiste), à Hérent.
Meys (J.), à Tourines-les-Beauvechain.
Meys (Nicolas-Louis), à Tirlemont.
Michotte (L. J.), à Orp-le-Grand.
Minet (G.), à Oprebai.
Moerincx (Jean), jurisconsulte, à Rotzelaer.
Moisson (P. J.), à Thorembais-Saint-Trond.
Moris (Jean-Baptiste-Joseph), à Bruxelles.
Narez (Norbert-Auguste) membre du conseil d'arrondissement, à Nivelles.
Naveau (Nicolas), à Etterbeek.
Nechelput (Paul), maire de Tholembeek.
Neefs (Pierre-Louis), notaire, conseiller municipal, à Louvain.
Olbrechts (Pierre-Joseph), membre du corps législatif, à Bruxelles.
Overman (Henri-Jacques), conseiller municipal, ibid.
Oversteins, père (Henri), à Louvain.
Paillet (Hubert-Joseph), conseiller municipal, à Lathuy.
Parmentier (Jean-Amand-Joseph), à Tubise.
Passy (Louis-François), receveur général, payeur du trésor général de la couronne, à Bruxelles.
Persoens-d'Ordingen (Jean-Hubert), maire, à Tirlemont.
Pins (François-Joseph), à Bruxelles.

Plasschaert (le chevalier), membre du corps législatif, *ibid.*
Plovis (Maximilien-Joseph), *ibid.*
Pollaert de Canivris (Phil.-Alb.-Ant.-Jos.), conseiller municipal, *ibid.*
Prevost de Nantes (François), *ibid.*
Randoux (Dieudonné-Joseph), à Nivelles.
Raymackers (Marc-Guillaume), à Tirlemont.
Reniers (Ferdinand-Léonard), juge de paix, à Bruxelles.
Reynders (J.J.), membre du conseil général de département, à Diest.
Robyns (Claude), à Gammarages.
Romberg, père, à Machelen.
Roupe, receveur des contributions, à Bruxelles.
Ruzette (Maxi.-M. Emm. J.), maire de Laeken.
Sauvage (H.J.), à Bruxelles.
Scheys (Pierre), à Louvain.
Sterckx (Jean-François), sous-préfet à Louvain.
Sterkx (Guillaume), membre du conseil d'arrondissement, à Brussegem.
Stevens (Pierre-Joseph), à Saintes.
Tarte, l'aîné, (Jean Joseph Xavier), professeur en droit, à Bruxelles.
Thielens (Michel), receveur.
Troosters (J.J.), à Diest.
Thuilier de Beaufort (le chevalier) (Jean-Baptiste), colonel en retraite, à Bruxelles.
Vaes (G.), Neer-Linter.
Valerianne (M.), à Tourinnes-les-Ourdons.
Van Aenvanck (Jacques-François), médecin à Louvain.
Van Asseloos (H.) à Tirlemont.
Van Billoen, homme de loi à Louvain.
Van Binst (Jean-Jacques-Joseph), notaire, *ibid.*
Van Buggenhout (Jean-Dominique), *ibid.*
Van Cutsem (Paul-François), à Leeuw-Saint-Pierre.
Van Cutsem (Jean-Baptiste), *ibid.*
Van Cutsem (François), à Saintes.
Van de Putte (Jean-Baptiste), à Esschene.
Van Dormael (Nicolas-Joseph), membre du conseil de département, à Wavre.
Vanden Berghe de Binckom (Louis), à Tirlemont.
Vanden Berghe (Jean-François), à Hever.
Vanden Hove (P. J.), à Meysse.
Vander Borght (Guillaume), conseiller municipal, à Bruxelles.
Vander Dift (Jean-Marie-Joseph), *ibid.*
Vander Fosse (Hyacinthe-Charles-Guillaume-Gislain), membre du conseil général de département, *ibid.*
Vander Linden d'Hoogvorst (Emmanuel), maire à Meysse.
Vander Linden d'Hoogvorst (Joseph-Marie Jean-Baptiste Jérôme Colette Gislain) auditeur au conseil d'état, à Bruxelles.
Vander Noot d'Assche (Maximilien-Louis), *ibid.*
Van Goitsenhiven (Jean-François-Guillaume), maire de Piétrain.
Van Haelen (Jean-Philippe), membre du conseil municipal, à Saint-Josse-ten-Noode.
Van Langendonck (Charles-Jean-Joseph), maire de Muysen.
Van Langenhoven (le chevalier) (H.-J.), ex-maire à Bruxelles.
Van Muysewinckel (François), notaire & membre du conseil d'arrondissement, à Halle.
Van Nérin (Philippe, juge de paix, conseiller d'arrondissement, à Tirlemont.
Van Nuffel (Ange), maire à Malderen.
Van Roost (Jean-Baptiste), à Louvain.
Van Tilt (Antoine-Guillaume), conseiller municipal, *ibid.*

Van Volden (Jos.-Marie-Hyacinthe-Gislain), maire à Strythem.
Van Zurpele (Jean-Joseph), à Louvain.
Vellemans (J.-F.), homme de loi, à Bruxelles.
Verheyden (Jacques), architecte à Louvain.
Verheyen (Corneille), à Grimberghen.
Verlat (Mathieu), membre du conseil général du département, à Louvain.
Vertessen (Jacques) à Rillaert.
Viron (Jean-Bernard) membre du conseil des hospices, à Bruxelles.
Vrebos (F.) à Everberg.
Wautelée (Pierre), président à la cour impériale, à Bruxelles.
Weissenbruch, fils (Louis-Jules-M.H.), *ibid*
Wissault des Ferrières (Emmanuel), membre du conseil municipal, *ibid*.
Wirix-Tercam (Aimé-Joseph), *ibid*.
Wouters (Antoine-Corneille), *ibid*.
Wyns, père (Nicolas-Joseph) conseiller à la cour impériale, *ibid*.

=== 0 0 0 ===

SECTION IV

Listes des Membres qui composent les Collèges électoraux des Arrondissemens de Bruxelles, Louvain & Nivelles.

ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES

Messieurs,

Amelryckx (Jean-Baptiste), à Ixelles.
Barbiaux (Emmanuel), écrivain, à Bruxelles.
Bastaerts (Jean-Baptiste), adjoint-maire, à Assche.
Baudewyn (Jean-Baptiste), juge de paix à Halle.
Baudewyns (Pierre-Joseph), directeur de collège, à Bruxelles.
Bellemans (Jean-Baptiste), à Lembeek.
Berghmans (Guillaume-Jean), à Bruxelles.
Bertrand (Philippe), à Halle.
Beyens (Jean-Baptiste-Justin), avocat à la cour impériale, à Bruxelles.
Biourge (Melchior), adjoint-maire, à Ohain.
Boot-de-Velthem, à Bruxelles.
Borrel (le chevalier) (Pierre), capitaine retiré, à Bruxelles.
Bosschaert (Guillaume-Jacques-Jh.), onservateur du Musée, *ibid*.
Boumans (Jean-Hubert), notaire à Assche.
Bourriand (le chevalier) (Jean), grenadier retiré, à Watermael.
Boutheil (Joseph), ajoint-maire, à Vilvorde.
Boutier-de-Catus (le chevalier) (Charles.-P.), inspecteur aux revues à Bruxelles.
Bouvier (Jos.), receveur de l'enregistrement & des domaines, à Humbeek.
Boyer, receveur des contributions, à Bruxelles.
Camusel (François-Louis), avocat, *ibid*.
Capouillet (Pierre), *ibid*.
Carels (François), à Halle.
Carlier (Jacques), *ibid*.
Charels, à Woluwe-Saint-Etienne.
Claes (Egide), à Assche.
Crabeels (Josse Jean-Charles-Antoine), maire à Yssche.

Crockaert (Henri), maire à Audenaeken.
D'Acques (Benoît-Josse-Dom.), à Bruxelles.
D'Auxi-Neufvilles (Charles-Emmanuel), *ibid.*
Deamandel (Antoine), notaire à Humbeek.
Deamandel (François-Pierre), notaire à Lennick-Saint-Martin.
Deboeck (Jacques), à Lembeek.
Deboeck (Jean-Batiste), à Meysse.
Debrabanter (N.), à Assche.
Debrandner (Charles-Alexandre), docteur en médecine à Bruxelles.
Debruyn (Guillaume), notaire à Vilvorde.
Deburtin, fils (Jacques-Louis), avocat à Bruxelles.
Decellier (Charles-Joseph), à La Hulpe.
Decock (Antoine, maire à Meuseghem.
Deconinck (Henri), maire à Eppenheim.
Decrampagna (Aimé-Henri), avocat à Bruxelles.
Dedobbeleer, à Strombeek.
Defalque (Antoine-Joseph), maire à Couture-Saint-Germain.
Defiennes (Jean-Joseph), juge de paix à Anderlecht.
Defreyms (Joseph-Emm.-Pierre), à Bruxelles.
Deglimes (Jacques-Joseph), maire de Saint-Josse-Ten-Noode.
Degodin (François-Joseph-Louis), à Bruxelles.
Degreve, à Saventhem.
Deknyff (Pierre-Charles-Jos.), à Bruxelles.
Delabruyère, à Halle.
Delalaing-d'Audenaerde (le baron) (Charles-Eugène), colonel & écuyer de S.M. l'Empereur, à Bruxelles.
Delantsheere (Guillaume), homme de loi, à Opwyck.
Delatour (Philippe-François), à Bruxelles.
Delcor (Jean-Charles-Louis), notaire à Uccle.
Delescaille (Charles-Théodore), avocat à Bruxelles.
Deleuze (Joseph), à Bruxelles.
Deloecker (Jean), médecin à Assche.
Deman d'Obruges, à Bruxelles.
Demat (Pierre-Joseph), *ibid.*
Demeurs (Michel-Joseph) à Vilvorde.
Departz-de-Courtray (Hyacinte-Amm.-Marie), maire à Pepinghen
Depauw (F.) à Assche
Deroose (Jean-Joseph), médecin à Pepinghen.
Deroy (Jean-Baptiste), maire à Molenbeek.
De Saint-Waast (Allard-Joseph), à Bruxelles.
Devaleriola (Ch.-Hubert-Gislain), substitut procureur impériale, *ibid.*
Devals (le chevalier) (acques-André), *ibid.*
Devidts (Gérard), adjoint-maire à Meysse.
Devits (Jean-Baptiste-Norbert), commissaire de police, à Bruxelles.
Dillen (Jacques-Jean), avocat, *ibid.*
Dindal (Nicolas), chirurgien en chef du grand hospice, *ibid.*
Doffegnies (Hyacinte-Jos.-Xavier, à Molenbeek.
Donckers (Jean Baptiste) à Sempst.
Dubois (Joseph), avocat à Bruxelles.
Dupré (Pierre Joseph), notaire, *ibid.*
D'Ursel (le comte), officier de la légion d'honneur (Charles-Joseph), maire de Bruxelles & président de ce collège.
Dutoict, fils (Charles-François), *ibid.*

Duval (le chevalier) (François-Antoine-Jacques), médecin de l'hôpital militaire, *ibid.*
Emery, *ibid.*
Engels, aîné (Jean Jos.), chef du bureau au mont-de-piété, *ibid.*
Everaerts (Henri), maire à La Hulpe.
Evers (le chevalier) (Charles-Joseph), colonel, à Bruxelles.
Feytens (Laurent), à Merchtem.
Foullé (Jean-Baptiste), greffier du Juge de paix, à Anderlecht.
Germain (Jean-Pierre-Ignace), secrétaire général de la mairie, à Bruxelles.
Gheude, fils (Martin), agent d'affaires, *ibid.*
Ghion, à Chapelle-Saint-Lambert.
Goffin (Antoine Joseph), président du tribunal de commerce à Bruxelles.
Graindorge (Lambert-Guillaume), receveur de l'enregistrement, à Assche.
Guillebert (Pierre-Claude-Hyp.), receveur de l'enregistrement, à Vilvorde.
Hap (Albert-Joseph), maire à Etterbeek.
Helman de Ruysbroeckx (Jean-Baptiste), à Bruxelles.
Hendrickx (Corneille), juge de paix à Wolverthem.
Henry, à Bruxelles.
Huwaert (Josse), adjoint-maire à Anderlecht.
Huysman d'Hosten, à Bruxelles.
Kerselaers (Pierre-Max.-Emm.), *ibid.*
Kips (Antoine), notaire à Grimberghen.
Lebacq (Jean), à Lembeek.
Lecocq (Léopold-Georges-Jos.), percepteur des contributions, à Opwyck.
Legras, à Bruxelles.
Lejeune (Jean-Louis-Aug.-Jos.), entrepreneur des travaux des routes, *ibid.*
Lemmens (Jean-Charles), maire à Capelle-au-Bois.
Loicq (Lambert-Joseph), maire à Lasnes.
Longin (Guillaume), avocat à Bruxelles.
Maeck (Jacques), maire à Lennick-Saint-Quentin.
Malaise, aîné, à Bruxelles.
Malaise, cadet, *ibid.*
Mangelschot (Egide-Joseph), infirmier, à Leeuw-Saint-Pierre.
Marscart (Louis), à Ohain.
Massaux (Jean-Baptiste), notaire à Saint-Josse-ten-Noode.
Missone (Augustin), à Bruxelles.
Mostinckx (Pierre-Charles), maire à Elinghen.
Moysons, à Crainhem.
Nerinckx (Jean-Philippe), conseiller municipal, à Lembeek.
Nerinckx, fils (Henri-Jospeh), maire à Halle.
Noel (Jacques-Joseph), médecin à Londerzeel.
Opdenbergh (François), à Bruxelles.
Opdenbergh (Simon), notaire à Bruxelles.
O'Sullivan (Joseph-Denis), à Yssche.
Palmaert (Jean-Joseph-Charles), à Bruxelles.
Pangaert (Charles-Joseph), *ibid.*
Pissoet (Gérard), adjoint-maire à Laeken.
Poot (Jean-François), avocat à Yssche.
Raoux (Adrien-Philippe), avocat à la cour impériale, *ibid.*
Rassaert, à Woluwe-Saint-Etienne.
Remoortere-Taxis (Augustin-Paul), maire à Saventhem.
Rodange (Jean-Baptiste), à Bruxelles.
Rowies, à Woluwe-Saint-Etienne.
Ruytinx (Jacques-Michel), greffier de la justice de paix, à Vilvorde.

Sulu (Jean-François), notaire, *ibid.*
Schavaye (Pierre), à Bruxelles.
Schlim (Antoine), à Ixelles.
Schoemaekers (Jean), à Lembeek.
Schueremans (Henri-Joseph), avocat à Bruxelles.
Simons (Paul-François), contrôleur du bureau de bienfaisance, *ibid.*
Smets (Philippe-Joseph), commis-greffier à Grimberghen.
Somers (Gilles), à Bruxelles.
Stenuitte (Jacques), maire à Rixensart.
Stevens (François-Lambert), notaire à Lennick-Saint-Martin.
Stukens (le chevalier), capitaine retiré, à Bruxelles.
Taveniers (Jean-Antoine), juge de paix à Assche.
Thielemans (François), conseiller municipal, à Meysse.
Thomas (Pierre-Thomas), notaire à Bruxelles.
Tops (Everard), à Bruxelles.
Vanbellingen (Henri-François), avocat, *ibid.*
Vanbellingen (Pierre-Joseph), notaire, *ibid.*
Vanbellingen (Henri), notaire à Campenhout.
Vanbellingen-de-Branteghem (Charles-Norb.), maire à Schaerbeek.
Vanboterdael (Florent-Jean-Barthélemi), à Bruxelles.
Vandenbrul (Josse-Joseph), maire à Grand-Bigard.
Vandendaele (Philippe-Charles), notaire à Grimberghen.
Vandenhoute (Jean), maire à Molhem.
Vandenhove (Pierre-Barthélemi), à Bruxelles.
Vanderelst (Dominique), *ibid.*
Vanderlinden (Jean-Baptiste), notaire à Ixelles.
Vanderschueren, à Assche.
Vandyck (Jean-Innocent), maire à Sterrebeek.
Vangansen (Pierre-Jacques), notaire à Vilvorde.
Vangeel (Philippe-Joseph), maire à Perck.
Vangelder (Martin), greffier en chef de la cour impériale de Bruxelles.
Vanhamme (François), à Vilvorde.
Vanjunis médecin à Assche.
Vanlaethem (Pierre), maire à Dilbeek.
Vanlierde (Jean), maire à Itterbeek.
Vanmerstraeten (Pierre-Barthélemi), à Bruxelles.
Vanmillen (Pierre-Ange), maire à crainhem.
Vannuffel (Jean-François-Alexandre), à Bruxelles.
Vanoverstraeten (Josse-Joseph), à Merchtem.
Vanoverstraeten (Pierre-Joseph), maire à Borgt-Lombeek.
Vanoverstraeten (Jean), maire à Paemel.
Vansoust (Michel-François), maire à Anderlecht.
Velge (Pierre-Bernard), conseiller municipal , à Strythem.
Verbruggen (Charles-Philippe), maire à Ternat.
Verbruggen (Pierre), maire à Humbeek.
Verbruggen (Jean-François), médecin à Bruxelles.
Vermeiren, à Saventhem.
Vermeyren, à Buysinghen.
Verassel (Corneille) à Uccle.
Verstraeten (Jean-Joseph), notaire à Sempst.
Villiot, à Droogenbossche.
Volcke, ‘Arnoul-Ph.-Lamoral), conseiller municipal, à Paemel.
Walkiers (Mathieu-Max.-François), à Bruxelles.

Walravens (Jean-François), notaire à Lombeek-Notre-Dame.
Walravens (Jean-Baptiste), maire à Goyck.
Weissenbruch, père (Aug ?-Charles-Guillaume), à Bruxelles.
Weverberg-Olbrechts (Josee), contrôleur de la minque, ibid.
Wouters (Jean-Baptiste), aubergiste à Campenhout.
Zeghers t'Kint (Jean-Théodore), à Bruxelles.

ARRONDISSEMENT DE LOUVAIN

Ackermans (E.B.), maire, à Everberg.
Adriaens (J.M.), à Diest.
A Speculo (Cornille-Ferdinand), notaire, à Tirlemont.
Bigotiere (René), maire à Bunsbeek.
Blykaerts, à Léau.
Bodard, à Thielt.
Booten (Henri), à Geetsbetz.
Borrens (Guillaume) à Aerschot.
Bosmans (Jean-Baptiste), maire, à Keerbergen.
Bouvier (J.H.), à Bierbeek.
Bruyninckx (Jean-François), maire, à Rillaer.
Calders (Henri), à Diest.
Cantillon (J.A.), ibid.
Carleer (Pierre), à Louvain.
Claes (Lambert-Charles), avocat, ibid.
Claes (Pierre), conseiller municipal, ibid.
Coenen (François-Louis), à Rummen.
Coenen (Joseph-Louis), à Bas-Linter.
Colette (Philippe), à Grez.
Corthouts (Jacques), suppléant de juge de paix, à Léau.
Cox (A.G.), notaire, à Diest.
Cox (Vilhelm), homme de loi, ibid.
Cox (Charles-Marie) conseiller municipal, ibid.
Cox, père, (J.A.), trésorier, ibid.
Craepen (Jean-François), maire, à Betecom.
Daels (François-Antoine), à Aerschot.
Daels (Guillaume-Jacques), ibid.
Danhieu (Paul), à Tervueren.
D'Astier (Honoré-Dominique), à Zétrud-Lumai.
Debecker (Jean), à Wespelaer.
Debecker (Nicolas-Joseph), juge-de-paix à Aerschot.
Deberriot (Philippe), à Aerschot.
Debrabant (L.), à Cimptich.
Debruyn (A.), à Louvain.
Decock (Emmanuel-Marie-Joseph), maire à Velthem.
Decoster (Joseph), greffier de juge de paix, à Louvain.
Decoster (Pierre-Alphonse), régisseur à Héverlé.
Dediest (Jean-Nicolas), à Zétrud-Lumai.
Degroot (Bernard-Louis), maire à Haecht.
Dejong (Adrien), jurisconsulte, à Louvain.
Dekeyser-Bruel (Philippe), à Boort-Meerbeek.
Delescaille (Michel-François), à Tirlemont.
Delvaux (Théodore), notaire à Tirlemont.
Demangeer (Léopold), à Louvain.

Demanzière, conseiller municipal, *ibid.*
Deneef, (Guillaume), *ibid.*
Deneef (Joseph), percepteur des contributions, à Aerschot.
Depreter (Jean-Baptiste), maire à Nieuw-Rhode.
Deprince (Philippe), juge-de-peace, à Orsmael.
Deraymaker (J.F.), jurisconsulte, à Louvain.
Deruyter (Mathieu-Justin), à Winghe-Saint-Georges.
Desmeth (Henri-Joseph), maire à Tervueren.
Despoelbergh (François-Jean-Jos.) conseiller municipal, à Louvain.
Despoelbergh (Jean-Henri-Joseph), conseiller à la cour impériale.
Desweert (Pierre), conseiller municipal, *ibid.*
Dewael (Jean), à Bunsbeek.
Dewaha (Philippe-Eugène), à Tirlemont.
Deweever (Pierre-Guillaume), notaire à Tervueren.
Deweever (Josse-Joseph), greffier à Hérent.
Dewyels (G.), adjoint-maire à Louvain.
D'Hay (David), adjoint-maire à Diest.
Dimartinelli (Vincent), notaire, *ibid.*
D'Onyn (Jean-Antoine-Pascal), conseiller municipal à Louvain.
D'Onyn de Chastre (Gérard-Xavier-Bern.-Joseph), *ibid.*
Duchastel (Dominique), conseiller de préfecture, *ibid.*
Duchesne (Ferdinand), à Wilsele.
Everaerts (Jean-Baptiste), notaire à Louvain.
Freson (Joseph), maire à Beauvechain.
Gens (Paul), à Louvain.
Ghion (Jean-François) conseiller d'arrondissement, à Hamme.
Gilbert, fils, (Pierre-Jacques), avocat à Louvain.
Gillon (Pierre-Nicolas, conseiller municipal, *ibid.*
Godde (Jean), maire à Cortryck.
Goosens (Pierre), conseiller municipal à Tirlemont.
Goris (Pierre-Jean), à Haecht.
Grietens (Michel), *ibid.*
Henri (P.J.), notaire à Longueville.
Henri (Jean-Baptiste), médecin à Grez.
Hermann, à Louvain.
Hermans (Louis), *ibid.*
Hollanders (Henri-Joseph), notaire, *ibid.*
Hollanders (G.J.), à Léau.
Hugo (P.), à Grez.
Huyberechts (Guillaume), greffier, à Louvain.
Jacquelart (Xavier), professeur en droit, *ibid.*
Janssens (Roch.-Jean-Baptiste), notaire à Tirlemont.
Janssens (Corneille), adjoint-maire, *ibid.*
Janssens (Guillaume-Jacques-François), notaire, *ibid.*
Janssens (Henri-François), adjoint-maire, à Louvain.
Kemerlinckx (Georges), maire à Miskom.
Lamal (Paul), receveur de la ville, à Louvain.
Landeloos (Jean-Baptiste), maire à Lombeek.
Laroche (J.B.), à Louvain.
Lecorbesier (Philippe-Jacques), à Aerschot.
Ledoyen (Jacques-Guillaume), adjoint-maire à Aerschot.
Ledoyen (Simon), maire à Nodebais.
Loyaerts (Hugues), à Tirlemont.

Loyaerts (Patrice), *ibid.*
Loyaerts (Henri-Léandre), percepteur à Rommersom.
Loyaerts (Martin-Lambert-Félix), *ibid.*
Lowel (Jean-François), receveur de bienfaisance, à Léau.
Lowet (Jean), conseiller d'arrondissement, à Léau.
Luyten (Louis-Joseph), membre du conseil municipale, à Aerschot.
Marcelis (Pierre), notaire à Louvain.
Marcelis (Jacques), *ibid.*
Marnef (Dominique), à Tirlemont.
Mathens (N.), *ibid.*
Mattelé (Fr.-Louis), *ibid.*
Michiels (Livin), adjoint-maire, *ibid.*
Mischotte (Joseph), *ibid.*
Mottard (J.J.), à Tourinnes.
Mulle (François-Adrien), directeur de la poste, à Diest.
Muls (Pierre-Constantin-Joseph), à Louvain.
Muls (J.F.), maire de Wespelaer.
Muls (Guillaume), à Wespelaer.
Nazet (Georges), à Louvain.
Nelis ((Jean-Joseph), à Beauvechain.
Nowé (Jean-Baptiste), adjoint-maire à Huldenberg.
Persin (M.), médecin à Tirlemont.
Persy (Pierre Joseph), à Aerschot.
Platton (Alb.-Jos.), receveur de bienfaisance, à Binkom.
Pouillet (Yves-Joseph), à Louvain.
Previnaire (Eugène-Joseph), chef de bureau à la sous-préfecture, *ibid.*
Raemaeker (Bernard) à Montaigu.
Rawoc (Jacques-Henri), à Cappellen.
Rayé (Pierre), maire à Beggynendyk.
Reus (Philippe-Jacques), maire à Lubbeek.
Reenders (J.J.), maire à Winge-Saint-Georges.
Robyns (Michel-Marcel), à Louvain.
Schenaers (Jean-François), à Diest.
Scheys (Jacques), à Lubeek.
Servranckx (Jean-Baptiste), huissier, à Louvain.
Sheeren (Joseph-Henri), à Léau.
Simons (Gérard), conseiller municipal, à Tirlemont.
Smakers (Louis), à Diest.
Smets, à Oorbeek.
Smeulders (Henri), à Sichem.
Spoelberg (Charles), conseiller d'arrondissement, à Diest.
Spoelberg (Pierre), *ibid.*
Staes (Pierre-Jean-Etienne), à Louvain.
Stroobans (Philippe), maire à Berthem.
Sweerts (J.), conseiller d'arrondissement, à Hougaerde.
Swinnen, médecin à Tirlemont.
Swinnen (Jean-Guillaume), à Diest.
Tervagne (C.), à Louvain.
Thumas (Martin-Joseph), maire à Gottechain.
Tielens (Roch-Félix), maire à Diest.
Tielens (Charles), *ibid.*
T'Serclaes (Théodore), maire à Wommersom.
Troosters (Jean), à Diest.

Vanautgaerden (Jean-Baptiste), à Hougaerde.
Vancantelberck (Jacques), à Aerschot.
Vandenbusche (Charles), à Louvain.
Vandeneynde (Jean-Baptiste), maire à Langdorp.
Vandeneynde (Englebert), maire à Cortenverg.
Vandenhove (Henri-Jean-Augustin), à Diest.
Vandenhove (Guillaume-François), ibid.
Vandenwyngaert (Léonard) à Grez.
Vanderbecken (J.J.), à Louvain.
Vanderbelen (Michel), juge de paix, ibid.
Vanderbelen (J.), uge suppléant, ibid.
Vanderbelen (Charles-Jean-Baptiste-Joseph), avocat, ibid.
Vanderhaegen (Pierre-Léonard), conseiller municipal, à Tirlemont.
Vandermeiren (Romuald), à Glabbeek.
Vandermonden (Jean-Baptiste), juge de paix, à Tirlemont.
Vandertaelen (Henri-Corneille), maire de Werchter.
Vanderveken (P.), procureur impérial à Louvain.
Vandeweyer (Josse-Alex), ibid.
Vanelsens (Pierre), à Hever.
Vangeel (David), maire à Valbeek.
Vangobbelschroy (professeur en droit, à Louvain.
Vanhamme, maire à Hérent.
Vanhamme (J.F.), juge de paix à Haecht.
Vanherberghe (H.O.), à Tirlemont
Vanleempoel (Guillaume), inspecteur de l'académie de Bruxelles.
Vanleemputten (Philippe-Jacques), juge au tribunal de première instance, à Louvain.
Vanmeenen (P.), avocat, ibid.
Vanrattemborg (P.), à Meensel.
Vanspoelberg (Maximilien), à Louvain.
Vanoutryve (Pierre-Emmanuel), juge de paix, ibid.
Vanoverbeck (Guillaume-François), membre du tribunal de commerce, ibid.
Vergez (J.C.), à Tourinnes.
Verhaegen (Jean), maire à Thielt.
Verlat (Charles), à Tirlemont.
Verstraeten (Jean-Baptiste), notaire à Lubbeek.
Vouvé (Pierre-Jacques), à Tirlemont.
Wathieu, à Diest.
Weber, médecin à Diest.
Wouters-d'Oplinter (Jean-Lambert), jurisconsulte à Tirlemont.
Zérezou (F.D.), à Diest.

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

Messieurs,

Anciaux (H.J.), à Glimes.
Art (Joseph-Benoît), maire à Blanmont.
Baillieu (Philippe), greffier de juge de paix à Nivelles.
Baugniet (Albert), maire de Incourt.
Baugniet (Pierre-François-Jos.), à Nil-Saint-Vincent.
Baugniet (Pierre-Joseph), médecin à Perwez.
Baugniet (Henri-Joseph), membre du conseil municipal, à Nivelles.
Beaufaux (Jean-Baptiste), à Wavre.

Bert (G.), à Hérissonnes.
Bertheels (François-Joseph-T.), médecin à Nivelles.
Bonjean (Jean-Baptiste), à Baisy.
Bouqueau (Maximilien-Joseph), à Waterloo.
Briart (Jacques-Philippe), médecin à Wavre.
Brunard (Dominique), à Thy.
Buchet (Martin-Joseph), à Nivelles.
Caqueray-Desloges (Narcisse), percepteur à Nivelles.
Carlier (Nérée), *ibid.*
Champagne (Hugues-Joseph), notaire à Rebecq.
Clément de Clety (Charles-Joseph-Eug.), maire à Corbais.
Collin (Charles-Joseph), maire à Jodoigne.
Cols (Jean-Baptiste), avoué, à Nivelles.
Cooreman (Guillaume), à Rebecq.
Crehen (B.J.), à Jodoigne.
Dangeneau (J.B.-Marie-Annr), maire à Beaulers.
D'Août (Jean-Joseph), à Walhain.
D'Aras (Antoine-Joseph), conseiller d'arrondissement, à Nivelles.
Debroux (Nicolas-Joseph), à Court-Saint-Etienne.
Deburlet (Gérard), à Perwez.
Decerf (Jean-Baptiste), maire à Jandrenouille.
Decerf (Jean-François), à Jauchelette.
Decerf (Hubert), médecin à Wavre.
Decorte (Jean-Joseph), notaire & conseiller municipal, *ibid.*
Decrick (François-Joseph), à Quenast.
Defalque (Félix-Joseph), maire à Ottignies.
Defauconval (Charles-François), à Walhain-Saint-Paul.
Dehemptine (Henri-Prosper), maire à Jauche.
Dehemptine (B.), *ibid.*
Delatte (J.C.) à Promelle.
Delcord (Jean-Henri), maire à Ophain.
Delescaille (Thom.-Ch.-Henri), avocat à Jodoigne.
Delfosse (Philippe-Joseph), maire à Oprebais.
Deliemans (Chrétien) à Braine-Lalleud.
Delvaux (B.A.) à Huppaye.
Delvaux (Jacques-Joseph), à Jodoigne.
Delwart (T.), maire à Rebecq.
Depreter (Jean-Joseph) à Hérissonnes.
Dept (Jean-Joseph), greffier du tribunal de Nivelles.
Deselle (Louis), à Jauche.
Deville (François), à Loupoigne.
Devroede (J.B.), adjoint-maire à Rebecq.
Devroede, père (P.J.), *ibid.*
Dewelle (Nicolas-Joseph), notaire à Genappes.
Dieux (Charles), à Wavre.
Dongelbert (Charles) à Wavre, *ibid.*
Duquesne (G.J.), à Rebecq.
Duquesne (G.F.), *ibid.*
Englebert (Jean-François), notaire à Enines.
Evrard (Louis-Joseph-Gislain), à Wavre.
Fierain (Antoine-Joseph), *ibid.*
Fortamps (François-Xavier), notaire, *ibid.*
Franquen (Lambert-Joseph), juge de paix à Jodoigne.

Froidmont (Libert), maire à Geest-Saint-Jean.
Genin (Waltère), homme de loi à Jodoigne.
Germeau (Herman), maire à Marilles.
Ghion (Jean-Antoine), maire à Tourinnes.
Giblet (Guillaume-Joseph), maire à Lillois.
Gilisquet (Paul-Joseph), juge de paix à Genappes.
Gilisquet (Léopold-Alphonse-Joseph), *ibid.*
Gilmont, adjoint-maire à Hérinnes.
Glibert (Nicolas-Joseph), à Glabais.
Glibert (Adrien-Joseph), à Braine-Lalleud.
Godefroid (Jacques-Antoine), maire à Baisy.
Godefroid (Dominique), médecin à Genappes.
Haumont (M.), chirurgien à Jauche.
Henry (Emmanuel), notaire à Grand-Rosière.
Huwart (Jean-Charles) à Rebecq.
Hulin (M.), *ibid.*
Jenar (Jean-Baptiste), à Genappes.
Jottrand, aîné (Jean-Baptiste), notaire, *ibid.*
Lacourt (Jean-Jacques), à Jodoigne.
Lacroix (J.J.), à Wavre.
Lavianne (Jean-Ange-Joseph), membre du conseil général des hospices, à Nivelles.
Lebacq (J.P.), à Rebecq.
Lebon (Joseph), notaire à Nivelles.
Leclercq (Philippe-Joseph), jurisconsulte, *ibid.*
Lefebvre (C.J.), à Genappes.
Lefebvre (J.B.), à Hérinnes.
Lefebvre (Jean-Baptiste-Claude), juge au tribunal de première inst., à Nivelles.
Legardien (Jean-Joseph), Jean-Joseph), maire à Chastre-Dame-Alerne.
Lenicolais (Jean-Joseph), adjoint-maire à Jodoigne.
Lesoigne (Ange-Benoît-Jos.), receveur de l'enregistrement, à Wavre.
Lesoille, adjoint à Bierghes.
Leto (Michel-Jos.-Boniface), adjoint-maire à Ittre.
Lievain (Charles-Joseph), à Wavre.
Loyens (Thomas-Jacques), greffier de la justice de paix, *ibid.*
Maisin (N.J.), à Jodoigne.
Marchot (Philippe-Casimir), avocat à Nivelles.
Marcq (N.), à Loupoigne.
Marcq (François-Joseph), maire à Braine-le-Château.
Marsille (R.J.), à Rognon.
Marsille (L.J.), à Rebecq.
Marette (Dieudonné), à Corbais.
Meeus (François-Joseph), membre du conseil général du département, président du collège, à Nivelles.
Mercier (François-Joseph), percepteur à Braine-Lalleud.
Mercier (Hubert-Joseph), *ibid.*
Mertens (Charles-Alexandre-Arnould), maire à Plancenoit.
Michaux (P.J.), à Dongelbert.
Michotte (Toussaint), à Wavre.
Minet (Grégoire), adjoint-maire, à Corroy-le-Grand.
Minne (Pierre-Jos.), notaire, adjoint-maire à Tubise.
Moucher (Jean-Baptiste), à Waterloo.
Moureau (P.J.), percepteur à Jauche.
Nechelput (B.), maire à Thollembeek.

Nopener (Jean-Baptiste), substitut magistrat de sureté, à Nivelles.
Paradis (Jean-Joseph), juge du tribunal civil, *ibid.*
Paradis (Charles-Joseph-Gislain), notaire, *ibid.*
Pastur (Philippe-Joseph), maire & notaire, à Lathuy.
Pepersack (D.J.), à Rebecq.
Pieret (Jean-Joseph), avocat à Nivelles.
Pigeolet (Antoine-Jos.), médecin & membre du conseil des hospices, *ibid.*
Pinchard (Henri), receveur des droits réunis, à Wavre.
Polet (Confiant), à Jodoigne.
Pols (François-Joseph), à Nil-Saint-Martin.
Potier-de-la-Germoudage (François-Marie), receveur de l'enregistrement, à Genappes.
Remi (Jacques-Ferd.-Cl.), maire à Walhain-Saint-Paul.
Samain (Philippe), juge de paix à Nivelles.
Sarton (Jean-Nicolas), à Virginal.
Thielens (Jean-Mathieu), conseiller municipal, à Jodoigne.
Thomas (François-Nicolas), adjoint-maire à Nivelles.
Thomas (Jean-Emmanuel), à Perwez.
Tordoir (Charles-Joseph), à Walhain-saont-Paul.
Toubeau (Michel), à Gammarages.
Tremouroux (Jacques-Joseph), à Perwez.
Tremouroux (Isidore-Joseph), greffier du juge de paix, *ibid.*
Tresignies (M.-J.), à Rebecq.
Trico (L.-J.), homme de loi, à Nivelles.
Troye (Jean-François^o), notaire, *ibid.*
Tumerelle (Hubert), maire à Thines.
Vandenberg (Maximilien-François), maire à Bousval.
Vandenberg (Jean-Baptiste), *ibid.*
Vandenherrewegen (J.), à Tholembek.
Vandoren (Pierre-Joseph), à Wavre.
Valerianne (Jacques-Joseph), maire à Perwez.
Valerianne (Pierre-Joseph), juge de paix, *ibid.*
Verluyten (Jean-Baptiste-Louis), médecin à Wavre.
Vleminckx (Joseph), à Foix-les-Caves.
Vleminckx (Mthias-H.-Alb.-J.), à Jodoigne.
Vrancx (Jean-François), médecin à Vollezees.
Wielant (P.J.), notaire à Gammarages.
Willam (Jean-Baptiste), membre du conseil des hospices, à Nivelles.
Wilricx (Pierre-Joseph), secrétaire à Wavre.

=== 0 0 0 ===

SECTION V

Sous Préfecture

Dans chaque arrondissement communal il y a un sous-préfet & un conseil d'arrondissement composé de onze membres.

Le sous-préfet remplit les fonctions exercées ci-devant par les administrations municipales & les commissaires des cantons, à la réserve de celles qui sont attribuées aux conseils d'arrondissement & aux municipales.

L'Empereur nomme & révoque à volonté les sous-préfets & les membres des conseils d'arrondissement.

Le conseil d'arrondissement s'assemble chaque année ; l'époque de la réunion est déterminée par le Gouvernement ; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours.

Il nomme un de ses membres pour président & un autre pour secrétaire.

Il fait la répartition des contributions directes entre les villes, bourgs & villages de l'arrondissement.

Il donne son avis sur les demandes en décharge qui sont formées pour les villes, bourgs & villages.

Il entend le compte annuel du sous-préfet.

Il exprime son opinion sur l'état a les besoins de l'arrondissement, & et l'adresse au préfet.

Arrondissement de Bruxelles.

M. *Marbotin de Conteneuil*, auditeur au conseil d'état, sous-préfet.

CONSEI DU PREMIER ARRONDISSEMENT

Membres.

Messieurs,

Depauw, à Vilvorde.

Dewyls, à Lombeek-Notre-Dame.

De Snellincks, cadet, à Bruxelles.

Vanmuysewinkel, à Hal.

Pins, François-Jos. A Bruxelles.

Sterck, Guillaume, à Ophem.

De la Vielleuse, à Bruxelles.

De Beckman, Ferd., à Bruxelles.

Viron, Jean-Bern., à Bruxelles.

Schlim, Antoine, à Ixelles.

Arrondissement de Louvain.

M. *Sterckx*, sous-préfet.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Membres actuels.

Messieurs,

Denison, à Chapelle-Saint-Laurent.

Lowet, à Walsbergen près Léau.

Vannerin, à Tirlemont.

Spoelberg, Prop. A Diest.

Swerts, à Hougaerde.

Janssens, J.B., à Louvain.

oerinckx, hom. De loi, à Rotzelaer

ersoens d'Oerdighen, à Tirlemont.

Donyn, Paschel, à Louvain.

D'Eldereren, Antoine Jos., ibid.

Bigottière, René, à Bunsbeck.

Arrondissement de Nivelles.

M. *Berlaimont*, sous-préfet.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Membres actuels

Messieurs,

Narez, Auguste, à Nivelles.

Vleminckx, Jos., à Folx-les-Caves.

Daras, Antoine, à Nivelles.
Vandenbergh, Max. à Bousval.
Godeau, Antoine.-Jos. A Virginal.
Dehemtinne, Lambert Joseph, notaire
à Jauche.

Correman, Guill.-Jos. À Rebecq.
Everaerts, Philippe Jos., à Ottignies
Godefroy, Jacques Antoine, à Baisy.
Henry, notaire, à Perwez.
Guiot, Jean Bapt., notaire à Orbais

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE III

Organisation Administrative communale

SECTION I.^{re}

MAIRIE DE BRUXELLES, chef-lieu.

Mairie de Bruxelles.

Messieurs,

D'Ursel, C. J., comte de l'Empire, officier de la légion d'honneur, maire, marché au Bois, section 7, n° 1364.

Deneck, H. J., adjoint, Grand-Sablon, section 1, n° 795.

Devos, Louis, ibid., rue de l'Etuve, section 8, n° 1157.

Germain, secrétaire général, rue des Dominicains, section 5, n° 729.

Malaise, cadet, chef de la 1^{re} division, rue d'Isabelle, section 7, n° 1148.

Malaise, aîné, chef de la 2^{ème} division, rue de la Bergère, section 7, n° 1965, *Vautier*, Antoine-Victor, rue de l'Hôpital, section 8, n° 578.

Conseil municipal *Membres.*

Messieurs,

Overman, rue des Cinq-Etoiles, section 1, n° 819.

Vanderborcht, père, Guillaume, rue du Chêne, section 8, n° 1376.

D'Otrenge, Th., marché au Bois, section 7, n° 1444.

Dereus, rue Thérésienne, section 7.

Gérard, Georges-Jos., rue Royale, section 7, n° 1127.

Dequarré, Florimond, rue d'Or, section 1, n° 1217.

Huys-de-Thy, philippe, rue du Pont-Neuf, section 4, n° 691.

Deknyff, P.C.J., courte rue Neuve, section 6, n° 1254.

Passy, Louis-François, place Impériale, section 7, n° 1084.

Desferrières, Emmanuel, rue de Belle-Vue, section 7, n° 955.

Baesen, Gabriel, rue Neuve, section 5

Barthélemy, Anroine Joseph, rue des Dominicains, section 5, n° 741.

Caels, Théodore-Pierre, au Parc, section 7, n° 192

Huysman-d'Anecroix, Jos. Rue Neuve, section 5, n° 460.

Engler, Jacques, rue du Chêne, section 8, n° 1377.

Mosselman, Louis, place Saint-Michel, section 5, n° 588.

Dethysebaert, Auguste, même place, n° 571.

Vanderborcht, fils, Jean-Henri, rue du Chêne, section 8, n° 1376.

Pollart-de-Cannivrys, place de Louvain, section 6, n° 594.

Delaserna, Charles, rue Haute, section 1, n° 260.

Vanreynegom, Guillaume, rue des Tanneurs, section 2, n° 472.
Dupétiaux, Antoine, rue de la Montagne, section 7, n° 359.
Meeus, Henri-Jos., coin de la rue des Bogards, section 2.
Bosschaert, G., rue des Longs-Chariots, section 7, n° 350.
De Roose, C., rue du Chêne, section 8, n° 1370.
De la Vielleuze, P.J., près du Club, section 6, n° 1302.
Beaufort, J.-B., rue des Longs-Chariots, section 7, n° 1395.
Dewaha, Jacques, rue du Grand Béguinage, section 4, n° 712.
Poederlé d'Hierle, rue Royale, section 7, n° 1014.

Commissaires de Police, Agens de Police, etc.

Commissaires de Police.

Messieurs,

1^{re} Section.

Cartreul, T. rue es Minimes, section 1, n° 524.

2^{ème} Section.

Petit, A.M. rue des Alexiens, section , n° 512.

3^{ème} Section.

Devits, J.B.N., quai aux Poissonniers, section 3, n° 1053.

4^{ème} Section.

Goubau, J., rue de Flandre, section 4, n° 226.

5^{ème} Section.

Guerette, M.J., rue aux Choux, section 5, n° 478.

6^{ème} Section.

Broutin, L., rue Notre-Dame aux Neiges, section 6, n° 503.

7^{ème} Section.

Detramasure, J.B., rue des Carrières, section 7, n° 910.

8^{ème} Section.

Vanassche, rue des Alexiens, n° 672. Il est aussi chargé de la police de la 7^{ème} Section.

Agens de Police.

Estaquiez, J.J., rue de Ruysbroeck, section 1, n° 1242.

Smeesters, Ph.-J., rue de la Vrunte, section 8, n° 1214.

Devalck, rue Neuve, section 5, n° 133.

Vennekens, quai au Foin, section 4, n° 384.

Canal.

Baur, officier de port, quai aux Briques, section 4, n° 325.

Secours pour les Noyés.

On trouve chez le Sr. *Baur* susdit les boîtes aux secours pour les noyés.

Bureau général d'Indication pour le Placement des Domestiques des deux sexes, & des Ouvriers de toutes professions, ainsi que pour l'Inscription des Apprentis.

Rauter, directeur, rue du Lozum, section 7, n° 303.

*Tribunal de Police Municipale, institué par la Loi
du 28 Floréal an 10.*

Les tribunaux de police municipale connaissent de tous les délits de police dont la peine n'exède ni la valeur de quinze francs d'aùende, ni de cins jours d'emprisonnement.

Tribunal de Police Municipale séant à Bruxelles, à la Mairie.

Il est composé du juge de paix de l'un des quatre arrondissement de la ville, d'un commissaire de police exerçant les fonctions du ministère public & du greffier.

Commissaires exerçant près ce tribunal les fonctions de Procureur Impérial.

M. *Guerette*, commissaire impérial, rue aux Choux, section 5, n° 478.

M. *Cartreul*, suppléant, rue des Minimes, section 1, n° 524.

M. *Dehulst*, greffier, rue de l'Evêque, section 5, n° 1322.

Les citations & l'exécution des jugemens se font par l'huissier du juge de paix qui préside le tribunal.

L'appel des jugemens rendus par le tribunal de police, lorsqu'ils pro-noncent un emprisonnement, ou lorsque les amendes, restitutions & autres réparations civiles, excèdent la somme de cinq francs, outre les dépens, est porté au tribunal correctionnel: cet appel doit être interjeté dans les dix jours de la signification de la sentence à personne ou domicile.

Compagnie de Pompiers

M. *Donies* (J.J.), capitaine commandant, Grand'Place, Maison du Roi.

Les individus composant cette compagnie, outre leur service, sont chargés du maintien de la police dans la place, conjointement avec les autres corps formant la garnison.

Suit l'énumération des dépôts de pompes à feu :

Le 1^{er} & le principal dépôt est à l'Hôtel-de-Ville.

Le 2^{ème} à l'ancienne Cour.

Le 3^{ème} à l'hôpital Saint-Pierre, rue Haute.

Le 4^{ème} au magasin de la ville, près la porte de Laeken.

Le 5^{ème} à la caserne de Sainte-Elisabeth.

Le 6^{ème} au quai du Fumier, dit Mestback.

Le 7^{ème} au Théâtre de la Monnaie.

Le 8^{ème} au local de l'Hôtel des Monnaies.

Le 9^{ème} chez Verhaegen, rue des Six-Jetons.

Le 10^{ème} à l'hôpital Saint-Jean.

Le 11^{ème} chez le sieur Pitet, rue de la Magdelaine, section 7.

Le 12^{ème} à l'hôtel d'Aremberg, Petit Sablon.

Le 13^{ème} à la Préfecture.

Le 14^{ème} au local du Tribunal de première instance, ci-devant Chambre des Comptes

Le 15^{ème} à la caserne du Vieux-Marché.

Le 16^{ème} au moulin à papier, près l'Arsenal.

Quatre corps-de-garde sont établis pour le secours aux incendies, savoir :

Le 1^{er} à l'Amigo.

Le 2^{ème} à la préfecture.

Le 3^{ème} à la prison civile, dite Maison des Insensés.

Le 4^{ème} au grand hospice civil de Saint-Pierre.

Octroi municipal établi à l'Hôtel de la Mairie.

Bureau du Centre

M. *Morel*, régisseur.

TARIF

Boissons.

	Fr.	Cent.
Vin, cidre & vinaigre de vin, par hectolitre.	12	00
Vinaigre de bière & pommes, esterne, idem.	6	00
Bières internes, idem.	1	00
Bières externes, idem.	3	75
Genièvre interne, idem.	0	30
Genièvre externe, idem.	10	00
Eau-de-vie & autres liqueurs de 22 degrés & au-dessous, idem	15	00
Eau-de-vie & liqueurs au-dessus de 22 degrés		
Jusqu'à 30, idem	20	00
Eau-de-vie & iqueurs au-dessus de 30 degrés, idem	25	00

Comestibles.

	Fr.	Cent.
Boeufs & taureaux, par tête	6	00
Vaches & génisses, idem	4	00
Veaux, idem	2	00
Le veau sera réputé tel, tant qu'il n'aura pas perdu ses deux dents de lait du milieu.		
Moutons, chèvres & agneaux, par tête	1	00
Porcs gras, idem	1	50
Porcs maigres	0	75
Cochons de lait, idem	0	40
Jambons, par pièces	0	30
Viande fraîche de boeuf, taureau & génisse par Cinq hectogrammes	0	4
Viande de veau, mouton & chèvre, idem	0	6
Viande fraîche de porc, idem	0	5
Poisson de mer, non compris les moules & les harengs, payeront 7 & demi pour cent.		

Fourrages.

	Fr.	Cent.
Foin & paille, par voiture attelée d'un cheval	1	50
Et pour chaque cheval de plus	1	00
En entrant par eau, par tonneau	5	50

Combustibles.

Bois à brûler, fagots, chicots, racines, etc., pour par une voiture attelée d'un cheval	1	25
---	---	----

Pour chaque cheval de plus	0	75
En entrant par eau, par tonneau	3	00
Charbons de bois, pour une voiture attelée d'un cheval	6	00
Pour une voiture attelée à deux chevaux	8	00
Idem à trois chevaux	10	00
Idem à quatre chevaux	12	00
Et pour chaque cheval de plus	1	50
Ou à 12 centimes par mesure à l'option du propriétaire ou du conducteur	0	12
Charbon de terre, par millier pesant	1	50
Pour droit de quai sur la houille qui se charge en bateau, par chariot	2	08
Idem par charette	1	00

Matériaux.

	Fr.	Cent.
Chaux, cendres & terrasses, par cheval d'attelege.	3	00
Et par tonneau	2	00
Briquettes, briques, tuiles, ardoises, carreaux & autres		
Matériaux en terre, par cheval	1	00
Par eau & par tonneau	0	52
Pierres bleues de toute espèce, pierres blanches de taille ouvragées, par cheval	2	50
Par eau, par tonneau	1	25
Les pierres brutes sont exemptes du droit		
Bois de construction de toute espèce, par cheval	0	75
En entrant par eau, par tonneau	0	75
1° Les voitures attelées de bêtes asines, chargées d'objets compris au tarif, payeront le tiers des taxes imposées.		
2° Il en est de même pour les voitures attelées de chiens ou conduites à bras d'hommes.		
3° Les voitures attelées de boeufs ou vaches payeront comme celles attelées de chevaux.		

*Factories, ou Entrepôt de Bierres étrangères,
hors la porte de Louvain.*

Wovermans, facteur, à Saint-Josse-ten-Noode.
Devits, jaugeur, rue aux Fleurs, section 4.
Geeraerts, idem, près le Treurenberg, section 7.

Scheynaerts, ou déchargeurs.

Franquin.
Debluts, rue du Renard, section 7, n° 39.
Heymans, rue de Louvain, section 7, n° 3.
Vanhoeter, Rempart des Moines, section 3, n° 1347.
Goelens, rue de la Batterie, section 6, n° 128.

*Heure d'Ouverture et de Clôture des Portes de la ville de Bruxelles
pour les objets soumis aux droits d'octroi.*

Ouverture	Clôture
Janvier, à 6 heures.	Janvier, à 5 heures.
Février, idem.	Février, à 6 heures.
Mars, à 5 heures.	Mars, à 7 heures.
Avril, idem.	Avril, à 8 heures.
Mai, à 4 heures.	Mai, à 9 heures.
Juin, idem.	Juin, idem.
Juillet, idem.	Juillet, idem.
Août, idem.	Août, idem.
Septembre, à 5 heures.	Septembre, à 8 heures.
Octobre, idem.	Octobre, à 7 heures.
Novembre, à 6 heures.	Novembre, à 6 heures.
Décembre, idem.	Décembre, idem.

Ensuite de l'article 5 du décret impériale du 12 mai 1810, les portes de la ville de Bruxelles doivent être tenues ouvertes nuit & jour & le droit que l'on payait pour les faire ouvrir est supprimé. Ce même décret porte aussi que les remparts de cette ville seront détruits, qu'il sera planté un boulevard sur l'emplacement des mêmes remparts, que l'octroi municipal sera étendu aux faubourgs, etc.

=== 0 0 0 ===

SECTION II

Noms des Communes des trois Arrondissemens du Département de la Dyle, & des Maires & Adjoints-Maires desdites communes.

ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES.

*Première Justice de Paix
Anderlecht.*

Nota. Les noms des communes sont en caractères italiques ; les noms des Maires se trouvent après ce signe -, & ceux des Adjoints après celui-ci /.

Anderlecht. - M.F. Vansoust. - J. Huwaert.
Berchem-Sainte-Agathe. - H. Vanmalder / F. Deneck.
Bigard (Grand). J.J. Vandenbruel. - J.J. Vaugelas.
Bodeghem-Saint-Martin. - C. Hutsman-d'Honssem. / Schoonjans.
Dilbeek. - P. Vanlaethem / P.G. Bosquet.
Jette & Ganhoren. - P. Vandermeren / J.B. Stroobants.
Itterbeek. - J.F. Vanlierde. - J.F. Geerts.
Laeken. - M.M.J.E. Ruzette. / G. Pissoet.
Molebeek. - J.B. Deroy. / Deneck.
Zellick. - J. Depoederlé. / F. Thiebout.

Deuxième Justice de Paix
Assche

Assche. - E.G. Crick. / P. Fierman, J.B. Bastaerts.
Bekerzeel. - P. Christien. / A. Boterdael.
Bollebeek. - S. Vandenhoute / P. Vandendriech.
Capelle Saint-Ulric. - J.B. Desmedt. / .Stroobants.
Cobbeghem. - Henri Bastaerts. / C. Van Onsem.
Esschene. - J.B. Vandeputte / B. Wambacq.
Hamme. - J.F. Desmedt. / F. Steppé.
Hekelghem. - J. Dedoncker. / P.J. Vanlierde.
Liedekerke. - J. Vandroogenbroeck. / J. Collyns.
Lombeek-Sainte-Catherine. - P.Seghers / J. Deridder.
Maesenzeel. - P. Vanderspeeren. / F. Munck.
Merchtem. - Brambilla. / E.Claes, P. Vanlinthoudt.
Molhem. - J. Vandenhout. / P. Vandendriesch.
Opwyck. - Landsheere. / J.H. Desmedt, A. Vanbever.
Releghem. - J. Auwaert? / J. Seghers.
Teralphene. - J.B. Vannieuwenhoven / J.B. Christiaens.
Ternath. - C.P. Verbruggen. / P.J. Vanderstraeten.

Troisième, quatrième, cinquième et sixième Justices de Paix.
Bruxelles

Bruxelles. - M. D'Ursel *, comte d'Empire. / H.J. Deneck, J. Devos.

Septième Justice de Paix.
Hal

Bellinghen. - P.Leduc. / E. Walravens.
Beringhen. - J. Vanbellinghen. / Vanderduffen.
Bogaerden. - P.F. Verheyden. / A. Stevens.
Brages. - C. Vleminckx. / J. Walkiers.
Buysinghen. - J. Beelen. / F. Debruyn.
Castre. - J. Delarbre. / J. Jenquin.
Elinghen. - P.C. Mostinckx. / J.B. Agneessens.
Eysinghen. - G. Day. / G. Plateau.
Hal. - H.J. Nerinckx. / A.J. Deschuyffeleer, Delheid.
Huysinghen. - A.A. Degreve. / J.B. Mertens.
Leerbeek. - N. Brancaert.- J.F. Vanderperre.
Lembeek. - J.B. Claes. / J.F. Boulanger.
Pepinghen. - J.E. Departz. / N. Walravens.
Pierre-Leeuw (Saint). - J.P. Crockart / A. Schoonjans.
Tourneppe. - F.M.G; Cornet-de-Grez. / G. Decuyper.

Huitième Justice de Paix.
La Hulpe

Chapelle-Saint-Lambert. - M. Corbisier. / J.A. Dery.
Couture-Saint-Germain. - A.J. Defalque. / C.J. Dindal.
Genval. - G.J. Vangansen. / J.J. Stoufs.
Hoylaert. - Jos. Vanderlinden. / André Schoonlans, fils.
La Hulpe. - H. Everaerts. / J.B. Deschamps.

Lasne. - I.J. Loicq. / J.J. Potty.
Notre-Dame-au-Bois. - G. Mayné. / C. Boon.
Ohain. - I. Mascart. / M. Biourge.
Rixensart. - J. Stinuite. / J. Gilbert.
Rosières. - H.J. Min. / A.J. Miner.
Yssche (Over). - J.J.C.A. Crabeels. / C. Rayé, J.B. Vandoren.

Neuvième Justice de Paix.
 Lennik-Saint-Martin

Audenaeken. - H. Crokaert. / P. Walravens.
Berchem-Saint-Laurent. - H. Crokaert. / P. Walravens.
Gaesbeek. - A. Desmeth. / Em. Deprez.
Goyck. - J.B. Walravens. / J.B. Vanschepdael.
Lennick-Saint-Martin. - A. L. Geerts / P.P. Borremans.
Lennick-Saint-Quentin. - J. Demunck. / C. Degroodt.
Lombeek (Borgt). - P.J. Vanoverstraeten. / G. Claes.
Lombeek (Sainte-Marie). - J. Steppé. / J.B. Vanholder.
Paemel. - J. Vanoverstraeten. / J.B. Walkiers.
Strythem. - Vanvoldem-de-Samberg. / P.A. Evenepoel.
Vlesembeek. - P. Masculin. / J. Walravens.
Wambeek. - J.A. Baudewyns. / G. Derauw, fils.

Dixième Justice de Paix.
 Uccle

Alseberg. - J. Sterckx. / F. Dehaes.
Beerzeel. - L. Vanderelst. / J.B. Baetens.
Boitsfort, réunis à Watermael.
Droogenbosch. - A.F. Dens. / Paesmans.
Forêt. - Vandenelsken. / P. Vandermeulen.
Gilles (Saint). - J. Pierret. / F. Vanderschrick.
Ixelles. - H. Legrand. / P.J. Coenraets.
Linkebeek. - G. Vantassel. / D. Thielemans.
Rhodes. - J. Debecker.
Ruysbroeck. - E. Vanisterdael. / F.J.J. Defreyens.
Uccle. - J. Vanophem. / J.L. Goens.
Watermael. - F. Vancampenhout / Josse Vankerm.

Onzième Justice de Paix.
 Vilvorde

Berg. - H. Decoster. / J. Decoster.
Bueken. - Philipi. / A. Imberechts.
Campenhout. - G. Wouters. / J.B. Decoster.
Elewyk. - J.B. Decoster. / G. Vancalster.
Eppeghem. - H. Deconinckx. / L.F. Sammels.
Haeren. - P.J. Roelands. / J.B. Stuckens.
Machelen. - P. Vanbinst. / J. Cruen.
Melsbroeck. - F. Delalaing. / J.B. Ronghé.
Muysen. - C.J.J. Vanlangendonck. / J.F. Desaegers.
Neder-Heembeek. - J. Brion. / F. Buelens.
Over-Heembeek. - L. Vanbeneden / J. Straetemans.

Perck. - P. Vangeel. / H. Verhoeven.
Peuthy. - P.J. Croon. / J.F. Vanbever.
Sempst. - J.J. Verstraeten. / Meysmans.
Vilvorde. - Vangansen / J. Bouthiel.
Weerde. - J.J. Engels / J. Spruyt.

Douzième Justice de Paix.
Woluwe-Saint-Etienne

Crainhem. – P.A. Vanmillen / G. Vandenplas.
Dieghem. – Debeaudignies / J.F. Tenaerts.
Etterbeek. – A.J. Hap. / A. Hanssens.
Ever. – F. Vannerom. / J.B. Switsers.
Humelghem, réuni à *Steenockerzeel.*
Neder-Ockerzeel. – P.P. Vanhamme / A.B. Wouters.
Noode (Saint-Josse-ten). – J. Deglimes / A.A. Baert.
Nosseghem. – J.B. Depauw. / H. Kox.
Saventhem. – A.P. Vanremoorter. / A. Peeters.
Schaerbeek. – Vanbellinghen-de-Branteghem.
Steenockerzeel. – J.J. Vanfrachen. / J.A. Lemmens.
Sterrebeek. – J. Vandyck. / H. Mommaerts.
Wesembeek. – F. Soetewey. / P. Smers.
Woluwe-Saint-Etienne. – S. L. Vanderborght.
Woluwe-Saint-Lambert. – F. Declerck. / J.B. Claes.
Woluwe-Saint Pierre. – A. Dethiennes. / Vankeerberghen.

Treizème Justice de Paix.
Wolverthem

Bever, réuni à *Strombeek.*
Beyghem. - F.J.G. Domis. / C. Vandenheuvel.
Borgt, réuni à *Grimberghen.*
Brusseghem (nouvelle commune). - Sterckx. / Hoeman.
Capelle-au-Bois. - Lemmens. / J.B. Ericx.
Grimberghen. - P.J. Claessens. / J.F. Vanseghbroeck.
Humbeek. -P. Verbruggen. / G. Devalck.
Londerzeel. - P. Peeters. / P. Vanderelst. J.B.J. Duprenne.
Malderen. - A. Vannuffel. / J. Willoxx.
Meuseghem, réuni à *Wolverthem.*
Meysse. - D'Hoogvorst. / G. Devidts.
Ophem, Brusseghem & Osselt ne forment plus qu'une commune sous les noms de *Brusseghem,* canton de *Wolverthem.*
Ramsdonck. - F. Moens. / G. Vandeveldel.
Rossem & Impde, réuni à *Wolverthem.*
Steenuffel. - F.J. Moortgat. / J.B. Puttemans.
Strombeek. - Burtin-de-Fauconval. / G. Dedobbeleer.
Wemmel. - F.Vanhoffen. / P. Vanderzypen.
Wolverthem. - P. Leeman, fils. / C. Vanacken.

ARRONDISSEMENT DE LOUVAIN

Première Justice de Paix.
Aerschot

Aerschot. - J. Deneef. / N.N. Vanophem, J. Lecorbesier.
Beggynendyck. - P. Rayé. / F. Vandenhoeck.
Betecom. - J.F.Creanen. / C. Hollande.
Cortryck. - J. Goddé. / S. Noppens.
Dutzel. - h. Vanroosbroeck. / H. Vanhemelen.
Gelrode. - S. Smets. / J. Rely.
Hauwaert. - J. Vanhemelen. / H. Noppens.
Langdorp. - J.B. Vandeneynde. / G. Peeters.
Nieuw-Rhode. - J. Depreter. / A. Claes.
Peeters-Rhode. - J. Vanaerschot. / P. Peeters.
Rillaert. - C. Vancaster. / T. Vos.
Thielt. - Verhaegen. / J.F. Broos.

Deuxième Justice de Paix.
Diest

Becquevoort. - P. Smeyers. / H. Vaneven.
Cagevine-Louvain. - T. Weckx. / F. Ghysbrechts.
Cortenaeken. - V. Neuns. / F. Gillis.
Deurne. - A. Rutten. / P. Vandeweyer.
Diest. - R.F. Thielens. / V. Dimartinelli, D. Day.
Messelbroeck. - Jennis. / C. Vollekens.
Molenbeek & dépendances. - H. Censterman. / M. Dellemans.
Montaigu. - J.B. Bosmans. J. Gheysens.
Schaffen. - A. Claes. / G. Bosmans.
Sichem. - G. Jacobs. / M. Maes.
Tesselt. - H. Vranckx. / H. Pick.
Waenrode. - J. S'Jongers. / J.L. Vandervelpen.
Webbecom. - H. Raymaekers. / G. Burens.

Troisième Justice de Paix.
Glabbeek

Attenrhode. - L.B. Michiels. / J. Kauwenberg.
Binkom. - P.F. Vangramberen. / P. Geens.
Bunsbeek. - N.N. Labigotière. / C. Foelen.
Capelle. - J.M. Platton. / J.B. Dillen.
Glabbeek. - R. Rawoë. P. Vanschoubroeck.
Kerbeek. - P. Muel. / H. Graulus.
Hoeleden. - G. Christians. / J.F. Cleynens.
Kerkom. - J. Wera. / J. Jonaers.
Kiesegkem. - J. Dreyers. / J.F. Massaut.
Lubbeek. - P. Reus. / P. Vandenbossch.
Meensel. - H. Kenes. / P. Danneau.
Miskom. - G. Kemelrincks. / J. Devos.
Neerbutsel. - F. Sets. / M. Pardon.
Roosbeek. - J. Chaltain. / G. Laeremans.
Suerbempde. - J.F. Stockmans. / A. Veulemans.
Vissenaeken-Sainte-Marie. - M. Vanparys. / M. Verbelen.
Vissenaeken-Saint-Pierre. - J. Michiels. / G. Vollin.
Wever. - J.F. Vangoidsenhoven. / J. Grootjans.
Winge-Saint-Georges. - J.F. Reynders. / G. Jordens.

Quatrième Justice de Paix.
Greuz

Archennes. - P. Lamarre. / J.B. Fabry.
Beauvechain, réuni à *Tourinnes*, sous le nom de *Tourinnes-Beauvechain*.
Biez. - J.J. Deman. / P. Lecapitaine.
Bonlez. - J.J. Doyen. / L. Notte.
Bossut. - Bauwens. / J. Liben.
Chapelle-Saint-Laurent, réuni à *Pietrebais*.
Dion-le-Mont. - A. Bidoul / A. Beauxfaux.
Dion-le-Val. - J.B. Remy / A. Bidoul.
Doiceaux, réuni à Greuz.
Gottechain, réuni à *Bossut*.
Greuz. - J.B. Jacqmot / P. Hugo.
Hamme. - Ghion. / N. Maisin.
Huldenberg. - T. Depeuthy-d'Huldenberg. / J.B. Noue.
Longueville. - Henry. / J.J. Joffart.
Mille, réuni à *Hamme*.
Nethène. - J.J. Demariage / P. Anciaux.
Nodebais. - S. Ledoyen. / A. Aroux.
Ottenbourg. - F. Servais. / G. Vanpé.
Piétrebais. - R.J. Denison / P.F. Bruyere.
Rhode-Sainte-Agathe. - J.G. Bos. / H. Verheyden.
Thourinne. - J. Freson. / CH. Vergez.
Weert-Saint-Georges. - C. H. C. Delescaille. / P.J. Desous.

Cinquième Justice de Paix.
Haegt

Bael. - H. Vannuffelen. / A. Mertens.
Bort-Meerbeek. - F.J. Dekeyser. / J. Servais.
Haegt. - B. L. Degroodt. / G. Deweyngaerts.
Hever. - C. Demeester. / J. Geets.
Holsbeek. - P. Biesmans. / G. Rabaud.
Keerberghen. - J.B. Bosmans. / J.F. Verbert.
Thieldonck. - F. Dekoninck. / F. Vandenbossche.
Rotselaer. - C. Verstraeten. / A. Stal.
Werchter. - H.C. Vandertaelen. / H. Reyers.
Wespelaer. - J.F. Muls. / J. Lens.
Wesemael. - H. Moens. / J.B. Vanhove.

Sixième Justice de Paix.
Léau

Boyenhoven. - L. Andries. / J. Herbots.
Budinghen. - G. Reymarkers. / G. Busselen
Dormael. - J. Dehaes. / J. Scheppers.
Geest-Betz. - H. Booten. / F. Hulsbergen.
Graessen. - G. Dronckaerts. / H. Beelen.
Gutsenhoven. - N. Robert. / E. Dehopere.
Halle. - H. Herbots. / G. Vanhorlé.
Heelen-Bosch. - F. Vanoverstraeten. / S. Verschueren.
Léau. - P. Dehertog. / G. Hollander.

Melckweser. - G. Morren. / G. Bergen.
Neer-Linter. - J. Moens. / J. Bruyninckx.
Orsmael. - H. Beelen. / F. Vandenputte.
Rummen. - G. Gieson. / G. Vanmol.

Septième Justice de Paix
Louvain 1^{er} arrond.

Beyssem. - G. Vanderzanden. / J. Trapeniers.
Cortenbergh. - A. Vandeneynde. / P. Ermens.
Erps & Querps. - L. Vandeneynde. / G. Vandoren.
Everberg. - J. F. Verhaegen. / F. Vrebos.
Hérens. - A. Vanhamme. / P. Borremans.
Linden. - A.C. Debeckman. / P. Bogaerts.
Louvain. - Le chevalier Plasschaert. / G.N.J. De wyels, C. vanderbelen & H.F. Janssens.
Meerbeek. - H. Vanroye. / M. Dewit.
Pellenbergh & dépendances. - Merckx. / J.B. Pullinckx.
Velthem. - E. Decock. / P. Vervoort.
Wilsele. - H. Bosmans. / P. Deneuter.
Winzele. - H. Bosmans. / H. Selslag.

Huitième Justice de Paix.
Louvain 2^e arrond.

Berthem. -P. Stroobants. / J. Wouters.
Bierbeek. - A. Stroobants / C. Jannot.
Blanden. - G. Stroobants. / A. Schoers.
Corbeek-Dyle. - G. Cappuyns. / P. Vancleynenbreugel.
Corbeek-Loo. - J.B. Vandeweyer. / G. Vanmeerbeek.
Duysbourg. - F. Decoster. / F.E. Vandervorst.
Heverlé. - A.J. Rodolphe. / C. Decoster.
Héverlé (Vieux). - J.F. Bischoep. / J. Tuyts.
Leefdael. - G. Verheyden. / L. Vanhoof.
Loonbeek. - J.B. Landeloos. / G. Lamal.
Louvain. -
Lovenjoul. - P. Deconinckx. / F. Demolder.
Neer-Yssche. - E. D'Overschie. / P. Vranckx.
Tervueren. - H.J. Desmer. / F. Naegels.
Valbeke. - D. Vangeel. / J. Vanderheyden
Vosseme. - J.B. Desmeth. / G. Struykens.

Neuvième Justice de Paix.
Tirlemont 1^{re} arrond.

Bautersem. - J.B. Janssens. / P. Eps.
Cumptich. - G. Smolders. / J.B. Vandenberghen.
Hougaerde. - H. Vannerom. / H. Groetaers, fils.
Lecluse. - A. Lurquin. / J.P. Michel.
Meldert. - R. Delville. / N. Bodaux.
Neer-Velp. - G. Noé. / G. Dehertog.
Oorbeek. - J.B. Fisset. / P. Willemaers.
Op-Velp & dépendances. - Decoster. / H. Goossens.
Tirlemont. - Persoons. / L. Michiels, C. Janssens.

Vertryck. - S. Rohies. / P. Jacobs.
Willebringhen. - G. Hendrickx. / J. Doché.

Dixième Justice de Paix.
Tirlemont 2^e arrond.

Bost. - S. Cludts. / A. Vandiest.
Esemael. - L. Smeesters. / R. Serron.
Goidsenhoven. - J. Vandenschilde. / J.B. Costers.
Haekendover. - J.B. Dewalheyns. / Pierlé.
Hautel-Sainte-Marguerite. - P. Neys. / J.M. Pierson.
Linsmeau. - L.J.M. Fæstraets. / H. Massa.
Zétrud-Lumai. - N.N. Dastier. / H. Falkenberg.
Neder-Heylissem. - A. Uffetier. / P. Kinnaer.
Op-Heylissem. - Bouvier. / J. Minsarts.
Op-Linter. - Verheyden. / C. Groumet.
Overlaer. - J. Delré. / J.B. Decoster.
Rommersom. - J.B. Hubens. / H. D'Otremont.
Tirlemont. -
Wommersom & dépendances. - T. T'Serclaes. / J. Tellet.
Wulmerson, réuni à Hekendover.

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

Première Justice de Paix.
Genappe

Baisy. - J.J. Huysdethy. - J.A. Godefroid.
Bousval. - Vandenberghen. / G. Musch.
Genappe. - J.B. Jottrand. / A.J. Barbiaux.
Genappe (Vieux). - F. Vandevelde. / Vanhemelryck.
Gentannes. - J.B. Durbecq. / P. Durieux.
Glabais. - N.J. Glibert. / P. Ernalsteen.
Hautain-le-Mont, réuni à Baesen. - C.F. Regis.
Hautain-le-Val, réuni à Baesen. - F. Lifart.
Loupoigne. - J.A. Demaret. / N.J. Beve.
Maransart. - A.J. Chauffoureau. / G.J. Sempoulx.
Marbais. - F.L. Fernelmont. / P.F. Delstanche.
Mellery. - M.J. Delforge. J.B. Bruggemans.
Sart-Dames-Avelines. - S.F. Jonet. / J.F. Jonet.
Thy, réuni à Baisy.
Tilly. - E.J. Vigneron. / n. Gheval.
Villers-la-Ville. - J.B. Charlier. / J.F. Devroye.
Ways. - A. Xuiffert. / A. Juniaux.

Deuxième Justice de Paix.
Hérinnes

Bierghes. - Rosier. / J.J. Goossens.
Gamarages. - A. Robyns. / P.G. Decoster.
Herfellinghen. - J. Vannuffel. / P. Galemaert.
Hérinnes. - E. Lemercier. / A. Peremans.
Haute-Croix. - P.J. Plaisant. / G. Brancaert.

Oetinghen. - J. Persoons. / J.F. Vanhassel.
Quenast. - J.J. Malbecq. : A. Delhaye
Rebecq. - J.B. Cooremans. / J.B. Devroede.
Rognon. - G. Demeure. / J.F. Snep.
Saintes. - E. De Poederlé. / B. Depauw.
Tollenbeek. - P. Nechelput. / B. Nechelput.
Vollezeeles. - Desteenhoudt. / A. Marissal.

*Troisième Justice de Paix.
 Jodoigne*

Autre-Eglise. - J.J. Montouille. / P. Delgolffe.
Bomal. - G. Delwiche. / P.J. Malèves.
Dongelberg. - J.B. Honny. / J.B. Zone.
Enine. - J.L. Englebert. / L.C. Houart.
Folz-les-Caves. - A. Vanexem. / P. Lenaert.
Glimes. - J.J. Naniot. / a. Boton.
Huppaye. - J.B. Delwiche. / P. Paris.
Incourt. - A. Bogniet. / J.N. Bodard.
Jandrain. - J.J. Renard. / J. Jouet.
Jandrenouille. - J.B. Decerf. / H.J. Vancleve.
Jauche. - H.P. Dehemptines. / P.J. Lecocq.
Jauchelette. - J.F. Decerf. / H. Boton.
Jean-Geest. - C.N. Delvaux. / P.J. Germais.
Jodoigne. - C. Collin. / J.J. Lenicolais.
Jodoigne-la-Souveraine. -H.J.N/ Deglimes. / C.J. Hoignet.
Lathuy. - P.J. Pastur. / J.P. Renard.
Marie-Geest (Sainte), réuni à *Jean-Geest.*
Marilles. - H. German / P.J. Gilles.
Melin. - N. Barette. / J.J. Guillaume.
Molembais-Saint-Pierre, réuni à *Huppaye.*
Noduwez. - P.F. Naveau. / J.G. Deleude.
Offuz. - Bridoux. / G.J. Collin.
Opprebais. - P. Delfosse. – N. Looze.
Orp-le-Grand. - F.J. Gillis. / J.F. Demoulin.
Pietrain. - J. Vangoidtsenhoven. / H.J. Latour.
Ramilies. - J.J. Bridoux. / C. Vancleve.
Remi-Geest (Saint). - M.J. Ilias. / G. Soille.
Roux-Miroir. - J.B. Beaufay. / F.H. Crevecoeur.

*Quatrième Justice de Paix.
 Nivelles 1^{er} arrond.*

Bornival. - C.J. Decamps. / J. Pierrart.
Braine-le-Château. - F. Marcq. / J. Duchesne.
Clabbeek. - G.E. Besme. / J.B. Deflandre.
Ittre. - G. Traseignies. / M.J. Lelo.
Monstreux. - A. Dutilleux. / J.R. Ippersiel.
Nivelles. - F. Baude. / M.A. Wauthy. / F.N. Thomas.
Oiskerque. - P.A. Brunau. / N.D. Baillieu.
Tubise. - P.J. Minne. / J.B. Huart.
Virginal & Samme. - J.N. Sarton. / A. Dujacquier.

*Cinquième Justice de Paix.
Nivelles 2^e arrond.*

Baulers. - F. Vanhemelryck.
Bois-Seigneur-Isaac, réuni à *Ophain*.
Braine-Lalleud. - P. Panquin. / P. Delferrière.
Ittre (Haut). - M. Lifart. / P.J. Pigeolet.
Lillois. - G.J. Giblet. / J. Delcorde.
Nivelles. -
Ophain. - J.H. Delcorde. / A. Cheruwier.
Plancenais. - C. Mertens. / G. Berlenmont.
Thinnes. - H.F. Tumerelle. / J.A. Dineur.
Waterloo. -P.I. Gérard. / J.B. Mesdagh.
Wauthier-Braine. - S. Denayer. / P.J. Guerton.
Witterzée. - H. Jasme. / F.J. Tibermons.

*Sixième Justice de Paix.
Perwez*

Blanmont. - J.B. Art. / B. Annet.
Chastre-Dame-Alerne. - J.J. Legardien. / Fosse.
Corbais... - C.E.C. Decléty. / J.B. Bonus, fils.
Cortil. - F.L. Winant. / A. Debroux.
Geest-Gerompont. - J.J. Guillaume. / Hammoir.
Géry (Saint). - F.L. Delmarcelle. / Malrechauffe.
Hevillers. - M.J. Colson. / A.J. Detry.
Hottomont. - P. Boucher. / F. Trefois.
Lambert (Saint). - J. Melotte. / J.F. Brion.
Malèves. - L.I. Delwiche. / J.R. Dupuis.
Mont-Saint-Guibert. - A. Mambour. / J.F. Fermine.
Mont-Saint-André. - J.J. Blaise. / C.A. Desneux.
Nil-Saint-Martin. - J.J. Salmon. / C.G. Thibaut.
Nil-Saint-Vincent. - A.J. Decoster. / J.J. Depery.
Noirmont. - L. Gomond. / P. Fabry.
Noville-sur-Mehaigne. - Dejamblines. / A.B. Talmon.
Orbais. - C. Eggerickx. / J.J. Saintrond.
Perwez. - J.J. Valerianne. / N.A. Solas.
Rosière (Grande). - E.J. Desneux. / E. Henry.
Rosière (Petite). -F.J. César. / P. Marquery.
Sainte-Marie. - F.C. Ravet. / M. Barral.
Sart-les-Walhain. - J. Bridoux. / J. Payez.
Torembais-les-Béguines. - A.N. Hellin. / J. Majoie.
Torembais-Saint-Trond. - F.J. Jacquet. / J.J. Ghenne.
Tourinnes-les-Ourdons. - J.A. Guyon. / J. Lengelé.
Villeroux, réuni à *Chastre-Dame-Alerne*.
Walhain-Saint-Paul. - J.F.C. Remy. / F. Lecouturier.
Wastinne. - T. Debrabant. / N.J. Melotte.

*Septième Justice de Paix.
Wavre.*

Bierges. – H. Rosier. / G. Bricart.
Céroux & Mousty. – J. Devaux. / P.J. Renard.

Chaumont. – M. Valeriane. / A.J. Durbecq.
 Corroy-le)Grand. – F. Debeckman. / G. Minet
 Court-Saint-Etienne. – N.J. Debroux. / J.J. Libouton.
 Limal. – L. Dechamps. / J.N.J. Gouthier.
 Limelette. – C. Hulet. / B. Delescaille.
 Ottignies. – F.J. Defalque. / J.B. Dery.
 Wavre. – F. Herpigny

Commissaires de Police du 2^e Arrondissement.

M. Vrancx, à Louvain
 M. Meulemans, ibid.

M. Stevens, à Tirlemont.
 M. Everard, à Diest.

Commissaires de Police du 3^e Arrondissement.

M. Dunez (Olivier), à Nivelles.

CHAPITRE IV

Organisation Judiciaire

=== 0 0 0 ===

SECTION I.^{re}

Cour Impériale séant à Bruxelles.

Premier-Président.

M. *Beyts (François)*, baron de l'Empire, l'un des inspecteurs généraux de l'Université pour les facultés de droit, chancelier de la troisième cohorte de la légion d'honneur, rue de la Loi, section 7, n^o 122.

Présidens.

Messieurs,

Wautelée (Pierre), rue du Bois-Sauvage, section 6, n^o 1269.

Debroeckere (Charles), rue de Namur, section 7, n^o 923.

Thienot (Jean Nicolas), rue aux Laines, section 1, n^o 889.

Goubau (Eugène.Jos.Marie-Ghislain), député au Corps législatif, rue d'Isabelle, section 7, n^o 1211.

M. *Mercx (Louis François Jos. Ghislain)*, rue d'Assaut, section 5, n^o 767.

Conseillers.

Messieurs,

Coremans (Jean Jacques), doyen, rue de la Bergère, section 7, n^o 1377.

Dimartinelli (Jean Guillaume), rue du Bois-Sauvage, section 6.

Debrabandere (Jacques François), au Grand-Sablon, section 1, n^o 1143.

Dekersmaker (Joseph Jean), député au Corps législatif, membre de la légion d'honneur, rue des Aveugles, section 1, n^o 1049.

Blemont (Nicolas Joseph), membre de la légion d'honneur, rue Verre, section 7, n^o 1031.

Delecourt (Humbert), rue Ducale, section 7, n° 1078.
Devroe (Charles), rue des Dominicains, section 5, n° 711.
Dubois (Victor), rue Ducale, section 7, n° 1049.
Dequertenmont (Jean Marie), rue des Bouchers, section 5, n° 983.
Volckerick (Pierre François Joseph), Courte rue Neuve, section 6, n° 1263.
Wittouck (Guillaume), rue Saint-Christophe, section 3, n° 1011.
Vancutsem (Guillaume), député au Corps législatif, membre de la légion d'hon-neur, vieux Marché-au-Lin, section 3, n° 796.
Wyns (Nicolas), Fossé-aux-Loups, section 5, n° 648.
Dehase (Henri Maximilien), longue rue Neuve, section 5, n° 257.
Beke (Pierre Jean), place Saint-Michel, section 5, n° 569.
Devillegas-Pellenberg (Melchior Joseph Alexandre), rue d'Assaut, section 5, n° 762.
Delannoy (Augustin), rue Ducale, section 7, n° 1060.
Buchet (Martin Joseph), rue Ducale, section 7, n° 4.
Storm (Bernard), rue du Museum, section 7, n° 1095.
Cuylen (Emmanuel Pierre Louis Joseph), plaine de Sainte-Gudule, section 7, n° 207.
Dusart-de-Boulen (François Joseph Marie), rue des Douze-Apôtres, section 7, n° 951.
Gobart (Charles), rue du Petit-Sablon, section 1, n° 1034.
Evenepoel (Henri Corneil), place de la Fontaine, section 3, n° 844.
Willems (Joseph Benoît), rue Saint-Christophe, section 3, n° 1011-17°.
Defrancquen (Charles Joseph), rue des Paetits-Carmes, section 7, n° 1259.
Despoelberg (Jean Henri Joseph), rue d'Orange, section 7, n° 23.
Calmeyu (Joseph Gérard), rue des Dominicains, section 5, n° 711.
Heuschling (Jean Antoine Donat), rue des Epingles, section 6, n° 242.
Pouillet (Egide Joseph Emmanuel), Longue rue Neuve, section 5, n° 404.
Fayder (François Ghislain Joseph), rue d'Orange, section 7, n° 134.
Ippersiel (Englebert Joseph), faubourg Saint-Josse-ten-Noode, section du Nord, n° 17.
Loke (Jean Jacques), montagne de la Cour, section 7, n° 1115.
Powis (Louis Benoît Ghislain), rue des Sables, section 6, n° 1135.
Vanderbelen (Joseph Lambert François)

Conseillers Auditeurs.

Messieurs,

Garnier (Alexandre François), faubourg d'Ixelles.
Baumhauer (Guillaume Théodore).
Deburin (Jean).

Procureur Général Impérial.

M. *Vandewalle (Jacques)*, chevalier de l'Empire, membre de la légion d'hon-neur, rue de Namur, section 7, n° 940.

Substituts du Procureur Impériaux, Avocats généraux.

Messieurs,

Vanderfosse (Alexandre François Ghislain), place e Louvain, section 6, n° 593.
Delahamaide (Louis), rue des Aveugles, section 1, n° 1031.
Fournier (Nicolas), rue des Sables, section 6, n° 1043.
Destoop (Joseph), montagne de la Cour, section 7, n° 1115.

*Substituts pour le Service près les Cours d'Assises & Spéciales,
& pour celui du Parquet.*

Messieurs,

Devals (Jacques André), membre de la légion d'honneur, procureur impérial criminel du département de la Lys à Bruges.

Meaulle, membre de la légion d'honneur, procureur impérial criminel du département de l'Escaut, à Gand.

Demoor, membre de la légion d'honneur, procureur impérial criminel du département des Deux-Nèthes,) Anvers.

Rosier, membre de la légion d'honneur, procureur impérial criminel du département de Jemmappess, à Mons.

Paradis (François), procureur impérial criminel du département des Bouches-du-Rhin, à Bois-le-Duc.

Drault (Jean Joseph), procureur impérial criminel du département des Bouches-de-l'Escaut, à Middelbourg.

Sevestre (Jean Louis), substitut pour le service près la cour d'assises du département de la Dyle, place Saint-Michel, section 5, n° 587.

Claerhoudt (Henri), substitut pour le service du parquet, rue du Parchemin, section 7, n° 1290.

Greffier en chef.

M. *Vangelder (Martin)*, rue du Chêne, section 8, n° 712.

Commis-Greffiers.

Messieurs,

Spruyt (Henri), rue de la Montagne, section 7, n° 997.

Colbert (Joseph), Montagne de la Cour, section 7, n° 745.

Vangelder (Charles Théodore Albert), Place de la Chapelle, section 1, n° 344.

Orts (Louis Joseph), rue de la Cuillière-à-Pot, section 7, n° 1311.

Willems (Joseph), Place Saint-Michel, section 5, n° 576.

Galler (Edouard), Place Royale, section 7, n° 1119.

COMPOSITION DES CHAMBRES

Première Chambre civile.

M. le baron *Beyts*, premier président.

M. *Wautelé*, président.

Conseillers.

Messieurs,

Coremans.

Dimartinelli

Devroe.

Dequertenmont.

Devillegas-Pellenberg.

Storm.

Calmeyn.

Baumhauer, conseiller auditeur.

Vanderfosse, 1er avocat général.

Willems, commis-greffier.

Deuxième Chambre civile.

M. *Debrouckere*, président.

Conseillers.

Messieurs,

Dekersmaker.
Volkerick.
Wyns.
Dehase.

Gobart.
Poullet.
Powis.
Fournier, avocat général.

Delannoy.

Spruyt, commis-greffier.

Troisième Chambre civile.

M. *Thienot*, président.

Conseillers.

Messieurs,

Debrabandere.
Dubois.
Wittouck.
Vancutsem.
Beke.

Despoelberg.
Fayder.
Garnier, conseiller auditeur.
Destoop, avocat général.
Orts, commis-greffier.

Chambre des Appels de Police correctionnelle.

M. *Goubau*, président.

Conseillers.

Messieurs,

Blemont.
Delecourt.
Cuylen.
Evenepoel.
Willems.

Ippersiel.
Deburrin, conseiller auditeur.
Delahamaïde, avocat général.
Colbert, commis-greffier.

Chambre de Mises en Accusations.

M. *Mercx*, président.

Conseillers,

Messieurs,

Buchet.
Dusart-de-Boulen.

Loke.
Vanderbelen.

Defrancquen.
Heuschling.

Galler, commis-greffier.

Cours spéciale extraordinaire éventuelle.

Cette cour connaît des affaires criminelles qui, au 20 mai 1811, étaient pendantes en appel, ou en instance ultérieure devant les anciens magistrats des Bouches-de-l'Escaut & de l'arrondissement de Breda, conformément à l'article 58 du décret impérial du 8 novembre 1810.

Conseillers.

Messieurs,

Dekersmaker.
Blemont.
Delecourt.

Vancutsem.
Storm.
Vangelder, commis-greffier.

=== 0 0 0 ===

SECTION II.

Cour d'Assises du Département de la Dyle.

Cette cour se compose de cinq conseillers de la cour impériale, dont l'un est président : elle renouvelle à chaque session tous les trois mois.

Membres de la Cour impériale délégués pour former la Cour d'Assises à la session qui s'ouvrira le 2 janvier 1812.

M. Dekersmaker, président.

Conseillers.

Messieurs,

Delecourt.
Evenepoel.
Willems.

Ippersiel.
Sevestre, subst. du procur. général.
Vangelder, commi-greffier.

Cour d'Assises du ressort de la Cour impériale de Bruxelles.

Dans chaque département, autre que celui où siège la cour impériale, il y a une cour d'assises qui se tient ordinairement dans le chef-lieu du département. Elle est composée d'un membre de la cour impériale, qui est le président des assises & de quatre juges, pris parmi les présidents et les juges les plus anciens du tribunal de première instance du lieu de la tenue des assises ; d'un substitut du procureur général, qui porte le titre de procureur impérial criminel & du greffier du tribunal de première instance.

DEPARTEMENT DE L'ESCAUT

Cour d'assises séant à Gand.

Président.

M. *Evenepoel*, conseiller en la cour impériale, nommé pour la session qui s'ouvrira le 1^{er} février 1812.

Procureur impérial criminel.

M. *Meulle*.

DEPARTEMENT DES DEUX-NETHES

Cour d'assises séant à Anvers.

Président.

M. *Vancutsem*, conseiller en la cour impériale, délégué pour la session dont l'ouverture est fixée au 2 janvier 1812.

Procureur impérial criminel.

M. *Demoor*.

DEPARTEMENT DE JEMMAPPESS

Cour d'assises séant à Mons.

Président.

M. *Delecourt*, conseiller en la cour impériale, délégué pour la session qui s'ouvrira le 1^{er} février 1812.

Procureur impérial criminel.

M. *Rozier*.

DEPARTEMENT DE LA LYS

Cour d'assises séant à Bruges.

Président.

M. *Dekersmaker*, conseiller en la cour impériale, délégué pour la session qui s'ouvrira le 2 mars 1812.

Procureur impérial criminel.

M. *Devals*.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHIN

Cour d'assises séant à Bois-le-Duc.

Président.

M. *Storm*, conseiller en la cour impériale, nommé pour la session qui s'ouvrira le 2 janvier 1812.

Procureur impérial criminel.

M. *Paradis*.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DE-L'ESCAUT

Cour d'assises séant à Middelbourg.

Président.

M. *Blemont*, conseiller en la cour impériale, délégué pour la session qui s'ouvrira le 2 mars 1812.

Procureur impérial criminel.

M. *Drault*.

=== 0 0 0 ===

SECTION III

Cour Spéciale du Département de la Dyle.

Cette cour connaît des crimes commis par des vagabonds, gens sans aveu, & par des condamnés à des peines afflictives ou infamantes : du crime de rébellion armée à la force armée, du crime de fausse monnaie, du crime d'assassinat préparé par des attouchemens armés & de celui de contrebande armée.

Elle est composée du président & de quatre conseillers qui forment la cour d'assises & de trois militaires ayant au moins le grade de capitaine.

Officiers militaires nommés par décret impérial du 15 novembre 1811, pour remplir les fonctions des Juges & des Juges suppléans à la Cour spéciale du Département de la Dyle.

Juges.

Messieurs

Huché, chef de division de gendarmerie.

Merat, capitaine, idem.

Pradel, capitaine, aide-de-camp du général Chamberlhac.

Suppléans.

Messieurs,

Aubry, capitaine de la compagnie de réserve.

Bouchard, capitaine au 112^e.

Ressignies, capitaine, aide-de-camp du général Travers.

Vangelder, commis greffier.

Cours spéciales du ressort de la cour impériale de Bruxelles.

La cour spéciale est composée du président de la cour d'assises lorsqu'il sera sur les lieux, en son absence & en cas d'empêchement d'un des membres de la cour impériale qui aura été délégué à la cour d'assises, & à leur défaut du président du tribunal de première instance, dans le ressort duquel la cour spéciale tiendra ses séances, & de quatre juges du tribunal de première instance formant avec le président la cour d'assises, & de trois militaires ayant au moins le grade de capitaine ; le procureur impérial criminel du département y exerce les fonctions du ministère public ; le greffier du tribunal de première instance y remplit les fonctions de greffier.

DEPARTEMENT DE L'ESCAUT

Cour spéciale.
Juges militaires.

Messieurs,

Euchêne, capitaine de gendarmerie.
Mochain, capitaine au 113^e.
Joly, capitaine de la compagnie de réserve.

Suppléans.

Messieurs,

Fabre, capitaine en retraite
Caron, idem.
Schaenfeld, idem.

DEPARTEMENT DES DEUX-NETHES

Cour spéciale.
Juges militaires.

Messieurs,

Jabouille, capitaine de gendarmerie.
Duseuil, adjudant de place.
Masel, capitaine de la compagnie de réserve.

Suppléans.

Messieurs,

Armancey, capitaine au 50^e.
Thorillon, capitaine, adjudant de place.
Guerault, colonel, en retraite.

DEPARTEMENT DE

Cour spéciale.

Juges militaires.

Messieurs,

Darbour, capitaine de gendarmerie.
Kolokrat, capitaine de la compagnie de réserve.
Boispréaux, capitaine, aide-de-camp du général Laurent.

Suppléans.

Messieurs,

Troue, capitaine au 23^e.
Duvivier, chef d'escadron, en retraite.
Capiaumont, capitaine, en retraite.

DEPARTEMENT DE LA LYS

*Cour spéciale.
Juges militaires.*

Messieurs,

Jourdan, capitaine de gendarmerie.
Recoulés, capitaine, aide-de-camp du général Borel.
Veret, capitaine de la compagnies de réserve.

Suppléans.

Messieurs,

Bonnot, capitaine au 45^e.
Schwartz, capitaine, en retraite.
Otto, idem.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHIN

*Cour spéciale.
Juges.*

Messieurs,

Renaud, capitaine de gendarmerie.
Laraitrie, colonel.
Leclerc, chef de bataillon, sous-directeur du génie.

Suppléans.

Messieurs,

Voillez, capitaine, aide-de-camp du général Bertrand.
Aussaudon, capitaine au 4^e.bataillon de vétérans.
Girardot, idem.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DE-L'ESCAUT

*Cour spéciale.**Juges militaires.*

Messieurs,

L'Enfant, capitaine de gendarmerie.

Pothié, capitaine, adjoint a l'état-major.

Dejoannes, capitaine au 21^e. régiment.*Suppléans.*

Jordain, capitaine au régiment de Walcheren.

Blanc, capitaine idem.

Labarthe, idem.

=== 0 0 0 ===

SECTION IV.

Avoués selon leur ancienneté d'après leur prestation de Serment.

Messieurs,

Honorez (Remi), place Saint-Michel, section 5, n° 585 , du 26 frimaire an 9.*Pins* (François Joseph), petite rue de l'Ecuyer, section 7, n° 217, du 26 frimaire an 9.*Audoor* (Jean F.), marché au Bois, section 7, n° 1364, du 26 frimaire an 9.*Debavay* (Paul Ignace), rue des Boîteux, section 5, n° 551, du 28 frimaire.*Truffart*, courte rue Neuve, section 6, n° 1256, 24 nivôse an 9.*Zech* (Florian Joseph), courte rue Neuve, section 6, n° 1264, du 5 ventôse an 9.*Hody* (Charles), rue aux Laines, section 1, du 25 frimaire an 11.*Walkiers* (Josse Joseph Livin), rue Ducale, au Parc, section 7, n° 1060, du 8 messidor an 11.*Neve* (Nicolas Antoine Joseph), rue des Douze-Aôtres, section 7, n° 1230, du 11 nivôse an 12.*Cruts* (Hbert Guillaume), place de Louvain, section 6, n° 1226, du 11 nivôse an 12.*Dedobbeleer* (Poerre Charles), montagne de Sion, près Sainte-Elisabeth, n° 680, du 24 pluviôse an 11.*Zaman*, rue de Ligne, section 6, n° 1249, du 4 mars 1806.*Roelands* (L.J.), rue de l'Etuve, section 8, n° 1387.*Dequertenmont*, rue aux Fleurs, section 4, n° 678.*Lavallée*, rue des Sols, section 7, n° 665.*Ranwet*, montagne des Aveugles, section 7, n° 1298.*Oorlof*, rue de la Cuillère-à-Pot, section 7, n° 1316.*Nuwens*, courte rue Neuve.*Spruyt*, rue de la Montagne, section 5, N° 997.*Fonet*, rue Thérésienne, section 7, n° 1009.

En confirmité du décret impérial du 17 juillet 1806, les chambres des avoués seront, à l'avenir, renouvelées le premier septembre de chaque année, les membres nouvellement élus entreront en fonctions le 15 du même mois.

Huissiers près la Cour impériale de Bruxelles.

Messieurs,

Hancart (Charles), huissier-audiencier, rue de Berlaimont, près de Sainte-Gudule.

Langles (Jean Baptiste), huissier-audiencier, petite rue des Dominicains, n° 860.

Stas (Philippe Barthélemy), huissier-audiencier, rue du Marquis, section 7, n° 258.

Demoor (Joseph), huissier-audiencier, rue des Douze-Apôtres.

Leflon (François), rue de Louvain, section 7, n° 55.

Robberechts (P.J.), huissier-audiencier, rue au Cheval, section 5, n° 1385.

Nicolay (Nicolas), huissier-audiencier, au coin de la rue de la Bergère, n° 1414.

Guérel (Pierre), Val-des-Roses, section 8, n° 730.

Cugnot (Ursmer), huissier-audiencier, rue de Louvain.

Bigeon (Charles Val.), huissier-audiencier, place de Louvain, section 6, n° 1222.

Begheyn, rue d(Or, section 8, n° 503.

Vansoust, huissier-audiencier, rue de Louvain, section 7.

Thiery (Paul), rue de Salazar, section 7, n° 1271.

Lamirant (Norbert Joseph), *ibid.*

*Avocats – Défenseurs à la Cour Impériale
de Bruxelles.*

Noms des candidats & dates des titres & diplômes de licence és-droit.

Messieurs,

De l'Escaille (CH. TH.), licencié 11 avril 1767, reçu au ci-devant conseil de Brabant le 24 dudit mois, même année.

Thielens (J.B.), rue Ducale, section 7, n° 1043. Louvain, 7 août 1771.

Boucqueau (Jean Baptiste, rue du Conseil, au Parc, section 7, n° 128. Louvain, 16 août 1771

Raepsaet (Jean Joseph), législateur, à Audenaerde. Janvier 1773.

Hosselet, avocat, à Malines ? Louvain, 1777.

Vannuffel (Ange). Louvain, 7 avril 1778.

Willems (Guillaume), législateur; place Saint-Michel, section 5, n° 576. Louvain, 1779.

Kockaert (J.B.), ci-devant conseiller au conseil de Brabant, rue de la Chan-cellerie, section 7, n° 1444. Louvain, 1780.

Mangez (Jean Louis), montagne de Sion, section 6, n° 1203. Louvain, 19 mai 1780.

Deswerte, l'ainé, rue Royale, section 7, n° 193. Louvain.

Raoux, ci-devant conseiller à la cour souveraine de Mons, au Sablon. Louvain, 28 juin 1782.

Nanteuil (Constantin), à Anvers. Louvain, 8 octobre 1782.

D'Hanens (Charles), à Gand. Louvain, 1783.

Crassous (Augustin Joseph), petite rue de l'Ecuyer, section 7, n° 145. Poitiers, 19 juin 1784.

Grenier, de Mons. 3 juillet 1784.

Deturk (Joseph Henri), au Parc, section 7. Louvain, 1784.

Vanvolxem (Jean Baptiste), rue d'Aremberg, section 5, n° 794. Louvain, 11 janvier 1785.

Vanhoogten (Jean Gérard), professeur de la faculté de droit, rue Royale, section 7, n° 115. Louvain, 19 mars 1785.

Bartélémy (Antoine Joseph), longue rue de l'Ecuyer, section 5, n° 741. Louvain, 4 août 1786.

Deswerte (Jacques Marie), cadet, montagne de Sainte-Elisabeth, section 7, n° 1204. Louvain 30 août 1786.

Dolez, de Mons, à Mons. Louvain, 26 janvier 1787.

Gendebien (Jean François). Louvain, 16 décembre 1777.

Mary (Hyacinthe Charles). Louvain, 9 août 1783.

Coorebyter (Charles Jacques). Louvain, 15 juin 1784.

Devleeschoudere (Chrétien), rue Royale, section 7, n° 1134. Louvain, 5 mars 1787.

Vannuffel (Dominique Joseph). Louvain, 30 mars 1787.
Tarte, aîné, professeur de la faculté de droit, rue Ducale n° 1071. Louvain, 1787.
Tarte (J.), cadet, rue des Sables, section 6, n° 1043. Louvain, 24 août 1787.
Vautours (Ignace), de Gand, à Gand. Louvain, 7 avril 1788.
Lammens, de Gand, à Gand.
Hayez (Jean Joseph), docteur ès-droit, rue du Marquis, section 7, n° 254. Bruxelles, 22 juin 1789.
Verhaegen (Pierre), rue des Chapeliers, section 8, n° 1263. Louvain, 22 mars 1790.
Stalpaert (Louis C.), natif de Lierre en Brabant. Rheims, 1^{er}. Novembre 1790.
Huygens (Nicolas), près du Grand-Béguinage, section 4, n° 742. Louvain, 11 janvier 1791.
Vanderplas (Benoît Marie Dieudonné), rue de la Magdelaine, n° 456. Louvain, 1791.
Degoës-du-Bosquet (Charles), admis avocat au conseil de Brabant, 16 décembre 1791.
Mathieu (Charles Bern. Jos.), de Mons. Rheims, 1791.
Devos (F), admis avocat au Conseil de Brabant, 24 janvier 1792.
Vandenbossche (Joseph Moïse), admis avocat au grand Conseil de Malines, 9 novembre 1791.
Vanwambeek, de Gand, à Gand. Louvain, 27 août 1793.
Vanelewyc (Henri Joseph), rue des Aveugles, section 7, n° 901. Louvain, 8 août 1793.
Heuschling, montagne de Sion, section 6, n° 1267. Louvain, 28 octobre 1793.
Lefevre, au Grand-Sablon, section 1. Louvain, 19 novembre 1793.
Wyns (François Jean), fils, place de Louvain, section 6, n° 1229. Déclaration de défenseur du tribunal de première instance de Bruxelles, 12 brumaire an 13.
Ogéz (D), suppléant au tribunal de première instance à Anvers. Licencié à Paris, le 8 messidor an 13.
Hermans (Jean Jos.). Licencié à Paris, le 8 messidor an 13.
Vanmons (Ferdinand Philippe), rue d'Acolay. Licencié à Paris, le 6 fructidor an 13.
Defrenne (Joseph), rue des Aveugles, près le Grand-Sablon, section 1, n° 1043. Licencié à Paris, le 12 fructidor an 13.
Stevens (Jean Baptiste), rue de Ruysbriek, section 1, n° 1245. Licencié à Paris, le 22 fructidor an 13.
Longin (Guillaume), rue des Alexiens, n° 520. Licencié à Paris, le 28 fructidor an 13.
Donroy (Jean Baptiste), montagne des Quatre-Vents, section 7, n° 904. Licencié à Paris, le 2^e. jour complémentaire an 13.
Dupuis (Jean François), montagne des Quatre-Vents, section 7, n° 907. Licencié à Paris, le e. complémentaire an 13.
Lézaud-de-Malizard (Henri Etienne Auguste), rue des Alexiens, section 8, n° 629. Licencié à Paris, le 3 complémentaire an 13.
Peeters (Joseph), rue de Ruysbroeck, section 7, n° 881. Licencié à Paris, le 4 complémentaire an 13.
Coenraets (Jean André), rue des Comédiens, section 6. Licencié à Paris, le 4 complémentaire an 13.
Tiffret (Antoine). Licencié à Bruxelles, le 29 août 1806.
Beyens, rue des Sols, section 7, n° 740. Reçu avocat au conseil de Flandres, 21 juin 1791.
Fierlants (Nicolas). Bruxelles, 3 septembre 1806.
Thomeret (Athanase), ex-professeur de législation de l'école centrale du département de Jemmappes.
Foret (Louis Rose), rue Ducale, section 7, n° 1069. Bruxelles le 4 septembre 1807.
Tetut (François Joseph), au Grand-Sablon, section 1. Bruxelles, le 13 septembre 1806.
Verhagen (Pierre). Louvain, 18 août 1784.
Gauthier (Joseph). Bruxelles, 22 septembre 1806.
Jamotte (Joseph Thiry), rue de la Loi, section 7, n° 128. Bruxelles, 19 septembre 1806.
Doms (Jean Paul), aîné, Fossé-aux-Loups, section 5, n° 645. Bruxelles, 31 décembre 1806.
Vanlaeken (François). Bruxelles, 1^{er} février 1807.

Debien (François). Paris, 3 fructidor an 13.
Pycke (Léonard). Bruxelles, 6 septembre 1806.
Sandelin (Alexandre). Douai, 6 juin 1791.
Mailly (Charles Auguste). Bruxelles, 1^{er} mars 1807.
Poot (Jean François). Louvain, 4 juin 1785.
Struy (Jean François Joseph). Bruxelles, le 24 mars 1807.
Lintz (Josse François). Louvain, 30 janvier 1781.
Petit (Jean Baptiste Joseph). Louvain, 8 mai 1779.
Debelault (Martin Ghislain). Louvain.....
Levieux (Philippe). Bruxelles, 1807.
Stevart (L.), rue des Fripiers, n° 1156 & 1157. Bruxelles, 1807.
Vanlaeken (Théodore). Bruxelles, 1807.
Dovillers (P.H.), rue des Ursulines, n° 595. Rheims, le 22 mars 1790.
Lefebvre (Albert). Bruxelles, 1807.
Deroovere, rue Neuve. Bruxelles, 1807.
Biourge (Charles). Bruxelles, 22 août 1807.
Joly (Jean François Augustin Joseph). Ecole spéciale de Bruxelles, 16 août 1808.
Lesselier (Louis), idem, 19 mars 1807.
Demarteau (Jean Barthélémy), idem, 27 août 1808.
Vanmeenen (Pierre François, dispensé par décret du 4 mars 1808 de la représentation de diplôme.
Drugman (Joseph). Louvain, 30 juin 1778.
Stevens (Pierre Albert Joseph), idem, 5 avril 1809.
Foncez, place de Louvain, n° 59.
Marant (François). Académie de Bruxelles, 9 mai 1809.
Hubar (Jean J.), de Lierre. Idem, 21 juillet 1809.
Baudry (Jean Claude). Idem, 23 août 1809.
Debeekman (M.H.G.). Idem.
Lemaire (François Xavier). Idem, 5 avril 1809.
Peteau (Antoine) ? Idem, 21 juillet 1809.
Vigneron (C.J.D.F.R.J.N.). Idem, 5 septembre 1809.
Biourge (Louis Joseph). Idem, 2 septembre 1809.
Verhagen (Jean Ferdinand Hyacinthe). Idem, 5 septembre 1809.
Harmignie (Auguste Joseph). Idem, 2 septembre 1809.
Criquillion (Léopold Joseph), rue d'Acolay, section 2, n° 553.
Thiry, officier de l'Université impériale, professeur à l'académie & au lycée de *Bruxelles*.
 Admis le 28 novembre 1809.
Vanbellinghen (Henri François). Idem.
Puray (Jean Ignace), faubourg & chaussée d'Ixelles, section 1, n° 126. Admis de 11 janvier 1810.
Vancoeckelberghe, marché au Bois, section 7, n° 1360. Le 20 janvier 1810.
Adan, admis le 4 janvier 1810.
Dereine (Charles Laurent), admis le 4 janvier 1810.
Dupuis (Jean François), admis le 27 février 1810.
Vanderveken, admis le 3 mai 1810.
Camusel, admis le 10 mai 1810.
Laubry, admis le 10 mai 1810.
Marcq (Louis Albert Ghislain), admis le 19 juillet 1810.
Lefebvre (Jacques Joseph Ghislain), admis le 27 juillet 1810.
Dewaepenaer (Antoine Louis Joseph), admis le 27 juillet 1810.
Weber (Charles Joseph), admis le 27 juillet 1810.
Vanhenghoven, admis le 20 août 1810.
Vandenbosche, admis le 25 août 1810.

Vanvolxem (Guillaume Hypolite) admis le ...septembre 1810.
Derasse, admis le 23 octobre 1810.
Corbisier (B.J.), admis le 7 novembre 1810.
Dewargny, admis le 13 novembre 1810.
Gobart, admis le 13 novembre 1810.
Gilbert (P.J.), admis le 19 novembre 1810.
Piret (H.J.), admis le 1^{er} décembre 1810.
Olivier, admis le 7 décembre 1810.
Lefrancq (P.A.), admis le 24 décembre 1810.
Charlé-Dutiberchamps, admis le 24 décembre 1810.
Hoffmans (J.A.), admis le 24 décembre 1810.
Du Trieu (Cl.), admis le 26 décembre 1810.
Lebrun (Henri), admis le 27 décembre 1810.
Thys (C.J.), admis le 27 décembre 1810.
Sirault (N.J.), admis le 28 décembre 1810.
Vanderstocken (B.), admis le 31 décembre 1810.
Dewitte (J.C.), admis le 31 décembre 1810.
Gigault (R.), admis le 31 décembre 1810.
Houzé (D.F.J.), admis le 31 décembre 1810.
Bemelmans, admis le 31 décembre 1810.
Benard, rue de la Magdelaine, section 7, n° 568.

==== 0 0 0 ====

SECTION V

Tribunaux de première instance du ressort de la cour impériale de Bruxelles.

DEPARTEMENT DE LA DYLE

Tribunal du premier Arrondissement de la Dyle, séant à Bruxelles.

Président.

M. *Malfruid*, rue de la Montagne, n° 548.

Vice-Président.

M. *Barbanson*, nouveau Marché-aux-Grains, n° 1300.

Juge d'instruction.

M. *Cordier*, derrière l'hôtel de la préfecture, section 7, n° 1444.

Juges.

Messieurs,

Herry, rue du Musée, section 7, n° 1097.

Maurissen, rue du Bois-Sauvage, section 6, n° 1246.

Greindl, rue des Sols, section 7, n° 1275.

Torfs, rue de Berlaimont.

Vandevenne, montagne Sainte-Elisabeth.

Suppléans.

Messieurs,

Faucille, rue du Percil, section 5, n° 521.*Descheppere*, rue des Minimés, n° 755.*Joly*, rue de Lozum, n° 262.*Wyns*, fils, place de Louvain.*Notre Procureur impérial.**M. B. Bourgeois*, rue de Louvain, section 7, n° 81.*Substituts du procureur impérial.**M. Devaleriola*, rue du Manège, section 1, n° 335.*M. Domis*, rue Fossé-aux-Loups, section 5, n° 645.*Greffier en chef.**M. Sury*, rue des Longs-Chariots, section 7, n° 348.*Commis-greffiers.*

Messieurs,

Lefranq, montagne de la Cour, section 7, n° 816.*Foullé*, rue du Musée, section 7.*Avoués.*

Messieurs

Dillen, avoué-licencié, rue des Paroissiens, section 7, n° 244.*Dérons*, avoué-licencié, rue de Bavière, section 8, n° 788.*Paulussen*, avoué-licencié, rue de Louvain, section 6, n° 50.*Vangoitsnoven*, avoué-licencié, rue des Petits-Carmes, section 7, n° 914.*Trioné*, avoué, montagne des Oratoires, section 6, n° 1213.*Degamond*, avoué-licencié, rue des Petits-Carmes, section 1, n° 1265.*Thirion*, avoué-licencié, rue Thérésienne, section 7, n° 1006.*Stevens*, avoué-licencié, rue de Ruysbroek, section 1, n° 1245.*Decrampagna*, avoué-licencié, coin du Grand-Sablon, section 1, n° 1043.*Gouman*, avoué, rue des Dominicains, section 5, n° 735.*Lansne*, avoué-licencié, près la vieille Steenporte, section 1, n° 1187.*Sroyen*, avoué-licencié, place Saint-Michel, section 5, n° 567.*Simon*, avoué, rue du Maronnier, au Béguinage, section 4, n° 1075.*Robinet*, avoué, rue de la Cuiller, section 3, n° 1310.*Maes*, senior, avoué, place du Grand-Sablon, section 1, n° 1137*Walckiers*, avoué-licencié, rue des Minimés, section 1, n° 740.*Sagermans*, avoué-licencié, rue de l'Orangerie, section 7, n° 18.*Gerard*, avoué-licencié, rue Royale, section 7, n° 1127.

Coenraets, avoué-licencié, rue des Comédiens, section 6, n° 1332.
Devoys, avoué, vieille Chancellerie, section 7, n° 227.
Nillis, avoué-licencié, montagne des Oratoires, section 6, n° 677.
Fierlants, avoué-licencié, marché aux Herbes, section 5, n° 1130.
Huart, avoué, rue de Namur, section 1, n° 1283.
Maes, junior, avoué près la vieille Halle-aux-Blés, section 8, n° 750.

Chambre de discipline.

Messieurs,

Degamon, président.
Fierlants, trésorier.

Decrampagna, syndic.
Sroyen, rapporteur.

Gerard, secrétaire.

La chambre s'assemble tous les mardis à neuf heures.

Agence judiciaire du trésor impérial.

M. *Alein*, agent judiciaire du trésor impérial, membre de la légion d'honneur.

Il y a un avoué agrégé à l'agence judiciaire du trésor impérial pour chaque département.

M. *Degamond*, avoué, agrégé à l'agence judiciaire du trésor impérial pour le département de la Dyle.

Huissiers.

Messieurs,

Guyot (N.J.), rue d'Argent, section 5, n° 606.
Weber (G.J.), rue de la Magdelaine, section 8, n° 362.
Dujardin (G.L.S.), rue de Ruysbroeck, section 7, n° 892.
Laurent (J.B.), montagne des Aveugles, section 7, n° 1300.
Lelong (H.), place de Sainte-Gudule, section 7, n° 211.
Yernaux (J.B.), rue de Louvain, section 6, n° 44.
Bresson (Jacques), rue d'Isabelle, section 7, n° 1149.
Barchy, rue du Parchemin, section 7.
Genti, petite rue de l'Ecuyer, section 7, n° 224.
Noël, montagne de la Cour, section 7, n° 1110.
Hannotiau, rue des Pierres, section 8.
Spinnael, rue de Loxum, section 7, n° 262.
Vanvooren, montagne des Oratoires, section 6.
Maestriau, rue d'Isabelle, section 7, n° 1192.
Doudelet (Ch. J.), à Halle, section du centre, n° 216.
Londot (Joseph), rue des Alexiens, section 8.
Stienon (J.B.), rue des Chapeliers, section 8, n° 1268.
Debavay, nouveau marché au Beurre, section 8.
Coppens (J.H.), rue de la Montagne, section 7, n° 361.
Defierlants, rue de la Madelaine, section 8, n° 416.
Michiels, rue du Treurenberg, section 7, n° 201.
Pianet, rue de Louvain.
Dechentinnes (J.P.), marché aux Herbes, section 8, n° 284.

Denabt, aux ci-devant Alexiens, rue des Alexiens.
(Le sieur Denabt est spécialement admis pour la traduction des langues anglaise, italienne, allemande, flamande, espagnole, latine & française.
Mahieux, rue des Fripiers, section 5, n° 1192.
Deffonseca, près Sainte-Gudule, section 6, n° 1275.
Vanbortonne, rue des Teinturiers.
Bondroit, rue du Manège, section 1, n° 832.
Stinglhamber, rue des Boîteux, section 5, n° 494.
Degenst (Henri), rue des Longs-Chariots, section 7, n° 345.
Deliser, rue de Ruysbroeck, section 1, n° 1081.
Trioné, montagne des Oratoires, section 6, n° 1213.
Dupré, montagne des Oratoires, section 6.
Vréven, au Grand-Béguinege.
Goteman, reu de la Putterie, section 7, n° 1445.
Feignaux (A.J.), notaire, à Tubize.
Walkiers, rue Ducale, au Parc, section 7, n° 1060.
Vanmerstraeten (F.), montagne des Oratoires, section 6, n° 1212.
Laute (J.G.J.), à Muysen, premier arrondissement de la Dyle.
Vancampenhout (J.G.J.), quai aux Poissonniers, ection 3, n° 1109.
Vancools, rue de l'Evêque, section 5, n° 1419.
Annez, rue des Fripiers.
Dehaese, notaire, à Alseberg.
Spruyt (E.J.), notaire, à Isque, arrondissement de Bruxelles.
Pantens, notaire, à Laeken.
Vandenelsken, notaire, à Halle.
Verschoot, montagne Sainte-Elisabeth, section 6, n° 1206.
Nuwens, hors la porte de Louvain.
Verrassel, rue des Comédiens, section 6, n° 1330.
Leroy, place du Grand-Sablon, section 1, n° 1147.
Okelly-de-Galwey, place Saint-Michel, section 5, n° 573.
Devadder (F.H.), faubourg Martin, n° 7, hors la porte de Flandre.

*Tribunal du deuxième Arrondissement de la Dyle
 Séant à Louvain.*

Président.

M. Bemelmans.

Juges.

M. Vanleemputten (P.J.).

M. Debruyne (J.).

Juge d'Instruction.

M. Meynaerts (H.).

Juges Suppléants.

Lints (J.).
Gilbert (P.J.).

Decocqueau.

Parquet.

Messieurs,

Vandervehen (P.J.), procureur impérial.
Jacquelart (L.), substitut.

Huybrechts, greffier en chef.
Tirion, commis-greffier.

Avocats.

Messieurs,

Dejongh (A.), à Louvain.
Vanderbelen (J.), ibid.
Gilbert (P.J.), ibid.

Vanmeenen (P.), à Louvain.
Cles (C.), ibid.

Avoués.

Messieurs,

Lints, à Louvain.
Pettens, ibid.
Mattelé, à Tirlemont.

Michiels, à Tirlemont.
Huyghens, à Louvain.
Vandenschrick, ibid.

Huissiers audienciers.

Messieurs,

Servranckx (Jean BaptIste), demeurant à
Heverlé, faubourg de Louvain.
Vanarenberg (Martin), à Louvain.
Colin (Anselme Ignace), ibid.

Dusart (Jean Fr.), à Louvain
Kelehom (Jean Bapt.), ibid.
Pasteys (Guill. Joseph), ibid

Huissiers.

Messieurs,

Tilmarche (Louis), à Louvain.
Vandame (Henri), ibid.
Schmidt (Jean Frédéric), ibid.
Vandenbruel (François), ibid.
Allaerts (P.N.F.), ibid.
Thielens (Jean Joseph), ibid.
Allard (Martin), ibid.

Dufoux (Jos.), à Weert-St.-Georges.
Vanautgaerden (Henri), à Tirlemont.
Ambraes (Jean Baptiste), ibid.
Debous (Henri), ibid.
Debrabant (Fr. Jos.), à Diest.
Vinck (Richard), à Louvain.
Vanschouwbroek (August), ibid.

*Tribunal du Troisième Arrondissement séant à Nivelles.**Président.*M. *Spruyt*, au local du Tribunal.*Juge.*M. *Paradis*, au local du Tribunal.

Juge instructeur.

M. Napener, rue de soignies.

Juges suppléans.

M. Lagasse, rue de Mons, section 3, n° 63.

M. Carlier, rue de Namur, section 1, n° 71.

M. Lehoeye, rue Sainte-Anne.

Procureur impérial.

M. Vidal, au local du Tribunal.

Substitut du Procureur impérial.

M. Corbésier.

Greffier en chef.

M. Dept (J.J.), rue de Namur, section 1, n° 138.

Commis-greffiers.

M. Dept (T.), rue de Charleroy, section 2, n° 39.

M. Deprelle (A.), rue de Mons.

Avocat.

M. Lehoeye (Louis), rue de Sainte-Anne.

Avoués-licenciés.

Messieurs,

Lagasse (Charles Constantin), rue de Mons, section 3, n° 63.

Carlier (Nérée), rue de Namur, section 1, n° 71.

Cols (Jean Baptiste), sur la place, section 3, n° 71.

Marchot (Philippe Casimir), rue de Namur, section 1, n° 170.

Avoué.

M. Bourgogne (Pierre Joseph), rue de Sainte-Anne, section 3, n° 230.

Huissiers-audienciers.

Messieurs,

Anciaux (Jean Jos), Cour Renard, section 3, n° 90, à Nivelles.

Saintes (François Xavier), rue Neuve, section 1, n° 195, ibid.

Froment (Nicolas Jos.), rue de Namur, section 1, n° 145, ibid.

Arnould (Vincent Théodore), rue de Bruxelles, section 1, n° 62, ibid.

Edouard (Augustin), rue Marlet, section 3, n° 23, ibid.

Asmon (Charles), ibid.

Huissiers ordinaires.

Messieurs,

Gérard (Hubert), rue Coquerin, section 2, n° 99, à Nivelles.

Rochel (Augustin), rue de Charleroy, section 2, n° 4, ibid.

Mareuil (Jean Pierre), à Jodoigne.

Marcq (Pierre), ibid.

Theyx (P.A.), père, à Wavre.

Theys (Pierre Joseph), fils, ibid.

Garin (Martin Albert), ibid.

Marcoux (Nicolas Joseph), à Perwez.

Pierrart (Adrien Joseph), à Walhain-Saint-Paul.

Mahauden (Guillaume), à Hérinnes.

Leclercq (Isidore).

DEPARTEMENT DE L'ESCAUT

*Tribunal de première instance séant à Gand.**Président.*

M. Esmargare de Fignes.

Vice-Président.

M. Vandervennet.

Juge d'instruction.

M. Pulina.

Juges.

Messieurs,

Vanvarenberg.

Vandepulle.

Amoreau.

Lefebvre.

Vispoel.

Lebegue.

Vandepoele.

Juges suppléants.

Messieurs,

Dubois.

Massez.

Lammens (Jacques).

Rotterdael (Jean Baptiste).

Procureur impérial.

M. Lejeune.

Substituts du procureur impériale.

M. Cannaert.

M. Desmet (Louis).

Greffier.

M. Demeyere.

Tribunal de première instance séant à Eecloo.

Président.

M. Goethals

Juge.

M. Cornélis.

Juge d'instruction.

M. Genyn.

Juges suppléans.

M. Desmet.

M. Eggermont.

M. Carion.

Avoués-licenciés.

M. Eggermont.

M. Dirix.

M. Carion.

M. Vandendries.

Procureur impérial.

M. Parez.

Substitut.

M. Lambelin.

Huissiers.

M. Durieux.

M. Godinaux. M. Vanhuytrive.

M. Vagelfany.

Greffier.

M. Rieff.

Tribunal de première instance à Audenarde.

Président.

M. Dekettele.

Juges.

M. Wolfcanius (François Xavier), juge d'instruction.
M. Thienpont.

Juges suppléans.

M. Vanrechem (Pierre François) M. Vanderdonck (Josu) Liefman.

Procureur impérial.

M. Albert.

Substitut du procureur général.

Raepaert.

Greffier.

M. Ournet.

*Tribunal de première instance séant à Termonde.**Président.*

M. Beelaerts (Arnold Alexandre).

Juges.

Messieurs,

Erman.

Bauwens (Alexandre Charles).

Juge d'instruction.

M. Withard.

Juges suppléans.

Messieurs,

Limpens

Ghenolff.

Vandamme (Jean Joseph).

Procureur impérial.

M. Jorant (Jean Baptiste).

Substitut du procureur impérial.

Ysebrant.

Greffier.

M. Leunckens (Guillaume Henri Joseph)

DEPARTEMENT DES DEUX-NETHES

Tribunal de premier instance séant à Anvers.

Président.

M. Vanwambeke.

Vice président.

M. Gobart.

Juge d'instruction.

M. Sayavédra.

Juges.

Messieurs,

Goyvaerts.
Geelhand-della-Faille.
Wouvermans.

Lemden.
Eelkens.

Procureur impérial.

M. Chabroud.

Substituts.

M. Legros.

M. Vanduermael.

Suppléans.

Messieurs,

Bals.

Lefebure

Nanteuil

Greffier.

M. Auger.

Tableau des Avocats approuvé par Son Excellence le grand juge.

Messieurs.

Mertens.
Hanteuil.
Hermans, l'aîné.

Renson.
Demarteau.
Thys.

Bals.
Ogez.
Dellis.
Dochez.
Hermans, cadet.
Arbeltier.

Lefebure.
Vanenxthoven.
Gobart.
Demoor.
Saunier.

Avoués.

Messieurs,

Dehaen.
Houzelle.
Vleeschouwer

Deceuster.
Masschu
Deblois.

Huissiers.

Messieurs,

Courboin.
Dewinter.
Decoeur.
Dieferen.
Driollet.
Festraets.
Hofkens.
Kerckx.
Lechanguette.
Lemire.

Leemans (Pierre).
Leemans (Corneille).
Lenaerts.
Hauwelaerts.
Persoons (Charles).
Persoons (Renier).
Reynwit.
Somers.
Willebors.

Tribunal de première instance séant à Breda.

Président.

M. Laheu (André Joseph Henri).

Juges.

Messieurs,

Jaulzon

Vannieuwland (Etien. Bern.)

Losecaat (Pierre Gérard Antoine).

Juges suppléans.

Messieurs,

Nuwens (Pierre Jacques)

Deman.

Geeraerts.

Procureur impérial.

M. Vandenneuvel (Charles Félix).

Substitut du procureur général.

M. Lemercier.

Greffier.

M. Follez (Charles).

Tribunal de première instance séant à Malines.

Président.

M. Dellafaille (Joseph Alexandre Romain).

Juge d'instruction.

M. Baujouz (Charles Denis Chrétien).

Juges.

M. Degrelle (Emanuel Marie Joseph).

M. Gambier (Jacques Albert).

Premier juge suppléant.

M. Hosselet (Jean François).

Deuxième juge suppléant.

M. Vandebossche (Joseph Aloyse)

Troisième juge suppléant.

Vacat.

Procureur impérial.

M. Delahaye (Albert Eugène François).

Greffier.

M. Tourn (Jean).

Commis-greffier & traducteur juré.

M. Pickaerts (Laurent Joseph).

Interprète & traducteur juré.

M. Debruyne (Jacques Joseph).

Avocats.

Messieurs,

Delahaye (Albert Eug. François).
 Hosselet (Jean François).
 Broers (Jean Pierre).
 Pausius (Charles).
 Pausius (Joseph).
 Vandenbossche (Jos. Aloyse).

Stalpaert (Gommaire Jos.).
 Hubar (Jean Joseph).
 Baudry (Jean Claud).
 Verhagen (Jean Ferd. Hyacint.)
 Demarcourt (Jean Josse Gér.).

Avoués.

Henot (Paul Joseph).
 Opdebeeck (Pierre François).
 Decocq (Jean Gilles Josse).

Passenbronder (Jean Charles).
 Depauw (Philippe).

Huissiers.

Coghen (Herman).

Heremans (Jacques).

Uytrecht (Philippe Henro).
 Vercammen (Jean Jacques).
 Senez (Nicolas Joseph).

Henri (Charles Antoine).
 Mertens (Pierre Alex. Jos.).

Juge de Paix, canton sud.

M. Marit (Jean Jacques Joseph).

Greffier.

M. Gyseleers – Thys (Bartélémi).

Juge de paix, canton nord.

M. Verlinden (Guillaume Jacques Joseph).

Greffier.

M. Rymenans (Jean Baptiste).

Notaires résidant à Malines.

Messieurs,

Colibrant (Jean François).
 Vanhaecht (Jacques Joseph).
 Vinck (Marc Joseph).
 Beelaerts (Jos. François Alex.)
 Degrauw (Josse).

Decocq (François Joseph).
 Dekeyser (Pierre Joseph).
 Vandenbossche (P. Ant. Jos.)
 Buydens (Joseph).

Tribunal de première instance séant à Turnhout.

Président.

M. Lemmens.

Juges.

Messieurs,

Cannus.

Vandenplassche.

Juges suppléans ;

Messieurs,

Vandael.

De Fierlant (Guillaume).

Diricx (Paul).

Procureur impérial.

M. Vangenechten (Wautier).

Substitut du procureur impérial.

M. Geerts.

Greffier.

Denys.

DEPARTEMENT DE JEMMAPPE

Tribunal de première instance séant à Mons.

Président.

M. Devigneron

Vice-Président.

M. Orts de Bulloy.

Juges.

Messieurs,

Fonson, premier juge.

Perlau.

Cordier de Lobbes.

Farin.

Marousé.

Defrize, juge d'instruction

Vanderstocken.

Juges suppléants.

Messieurs,

Delneufcour.
Motte.Fontaine (Eugène)
Omer-Debagenrieux.*Composition des Chambres.**Première chambre.*

Messieurs,

Devignon, président.
Fonson.Cordier de Lobbes.
Vanderstocken.*Suppléants.*

Messieurs,

Delneufcour.

Omer-Debagenrieux.

Deuxième chambre.

Messieurs,

Orts de Bulloy, vice-président.
Marousé.Farin.
Defrize, juge d'instruction.*Suppléants.*

Messieurs,

Motte.

Fontaine (Eugène).

Procureur impérial.

M. Levieux.

Substitut du procureur impérial.

M. Laubry.

M. Harmignie.

Greffier.

M. Pariau.

Commis-greffiers.

M. Scauftaire

M. Lebrun.

Procureur impérial criminel.

M. Rosier, chevalier de la légion d'honneur.

Avocats exerçant près le Tribunal.

Messieurs,

Dejean (Pascal).	Jenart (André).
Harmignies (Pierre Philippe).	Troulliez (Joseph).
Stinon (Philippe Ferdinand).	Claus (Joachim).
Petit (Jean Baptiste).	Boulevard (Henri).
Masson (Stanislas).	Dupont (Modeste).
Ruelle (Antoine).	Devigneron, fils, (Charles).
Grenier (Adrien).	Fonson (Hubert).
Motte 'Antoine).	Piret (Henri).
Dolez (Jean François).	Lebrun (Henri).
Taintenier (Charles philippe).	Gigault (Edmons).
Desoignies (Emmanuel).	Mauroy (Hugues).
Harmignies (Philippe).	Dubois (Joseph).
Godart (François).	Olivier (Casimir).
Winant (François).	Siraut (Dominique).
Lemaire (Michel Célestin)	Defrize (Alexandre).
Fontaine (Pierre Bernard).	Corbisier (Adrien).
Abrassart (Louis)	Gigault (Marcel).
Vincent (Isidore).	

Avoués.

Messieurs,

Ruelle.	Fontaine.
Motte.	Taintenier.
Godart.	Harmignies.
Winant.	Cholez.
Lemaire.	Martin.
Grenier.	Troulliez.
Dolez.	Claus.

Huissiers-audienciers.

Messieurs,

Pruvost.	Nicaise.
Dercume.	Mathieu.

Huissiers-exploiteurs.

Messieurs,

Canivet.	Buisseret.
----------	------------

Dutilloeu.
 Dercume.
 Hammond.
 Lhoest.
 Dercume (Robert) à Lens.
 Deliege
 Masquelier.
 Nepveu.
 Lheureux.
 Fauconnier.
 Tillary.
 Dicterne.
 Jehu.
 Leroy, à Enghien.

Pouillions.
 Toint.
 Hennebert.
 Debrier.
 Dessain.
 Boucher.
 Questienne.
 Flameng, à Braine-le-Comte.
 Rabarot.
 Mathieu (Thomas Joseph).
 Barrière.
 Beaumont.
 Bertrand.

Juges de paix.

Messieurs,

Delneufcour.

Petit.

Commissaires de police.

Messieurs,

Piquet.

Fulling.

Greffier de police.

M. Debrier.

Tribunal de première instance séant à Tournay.

Président.

M. Derasse.

Juge d'instruction.

M. Morel.

Juges.

M. Trentefaux.

M. Dereine.

Juges suppléans.

M. Lehon

M. Dubus.

M. Delbrouque.

Procureur impérial.

M. Cuvelier.

Substitut du procureur impérial.

M. Goblet.

Greffier.

M. Bruneau.

Avocats.

Messieurs,

Goblet.
 Stoc, avoué.
 Dubus, avoué.
 Chaffaux.
 Marlier.
 Lehon (Charles), avoué.
 Durat, avoué.
 Delbrouque, avoué.
 Delhayé.
 Leclercq.
 Lehon (Jean François).
 Vinchent.
 Cuvelier (Nicolas).
 Henry.
 Doncker.
 Allard, avoué.
 Crepin, avoué.

Lecocq.
 Savart, avoué.
 Jaubert.
 Motte.
 Tiffret.
 Thieffry, avoué.
 Bredart, avoué.
 Peteau.
 Derasse.
 Wacquez.
 Dubus, fils.
 Doutreligne, avoué.
 Doignon, avoué.
 Simon.
 Lemaire.
 Hubert.
 Broutin, avoué.

Huissiers.

Messieurs,

Masson, à Tournay.
 Clement, idem.
 Olivier, idem.
 Carouy, idem.
 Druéz, idem.
 Dutrieux, idem.
 Lemonnier, à Beloeil.
 Detez, à Leuze.
 Hermel, idem.
 Bourgeois, à Beloeil.
 Blervacq, à Peruwelz.
 Descamps, à Antoing.
 Thiebaut, à Tournay.

Cousinne, à Tournay.
 Veys, à Frasnés.
 Demayer, à Toutnay.
 Fourez, idem.
 Plateaux, à Ath.
 Willixme, à Lessines.
 Carbonnelle, à Tournay.
 Merlin, idem.
 Devigne, à Ath.
 Carpentier, à Celles.
 Decourtray, à Lessines.
 Caudron, à Leuze.

*Tribunal de première instance séant à Charleroy.**Juge faisant fonctions de président, en remplacement du titulaire décédé.*

M. Hanolet (Jean Baptiste), à Charleroy.

Juge d'instruction.

M. Dupuy (Charles Antoine), *idem*.

Suppléans.

M. Polchet (Alexandre), *ibid*.

M. Leradde (Alexandre), *ibid*.

Procureur impérial.

M. Peteau (Antoine), *ibid*.

Substitut du procureur impérial.

M. Crawhez (J.F.T.), *ibid*.

Greffier en chef.

M. Considerant (Louis), *ibid*.

Commis-greffiers.

M. François (Henri Joseph), *ibid*.

M. Chapel (Jacques Joseph), *ibid*.

Avocats-avoués.

Messieurs,

Nalinne (Ch.), à Charleroy
Dereine (Philippe), *ibid*.
Binard (Jean Baptiste), *ibid*.

Roulez (Sim. Fr.), à Charleroi
Polchet (Alexandre), *ibid*.
Pointe (Louis Franç.), *ibid*.

Legros (Jean Arnould), *ibid*.

Leradde (Alexandre), *ibid*.

Avocats.

Messieurs,

Blourge (Ch.), à Charleroy
Quinet (P. Alexandre), à Gilly.

Henrion (J.A.J.) à Charleroy.

Huissiers-audienciers.

Messieurs,

Prevots (N.J.), à Charleroy
Juste (François), *ibid*.
Deghistelle (Louis), *ibid*.
Lemoine (Louis), *ibid*.

Noizet (Joseph), à Charleroi.
Drapier (Nicolas), *ibid*.
Quinet (Guillaume), *ibid*.
Bruneau (Benjamin), *ibid*.

Huissiers.

Messieurs,

Deschamps (M.) à Charleroy
 Beaumacheck (Charles), *ibid.*
 Gevelle (Albert Jos.), *ibid.*
 Cambier (Thom.) à Fontaine l'Evêque
 Gaillard (Const.), à Binche
 Poncelet (Bernard Jos.), *ibid.*
 Delmotte (Ursmer), *ibid.*
 Bailleux (César), *ibid.*

Davesne (Louis), à Binche.
 Bouveaux (N.), à Beaumont.
 Brogniet (Nicolas), à Chimay.
 Brogniet (Fortuné Louis), *ibid.*
 Holoye (Joseph), à Thuin.
 Bel (Jean Philippe), *ibid.*
 Lefebvre (Gab. J.), à Jumet.
 Ligny (L.J.), à Gosselies.

Notaires impériaux.

Messieurs,

Gautot (F.J.), à Charleroi.
 Lejuste (P.J.), à Charleroi.
 Deulin (Jean Joseph).
 Dubuque (Toussaint), *ibid.*
 Huart (Sébastien), *ibid.*
 Delbruyere (Clement Jos.), *ibid.*
 Wautier (Pierre Jos.), *ibid.*
 Falleur (C.J.), à Juniet.
 Chapel (M.J.), à Gilly.
 Nalinne (J.L.), à Chatelet.
 Bomblet (F.J.), à Beaumont.
 Polchet (Fortuné), *ibid.*
 Pierson (A.A.), à Chimay.
 Radelet (Joseph), *ibid.*
 Deschamps (J.J.), à Momignies.
 Despiennes (C.F.), *ibid.*
 Thiery (J.J.), à Bailleux

Febille (Nic. Jos.), à Binche
 Charon (Hub.), à Font.-l'Evêque
 Canivet (Antoine Valent.), *ibid.*
 Demierbes (Jean Joseph), *ibid.*
 Lebrun (Fr.) à Marchienne-au-Pont
 Leblond (L.J.), à Gosselies.
 Chaudron (Michel Jos.), *ibid.*
 Jonnet (Jean Philippe), à Frasne.
 Carpent (Mic. Jos.), à Fleurus.
 Gautot (François Jos.), *ibid.*
 Dubois (L.), à Merbes-le Château
 Cuissart (R.J.), à Solre-sur-Sambre.
 Crousse (Jos. A.) à Seneffe.
 Robert (Nic. Jos.) à Solre-s-Sambre
 Lecocq, fils (Célestin), *ibid.*
 Lecocq, père (H.J.), à Binche.

Notaires impériaux.

Messieurs,

Gilmont (J.B.), à Solre-sur-Sambre.
 Debeauque, à Feluy.
 Pierrart (Louis Fr.), à Thuin.

André (Adrien), à Lobbes.
 Deponthiere (Léopold Jos), à
 Ham-sur-Heure.

DEPARTEMENT DE LA LYS

*Tribunal de première instance séant à Bruges.**Président.*

M. Dedeurwaerder.

Vice-Président.

M. Vancaloen.

Juges.

Messieurs,

Coppieters.
Demadrid.
Holvoet.Marant.
Verplancke.
Vermeire.*Juge-instructeur.*

M. Vanthene.

Juges suppléans.

Messieurs,

Jullien
Veranneman.Peesteen.
Imbert.*Procureur impérial.*

M. Willaert.

Substitut du procureur impérial.

Messieurs,

Dewargny.

Pelichy.

Greffier.

M. Vanpraet.

Commis-greffiers.

Segers

Veys.

Annoot.

Avocats.

Messieurs,

Destouche.
Vanparys.
Serruys (J.B.).
Vanderdonckt
Debrouckere.
Donny.Destoop.
Degryspere.
Pelichy (F.).
Imbert (H.).
Vandewalle (J. Théodore).
Decrombrugge (F.).

Holvoet.
Vandewalle (Jacques)
Imbert (Jean)

Collignon.
Delahamayde.
Vanderfosse (A.)

Avoués.

Messieurs,

Vandewalle.
Roels.
Dufossé.

Jullien.
Deschepper.
Devers.

Huissiers.

Messieurs,

Watelle, à Bruges.
Verhaeghe, *ibid.*
Vanhoulte, *ibid.*
Beaucourt, *ibid.*
Beckers, *ibid.*
Michot, *ibid.*
Vandenbroucke, *ibid.*
Duchâteau, *ibid.*

Driebeke, à Bruges.
Vandermeulen, *ibid.*
Devriendt, à Ostende.
Vancuyl, *ibid.*
Buleke, à Ghistelles.
Verhulst, à Pitthem.
Ossieur, à Thauraut.

Tribunal de première instance séant à Courtray.

Président.

M. Deggermont (Charles Louis).

Juge d'instruction.

M. Rosteuve.

Juges.

Messieurs,

Dupont.

Billacois-Boismont.

Juges suppléans.

Messieurs,

Vander Beken (François).

Engels

Pycke (Léonard)

Procureur impérial.

M. Maes (Josse Léonard)

Substitut du procureur impérial.

M. Declerc.

Greffier.

M. Tilleul.

*Tribunal de première instance séant à Ypres.**Président.*

M. Vandermeersch (François).

Juge d'instruction.

M. Deconinck (François).

Juges.

Messieurs,

Hynderick (Pierre Jean Antoine).

De simpel (Pierre Jacques).

Juges suppléans.

Messieurs,

Keingiaert (Joseph Bruno)
Castricque (Louis)

Reyphins (Louis Auguste)

Procureur impérial.

M. Debouck (Jean Antoine Joseph)/

Substitut du procureur impérial).

M. Vandecasteele (Ferdinand Joseph).

Greffier.

M. Vanprovyn (Jean Louis).

Commis-greffier.

Pelgrim (Louis Jean).

Avocats.

Messieurs,

Delhange (Jacques Ign. Jean).
Cadock (Pierre Guillaume).Keingiaert (Joseph Bruno).
Ryckebus (Pierre Xavier)

Carpentier (Jacques Em.).
 Hunghe (Charles Jos. Marie).
 Hynderick (Charles Chr. Ign.).
 Jweins (François Jean).
 Decodt (Albert Ign. Longin).

Derotrou (Jean Bapt. Franç.).
 Struye (Jacques François).
 Reyphins (Louis Auguste).
 Vandenpeereboom (L.O.)
 Achen (Gérard François Jos.).

Avoués-licenciés.

Castrique (Louis).
 Riout (Nicolas).

Boyaval (Claude).

Huissiers audienciers.

Messieurs,

Boyaert (Augustin), à Ypres
 Poisson (François), *ibid.*
 Carreyn (Pierre), *ibid.*

Pelgrims (Louis), à Ypres.
 Lepoutre (Pierre), *ibid.*
 Marquette (Mar. Jos.), *ibid.*

Huissiers.

Messieurs,

Lievermans (Ign.), à Ypres.
 Desurmout (L.), à Zonnebeke.
 Decool (Jacques), à Poperinghe.

Gheerbrant (P.F.), à Wervicq.
 Myllemann (P.F.), à Boesinge.
 Dewilde (J.B.), à Hooglede.

Tribunal de première instance séant à Furnes.

Président.

M. Lafranco (Jos. Vinc. Pierre), place de la Grande-Citerne.

Juge d'instruction.

M. Deschoolmeester (Philippe), marché aux Bois.

Juge.

M. Despot (Jacques), rue de Nieuport.

Juges suppléants.

Dubuisson (Bertrand), rue de Dunkerque.
 Pichonier (Joseph), rue de Nieuport.
 Vermeersch (Albert), rue du Nord.

Procureur impérial.

M. Moneclaeys (Charles), rue des Bouchers.

Substitut du procureur impérial.

M. Mesdach (Joseph), rue du Nord.

Greffier.

M. Deblock (Aurèle), rue des Alexiens.

Commis-greffier.

M. Debrauwere (Charles), rue d'Ypres.

Avoués.

Messieurs,

Dubuisson (Bertrand), rue de Dunkerque.

Vanbaekel (Pierre), place Napoléon.

Simoens (Charles), place Napoléon.

Huissiers-audienciers.

Messieurs,

Chamon (François), marché aux Bois.

Pierret (Joseph), rue de Nieuport.

Huissiers.

Messieurs,

Bebrabandere (Pierre), rue de Dunkerque.

Harny (François), grande place.

Vandenbroucke (Ange), rue de Nieuport.

Bril (Louis), *ibid.*

Guiwé (Joseph), *ibid.*

Kesteloot (Pierre), à Dixmude.

Louvrier (Joseph), *ibid.*

Bril (Jean), à Rousbrugge.

Allaert (Jean François), à Alveringhem.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHIN

Tribunal de première instance séant à Bois-le-Duc.

Président.

M. Rowies (Huges).

Vice-président.

M. Vanderhorst (Lambert Guillaume).

Juges.

Messieurs,

Vogelvanger, juge d'instruction.
Maubackensquaert (Denis).
Losecaat (Jacques).

Vanhoeven (Jean Henri).
Vanhauswyck.
Sasson.

Juges suppléans.

Messieurs,

Dewys
Boreel de Margaalt (J. Laur.).

Spoor (Adrien Pierre).
Vancouveat-Ten-Oever.

Procureur impérial.

M. Vacat.

Substitut du procureur impérial.

M. Jugenbeusz.

M. Vanderbeken-Pasteel.

Greffier.

M. Levisse.

Tribunal de première instance séant à Nimègue.

Président.

M. Debetouw (Jean).

Juge d'instruction.

M. Moreel (Guillaume Gilles).

Juges.

M. Schenck-Vanwydegem.

Juges suppléans.

Messieurs,

Vandengheyn

Voss.

Smets.

Procureur impérial.

M. Heymans (Jean)

Substitut.

M. Vanderrennes (Jacques Henri).

Greffier.

M. Loiseau.

Tribunal de première instance séant à Eyndhoven.

Président.

M. Velthoven.

Juges.

M. Dewit (Jean), juge d'instruction.

M. Verheysen.

Juges suppléants.

Messieurs,

Spoor (Adrien Gilles).

Wisselman.

Vanrynsingen

Procureur impérial.

M. Strens (Nicolas Joseph).

Substitut.

M. Vanlelyveld.

Greffier.

M. Vandeneynde.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DE-L'ESCAUT

Tribunal de première instance séant à Middelbourg.

Président.

M. Vandekreke (Bartholomé).

Vice-président.

M. Defreytag (Léonard).

Juges.

Vancisters.

Ermaïns.

Dauckaerts (Constantin), juge
d'instruction.

Wybe-Vanwestvliedt.

Wils (Henri).

Maders (Jean Adrien).

Juges suppléans.

Messieurs,

Depré.
Vandermandere.

Pels.
Quyts.

Procureur impérial.

M. Ackermans.

M. Boddaert.

Greffier.

M. Vanwaesberghe-Apers.

Tribunam de première instance séant à Goes.

Président.

M. Vanengelen-Vanstreyten (Charles Benjamin).

Juges.

M. Vancitters, juge d'instruction.

M. Vanerlach-Lamotthe.

Juges suppléans.

M. Dewithamer
M. Kakwyk (Pierre).

M. Lefevre (Ignace J. Bapt).

Procureur impérial.

M. Lehardy de Beaulieu.

Substitut du procureur impérial.

M. Theunissen (Philippe Dominique).

Greffier.

M. Dekever.

Tribunal de première instance séant à Ziriczee

Président.

M. Vanadrigen (Henri).

Juge.

M. Dejonghe.

Juge d'instruction.

M. Moens (Mathieu).

Juges suppléans.

M. Baarts.

M. Hottius.

Procureur impérial.

M. Kroef.

Substitut du procureur impérial.

M. Vanisselsteyne.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE V

Organisation Financière & Administrations (1)

==== 0 0 0 ====

SECTION I.^{re}

*Administration de l'Enregistrement & des Domaines,
Rue de Choiseul, à Paris.*

M. le comte *Duchatel* (C.*), conseiller d'état, directeur-général, hôtel de l'administration.

Administrateurs.

Messieurs,

Barrairon, rue du Mont-Blanc, n° 5.

Boches, rue de la Rochefoucault, n° 18.

Chardon-Vaniéville, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 21.

Lacoste, rue de Provence, n° 1.

Poissant, Boulevard-Montmartre, n° 8.

Garnier-Deschesnes, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 70.

Ginoux, rue des Fossés du Temple, n° 68.

Hourier-Eloy, rue du faubourg du Roule, n° 74.

Pajot, secrétaire-général, rue de Grammont, n° 1.

*Administration de l'Enregistrement et des Domaines,
à Bruxelles*

Messieurs ;

Robillard, directeur, à Bruxelles, place Royale, au passage des Clonnes, section 7, n° 1082.

Dejardin, inspecteur de la première division, même maison.

Lacordaire, inspecteur de la deuxième division, à Louvain.

Bailly, vérificateur, à Bruxelles.

Faider, idem.

Bertin, à Bruxelles.

(1) Les attributions des différentes administrations, contenues dans ce chapitre, se trouvent plus amplement étaillées dans l'Almanach de 1811.

Dupré, garde-magasin du timbre de Bruxelles, rue d'Acolay, section 7, n° 537.

Morel, receveur du timbre extraordinaire, ibid, rue du Musée, section 2, n° 1098.

Origet, receveur de l'enregistrement (actes civils) à Bruxelles, & des domaines, (intra muros), rue de Namur, section 7, n° 984.

Delahaye, receveur de l'enregistrement (actes judiciaires), à Bruxelles, rue de l'Orangerie, section 7, n° 21.

D'Aubremé, receveur des domaines (extra muros) & conservateur des hypo- thèques, à Bruxelles, rue du Conseil, section 7, n° 127.

Graindorge, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Assche.

Vandevelde, receveur de l'enregistrement et des domaines, à Aerschot.

Demal, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Diest.

Michotte, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Genappe.

Deprez, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Grez.

Malorey, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Hal.

....., receveur de l'enregistrement & des domaines, à Hérinnes.

Lion, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Haegt.

Giraud, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Louvain.

Moëlle, receveur des domaines, à Louvain.

Wanbert, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Jodoigne.

Gery, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Lennik-Saint-Quentin.

Grezy, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Nivelles.

Castille, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Perwez-le-Marché.

Legrand, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Tirlemont.

Guillibert, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Vilvorde.

Boulangier, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Uccle.

Schuster, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Neer-Linter.

Bouvier, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Over-Heembeke.

Dautun, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Saint-Josse-ten-Noode.

Goyet, receveur de l'enregistrement & des domaines, à Wavre.

=== 0 0 0 ===

SECTION II.

Direction des Contributions directes & du cadastre.

M. *Maupassant*, directeur, rue du Conseil, section 7, n° 120

Inspecteur.

M. *Goudé*, rue du Bois-Sauvage, section 6, n° 1273, à Bruxelles.

Contrôleurs des Contributions,

Messieurs,

Ducreux, près la fontaine des Trois-Pucelles.
 Gigot-Pauzelle, couvent des Grands Carmes.
 Herla, à la direction.
 Trannoy, à Louvain, ci-devant collège Sainte-Anne.
 Bertrand, à Louvain.
 Rousseau-de-Belair, à Nivelles.
 Marchand, à Wavre.
 Parmentier, à la direction, surnuméraire.

Leurs fonctions sont :

1° De recueillir les matrices de rôle faites pour la formation des rôles de toute nature de contribution.

2° De suivre l'instruction des réclamations.

3° De surveiller les percepteurs & porteurs des contraintes.

Il sont en outre chargés de tous les travaux relatifs au cadastre.

CADASTRE

Inspecteur particulier provisoire du Cadastre.

M. *Herla*, contrôleur, faisant fonctions à la direction.

Levé des Plans.

M. A.L. *Guichard*, ingénieur-vérificateur du cadastre, rue du Conseil, n° 120, section 7.

M. *Lansne*, adjoint, à Bruxelles, rue Haute.

Géomètres de première Classe.

Messieurs,

Haccart, à Bruxelles, montagne du Parc.

Adam, succursale des Invalides, à Louvain.

Desmortier, à Bruxelles, rue de Ruysbrouck.

Masquelin, à Campenhout.

Pigeolet, à Bruxelles, rue de l'Hôpital.

Opérations terminées sur Plan de masse.

Justice de Paix de la Hulpe, 11 communes.

Ces communes ont été expertisées & ont reçu des rôles cadastraux en 1808, 1809, 1810 & 1811.

Opérations terminées sur Plans parcellaires.

Justice de Paix de Woluwe-Sain-Etienne, 16 communes.

Justice de Paix de Louvain, sud, 15 communes.

Justice de Paix de Wavre, 9 communes.

Ces trois justices de paix ont des rôles cadastraux, à savoir :

La première, à compter de 1810 :

La seconde, à compter de 1811 ;

La troisième, à compter de 1812.

*Opérations en activité en 1811.**Justice de Paix de Grez*, arrondissement de Louvain, 22 communes.*Justice de Paix d'Auderbeek*, arrondissement de Bruxelles, 10 communes.*Justice de Paix de Genappe*, arrondissement de Nivelles, 17 communes.*Justice de Paix d'Uccle*, arrondissement de Bruxelles, 12 communes.*Opérations à commencer en 1812.**Justice de Paix de Vilvorde*, arrondissement de Bruxelles, 16 communes.*Justice de Paix de Lennick*, même arrondissement, 12 communes.*Justice de Paix*, ville de Louvain, une commune.*Receveur général du département de la Dyle.*

M. Passy, place Impériale, section 7, n° 1084.

Receveurs particuliers d'Arrondissement.

Arrondissement de Bruxelles : M. Passy.

Arrondissement de Louvain : M. Lintz.

Arrondissement de Nivelles : M. Rauny.

*Contrôleurs aux Recettes de la ville de Bruxelles.**M. Brants*, section 7, n° 199.*M. Vermont*.*Percepteurs des Contributions de Bruxelles.**Premier Arrondissement, ou Sections 2, 3, 4 & 5.*

M. André, place Saint-Michel.

Deuxième Arrondissement, ou Sections 1, 6, 7 & 8.

M. Rouppe, derrière la Chapelle.

PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS DANS LES COMMUNES RURALES

Arrondissement de Bruxelles.

Messieurs,

Anderlecht. (1) Dilbeek, Itterbeek – *Defossé*.*Assche*. – *Grubber*.*Brusseghem*. Bollebeek, Hamme, Maxenzeel, Molhem, Ophem, Osselt – *Duvigneau*.*Campenhout*. Bergh – *Masquelin*.*Castre*. Beringhen, Leerbeek, Pepinghen, Elinghen, Bellinghen – *Aubertot*.*Goyck* – *Goffeau*.*Grimberghen* – *Vandenbosch*.*Halle* – *Fouilloux*.

Hekelghem. Esschene, Teralphène - *Merckx*
Humbeek. Chapelle-au-Bois, Ramsdonck – *Deruyscher.*
Laeken. Jette – *Lay.*
Leeuw Saint-Pierre – *Cirez.*
Lembeek. Bogaerde, Brages, Buysighen, Eysinghen, Huysinghen, Tourneppe – *Vanderwallen.*
Lennick-Saint-Martin – *Paul.*
Lennick-Sant-Quentin. Notre-Dame-Lombeek – *Perretti.*
Liedekerke. Lombeek-Sainte-Catherine – *Vangelder.*
Londerzeel – *Devits.*
Merchtem – *Guyard.*
Molenbeek. Berchem-Sainte-Agathe, Fôret Ixelles, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek – *Desgardies.*
Meysse. Beyghem – *Vanonsem.*
Muysen. Elewyt, Weerde – *Vanremorrtère.*
Nederockerzeel. Bueken, Humelghem, Steenockerzeel – *D'Aubremé (Charles).*
Ohain. Couture-Saint-Germain, Lasne – *Hallez.*
Opwyck – *Lecocq (L.G.J.).*
Overyssche. Hoelaert, Notre-Dame-aux-Bois – *David.*
Paemel. Borg-Lombeek, Strythem, Wambeek – *Van Laethem.*
Perck. Dieghem, Haeren, Machelen, Melsbroek – *Beyens.*
Rixensart. Chapelle-Saint-Lambert, Genval, La Hulpe, Rosières – *Stouffs.*
Rhodes-Sante-Genèse. Alseberg, Beersel, Droogenbosch, Linkebeek, Ruysbroeck – *Fernig.*
Saventhem. Evere, Woluwe-Saint-Etienne – *Verstraeten (Louis).*
Sempst. Epeghem – *Vanbouckhout.*
Steenuffel. Malderen – *Decat (P.J.).*
Sterrebeek. Nosseghem, Wesembeek – *Weemaels.*
Ternath. Beckerzeel, Cobbeghem, Relegem, Capelle-Saint-Ulric – *Verstraeten.*
Uccle. Boitsfort, Watermael – *Hurvois*
Vilvorde. Peuthy – *Delcambe.*
Vleembeek. Audenaeken, Berchem-Saint-Laurent, Gaesbeek – *Cirez.*
Wemmel. Bever, Borght, Nederheembeek, Overheembeek, Strombeek – *Vandenbosch (J.).*
Woluwe-Saint-Lambert. Crainhem, Woluwe-Saint-Pierre, Etterbeek – *Huline.*
Wolverthem. Meuseghem, Rossem, Impden – *Bonuet.*
Zellick. Bodeghem-Saint-Martin, Grand-Bigard – *Zerezo.*

Arrondissement de Louvain.

Messieurs,

Aerschot – *Delhouges, cadet*
Beauvechain. Hamme, Mille, Nodebais, Toutinnes – *Leclerc.*
Langdorp. Betecom, Beggynendyck – *Leblanc.*
Haegt. Thildonck, Wespelaer – *Coze*
Blanden. Bierbeek, Balbeek – *Deprins.*
Rotselaer. Holsbeek, Wesemael – *Deneef.*
Winghe-Saint-Georges. Capellen, Kiesecom, Mensel, Kersbeek, Miscom, Suerbempde – *Rawoe.*
Werchter. Bael – *Goossens.*
Cumptich. Oorbeek, Verryck, Willebringen – *Frantzen.*
Montaigu. Diest, Schaffen, Webbecom – *Dechermont.*
Dion-le-Val. Biez, Boulez, Chapelle-Saint-Laurent, Dion-le-Mont, Longueville, Piétrebais – *Vandormael, fils.*
Erps- & Querps – *Defré.*

Geest-Betz. Graesen, Rummen, - *Nysen.*
Glabbek. Attenrode, Bunsbeek, Hoelede, Wever – *Debrabant.*
Grez. Archennes, Bossut, Doyceau, Gottechain – *Vandormaelen*, père
Thielt. Hauwaert, Rillaert – *Moni.*
Heverlé. Vieux-Heverlé, Wilzele, Winxele – *Duchatel.*
Hougaerde. Lecluse, Meldert – *Loyaerts.*
Hérent – *Lints.*
Léau. Boyenhoven, Budinghen, Halle – *Vanoverstraeten.*
Leefdael. Berthem – *Lecocq (Joseph).*
Louvain – *Everhaert.*
Lubbeek. Binckom – *Detry.*
Cagevinne-Louvain. Sichem, Deuren, Melsbroek, Tesselt – *Moremans.*
Neer-Linter. Op-Linter – *Delvaux.*
Op-Velp. Bautersem, Lovenjoul, Corbeek-Loo, Neer-Velp – *Ivens.*
Neer-Yssche. Huldenberg, Loonberg – *Frederickx.*
Nieuwrode. Cortryck, Dutzel, Gelrode, Rhode-Saint-Pierre – *Rodolphe.*
Orsmael. Dormael, Gutsenhoven, Helebosch, Melckweser, Wommersom – *Deschrymaekers.*
Pellenbergh. Linden – *Nazet.*
Rhodes-Sainte-Agathe. Nethene, Ottenbourg, Sainte-Joris-Wurt – *Roberty.*
Rommerson. Bost, Esemael, Goidsenhoven, Hakendover, Overlaer, Wulmersom – *Loyaerts (H.L.).*
Keerberghem. Boort-Meerbeek, Hever – *d’Udekem.*
Beeckevoort. Cortenaeken, Molenbeek, Waenrode – *Deruysche.*
Tervueren. Corbeek-Dyle, Duysbourg, Vossun – *Gérard (E.).*
Tirlemont – *Latteur.*
Vissenaeken-Saint-Martin. Kerkom, Neerbutzel, Roosbeek, Houtem-Sainte-Marguerite,
Vissenaeken-Saint-Pierre – *Frantzen.*
Everberghen. Cortenberg, Meerbeke, Veltem, Beyssem – *Gambier.*
Zetrud-Lumay. Autgaerden, Linsmeau, Neer-Heylisse, Op-Heylisse – *Engelberts.*

Arrondissement de Nivelles.

Messieurs,

Baulers. Bornival, Lillois, Monstreux, Thinnes, Wetterzée – *Cacquerai-Desloges.*
Braine-Lalleud. Waterloo – *Lalloy.*
Ceroux-Mousty. Court-Saint-Etienne, Ottignies – *Baude.*
Chastre-Dame-Alerne. Blamont, Cortil, Noirmont, Saint-Géry, Sart-les-Walhain, Villeroix,
Walhain-Saint-Paul – *Sohest.*
Corroy-le-Grand. Chaumont, Corbais – *Demortier*
Geest-Gerompont. Grande-Rosière, Jandrenouille, Mont-Saint-André, Offus, Ottomont,
Petite-Rosière, Ramilies – *Moureau.*
Genappe, Glabais, Maransart, Plancenais, Vieux-Genappe, Wais – *Jochams (Charles).*
Hérinnes, Haute-Croix – *Derivery.*
Hautain-le-Mont. Baisy, Hautain-le-Val, Loupoigne, Sart-Dames-Avelines, Villers-la-Ville –
Bon-Jean (J.B.).
Incourt. Dongelbert, Opprebais, Toux-Miroir – *Tombeur.*
Ittre. Bois-Seigneur-Isaac, Haute-Ittre – *Jachamps (Louis).*
Jauche. Enines, Folz-les-Caves, Jandrain, Orp-le-Grand – *Girardin.*
Jauchette. Autre-Eglise, Bomal, Glimes, Huppaie, Molenbais – *Prévinaire.*
Jodoigne. Jodoigne-Souveraine, Lathuy, Melain – *Fouquet.*
Mont-Saint-Guibert, Bousval, Hevillers, Thy – *Damas.*

Nil-Saint-Martin. Nil-Saint-Vincent, Saint-Lambert, Tourinnes-les-Ourdons – *Lebrun* (*Théodore*).
Nivelles – Chailloux.
Perwez. Noville, Orbais – *Dalcantara.*
Rebecq. Rognon, Samme, Virginal – *Darteville.*
Saintes. Bierges – *Narez.*
Saint-Jean-Geest. Marilles, Noduwez, Piétrain, Sainte-Marie-Geest, Saint-Remi-Geest – *Guillebert-Gargeanville.*
Tholembeek. Erfelinghe –
Thorembais-les-Béguines. Malèves, Saintes-Marie-les-Oppebais, Thorembais-Saint-Trond, Wastinnes – *Tricot.*
Tilly. Gentinnes, Marbais, Mellery – *Boulouffe*
Tubise. Glabeek, Oostkerke – *Brassine.*
Vollezeele. Gamarages, Oetinghe – *Haumé.*
Wautier-Braine. Braine-le-Château, Ophain – *Mercier*
Wavre. Bierges, Limal, Limelette – *Stouffs.*

(1) Les communes imprimées en *italique* sont les chefs-lieux des percepteurs ; les noms des percepteurs se trouvent en *italique* après ce signe - .

Commission des répartitions à Bruxelles.

Payeur divisionnaire à Bruxelles.

M. *Dutremblay*, rue Ducale, section 7, n° 1046.

==== 0 0 0 ====

SECTION III

Droits Réunis.

Administration des Droits réunis, à Paris,
rue Sainte Avoye.

M. le comte *François de Nantes* (C*), conseiller d'état à vie, directeur général, à l'hôtel de l'Administration.

Administrateurs.

Messieurs,

Moustelon, rue de la Loi, près l'arcade de Colbert, n° 60.

Collin, fils, rue Grange-Batelière, n° 2.

Frignet, rue Cisalpine, n° 6.

Delarue, maison Beaumarchais, porte Sainte-Antoine.

Gamot, rue du Faubourg Poissonnière, n° 49.

Secrétaire général.

M. *Ducrét-de-Villeneuve*, hôtel de l'Administration.

*Direction des Droits réunis du Département de la Dyle, à Bruxelles,
rue du Mey-Boom, n° 1195.*

M. *Prat*, directeur, receveur général, maison de la Direction.
 M. *Cadet-de-Vaux*, inspecteur, hôtel de Belle-Vue.
 M. *Lepan*, chef des bureaux de la Direction.
 M. *Chesnel*, premier commis.
 M. *Oury*, second commis.
 M. *Bourgeois*, caissier.
 M. *Dubois*, avocat, chargé du contentieux, rue de Flandre, section 3, n° 1618.

Vingt-deux surnuméraires attachés à l'ensemble de la direction.
 Les bureaux de la direction sont ouverts au public tous les jours, les dimanches & fêtes exceptés, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de relevée.

PREMIER ARRONDISSEMENT
Bruxelles.

Messieurs,

<i>Delaunay</i> , contrôleur principal.	Prévôt, contrôleur de ville.
<i>Parent</i> , contrôleur ambulant.	Deruault, idem.
<i>Thomassin</i> , contrôleur de ville.	Behauden, idem.

Recette principale et particulier.

M. *Delannoy*.
 M. *Garnotel*, receveur buraliste.

Recette sédentaire de Hal.

Boulard, contrôleur de ville.
Prat, père, receveur particulier & buraliste
 Tros commis de ville.

Recette sédentaire de Vilvorde.

Vandevelde, receveur particulier & buraliste.

Recette sédentaire d'Assche.

Collaës, receveur particulier & buraliste.
 Deux commis à pied.

Recette sédentaire de Rossem.

Jouhaud, receveur particulier & buraliste.
 Deux commis à pied.

Recette sédentaire d'Uccle.

Favreau, receveur particulier & buraliste.
 Deux commis à pied.

Recette de Zellik.

Chapelas, receveur à cheval.
Hanciau, commis adjoint à cheval.
 Un receveur ruraliste à Zellik.
 Un receveur ruraliste à Ternath.

Recette de Campenhout.

Dassonval, receveur à cheval.
Vagret, commis adjoint à cheval.
 Un receveur ruraliste à Elewyt.
 Un receveur ruraliste à Neder-Ockerzeel.

Recette de Lennik

Perrez, receveur ambulant à pied.
Charvet, commis adjoint à pied.
 Un receveur ruraliste.

Recette de La Hulpe.

Lamirant, receveur ambulant à pied.
Godard, commis adjoint à pied.
 Un receveur ruraliste.

Recette de Woluwe-Saint-Etienne.

Bonnaire, receveur ambulant à pied.
Peckele, commis adjoint à pied.
 Un receveur ruraliste.

DEUXIEME ARRONDISSEMENT

Louvain.

Messieurs,

Deodor, contrôleur principal
Robert, contrôleur de villa.
Besson, receveur principal.
 Douze commis de ville à Louvain.

Savin, contrôleur ambulant.
Lorette, contrôleur de ville.
Bosquier, receveur ruraliste.

Recette de Diest.

Dechermont, contrôleur de ville honoraire.
Huet, receveur particulier & ruraliste.
 Trois commis de ville.
 Un surnuméraire aux appointemens.

Recette de Tirlemont.

Goy, contrôleur de ville.
Heurmer, receveur particulier & ruraliste.

Commis de ville.

Recette de Hougaerde.

Loyaerts, receveur particulier & buraliste.

Deux commis à pied.

Recette d'Aerschot.

Charpy, receveur particulier & buraliste.

Deux commis à pied.

Recette de Grez.

Vanderclooster, receveur particulier & buraliste.

Deux commis à pied.

Recette de Blanden.

Antoine, receveur à cheval.

Crequillon, commis adjoint à cheval.

Un receveur buraliste à Leefdael.

Un receveur buraliste à Bierbeek.

Recette de Capelle.

Gallai, receveur à cheval.

Nyttbroch, commis adjoint à cheval.

Un receveur buraliste à Capelle.

Un receveur buraliste à Binkom.

Recette à Werchter.

Rougemont, receveur ambulante à pied.

Vanmelders, commis adjoint à pied.

Vandenabeelen, receveur de la navigation.

Un receveur buraliste

Recette de Léau.

Cousin, receveur ambulante à pied.

Mugnier, commis adjoint à pied.

Un receveur buraliste.

TROISIEME ARRONDISSEMENT

Nivelles.

Messieurs,

Jaquemet (Jacques), contrôleur principal.

Narp-des-Cossières, receveur principal.

Monnier, contrôleur ambulante.

Trois commis de ville

Recette de Genappe.

Art, receveur particulier & buraliste.
Deux commis à pied.

Recette de Jodoigne.

Vimeux, receveur particulier & buraliste.
Deux commis à pied.

Recette de Wavre.

Pinchard, receveur particulier & buraliste.
Deux commis de ville.

Recette de Mont-Saint-André.

Wagrés, receveur à cheval.
Legendre, commis adjoint à cheval.
Un receveur buraliste à Perwez.
Un receveur buraliste à Jauche.

Recette de Tubise.

Villocq, receveur à cheval.
Delhaye, commis adjoint à cheval.

Un receveur buraliste à Tubize.
Un receveur buraliste à Hérinnes.

Recette de Braine-La- Leud.

Leclerc, receveur ambulant à pied.
Maire, commis adjoint à pied.
Un receveur buraliste.

Recette de Willeroux.

Salviat, receveur ambulant à pied.
Perré, commis adjoint à pied.
Un receveur buraliste.

Recette de Nil-Saint-Martin.

André, receveur ambulant à pied.
Bonnard, commis adjoint à pied.
Deux commis à pied.

Chacune des recettes est composée d'un certain nombre de communes, dont la circonscription a été fixée par M. le conseillet d'état directeur gérant.

Les buralistes reçoivent toutes les déclarations qui doivent être faites par les brasseurs, distillateurs, débitants de boissons, cultivateurs, fabricans & débitans de tabac, & délivrent les congés & passavans pour la circulation des boissons.

=== 0 0 0 ===

SECTION IV

Manufacture impériale de Tabacs.

Conseil d'Administration.

M. *Prat*, directeur des droits réunis, président du conseil.

Membres du Conseil d'Administration.

Messieurs,

Stillière, régisseur.

Droz, garde-magasin.

Vandégeuchte, contrôleur en chef de fabrication.

Ragmers, contrôleur en chef de comptabilité.

Contrôleur ordinaire de fabrication.

M. *Vanvayenberck*.

Contrôleur ordinaire de comptabilité.

M. *Prat*.

M. *O Sullivan*.

Garde-Magasin Adjoint.

M. *Puech*.

Chefs de Fabrication.

Messieurs,

Vancaulaert.

Bartholomé.

Petit.

Vandégeuchte.

Premier Commis.

M. *Desrosoys*.

Aides-Gardes-Magasin.

Messieurs,

Bataillard.

Delabarre.

SECTION V

Loterie Impériale de France.

*Administration de la Loterie Impériale, établie à Paris,
rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 42.*

Administrateurs.

M. Thabaud.

M. Sauvage

M. Desmazis.

*Secrétariat général.*M. *Dénoyelles*, secrétaire général.*Correspondance générale.*M. *Amelot*, chef de division.*Vérification des Mises, Casteles & Billers faits.*M. *Piqué*, chef de division.*Comptabilité générale.*M. *Bouyn*, chef de division.*Vérification des Lots.*M. *Diancourt*, chef de division.*Archives.*M. *Arthuys*, chef de division.*Caisse générale.*M. *Legris*, caissier général.M. *Fricot*, fils, sous-caissier.

Il se fait trois tirages de la loterie par mois dans les villes de Paris, Bruxelles, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Turin, Gênes, Florence, Rome & Hambourg.

Ces tirages ont lieu, savoir :

A Strasbourg, Gênes & Hambourg	les 1, 11 & 21.
A Bordeaux & Rome	les 2, 12 & 22.
A Paris	les 5, 15 & 25.
A Turin	les 6, 16 & 26.
A Bruxelles & Florence	les 7, 17 & 27.
A Lyon	les 9, 19 & 29.

*Inspecteur à Bruxelles.*M. *Desfaugères*.

Inspecteurs de la Division de Bruxelles.

M. *Pépin*, inspecteur à Liège.

M. *Boucher-Saint-Sauveur*, inspecteur à Lille.

*Receveurs de la Loterie dans l'Arrondissement de Bruxelles.**Ville de Bruxelles.*

N° des bureaux.

- 501 M. *Broustin*, montagne aux Herbes-Potagères, section 5, n° 762.
 502 M. *Plaisant*, marché aux Herbes, section 7, n° 418.
 503 M. *Cans*, rue de la Montagne, section 7, n° 323.
 504 Mme *De Bonne*, Grand'Place, section 8, n° 340.
 505 Mme *Trognez* (veuve), au Grand-Béguinage.
 506 Mme *Curtez*, montagne de la Cour, section 7, n° 1110.
 507 M. *Tallois*, rue de Rollebeek, section 1.
 508 Mme *Vanderwallen*, aînée, marché aux Bois, section 7, n° 1238.
 509 Mme *Vanderwallen*, jeune, à la Kantersteen.
 510 Mme *Bouillot* (veuve), rue de l'Escalier, section 8, n° 534.
 511 Melle *Delfosse*, nouveau marché aux Grains, section 3, n° 1318.
 512 Mme *Duverger*, marché aux Charbons, section 8.
 513 Melle *Vanstichel*, rue des Fripiers, section 5, n° 1158.
 514 M. *Cryns*, rue de l'Etuve, section 8, n° 1420.
 515 M. *Spack*, rue de Treurenberg, section 7.

Bureaux extra muros.

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| M. Zanino, à Louvain | M. Desavoie, à Ath. |
| Melle Hambrouck, ibid. | M. Schits, à Gand. |
| Mme Schuremans, à Malines. | M. Ducolombier, ibid. |
| Melle Dejonge, à Anvers. | Melle Barrez-Bischop, ibid. |
| Mme Enthaume, ibid. | Mme Verboegh, ibid. |
| Mme Vanbellingen, ibid. | Melle Vanbeneden, ibid. |
| Mme Vanhoust, ibid. | M. Bruyneel, ibid. |
| Mme Hinaud, ibid. | Mme Jacqué, à Bruges. |
| M. Goedesonne, à Bruges. | M. Goddin, fils, ibid. |
| M. Bultinck, ibid. | Mme Brouwer, à Nivelles. |
| Mme Derudder, à Ostende. | Mme Payan, à Enghien. |
| Mme Tribert, ibid. | M. Leboeuf, à Alost. |
| M. Petit, à Mons. | Mme Legrand, à Tirlemont. |
| Mme Vve Deramaix, ibid. | Mme Fouilloux, à Breda |
| Mme Coisé, ibid. | Mme Goubert, à Bis-le-Duc. |

=== 0 0 0 ===

SECTION VI

Poste aux Lettres.

Administration générale, à Paris, rue J. J. Rousseau.

M. le comte *Lavalette* (C*), conseiller d'état, directeur général.

Administrateurs généraux (1).

Messieurs,

Anson. Anguié. Villeneuve. Forié Sieyes.
M. Legrand, secrétaire général.

DIRECTION ETABLIE A BRUXELLES

M. *Breuilly*, inspecteur des postes dans le département de la Dyle & autres circonvoisins

Bureau général, rue du Lombard, section 8, n° 1468.

Messieurs,

Duhau (A.F.), directeur des postes, maison de la direction.
Michiels (J.L.), cuntrôleur, rue des Alexiens, section 2, n° 502.

Employés.

Messieurs

Bourgogne, commis aux chargement & affranchissement.
Lubin, distributeur au bureau, rue du Chêne, section 2, n° 1374.
Poches (Ch.), commis aux envois d'argent, rue de l'Étuve, section 8, n° 1400.
Saint-Aubin, David, Breuilly, jeune & Bastin, commis aux expéditions.
Kemmeter, employé surnuméraire.

Il y a cinq boîtes distribuées dans Bruxelles, dont voici l'énumération.

Une au bureau de la direction, rue du Lombard.

Une près du Treurebberg, section 7, n° 145.

Une montagne de la Cour, section 7, n° 705.

Une rue des Fripiers, section 5, n° 1164.

Et une rue de Flandre, section 3.

(1) Il y a toujours à l'hôtel des postes, rue J.J. Rousseau, un administrateur pour recevoir les réclamations du public & y faire droit.

Pour *Anvers & la Hollande* les boîtes sont levées dès les sept heures du matin, à l'exception de celle du bureau, qui ne l'est qu'à huit heures, & continuent à être levées pour les autres courriers à onze heures, & pour celui de Paris à onze heures & demie.

Il y a six facteurs pour la distribution des lettres dans l'intérieur de la ville. Deux facteurs surnuméraires ou garçons de bureaux, un garçon de bureau surnuméraire ou leveur de boîtes.

Il y a quatre bureaux externes de distribution qui relèvent de la direction de Bruxelles.

Distributeurs.

Bureaux	Messieurs.
A Assche.	Dekeyser.
A Sombreffe.	Février.
A Vilvorde.	Donckers.
A Waterloo	Delpierre.

Bureau des Postes aux lettres des autres arrondissemens du département de la Dyle.

Directeurs.

Bureaux	Messieurs.
A Louvain.	Piquot.
A Tirlemont.	Loyaerts.
A Diest.	Mulle.
A Genappe.	Jénart.
A Nivelles.	Brouwet.
A Hal.	Brabanson (P.J.).
A Wavre. (1)	Verluyten.

(1) Ce bureau est une distribution dépendante de celui établi à Genappe.

DEPART POUR LES PAYS ETRANGERS

Villes pour lesquelles il faut affranchir les lettres, qui, sans cette formalité, resteraient au rebut.

Colonies.

Tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'au port de mer pour les colonies françaises de l'Amérique, les Indes, les établissemens français aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique.

Angleterre.

Lundi, mercredi, samedi.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres, pour Lonfres & l'Angleterre, Edimbourg & l'Ecosse, Dublin & l'Irlande, les îles de Jersey, Guernesey & Aubigny.

Etats d'Allemagne & partie de l'Italie.

Tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'à Strasbourg, pour Braunau & l'Innvertel, Salzbourg & tout le pays de ce nom, Lintz, Vienne & l'Autriche, Prague & la Bohême, Presbourg & la Hongrie, Léopold ou Lemberg, Cracovie & la Gallicie ou la Pologne autrichienne, Olmutz & la Moravie, Gratz & la Styrie, Troppeau & la Silésie autrichienne, Carliwitz & l'Esclavonie, Carlstadt & la Croatie, Hermanstadt & la Transilvanie, Clagenfurt & la Carinthie.

Le courrier part tous les jours, il faut affranchir jusqu'à Verceil pour Trieste, Fiume & l'Istrie, Laybach & la Carniole, Trente, Brixen, Inspruck & le Tyrol, & toutes les provinces illyriennes.

Partie du royaume d'Italie, Venise, Bassano, Belleno, Cadore, Padoue, Véronette, Vicence, Trévis, l'Istrie italienne, la Dalmatie, les îles ex-Vénitiennes, & la république de Raguse.

Iles d'Italie.
Tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'à Vérone, pour Corfou & les îles adjacentes, & jusqu'à Gênes, pour cagliari & l'île de Sardaigne.

Etats du Levant.
Tous les jours.

Pour Constantinople & toute la Turquie, il faut affranchir par Vienne jusqu'à Strasbourg & par mer jusqu'à Marseille.

Il faut affranchir jusqu'à Marseille, pour Morée, les îles de Candie, de Negrepont & tout l'Archipel, Smyrne, Alep, & les Echelles du Levant, Alexandrie, le Caire & l'Égypte, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis.

Il faut pareillement affranchir jusqu'à Marseille ou Rome, pour l'île de Malte & celle de Gose. Par Marseille, le courrier part tous les jours ; & par Rome, les mardis & vendredis.

Villes pour lesquelles on ne peut pas affranchir.

Royaume d'Espagne & de Portugal.

Les lettres & paquets par Barcelone, Lérida, Taragone, Tortose & la Catalogne, les îles baléares, ou les îles de Majorque, Minorque & Ivica, partent, par Perpignan, les vendredis & dimanches ; & ceux pour Madrid & toute l'Espagne, Lisbonne & tout le Portugal, partent par Bayonne tous les jours.

*Villes pour lesquelles on est libre d'affranchir
ou de ne point affranchir.*

Les lettres et paquets pour Amsterdam, Bois-le-Duc & toute la Hollande, Middelbourg & toute la Zélande, partent tous les jours.

ART.1^{er}. Il est libre au public d'affranchir ou de ne point affranchir, jusqu'à destination, les lettres & paquets, ainsi que des échantillons de marchandises, pour les villes & lieux de tous les départemens de la Hollande.

ART.2^e. Néanmoins l'affranchissement sera obligatoire jusqu'à destination, pour les lettres & paquets chargés ou recommandés ; le port en devra être perçu d'avance au double des prix d'affranchissement des lettres & paquets dont il est question dans l'article premier ; mais il n'en sera point reçu avec déclaration de valeurs soit en effets, soit en espèces monnayées, soit en matière d'or ou d'argent, soit en tous autres objets sujets aux droits des douanes des Gouvernemens français & Hollandais.

L'affranchissement des gazettes & journaux, ainsi que des catalogues & prospectus, sera pareillement obligatoire jusqu'à destination dans la Hollande.

(Extrait du Décret impérial du 4 juin 1809.)

Royaume de Prusse.

Tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à Gueldres, Meurs, ou Clèves, pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Koningsberg & le royaume de Prusse, le grand duché de Varsovie, Breslau & la Silésie.

Etats desservis par les postes du Prince de la Tour-Taxis.

Tous les jours.

On affranchit si l'on veut jusqu'à Erfurt, pour Dresde, Leipzig, le royaume de Saxe, Bautzin & la Haute-Lusace, Weimar, Gotha & la Haute-Saxe, la principauté d'Anhalt.

On peut aussi affranchir jusqu'à Wetzlaer, pour Cassel & la Hesse.

On peut aussi affranchir jusqu'à Hambourg, pour les duchés de Meklembourg, de Courlande & de Holstein, Oldembourg, Stockholm & la Suède, Stralsund, la Poméranie, la Norwège & l'Irlande, Copenhague & le Danemark, Saint-Pétersbourg & toutes les Russies, Vilna & la Pologne russe.

On peut affranchir jusqu'à destination, pour Bayreuth & Anspach, Hildesheim, Minden, Munster & Paderborn ; Erfurt, Mulhausen en Turgie & Leichsfeld; Hanovren, Lunebourg, Osnabruck, Goettingen & tout le Hanovre ; Ratisbonne ou Regensbourg, Aschaffembourg, Wetzlaer & les possessions du prince Primat ; Munich, Ingolstadt & la Bavière ; Bamberg, Freysingen, Kempten, Passau, Sulzbach, Ulm, Wurtzbourg, Dusseldorff & le duché de Berg ; Baden, Bruchsal, Carlsruhe, Dourlach, Ettiheim, Heidelberg, Kehl, Lahr, Manheim, Offembourg, Rastadt & tout le duché de Baden ; Canstadt, Elwangen, Stutgard & le Wurtemberg ; Darmstadt, le royaume de Westphalie, Friedberg, le duché de Hesse-Darmstadt ; Fribourg & Brisgaw, Mergenthem, Lindau en Souabe ; les Principautés de Furstemberg, de Hohenlohe, de Hohenzollern & de Waldeck ; Augsbourg, Lubeck, Nuremberg, Francfort sur le Mein, Bremen, Hambourg & le duché de Brunswick.

Suisse.

Lundi, mercredi, vendredi.

On peut affranchir jusqu'à Huningue, pour les cantons Suisses d'Appenzel, Bâle, Glaris, Lucerne, Sant-Gall, Schafhausen, Schwitz, Zurich, Zug, Coire & les Grisons, Bellinzona & le canton du Tessin, Frauenfeld & la Thurgovie, Stranz & le canton d'Underwald, Altorff & le canton d'Uri.

Les lettres & paquets partent les lundis, mercredis & vendredis pour Soleure & le canton de ce nom, Fribourg & le canton de ce nom ; & l'on peut affranchir jusqu'à Bienne ; on peut affranchir jusqu'à Pontarlier, pour Lauzanne & le canton de Vaud, Sion & le Valais ; & les lettres partent les mardis, jeudis & samedis.

Royaume d'Italie.

Tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, pour Rome, Ancône, Bergame, Bologne, Brescia, Cesena, Como, Cremone, Ferare, Manroue, Milan, Modène, Novare, Reggio, & tout le royaume d'Italie.

Toscane.

Mardi & vendredi.

On peut affranchir jusqu'à Sarzane, pour Florence, Livourne, Pise.

Piombino.

On peut affranchir jusqu'à destination pour cette principauté.

Lucques.

Mardi, venfredi.

On peut affranchir jusqu'à Sarzane, pour cette principauté.

Naples.

Mardi, ventredi.

On peut affranchir jusqu'à Rome pour Naples, Messine, Palerme, tout le territoire de Naples & des Deux-Sicules.

=== 0 0 0 ===

SECTION VII

Postes.- Relais

*Conseil d'Administration des Postes, Realis, hôtel des Postes,
rue Coq-Héron, à Paris.*

M. le comte *Lavalette* (C.), conseiller d'état, directeur général.

Inspecteurs principaux, Membres du Conseil.

Messieurs,

Boudin, rue Neuve des Bons-Enfants.

Boulenger, rue Lepelletier, n° 3.

D'Avrange, rue de l'Épéron, n° 9.

Darnay de la Perrière, secrétaire général, rue de Richelieu, n° 89.

Poste Relais de Bruxelles.

M. *Lefebvre*, maître des postes, rue de Ligne, près de Sainte-Gudule.

Poste Relais à Louvain.

M. *Leleux*, maître des postes.

*Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'état,
Du 20 Floréal an 13.*

ART.1 Le prix des chevaux de poste sera payé désormais par les courriers, sur le pied du tarif joint au présent décret.

L'ancien tarif & les anciens réglemens seront exécutés dans tous les points auxquels il n'est pas dérogé par le nouveau.

Un enfant de six ans & au-dessous ne pourra être considéré comme voyageur. Deux enfans de quelque âge qu'ils soient, tiendront toujours lieu d'un voyageur.

<i>NOUVEAU TARIF.</i>			
NOMBRE de personnes.	NOMBRE de chevaux.	PRIX	SOMME totale.
CABRIOLETS.			
1.	2.	1f 50c	3f 00c
2.	2.	1. 50.	3. 00.
3.	3.	1. 50.	4. 50.
4.	3.	2. 00.	6. 00.
LIMONIERES.			
1, 2 et 3.	3.	1. 50.	4. 50.
4.	3.	2. 00.	6. 00.

Nota. Il sera payé 1 franc 50 centimes par chaque personne excédant le nombre de quatre.

BERLINES.			
1, 2 et 3.	4.	1f 50c	6f 00c
4 et 5.	6.	1. 50.	9. 00.
6.	6.	1. 75.	10. 50.

Nota. Il sera payé 1 franc 50 centimes par chaque personne au-dessus du nombre de six, & il ne sera jamais attelé au-delà de six chevaux à chaque berline.

Chaque voiture pourra être chargée d'une vache, soit qu'elle soit entière ou en deux parties, & d'une malle. Il sera payé par chaque article excédant, 50 centimes par poste, outre le prix des chevaux.

Nota. Il n'est rien innové sur le droit du 3^e. & du 4^e. cheval, qui continuera d'être perçu comme par le passé.

*Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'état,
Du 12 Août 1807.*

ART. 1. Toutes les voitures à quatre roues, à soufflet, à deux places seulement, soit calèche, soit chariot allemand, même ayant timon, sont assimilées aux cabriolets ordinaires de poste ; & la première division du tarif annexé à notre décret impérial du 20 floréal an 13, qui concerne les dernières voitures, leur est applicable.

2. Les voitures à quatre roues & à timon qui ne sont pas à soufflet, & celles ayant deux fonds égaux & même avec limonière, sont assimilées aux berlines, & doivent en conséquence être attelées du même nombre de chevaux que celui déterminé, pour ces sortes de voitures, par la troisième division du tarif ci-dessus relaté.

=== 0 0 0 ===

SECTION VIII

Postes & Chaussées.

M. *Tarbé*, inspecteur divisionnaire de la deuxième division, dont le département de la Dyle fait partie en résidence à Paris

M. *Cherrier*, ingénieur en chef de deuxième classe au corps impérial des ponts & chaussées, pour le département de la Dyle, au faubourg Saint-Josse-ten-Noode.

M. *Chevalier*, ingénieur ordinaire de deuxième classe au même corps, pour les détails du service du même département, à Bruxelles, rue des Alexiens, section 2, n° 505.

=== 0 0 0 ===

SECTION IX

Eaux & Forêts.

*Administration générale, rue Neuve-Saint-Augustin,
N° 23, à Paris.*

M. *Bergon* (C*), conseiller d'état, directeur général, hôtel de l'Administration.

Administrateurs généraux.

Messieurs,

Chauvet, rue Montmartre, n° 160.

Allaire, rue du faubourg Montmartre n° 77.

Bressieux (le baron).

Gossuin, rue Sant-Honoré, n° 358.

Denormandie, secrétaire général, rue Michel-le-comte.

Inspecteurs généraux des Forêts impériales.

Messieurs,

Bertrand *, *Crepy*, *Castaing*, *Déliars*, *Dubois*, *Duteil*, *Guy*, *Legrand-Lagrange*, *Marcotte*, *Ravier*, *Szille*, *Const. De Vergennes*.

Goyard, sous-inspecteur près l'administration.

24^{me}. CONSERVATION

Formée des Départemens de la Dyle, de l'Escaut, de la Lys, des Deux-Nèthes, des Bouches-du-Rhin & des Bouches-de-l'Escaut.

M. *Delmarmol* (Ferdinand), conservateur des eaux & forêts du vingt-quatrième arrondissement, au Parc.

M. *Vandeveld* (J.), secrétaire, rue du Conseil, n° 120, *ibid.*

Inspection de Bruxelles.

Messieurs,

Velut (Hypolite), sous-inspecteur, faubourg de Laeken.

Laureau, sous-inspecteur, faubourg de Namur.

Brunelle, garde général, à Bruxelles, rue de l'Empereur.

Dardene, garde général, faubourg de Namur.

Berlemont, garde général, à Alseberg.

Inspection de Louvain.

Messieurs,

....., inspecteur, à Louvain.

Joly (Emmanuel), sous-inspecteur, à Nivelles.

Inspection de Gand (Escaut).

Messieurs,

Desroches, inspecteur, à Gand.

Lorin, sous-inspecteur, à Audenaerde.

Inspection de Charleroy .

Messieurs,

*Prévo*st, inspecteur, à Binche.

Demarbais, sous-inspecteur, à Beaumont.

Langevin, sous-inspecteur., à Charleroi.

Inspection de Mons.

Messieurs,

Joly, inspecteur, à Mons.

Dufour, sous-inspecteur, à Soignies.

Inspection de Tournay.

Messieurs,

Corvisart, inspecteur, à Tournay.
Allard, sous-inspecteur, à Lessines.

Inspection de Bruges (Lys).

Messieurs,

Blanquart-de-la-Barrière, inspecteur, à Bruges.
Lernouls, sous-inspecteur, à Courtray.

Inspection de Bréda.

Messieurs,

Steffen, inspecteur à Breda.
Schadet, sous-inspecteur, à Anvers.
Herwyn, sous-inspecteur, à Nimègue.

=== 0 0 0 ===

SECTION X

Bureau de Garantie des Ouvrages d'Or & d'Argent,
à l'Hôtel de la Mairie, à Bruxelles.

M. *Taillard*, contrôleur, rue d'Isabelle, n° 1151.
M. *Saulin*, sous-contrôleur & receveur, rue de l'Etuve, section 8, n° 1418.
M. *Brichaut*, essayeur, petite rue Neuve, section 8, n° 707.

Droits de Garantie.

Par hectogrammes (3 once 2 gros 12 grains) d'or, 22 francs, subvention comprise.
Par hectogramme d'argent, 1 franc 10 centimes, subvention comprise.
On peut consulter, pour connaître les cas de contraventions & les peines d'icelles, la loi du 19
brumaire an 6 & le décret du 28 floréal an 13.

=== 0 0 0 ===

SECTION XI

Poids & Mesures.

Messieurs,

Legras-Saint-Germain, inspecteur pour les départemens de la Dyle, des Deux-Nèthes, de
l'Escaut & de la Lys, à Bruxelles, hors de la porte d'Anderlecht.

*Bureau principal de Vérification, à la
Sous-Préfecture à Bruxelles.*

Lecomte, vérificateur principal, à Bruxelles, hors la porte de Namur.
Mallet, adjoint, idem.

BUREAUX SECONDAIRES

A Louvain, à la Sous-Préfecture.

M. *Becquet*, vérificateur, rue de Namur.

A Nivelles, à la Sous-Préfecture.

M. *Desloges*, vérificateur, près la Grand'Place.

Les poids & mesures sont assujétis à la vérification première, lors de leur fabrication.
Ils sont également assujétis à une revérification tous les ans.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE VI.

Hospices & Secours.

=== 0 0 0 ===

SECTION I.^{re}

Hospices & Secours.

*Conseil général d'Administration des Hospices et Secours
du premier Arrondissement de la Dyle.*

Membres.

Messieurs,

Faestraets, rue de Belle-Vue, section 7, n° 956.

Vanderfosse, place de Louvain, section 6, n° 593.

Dupré, notaire, montagne de l'Oratoire, section 6, n° 675.

Huysman-d'Annecroix, rue Neuve, section 5, n° 460.

Debeeckman (Ferdinand), rue aux Laines, section 1, n° 890.

Depage (François), rue d'Accolay, section 2, n° 552.

Desferrieres, rue Belle-Vue, section 7, n° 955.

Viron, rue des Dominicains, section 5, n° 712.

Van Outheusden, rue des Fripiers, section 5, n° 1182.

Vangameren, rue des Paroissiens, section 7, n° 1231.

Debroux, secrétaire général du conseil, rue du Bord-du-Verre, section 2, n° 98.

Baur, secrétaire adjoint du conseil, quai aux Tourbes., n° 902.

Inspecteur des Bois et Propriétés rurales.

Zinner, courte rue Neuve, section 8, n° 709.

Inspecteur Architecte.

Ermel, rue des Chandeliers, section 1, n° 385.

Le conseil général remplit les fonctions de commission administrative des hospices de Bruxelles & du bureau de bienfaisance.

*Président né de la Commission administrative des
Hospices et du Bureau de Bienfaisance.*

Le Maire de Bruxelles M. D'Ursel, comte de l'Empire, officier de la légion d'honneur.

Ordonnance général.

M. Vanderfosse, membre du conseil.

Recette générale des Hospices de Bruxelles.

M. Barthélemy, receveur général, rue des Domicaines, section 5, n° 741.

Recette de la Bienfaisance.

M. Villebon, receveur général, rue des Bogards, section 2, n° 92.

Receveurs particuliers d'arrondissement.

Messieur,

Stroobants, pour l'arrondissement d'Anderlecht.

Desmet, pour celui d'Assche.

Delheid, pour celui d'Halle.

Halle, pour celui de La Hulpe.

Stevens, pour celui de Lennick-Saint-Martin.

Vanderheyden, pour celui d'Uccle.

Devleeschoudere, pour celui de Vilvorde.

Massaux, pour celui de Woluwe-Saint-Etienne.

Deschèvres, pour celui de Wolverthem.

Manutention et Cuisson de Pains.

M. Simon, directeur & garde-magasin, comptable, à l'hôpital Saint-Jean.

HOSPICES DIVERS EXISTANS A BRUXELLES ;

*Grand-Hospice, ou Hôpital de Saint-Pierre,
Rue Haute, section 1, n° 321.*

Sont traités dans cet hôpital les indigens, habitans de cette ville atteints de maladies aiguës, tant internes qu'externes ; on y admet les personnes indigentes de la ville pour y faire leurs

couches ; on y traite les prisonniers malades ; quarante pauvres femmes infirmes y sont entretenues.

Employés.

Messieurs,

Gourland, directeur, à l'Hospice.

Dreessens, aumônier, à l'Hospice.

Drugman, inspecteucontrôleur, à l'Hospice.

Officiers de Santé.

Messieurs,

Verdeyen, médecin en chef, à la Steenporte, section 1, n° 1189.

Dindal, chirurgien en chef & accoucheur, section 7, n° 320.

Gheude, pharmacien, à l'Hospice.

Le grand hospice contient 272 lits de malades, y compris ceux des prisonniers malades & des infirmes.

Cours pratique de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie.

PREMIERE BRANCHE.

M. *Curtot*, professeur d'anatomie & de pathologie.

2°. BRANCHE.

M. *Terrade*, professeur de physiologie & opération de chirurgie, & secrétaire général des cours.

3°. BRANCHE.

M. *Caroly*, professeur de pathologie externe, & de chimie-pharmaceutique.

4°. BRANCHE.

M. *Dindal*, professeur de clinique externes, accouchemens & maladies des femmes en couches.

5°. BRANCHE.

La botanique est enseignée par M. *Dekin*, chargé du jardin des Plantes de la Ville.

*Petit Hospice, ou Hôpital de Saint-Jean,
rue du Marais, section 8.*

Sont traités dans cet hôpital les indigens, habitans de cette ville, atteints maladie aigues.

Employés.

Messieurs,

Simon (Paul), directeur, à l'hospice.

Viron, aumônier, à l'hospice.

Officiers de santé en chef.

Messieurs,

Carpentier, médecin, rue de l'Hôpital, section 8, n° 578.

Mormeaux, chirurgien en chef, quai aux Poissonniers, section 3, n° 1050.

===000===

Hôpital des Insensés, au Petit Hospice ci-dessus.

Dépôt des insensés, établi au même hospice.

Les indigens aliénés, de Bruxelles, sont entretenus aux frais de l'administration de Bruxelles, dans la commune de Gheel.

===000===

Hospice de l'Infirmierie, au Grand-Béguinage.

Employés.

Messieurs

Barjon, directeur, y demeurant.

Idiers (P.), aumônier, y demeurant.

Vanbever (P. J.), médecin, quai au Bois, section 4, n° 316.

Rymaeker (C.), chirurgien, rue Treuremberg, section 7, n° 141.

===000===

*Hospice des Vieillards et Infirmes, et Refuge d'incurables,
réunis aux Alexiens.*

Employés.

Messieurs,

Piekepoost, directeur, à l'hospice.

Uyterhoeven, médecin de l'hospice, rue Vinquette, section 3, n° 1127 (1)

Vancutsem, médecin adjoint, rue Haute, section 1, n° 429.

Debacker, officier de santé, demeurant à l'établissement.

*Hospice des Enfants trouvés et abandonnés,
vieux Marché-aux-Poulets, section 5.*

Employés.

Messieurs,

Dekemetter, directeur.
Baesen, payeur.
Douxchamps, inspecteur.
Vancutsem, médecin.

===000===

Hospices réunis dans l'enceinte du Grand-Béguinage.

Les quatorze hospices suivants sont réunis dans l'enceinte du Grand-Béguinage, savoir ceux de Saint-Aubert, Bax, Bons-Enfants, Sainte-Croix, Elisabeth de Hongrie, Sainte-Gertrude, Nom de Jésus, notre-Dame de Paix, Neuf-Choeurs des Anges, Cinq Plaies, Rappoi, Tanneurs, Sainte-Trinité, Vandenbemden, Roebroek & Scutteput.

Employés.

Messieurs,

Adan, économiste général.
Verbruggen, médecin.

(1) Il remplit, ainsi que le médecin-adjoint, gratuitement cette fonction.

=== 0 0 0 ===

SECTION II.

Autres Etablissements de charité.

*Etablissement dit de SAINTE-GERTUDE,
section 7, n° 306, à Bruxelles*

Les dignes administrateurs de cet établissement sont :

Messieurs,

Reysermans (P.A.), receveur, rue de la Putterie, section 7, n° 475.
Vangelder (J.J.), petite rue des Domicains.
Hermans, rue de Flandre.
Verspecht, près Sainte-Gudule.
Devadder, hors de la porte de Flandre.

Ils remplissent ces fonctions gratuitement, & rendent tous les seconds lundis de chaque mois, un compte public de leur administration.

*Etablissement en faveur des Vieillards indigens des deux sexes, dit
Refuge des Ursulines, au local du ci-devant couvent
des Ursulines, rue du Prévôt, à Bruxelles.*

Cette maison contient actuellement deux cents & dix individus qui y sont entretenus avec toute la propreté qu'il est possible de leur inspirer ; ils jouissent de l'agrément de la promenade dans les jardins de la maison, où ils respirent l'air le plus salubre.

Conseil général d'Administration.

Messieurs,

De Roquelaure, baron de l'Empire, ci-devant archevêque de Malines.

Chaban, conseiller d'état, maître des requêtes.

S'Jongers, directeur.

Florimond de Quarré, membre de la commission administrative.

Le comte *De Celles*, maître des requêtes, préfet à Amsterdam.

De Page.

Mathieu, négociant.

Bonaventure, chevalier.

De Bremaeker, membre de la commission administrative.

Meeus (F), négociant.

Overman (H).

Le comte *de Mérode*, sénateur.

Coenraets.

De Paep.

Devos, adjoint-maire de Bruxelles.

De Barbure-Wesembeke.

De Peuthy.

Vanderdilst (A.), membre de la commission administrative.

De Roest.

Huys de Thy.

Van Reynegom, membre de la commission administrative.

Claude, fils, membre de la commission administrative.

Bara, fils, trésorier.

Vanderborght, négociant.

Vanderborcht, brasseur.

Belliard, général de division.

De Neeryssche.

Honnorez, jurisconsulte.

D'Arconaty.

Chambarlhac, général commandant la 24^e.division militaire

Beaufort, colonel du génie.

Deligne.

Mertens, curé de la Chapelle.

Van Outheusden.

D'Assche.

Roupe, percepteur des contributions.

De Secus, père.

De Secus, fils.

De Lannoy, comte de l'Empire, sénateur.

De Pasteel.

Latour-Dupin, membre de la légion d'honneur, baron de l'Empire, préfet de la Dyle.

Verseyden de Varick, membre de la légion d'honneur, secrétaire général de la préfecture
Huysman d'Annecroix.

Morren, notaire.

Feider, conseiller à la cour impériale

Deliagre (C), négociant.

Moris, Fossé-aux-Loups.

Clops, prêtre.

De Crumpipen (Henri).

De Burbure (Edouard).

Cornet (Benoît).

De Putte, aîné.

D'Ursel, comte de l'Empire, officier de la Légion d'honneur, maire de Bruxelles.

De Thysebaert (Auguste).

De Pradt, archevêque de Malines.

De Peuthy d'Huldenberg

Robyns.

Vandersosse.

De Beeckman, fils.

Viron.

D'Anhetan, directeur du Mont-de-piété.

De Godin.

Ronstorf.

D'Hoogvoorst (Emmanuel).

Cornet de Grez, fils.

De Spanghen.

Bosquet.

Barthélemy, jurisconsulte.

Decoux, fils.

Desferrières.

Delalaing (Charles).

Geeraerts.

Dehahn, proviseur du Lycée.

Bert, aumônier du Lycée.

Delandreville, censeur du Lycée.

Vanhulthem, recteur de l'académie de Bruxelles.

Mattens.

De Conteneuil, sous-préfet de la Dyle.

Huysman de Belle.

Vanderdilst.

De Haultpenne.

De Crampagna, avocat.

Engler.

Cirez.

Médecins et Chirugiens du Refuge.

Messieurs,

Janssens (François), licencié en médecine de l'université de Leyde, rue de la Fourche, section 5, n° 906.

Molitor, docteur-médecin de l'académie impériale de médecine de Vienne, etc., section 7, n° 725, rue des trois têtes, près la montagne de la Cour.

Vandenzande, chirurgien, membre de la société de médecine de Bruxelles, rue d'Or, section 1^{re}.n° 1197.

Arthau (J.M.), chirurgien, rue du Prévôt, section 2.

===000===

MEDECINS POUR LES INDIGENS.

Paroisses des Minimes, Sablon et Caudenberg.

Messieurs,

Nagels (Paul Robert), petite rue Neuve, section 8, n° 856.

Paroisses de la Chapelle et de Bon-Secours.

Hanoul, rue des Grands-Carmes, section 8, n° 1423.

Paroisses de Sainte Gudule, Finisterrae et Béguinage.

Vanbever, quai aux Bois, section 4, n° 316.

Paroisses de Saintes-Catherine, Riches-Clares et Saint-Nicolas.

Vanberchen, rue des Hirondelles.

===000===

CHIRURGIENS POUR LES INDIGENS.

Première & septième sections.

Messieurs,

Heyndael, rue des Epéronniers, section 8, n° 485.

Troisième & quatrième sections.

Max, place de la Fontaine, section 3, n° 831.

Cinquième & sixième sections.

Chantrain, rue de Schaerbeek, section 6, n° 791.

Deuxième & huitième sections.

Lacroix, rue des Bogards, section 8, n° 815.

Herniaire.

Bonneels, rue de l'hôpital, section 8, n° 461.

*Atelier et Refuge de Charité établis à Louvain, au local du ci-devant
Collège Vandael, rue de Namur, dection 2, n° 57.*

Soixante Vieillards infirmes & incapables au travail, dont moitié hommes & moitié femmes, sont nourris, habillés & logés gratuitement audit refuge, & plus de cent cinquante personnes des deux sexes, dont la plupart indigens, sont employés à l'atelier aux différentes branches de fabrication d'étoffes de laine, telles que bays ou reveche, côaddingh, tricot, tirtaine, flanelle, couvertures de lit & draps de Louvain ; les apprentis y reçoivent la nourriture du moment de leur entrée à l'établissement.

Directeur.

M. *Crols*, à l'établissement.

Sous-directeur préposé.

M. *Vanhove*, ibid.

Officiers de santé.

M. *Schellekens*, médecin, rue des Ecréniers.

M. *Mascard*, chirurgien, rue des Bâteaux.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE VII

Monnaies

Le décret impérial du 18 août 1810, a définitivement fixé le cours des monnaies anciennes de ce pays & autres monnaies étrangères dont la circulation était provisoirement autorisée dans plusieurs départemens.

*Voici les monnaies dite de Brabant & de Liège,
un extrait du tarif annexé au décret précité.*

Monnaies de Brabant.

	Fr	c		Fr	c
Double Souverain	33	80	Couronne	5	56
Souverain	16	90	Demi idem	2	77
Demi-Souverain	8	45	Quart idem	1	38
Ducat	11	42	Huitième idem	0	64
Ducaton	6	30	Pièce de 17 sols & demi	1	50
Demi idem	3	15	Double Escalin	1	20
Quart idem	1	57	Escalin	0	60
Huitième de Ducaton(*)	0	75			

(*) Tariffé conformément au décret impérial du 30 novembre 1811.

Monnaies de Liège & de Maestricht.

	Fr	c		Fr	c
Ducat	10	34	Demi Esc. ou pl.neuve	0	28
Florin	6	8	Vieille Plaq. de Liège	0	12
Double Escalin	1	20	Kopstuck	0	75
Escalin neuf	0	56	Demi-Kopstuck	0	37
Escalin vieux	0	39			

Un autre décret impérial en date du 22 septembre 1810, a tarifié les pièces de 48 livres & de 24 livres, celles de 6 livres & de 3 livres de France, etc.

Voici un extrait de ce décret.

ART.1^{er}. A compter du jour de la publication du présent décret, la valeur réduite en francs des pièces d'or, de 48 & 24 livres tournois, des pièces d'argent de 6 & de 3 livres tournois, est & demeure réglée ainsi qu'il suit, savoir :

Les pièces de 48 livres tournois, à	47 Fr.	20 c.
La pièce de 24 livres tournois, à	23	55
La pièce de 6 livres tournois, à	5	80
La pièce de 3 livres tournois, à	2	75

Les dites pièces seront admises à ces taux dans les caisses publiques & dans les paiements entre particuliers.

2. Les pièces ci-dessus seront en outre à la volonté des porteurs reçues au poids au changes des monnoies, à savoir :

Celles de 48 & de 24 livres, à raison de 3,094 fr. 43 centimes le kilogramme.

Et celles de 6 & de 3 livres, à raison de 198 fr. 31 centimes.

3. Les pièces dites de 30 & 15 sols circuleront pour la valeur d'un fr.50 centimes & de 75 centimes ; mais elles ne pourront entrer dans les paiements que pour les appoints au-dessous de 5 francs.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE VIII

Ordre Militaire

====000====

SECTION I.^{re}

Vingt-quatrième Division militaire.

Etat-Major-Général, à Bruxelles.

Messieurs,

Chambarlhac (C)*, général de division, commandant en chef la 24^e. division militaire, baron de l'Empire, à Bruxelles.

*Pradel **, capitaine, aide-de-camp en chef de l'état-major, ibid.

Augias, capitaine, aide-de-camp, chevalier de l'Ordre de Saint-Joseph de Wurtzbourg, ibid.

Attus *, inspecteur aux revues, *ibid.*
Chivaille, sous-inspecteur aux revues, *ibid.*
Robinet *, commissaire-ordonnateur, *ibid.*
Dutremblay, payeur général, *ibid.*
Huchet (O.*), colonel de la gendarmerie, *ibid.*

DEPARTEMENT DE LA DYLE.

Travers *, général de brigade, commandant le département, Grand-Croix de *Hollande*, baron de l'Empire, à Bruxelles.
Ressigné, capitaine, aide-de-camp, *ibid.*
Sergent *, colonel, commandant d'armes de la place, *ibid.*
Thiebault *, capitaine, adjudant de place, *ibid.*
Quillau *, commissaire des guerres, *ibid.*
Petit, commissaire des guerres, à Louvain.

Hôpital Militaire.

Duval, médecin en chef, à Bruxelles.
David, chirurgien en chef, *ibid.*
Mariotte, pharmacien en chef, *ibid.*
Burdelot, économiste, *ibid.*

DEPARTEMENT DES DEUX-NETHES.

Delagrange *, général de division, baron de l'Empire, Grand-Croix de l'Ordre de *Bavière*, commandant le département, à Anvers.
Franchon *, capitaine, aide-de-camp, *ibid.*
Cranayel, lieutenant, aide-de-camp, *ibid.*
Fauconnet (C*), général de division, commandant d'armes, bataillon de ligne, à Anvers.
Thorillon, capitaine, adjudant de place, *ibid.*
Duseuil, capitaine, adjudant de place, *ibid.*
Monier, lieutenant, adjudant de place, *ibid.*
Durand, colonel, commandant d'armes à la citadelle, *ibid.*
Demesy, lieutenant, adjudant de place, à la Tête-de-Flandre.
Lachaux *, chef de bataillon, commandant d'armes, à Lillo.
Bizanet (O.*), général de brigade, commandant d'armes, à Berg-op-Zoom.
Maupin, capitaine, adjudant de place, *ibid.*
Beaugartin, capitaine, adjudant de place, *ibid.*
Lempereur, capitaine, adjudant de place, *ibid.*
Choneller, capitaine, adjudant de place, à Willenstadt.
Dubouchet, colonel, commandant d'armes, à Breda.
Damerval, capitaine, adjudant de place, *ibid.*
Leduc, commandant d'armes, à Gertruydenberg.
Brady, capitaine, adjudant de place, à Batz.
Bellery, capitaine, adjudant de place, à Steenbegen.

Artillerie, direction d'Anvers.

Capelle (J.), colonel directeur, à Anvers.
Le Roy *, chef de bataillon, sous-directeur, *ibid.*
Herbunaux *, adjudant de côtes, *ibid.*
Daussure *, adjudant de côte, à Berg-op-Zoom.

*Direction du Génie.**Sabatier* (O.*), colonel, directeur, à Anvers.*Bernard* *, chef de bataillon, sous-directeur, ibid.*Legrand* (O.*), colonel, directeur, à Breda.*Pierrard* *, chef de bataillon, sous-directeur, à Willemstadt.*Administration.**Caire* *, sous-inspecteur aux revues, à Anvers.*Brevet*, commissaire des guerres, ibid.*Clarac*, commissaire des guerres, à Berg-op-Zoom.

DEPARTEMENT DE L'ESCAUT.

Rousseau, général de division, commandant l'île de Cadzand, baron de l'Empire.*Destabenrath*, général de brigade, commandant le département, baron de l'Empire.*Bout*, commandant d'armes, au sas de Gand.*Solin-Latour*, commandant d'armes, à Ecluse.*Colet*, adjudant de place, à Issendick*Blancharu*, commissaire des guerres, à Gand.*Maës*, payeur du département, ibid.*Pons*, chef d'escadron d'artillerie, à Breskens.*Quilliey*, chef de bataillon du génie, ibid.*Fisco*, médecin, à Eecloo.

DEPARTEMENT DE JEMMAPES .

Laurent, général de brigade, commandant de département, à Mons.*Boispréaux*, capitaine, aide-de-camp, ibid.*Briere*, commissaire des guerres, ibid.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DE-L'ESCAUT.

Gilly (C.*), général de division, baron de l'Empire, commandant supérieur, à Middelbourg.*Fays* (O.*), adjudant-commandant, baron de l'Empire, chef d'état-major, ibid.*Charnotel*, général de brigade, commandant d'armes, à Flessingue.*Ducos* (C.*), général de brigade, baron de l'Empire, commandant l'île Sud-Beveland, à Goës.

=== 0 0 0 ===

SECTION II.

Gendarmerie Impériale.

Messieurs,

Huché *, colonel de la 16^e. légion, à Bruxelles*Darbour* *, capitaine commandant dans le département de la Dyle.*Dupont*, lieutenant, à Bruxelles.*Bouthor*, lieutenant, à Wavre.

....., lieutenant, à Louvain.

Valence, lieutenant, à Nivelles.

Hardy, faisant fonction de quartier-maître, à Bruxelles.

==== 0 0 0 ====

SECTION III.

*Compagnie de la Réserve du Département de la Dyle,
casernée au Petit-Château, à Bruxelles.*

M. *Aubry*, capitaine commandant.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE IX

Culte.

SECTION I.^{re}

*Cures & succursales de Bruxelles, avec leurs Pasteurs, Marguilliers,
Fabriciens & Directeurs des Inhumations.*

===000===

PAROISSE DES S.S.MICHEL ET GUDULE.

Titulaire de la Ville.

Très-Révérend M. Laurent Millé *, curé & archiprêtre de Bruxelles.

Vicaires. RR. MM. Ange Verheyden, Arnould Nys.

Fabricien. M. Jean François Vandorslaer, R.M. Henri Coppens, M. Joseph d'Olmen-de-Poederlé.

Marguilliers. MM. Théodore Pierre Caels, Jacques Louis Vanlint, Jean Joseph Motoulle.

Directeur des Inhumations. R.M. Henri Coppens, plaine de Sainte-Gudule, section 6, n° 1350.

Succursale de Saint-Nicolas.

R. M. Pierre Henri Ausloes, desservant.

Vicaires. R.M., Chrétien Joseph Govaert.

Fabriciens & Marguilliers. MM. Guillaume Vandenesse, Pierre Jean Denoville.

Fabricien. M. Pierre J. Becquet.

Directeur des inhumations. M. Ferdinand Vanzoust, rue du Lombard, section 8, n° 1175.

Succursale de Saint-Jacques sur Caudenberg.

R. M. Michel Vanhées, desservant.

Vicaire. RR. MM. Steppe, rue de l'Impératrice section 7, n° 612-4.

Fabriciens. MM. Delrue, Dutalis, Lavallé, Dupuis.

Marguilliers. MM. Fouillé, Thomas.

Directeur des inhumations. R. M. Jean Baptiste Steppé, rue Thérésienne, section 7, n° 996.

PAROISSE DE NOTRE-DAME DE LA CHAPELLE.

R. M. Jean Nicolas Mertens, curé.

Vicaires. RR. MM. Joseph Debecker, Pierre Joseph Degrave.

Fabricsiens. MM. Jean Gérard Diert, Augusti Gauchez, Etienne Jean Idiers.

Marguilliers. MM. Antoine François Vanderdilst, François Depage, Antoine Barthélemi Vanmons.

Directeur des Inhumations. R.M. Pierre Joseph Degrave, rue des Bogards, n° 814.

Succursale de Notre-Dame de la Victoire, au Sablon.

R. M. Adrien Albert Joseph Sotteau, desservant.

Vicaires. RR. MM. J. B. Fonson, Germain Bert.

Fabricsiens. MM. Philippe Adrien Raoux, Ferdinand Debeekman-Shore père, Joseph Decrumpipen.

Marguilliers. MM. Fourmeau, Vincent Joseph Lebrun-d'Ostregnies, Huysman-Debelle.

Directeur des Inhumations. R. M. Degrave *ut supra*

Succursale des Saints Jean et Etienne, à Saint Pierre.

R.M., desservant.

Vicaire. R. M , Jean François Vanderbeken.

Fabricsiens. MM. Jean Baptiste Bosquer, Jean Engels.

Marguilliers. MM. Thiery Delahamayde, Huysman-Debelle.

Directeur des Inhumations. R.M. Degrave *ut supra*.

PAROISSE DE FINIS-TERRAE.

R. M. Pierre Antoine Vandenneucker, curé.

Vicaires. RR.MM. Arnould Vanballoen, Norbert Vanheelen.

Fabricsiens. MM. Drsecus, père, Guillaume Willems, Jean Baptiste Desockmans.

Marguilliers. MM. Burbure-de-Wesembeek père, Desecus fils, J.B.D. Dehase.

Directeur des Inhumations. R.A.J. Maisieu.

Succursale de Saint Jean-Baptiste, à Sainte Begge.

R.M. François Guidon Verheylewegen, dessevant.

Vicaires. RR.MM. Gabriel Joseph Geessels, Vacat.

Fabricsiens. MM. R. Gabriel Joseph Geessels, M.C.J. Debeauche, Vanpuyvelde.

Marguilliers. M.J.F. Vangoethem, R.M.G.F. Derdelinckx, M.J.B. Timmermans.

Directeur des Inhumations. R.M. Geessels, *ut supra*, au Béguinage, section 4, n° 952.

PAROISSE DE SAINTE CATHERINE ;

R. M. Melchior Klerens, curé.

Vicaires. RR. MM. Joseph Vanhaelen, Janssens.

Fabricsien. M. H.J.A. Michiels.

Marguilliers. MM. Baudequin-de-Peuthy, J.J. Couteaux, J. Sophie.

Directeur des Inhumations. R.M. Jean Vandenweygaerd, rue Sainte-Catherine, section 4, n° 851.

Succursale de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

R.M. Domibique Ignace Redant, desservant.

Vicaires. RR. MM. Pierre Nounckele.

Fabricsiens. MM. François Joseph Vanassche, Paul T'Sas.

Marguilliers. Jean-Baptiste Meeus ; Pierre Fremeneur, Antoine Vanparys.

Directeur des Inhumations. R.M. Michel Vancampenhout, passage des Meuniers, section 8, n° 923.

Succursale de Notre-Dame des Riches-Claires.

R.M. Jean Albert Salmon, desservant.

Vicaire. E.M. Bruls.

Fabricsiens. MM. Pierre Joseph L'Hoos, Alex Devroom, M. Thys.

Marguilliers. MM. Henri Joseph Vanderborcht, Charles Joseph Deliagre, Henri Georges Géry, M. Matthieu.

Directeur des Inhumations. R.M. Pierre Joseph L'Hoos, près de l'église.

Nota. C'est aux Directeurs de Inhumations que les mortuaires doivent s'adresser pour le transport des cadavres.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE X

Art de Guérir.

====000====

SECTION I.^{re}

Jury de Médecine à Bruxelles.

Messieurs,

Tourdes (D.M.), professeur de la faculté de médecine de Strasbourg, président.

Debrandener (D.M.) à Bruxelles.

Terrade (D.M.), *ibid.*

Adjoints au Jury Médical.

Caroly (J.B.), pharmacien, à Bruxelles.

Vandenhove, pharmacien, *ibid.*

Dehemptine (A.D.), pharmacien, *ibid.*

====000====

SECTION II.

*Noms des Personnes qui exercent l'Art de Guérir
à Bruxelles.*

Docteurs en Médecine.

Messieurs,

Coremans (Erasme Joseph), rue de la Montagne, section 7, n° 362.

Ferrat, rue des Petits-Carmes, section 7, n° 918.

Molitor (Jean Jacques), rue des Trois-Têtes, section 7, n° 725.

Debrandner (C.A.), petite rue de l'Ecuyer, section 7, n° 215.

Heymans (Dominique Jean), place Saint-Michel, section 5.

Deloecker (Jean), rue du Chêne, section 8, n° 1373.

Pollenus, rue de la Violette, section 8, n° 1321.

Terrade (Jean Baptiste), rue des Ursulines.

Hanoul (Jean Martin), rue des Grands-Carmes, section 8, n° 1425.

Baetens (Henri), rue du Poinçon, section 2.

Naeghels (Paul Norbert), médecin des pauvres des paroisses des Minimes, Sablon & de Caudenberg, médecin adjoint du grand Hospice, courte rue Neuve, section 8, n° 856, derrière des Grands-Carmes.

Vanmons (Jean Baptiste), place de la Monnaie, section 5, n° 676.

Curtet, au Borgendael, section 7.

Vanschaubroeck, marché au Bois.

Verdeyen (Joseph Antoine).

Verlooy (Adrien Ferdinand).

Froidmont (Henri Joseph).

Baugniet (M.J.), docteur en médecine de l'école de Paris, rue d'Assaut, 768.

Licenciés en Médecine.

Caels (Théodore Pierre), rue Royale, au Parc, section 7, n° 192.

Zelhorst (J. Gab.), rue Notre-Dame aux Neiges, section 6, n° 590.

Peeters (Jean Jacques), rue d'Orange, section 7, n° 65.

Dekeyser (Aug. Joseph), rue du Chêne, section 8, n° 1371.

Verbeyst (Jean B.), rue Saint-Laurent, section 6, n° 1155.

Carpentiers (Antoine Joseph François), rue de l'Hôpital, section 8, n° 578 2°.

Verdeyen (Ferdinand), près la vieille Steenporte, section 1, n° 1189.

Janssens (François), rue de la Fourche, section 5, n° 906.

Vanbever (Pierre Joseph), au Rivage, section 4, n° 316.

Jacobs (Jean Corneille), petite rue des Dominicains.

Jacquelaert (Joseph Grég.), rue Notre-Dame, section 7, n° 754.

Kok (Pierre Etienne), rue Ducale, section 7, n° 1070.

Delaroche (Simon Joseph), cul-de-sac des Minimes, section n° 293.

Stuckens (Jean François), rue de la Violette, section 8, n° 1256.

Bonaer (Pierre Augustin).

Dewitte (Florent Joseph), petite rue de la Magdelaine, section 7, n° 467.

Verbruggen (Jean François), nouveau marché aux Grains

Durand (Jean Baptiste), rue Neuve, section 5, n° 460.

Vanhaecht (Guillaume Joseph), marché aux Poulets, section 5, n° 1201.

Verreyt (Marcelin Jean), près des Trois-Pucelles, section 5, n° 1144.

Vancutsem (Philippe), rue Haute, section 1, n° 429.

Vanberchem (Jean), quai aux Turbes.

Vandelinden (Jean), marché aux Poulets, section 8, n° 29.

Collaes (François Guillaumz Joseph), rue Haute section 1, n° 275.

Caroly (Jacques Joseph), rue de la Bergère, section 7.

Maitres en Chirurgie.

Basteyns (Pierre).

Mormaux (Claude Joseph), quai aux Poissonniers, section 3, n° 1050.

Vanderbelen (Phil. F.), rue de l'Evêque, section 5, n° 1328.

Bourgeois (Hubert Joseph), rue Neuve, section 5, n° 240.

Vandenzanden (Bernard), près la vieille Steenporte, section 1.

Schellekens (Jean Mathieu), rue de Flandre, section 4.

Regel (B.), maison Saint-Georges, rue des Alexiens, section 8, n° 682.

Michiels (Louis), rue du Chant-d'Oiseaux.

Chantrain (Joseph), rue de Schaerbeek, section 6, n° 791.

Raymaekers (Casimir), rue du Treurenberg, section 7, n° 141.

Dindal (Nicolas), vieille Chancellerie, section 7, n° 230.

Uyterhoeven (J.B.), rue Finquette, section 3, n° 1172.

Vanopstal (P.), rue de la Putterie, section 7, n° 1449.

Forceille (Jean), rue des Trois-Têtes, section 7, n° 715.

*Officiers de Santé reçus pendant la Révolution par les Jurys
provisoirement établis sous l'autorité des Administrations
de Département.*

Trismann (Jacques) rue de Notre-Seigneur, section 2.

Muller (Ignace), rue du Boulet, section 3.

Lemonnier (François Joseph).

Max (Jean), place de la Fontaine, section 3.

Dutoy (Guillaume).

Piot (Pierre), Montagne de la Cour, section 7, n° 1110.

Genevois (Antoine), rue des Bouchers, section 5, n° 1107.

Sevrin (Robert Silvestre), Montagne Sainte-Elisabeth.

Officiers de Santé reçus par le Jury.

Haumont (J.J.M.S.), rue des Douze-Apôtres, section 7, n° 1280.

Lacroix (J.F.J.G.), rue des Bogards, section 8, n° 815.

Vanswyghoven (Jean), rue au Lait, section 8, n° 1083.

Moriau, (Jean), marché aux Poissons, section 5, n° 1268.

Slossers, rue des Alexiens, section 2.

Heyendael (Pierre André), rue des Epéronniers, section 8, n° 485.

Arthau (Jean Michel), rue du Prévost, ou des Ursulines section 2

Schellinx (Louis).

Chantrain (Nicolas), vieille Chancellerie, section 7

D'Allecourt (F.E.V.), quai aux Tourbes, section 4, n° 901.

Verbruggen (Julien), rue de Flandre, section 3, n° 1612.

Vandencamp (Jean Joseph).

Vanderbelen (Nicolas), rue de l'Evêque.

Renaud (Pierre Joseph), rue de Namur, section 7, n° 937.

Vandelaer (Jean Joseph).

Mont-Fort (Christiaan), à l'hôpital Saint-Pierre, rue Haute.

Ponti (Antoine), rue des Ursulines.

Hoebeke (Emm.), près l'église de la Chapelle, petite rue.

Hopman (Jean-Baptiste), près du Meyboom.

Lepage (Corneille).

Debacker (J.C.), Longue rue Neuve, section 5, n° 434.
Debacker (C.L.), rue des Alexiens, au refuge des infirmes.
Dryer (Pierre), rue Haute.
Vanex (J »rôme), rue Haute.
Mennekens (Guillaume).
Fransquin, rue de la Vrunte, section 8, n° 1151.
Becq (F.X.), rue de Flandre, section 4, n° 50.
Leffens (Jean Pierre).
Bruiger (Guillaume).
Uytendhoef (Jean Joseph).
Vanwanghe (Jean Baptiste).

Sages – Femmes.

Vanhaecht (Catherine).
Coremans (Marie-France), faubourg de Namur, section 1, n° 221.
Francard (Anne-Marie), rue des Quatre-Fils-Aimons, section 1.

Maitres en Pharmacie.

Delarocca (N.J.A.), rue des Grands-Carmes, section 8, n° 1430.
Straetmans (Nicolas Jpseph), en face de la rue d'Assaut.
Deroovere (Jean Baptiste), rue de Namur, section 7, n° 920.
Coghen (Joseph), rue des Pierres, section 8, n° 109.
Devleeshouder, (Théodore).
Buys (Henri), rue Haute, section 1, n° 277.
Destrooper (Jean François).
Servais (Philippe Jacques), près la vieille Steenporte, section 1.
Vandenkerckhoven (François), rue de la Fourche, section 5
Esselens (Laurent).
Caroly (Jos. Alex. Emm.), marché aux Herbes, section 8, n° 424.
Debie (François Joseph), rue d'Anderlecht, section 3.
Vandenhove (Pierre Barth.), montagne du Parc, section 7, n° 176.
Kickx (Jean), rue d(Or, près du Meyboom, section 6.
Jambers (Pierre Corneille), rue du Treurenberg, section 6.
Morren (Lambert Jean), aux Cinq-Coins, section 8, n° 1072.

*Pharmaciens reçus pendant la Révolution, par les Jurys
provisoirement établis sous l'autorité des
administrations de Département.*

Lebon, (François Louis), rue de l'Etuve, section 8, n° 1407.
Cocquyt (Jean Louis), rue de Flandre, section 3.
Vandenborgt (Pierre Marie), rue de Flandre, section 3.
Schoofs (Jean Baptiste), rue de la Montagne, section 7, n° 409.
Timmermans (Jean Baptiste), près de Grand-Béguinage.
Lambert (Maximilien Joseph).
Morren (François), rue de la Violette, section 8, n° 1301.
Pluymers (Lambert), rue de Louvain, section 6.
Labiniau, fils (F.J.), montagne de la Cour.

Pharmaciens reçus par le Jury.

Ducourtray (François), marché aux Bois, section 7, n° 1341.
Meunier (Désiré).
Marquebreucqz (J.F.), vieux marché aux Grains, section 3.
Nypels (Louis Antoine).
Defosse (Michel), rue de la Violette, section 8, n° 1254.
Vandersnick (Charles), rue de Laeken.
Morren (Jacques), marché aux Poulets.
Vantilborgh (André), marché aux tripes, section 5.
Vanborrel (Pierre).
Decordes (Ch. Jos.), près la Steenporte, section 8, n° 614.
Rottenburg (Jean François Hyacinthe), rue Haute.
Deroos (Joseph).
Gheude (François Philippe), à l'hôpital Saint-Pierre, rue Haute.
Sarens (François).
Florquin (Mathieu Joseph), rue Sainte Catherine.
Delarocca (Antoine Jos.), marché aux Charbons, section 8, n° 919.
Schlim (François Xavier).
Lequime (Antoine Joseph).
Verbiest (Urbain Remi).
Buys (Jean Baptiste).

====000====

SECTION III.

*Société de Médecine de Bruxelles.**Membres effectifs & honoraires.*

Messieurs,

De Brandener (D.M.), président.
Caroly (D.M.), secrétaire général & bibliothécaire.
Curtet (D.M.), secrétaire général adjoint.
Pollaert, membre du Jury des sciences & des arts, trésorier.
Caels (D.M.), ancien président.
Dupont, chirurgien en chef de la succuesale de Louvain, membre de la légion d'honneur, ancien président.
Beyts, baron de l'Empire, chancelier de la troisième cohorte de la légion d'honneur, honoraire.
Caroly, pharmacien, membre du jury médical du département.
Carpentier, médecin de l'hôpital Saint-Jean.
Chambarlhac, général de division, commandant de la légion d'honneur & de la vingt-quatrième division militaire, honoraire.
David, docteur en médecine & en chirurgie, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Bruxelles.
De Chaban, conseiller d'état, ancien préfet du département de la Dyle, maître des requêtes, membre de la légion d'honneur, honoraire.
Destrooper, naturaliste, honoraire
Dindal, chirurgien, professeur à l'école de médecine du département.
Doulcet, sénateur, commandant de la légion d'honneur.
Duval, (D.M.), médecin principal de corps d'armée, membre de la légion d'honneur.

Férat, (D.M.), médecin principal du corps d'armée du général Gouvion-Saint-Cyr.
S.A.R. Ferdinand, duc de Wurtemberg, honoraire.
Fournier, (D.M.), chirurgien-major de la deuxième division de la garde impériale, à l'armée d'Espagne.
Kok, (D.M.), vice-président du comité de vaccine, ancien professeur de l'université, médecin en chef du lycée impérial, etc.
Latour-Dupin, préfet du département de la Dyle, honoraire.
Mérode, sénateur, ancien maire de Bruxelles, membre de la légion d'honneur, honoraire.
Mormaux, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Jean.
Pollart, naturaliste, trésorier de la société.
Régel, médecin-chirurgien.
Servais, pharmacien.
Terrade, (D.M.), membre du jury médical, professeur & secrétaire du cours pratique de médecine du département.
Uytterhoeven, chirurgien consultant des hôpitaux civils.
Vancutsem, (D.M.), médecin consultant des hôpitaux civils.
Vandenhove, pharmacien, membre du jury médical du département.
Vandenzande, chirurgien.
Vanlangenhoven, chimiste, honotaire.
Verbruggen, (D.M.).

COMITE DE REDACTION.

<i>Debrandener</i> , président.	<i>Vancutsem</i> , membre.
<i>Caroly</i> , M., secrétaire.	<i>Destrooper</i> , rédacteur des observations météorologiques.
<i>Curtet</i> , membre.	
<i>Uytterhoeven</i> , idem.	

===000===

SECTION IV.

Société centrale de Vaccin à Bruxelles.

Membres de la Société.

Messieurs,

Latour-Dupin *, baron de l'Empire, préfet de la Dyle, président.
Kok, vice-président.
Beyts *, baron de l'Empire, premier président de la cour impériale de Bruxelles.
Caels, médecin.
Caroly, médecin, secrétaire, directeur des vaccinations gratuites du département.
Clerens, curé de Sainte-Catherine, archi-prêtre rural
Debrandener, médecin.
Millé *, curé de Sainte-Gudule, archi-prêtre.
Plasschaert *, maire de Louvain.
Pollart, propriétaire.
Verseyden-de-Varick, secrétaire-général de la préfecture
Uytterhoeven, chirurgien.
 Le comte *d'Ursel*, officier de la légion d'honneur, maire de Bruxelles.
Dindal.
Vandenhoven.

Vancutsem, vaccinateur.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE XI

Société de Jurisprudence de Bruxelles.

Président.

M. *Beyts* *, baron de l'Empire, premier président de la cour impériale de Bruxelles, inspecteur général de l'université impériale pour les facultés de droit, chancelier de la troisième cohorte de la légion d'honneur.

Vice-président.

M. *Deburck*, jurisconsulte.

Secrétaire perpétuel.

M. *Dedobbeleer*, licencié ès-droits & avoué près la cour impériale de Bruxelles, montagne de Sion, n° 680, derrière Sainte-Gudule.

Trésorier.

M. *Sroyen*, licencié ès-droits & avoué près le tribunal civil de Bruxelles, place Saint-Michel, n° 567.

Membres.

Messieurs,

Crassous, avocat, rue du Télégraphe, n° 147.

Coenraets, licencié ès-droits & avoué près le tribunal civil de Bruxelles, rue des Comédiens.

Devals *, substitut du procureur général de la cour impériale de Bruges.

Devleeschoudere, avocat, rue Impériale.

Duwelz dit D'Arras, procureur impérial près le tribunal des douanes d'Anvers.

Gouget-Deflandes.

Heuschling, professeur suppléant de la faculté de droit, montagne Sainte-Elisabeth.

Heymans, procureur impérial près le tribunal civil de Nimègue.

Longin, avocat, rue des Alexiens, section 2, n° 520.

Malizard, avocat, rue des Alexiens.

Roelants, licencié en droit, avoué près la cour impériale de Bruxelles, rue de l'Etuve, sect. 8.

Spruyt (J.), président du tribunal civil de Nivelles, département de la Dyle.

Simons (J.), procureur impérial près le tribunal civil d'Almelo, département des Bouches-de-l'Yssel.

Sonval, jurisconsulte, à Bruxellers.

Sroyen (J.), juge de paix du canton de Woluwe-Saint-Etienne.

Torfs, juge près le tribunal civil de Bruxelles, rue de Berlemont.

Vanlangenhoven *, jurisconsulte, au Canal section 4.

Wyns, père, conseiller à la cour impériale de Brux.s, Fossé-aux-Loups, n° 1307.

Wyns, fils, avocat & juge suppléant du tribunal civil de Bruxelles, place de Louvain.

CHAPITRE XII

Commerce.

SECTION I.^{re}

*Tribunal de Commerce de Bruxelles,
rue de la Loi, au Parc*

*Président.*M. *Goffin* (A.J.), rue Vinquette, section 3, n° 1139.*Juges.*

Messieurs,

Palmaert, quai au Foin, section 4.*Mettenius*, nouveau marché aux Grains, section 3.*Hardegg*, rue des Longs-Chariots.*Debroux*, Fosse-aux-Loups, section 5.*Lambrechts*, longue rue Neuve, section , n° 453.*Hagemans*, longue rue Neuve, section 5.*Suppléans*

Messieurs,

Vanderborcht, fils, rue du Chêne, section 8.*Deliagre* (Ch.), fils, rue des Six-Jetons, section 3.*Tiberghien*, rue de la Fourche.*Dossignies*, faubourg Saint-Martin, hors de la porte de Flandre.*Greffier.*M. *Dotreng* (Théodore), marché au Bois, section 7.*Commis-Greffier.*M. *Spruyt* (Guillaume), rue de la Montagne.*Huissiers.*

Messieurs,

Anoul, rue de Ruysbroeck, section 1*Demarneffe*, rue des Longs-Chariots.

Les jours d'audience sont les 1, 6, 11, 16, 21 & 26 de chaque mois. Lorsque l'un de ces jours est férié, l'audience a lieu la veille.

SECTION II

*Chambre de Commerce, instituée par l'Arrêté
du 3 Nivôse an 11.*

Les chambres de commerce sont chargées de présenter à l'Empereur leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce, & d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

CHAMBRE DE COMMERCE ETABLIE A BRUXELLES ;

M. *Latour-du-Pin* *, préfet de la Dyle, président.

M. *Meeus* (F.J.), vice-président, marché aux Bois, section 7, n° 1357.

Membres.

Messieurs,

Overman (A.J.), rue de l'Etoile, section 1, n° 819.

Goffin (H.J.), rue Vinquette, section 3, n° 1129.

Deliagre, rue des Six-Jetons, section 3, n° 948.

Rittweger-Sauvage, rue du Chêne, section 8, n° 1377.

Engler (Jacques), rue de la Violette, section 8, n° 1324.

Sironval, place Sainte-Gudule, section 7, n° 205.

Gaumare (Charles), rue Haute.

Dereus (Hyacinthe), rue des Trois-Têtes, section 7, n° 725.

Decrumpipen (Joseph).

Prévost (F.), au Meyboom.

Mosselan (J.G.) nouveau marché au Grains.

Dossegnies, faubourg Saint-Martin-lés-Bruxelles.

=== 0 0 0 ===

SECTION III

Foires du Département de la Dyle.

Noms des communes où se tiennent les Foires, leur époque & leur durée.

Bruxelles,	le 22 mai ; douze jours.
	le 18 octobre ; quatorze jours.
Assche,	le lundi qui suit le 3 mai ; un jour.
Louvain,	le premier dimanche de septembre ; dix jours.
Tirlemont,	le dimanche avant la Saint-Jean ; dix jours.

Une nouvelle foire pour la vente de chevaux est établie en cette commune ; elle a lieu le mardi après Pâques, sa durée est d'un jour.

Hougaerde,	le deuxième dimanche de septembre ; huit jours.
Aerschot,	le dimanche après l'Assomption ; dix jours.
Rummen,	le lundi, lendemain du dernier dimanche d'août ; un jour.
Hauwaert,	le lundi, lendemain du premier dimanche de septembre, un jour.

Betecom,	le dimanche après la Saint-Laurent ; un jour.
Beggynendyck,	le premier dimanche d'octobre ; un jour. le 13 décembre ; un jour.
Diest,	le deuxième dimanche après la fête de la Visitation ; dix jours.
Haeght,	le troisième dimanche après la Pentecôte ; un jour. le premier dimanche d'octobre ; un jour.
Léau,	le lundi de la Pentecôte ; un jour.
Nivelles,	le 29 septembre, jour de Saint-Michel ; dix jours
Braine-Lalleud,	le lundi qui suit de dernier dimanche de juillet ; un jour. le deuxième dimanche d'octobre ; un jour.
Hérinnes,	le premier lundi après le 21 septembre ; jour de Sant-Mathieu ; un jour.
Gamarages,	le 25 avril ; un jour. le deuxième mardi qui suit le premier dimanche d'octobre ; un jour.
Jodoigne,	le premier lundi après la Pâque close ; un jour. le dimanche qui suit le 8 juin ; un jour. le 17 septembre ; un jour.
Wavre,	le premier lundi après la Saint-Denis, en octobre ; un jour. le lundi de la dédicace, qui est le dimanche après la Saint-Jean-Baptiste ; un jour.

=== 0 0 0 ===

SECTION IV

Voitures publiques, Messageries, Voituriers, Barques
publiques, à Bruxelles.

VOITURES PUBLIQUES

Départ et arrivée de et à Bruxelles, pour :

AIX-LA-CHAPELLE, voyez Liège.

ALLEMAGNE, voyez Liège.

ALOST & GAND,

Au Bélier, marché aux Poulets ; part une voiture tous les jours à quatre heures du soir, pour arriver le lendemain matin à Gand, pour partir avec la barque de Bruges ou la Flèche.

A l'Etoile, marché aux Poulets, section 8 ; il en part une à 4 heures après-midi tous les jours, & arrive à 8 heures du matin.

AMIENS, voyez Paris.

ANVERS,

- A l'Hôtel de Brabant, marché aux Charbons, section 8, n° 1199 ; il part une voiture tous les jours en été à 5 heures du matin, & en hiver à 6 heures.

- Une autre voiture part à 2 heures de relevée. (Ces deux voitures arrivent à leur destination en moins de six heures).

ANVERS,

- Entreprise Générale des Messageries, rue de la Magdelaine, section 8, n° 405 ; il en part tous les jours une voiture à 5 heures du matin & elle correspond avec toute la Hollande, & en arrive une à 7 heures du soir.

ARRAS, voyez Bruges, Paris.

ATH, voyez Lille.

BRUGES, Courtray, Menin, Lille, Dunkerque, Arras, Amiens, ainsi que pour Paris & toute la France,

- chez la veuve Lemaire, rue de l'Hôpital, section 8, n° 449 ; il en part une voiture tous les jours à 8 heures du soir, & arrive le matin à 6 heures.

CHARLEROY,

- A l'Hôtel de l'Empereur, rue des Escaliers ; part une diligence pour cette ville deux fois la semaine, savoir : le samedi & mercredi, & arrive le lundi & jeudi de chaque semaine.

COLOGNE, voyez Liège.

COURTRAY, voyez Bruges.

DUNKERQUE, voyez Bruges.

DUSSELDORFF, voyez Liège.

ENGHIEN,

- Au Bélier, marché aux Poulets, section 8, n° 19 ; il part une voiture à 11 heures du matin, & une autre arrive à la même heure & n'a pas de jour fixe.

ENGHIEN, voyez Lille.

FRANCE, voyez Paris.

GAND,

- Entreprise Générale de Messageries, rue de la Magdelaine, section 8, n° 405 ; il en part tous les jours à une heure de l'après-midi une voiture, & il en arrive une à 8 heures du soir.

- A la Campine, marché aux Poulets, section 8 ; il en part une voiture à 8 heures du matin, & arrive à 5 heures après-midi tous les jours.

GAND, voyez Alost.

GRAMMONT,

- A la Tête-d'Or, vieux marché aux Grains, section 3, n° 1206 ; il en part une à 7 heures du matin en hiver, & à 11 heures en été ; il en arrive une à 3 heures après-midi ; n'a point de jour fixe.

HAL,

- Al'Hôtel de Brabant, marché aux Charbons, section 8, n° 1199 ; il en part une voiture à 4 heures après-midi & en arrive une à 9 heures du matin les lundis, mercredi & vendredis.

LEUZE, voyez Lille.

LIEGE, Aix-la-Chapelle & Cologne avec correspondance par toute l'Allemagne,

- Entreprise Générale des Messageries, rue de la Magdelaine, section 8, n° 405 ; il part tous les jours à 8 heures du soir une voiture, & en arrive une à 11 heures du matin, & repart pour Aix pour y arriver le soir.

Aix-la-Chapelle, Cologne, Dusseldorf, avec correspondance pour toute l'Allemagne & Prusse

- Chez la veuve Lemaire, rue de l'Hôpital, section 8 n° 449 ; il en part tous les jours à 7 heures du soir une voiture, & en arrive une à 10 heures du matin.

LILLE,

- Chez la veuve Lemaire, rue de l'Hôpital, section 8 n° 449 ; il en part tous les jours à 9 heures du soir

- Messageries et diligences de Bruxelles à Lille, en un jour & vice versa, par Enghien, Ath, Leuze & Tournay.

- M. Heusschen, entrepreneur de messageries, par autorisation de S.M. Impériale & Royale, a l'honneur d'annoncer au public qu'il fait partir tous les jours, à trois heures du matin, une voiture à quatre roues, bien suspendue, qui rend les voyageurs en un jour à Lille ; le retour a lieu de la même manière, c'est-à-dire, qu'on part également à 3 heures de Lille, pour arriver avant 8 heures du soir à Bruxelles.

Tous les jours il part aussi de ses bureaux de Lille, Tournay, Leuze & Ath, des diligences pour Mons.

Il se charge de toutes marchandises non prohibées, fonds, recouvrement d'effets, etc.

Les bureaux se tiennent :

A Bruxelles, rue du Chêne, a fond du Rosendael, près la vieille Halle-aux-Bleds ;

A Hal, au Duc de Brabant ;

A Enghien, à la Cloche ;

A Ath, au Cigne, Grand-Place ;

A Leuze, à l'Etoile ;

A Tournay, au singe d'Or ;

A Lille, à la Cour Impériale, place Sant-Martin ;

A Mons, au singe d'Or.

Cette voiture correspond avec celles de Douay, Arras, Amiens, Beauvais, Rouen, Dieppe, Abbeville, Boulogne, Calais, Dunkerque, Bergues, Cassel, Saint-Omer, Hazebrouck & Béthuner.

NOTA. C'est la seule Messagerie de Bruxelles à Lille, par la route tracée ci-dessus.

Il part aussi de ses bureaux, tous les jours, des voitures de Lille pour Mons & vice versa, par Tournay, Leuze & Ath.

LILLE, voyez Paris.

LOUVAIN,

- Chez la veuve Lemaire, rue de l'Hôpital, section 8, n° 449 ; il en part tous les jours une voiture à 7 heures du soir, & en arrive une à 10 heures du matin.

- Au Lion d'Or, rue des Fripiers, section 5 ; part tous les jours une voiture à 6 heures du matin, & une autre voiture à 2 heures de l'après-midi, & arrivent le même jour.

- Au Faucon, rue de la Montagne, section 5, n° 1606, il en part deux tous les jours, l'une à 7 heures du matin, l'autre à 2 heures après-midi ; l'une arrive à 10 heures du matin, l'autre à 6 heures du soir.

- A la Ville de Dunkerque, marché aux Poulets, section 5, n° 1213, idem comme au Faucon.

LOKEREN

- Au Bélier, marché aux Poulets, section 8, n° 19 ; il en part une voiture deux fois en huit jours à 1 heure après-midi, & en arrive une à 11 heures du matin.

LUXEMBOURG,

- A l'Hôtel de l'Empereur, rue des Escaliers, section 8, n° 540 ; il part une voiture le lundi, & arrive une autre le lundi ensuite ; en hiver elle part le jeudi.

MAESTRICHT,

- Chez la veuve Lemaire, rue de l'Hôpital, section 8, n° 449 ; il en part une tous les jours à 7 heures du soir, & en arrive une à 10 heures du matin.

MALINES,

- A la Croix-Blanche, Fossé-aux-Loups, section 5, n° 652 ; voiture à volonté, n'ayant ni jour ni heure fixes.

MENIN, voyez Bruges.

MONS,

- A l'Hôtel de l'Empereur, rue des Escaliers ; il part tous les jours à 6 heures du matin une voiture, & il en arrive également une tous les jours à midi ; cette diligence correspond avec celle de Valenciennes, qui part tous les jours de Mons à deux heures de l'après-dîner.

- A la Clef-d'Or, chez Cnaeps, vieille Halle-aux-Bleds.

NAMUR,

- A l'Hôtel de l'Empereur, rue des Escaliers, section 8, n° 540 ; il part une voiture à 5 heures du matin les lundi, mercredi & vendredi, & en arrive une autre les trois autres jours de la semaine.

NIVELLES,

- A la Couronne, vieille Halle-aux-Bleds ; il part une voiture les mardi & vendredi à midi.

- Au Maure, rue d'Or, section 8, n° 504 ; il part de jour à autre une voiture à 11 heures du matin, & en arrive une à midi.

- A l'Hôtel de Luxembourg, rue des Escaliers, section 8, n° 548 ; il part une voiture de jour à autre à une heure après-midi, & arrive une autre à midi.

PARIS par Valenciennes,

- Entreprise générale des Messageries, rue de la Magdelaine, section 8, n° 405 ; il part tous les jours à 6 heures du matin une voiture, & il en arrive une autre à midi ; elle fait le trajet en 48 à 50 heures.

Il en part de même tous les jours une à une heure de relevée pour Paris, passant par Gand & Lille, d'où elle poursuit l'un jour par Arras & l'autre par Amiens à Paris.

- Et toute la France, chez la veuve Lemaire, rue de l'Hôpital, section 8, n° 449 ; il part tous les jours une voiture à 8 heures du soir.

- Par Tournay & Lille, passant par Enghien, Ath & Leuze, de jour à autre ; le bureau se tient rue des Pierres, ci-devant chez Pauwels, section 8, n° 1004.

PRUSSE, voyez Liège.

SAINT-NICOLAS,

- A la Couronne, Vieille Halle-aux-Bleds ; il part une diligence de Bruxelles sur Saint-Nicolas, passant par Termonde, les lundi, mercredi & samedi à 6 heures du matin l'hiver, & l'été à 11 heures avant-midi

- Voyez Lierre.

SAINT-TROND, voyez Louvain.

TERMONDE, voyez Saint-Nicolas.

- A l'Hôtel de Groenendael, rue de la Putterie, section 7 ; il part tous les trois jours une voiture à 8 heures du matin, & en arrive une à 5 heures & demie après-midi..

TIRLEMONT, voyez Louvain.

TOURNAY, voyez Paris.

VALENCIENNES, voyez Paris.

WAVRE,

- A l'Hôtel de Luxembourg, rue des Escaliers, section 8, n° 548 ; il part tous les jours deux voitures à 9 heures du matin, & en arrive deux autres à la même heure.

- A l'Hôtel du Maure, rue d'Or, section 8 ; il part tous les jours une voiture l'après-midi.

MESSAGERIES POUR TRANSPORTER DES MARCHANDISES de Bruxelles, pour

ATH,

- Lefevre, messenger, chez Grégoire de Silly, à la Couronne, vieille Halle-aux-Bleds, section 8, n° 1358.

BRAINE-LE-CHATEAU & HAL,

- Au Duc de Brabant, marché aux Charbons, lundi, mercredi & vendredi.

DIEST,

- Au Lion d'Or, rue des Fripiers, section 5 ; le messenger part le vendredi de chaque semaine.

HANNUT,

- Chez J. Cnaeps, à la Clef d'Or, vieille Halle-aux-Bleds, section 8, Lattine, messenger, arrive tous les mardis & part le mercredi à midi, se charge des commissions & paquets pour Jodoigne, Hannut & les environs.

LOUVAIN,

- Au Duc Jean, rue de la Putterie, section 7, n° 1400 ; il en part une de jour à autre à midi, & en arrive une à 5 heures après-midi.

- Chez Vanaerschot, rue de la Fourche, section 5, n° 905 ; il en part une de jour à autre à midi, & en arrive une à 5 heures de l'après-midi.

- Vanhamme, au Grand-Cornet, marché aux Fromages, section 8, n° 328 ; il en part tous les jours une voiture à 1 heure, & en arrive une à 6 heures du soir, excepté les dimanches.

MALINES,

- F. Huyghe, à la Bergère, rue de la Bergère, dans la Putterie ; il part une voiture tous les lundis, mercredis & vendredis de chaque semaine, à 3 heures après-midi.

- Au Groenendael, dans la Putterie ; il part une voiture tous les mardis, jeudi & samedi, à 3 heures après-midi.

MERCHTEM,

- Au double Aigle, rue de Flandre, section 3, n° 1610 ; il en part une à 3 heures après-midi, deux fois en huit jours, & en arrive une à 7 heures du matin.

TIRLEMONT,

- A la Campine, marché aux Poulets, section 8 ; part tous les mardis & samedi de chaque semaine.

TURNHOUT & toute la Campine,

- A la Campine, marché aux Poulets ; part tous les vendredis de chaque semaine.

VOITURIERS.

AERSCHOT & ZOORLE,

- Helzen, à la Campine, tous les vendredis.

AIX-LA-CHAPELLE,

- J. Clémens, arrive chez Vandroogenbroeck, rue des Pierres.

ANVERS & MALINES,

- Prince, chez Vandroogenbroeck, rue des Pierres, arrive les mardis & vendredi, & repart le même jour.

ASSELT, Louvain, Maestricht, Saint-Trond & Tirlemont,

- Trico, à la Campine, les mardis & vendredis.

ATH,

- Ghislain & Venclair, à l'Hôtel de l'Empereur, arrivent les mardis, & repartent le même.

BINCH,

- Lebrun, messenger & voiturier, à la Tête-d'Or, vieux marché aux Grains, arrive tous les mercredis, & repart tous les jeudis.

BOIS-LE-DUC, Lierre & Turnhout,

- Fr. DOCKX, à la Campine, tous les vendredis.

BRAINE-LE-COMTE,

- Le lundi il arrive un voiturier chez P. Thys, rue de l'Arsenal, & en repart un le mardi & samedi.

CLEEF, Gueldre, Ruremonde, Venloo & Wesel,

- C. Schruers, à la Campine, tous les huit jours.

COLOGNE, Crevelt, Dusseldorff, Elbervele, Juillier, Maestricht, Neufs & Sittart,

- Morbotter, à la Campine, tous les quinze jours.

COLOGNE & FRANCFORT,

- Chez Vandroogenbroeck, rue des Pierres, toutes les semaines.

DIEST,

- Lambrechts, au Lion d'Or, arrive les vendredis & part le même jour.

ENGHIEN,

- Firmans, au Bélier, marché aux Poulets. Ses jours de départ & d'arrivée ne sont pas fixes.

- Antoine Sicardé, arrive deux fois par semaine chez Weverbergh, à l'Etoile, marché aux Poulets, n° 23.

FLEURUS,

- Oudart, à l'Etoile, marché aux Fromages.

GAND, Lille, Dunkerque, Bruges, Courtray, Ostende, Ypres, etc.

- Peeters, à l'Hôtel de la Reine de France, rue de la Magdelaine ; il part de Bruxelles les lundi & jeudi ; il arrive les mardi & samedi à Gand, au Grand Lievret, marché aux Grains.

GHEEL, - Mol & toute la Campine,

- Brokoven, à la Campine, tous les vendredis.

GRAMMONT,

- Bruynelle, messenger & voiturier, à la Tête d'Or, vieux marché aux Grains.

- Fr. Struelens, au Jardin Saint-Sébastien, ibid., arrive & part le même jour.

HAL,

- Ackermans, voiturier, arrive tous les lundis, mercredi & vendredis, chez Weverbergh, à l'Etoile, marché aux Poulets, n° 23, & repart le même jour.

LIEGE,

- Verviers & toute l'Allemagne, Wagneu, au Lion d'Or, rue des Fripiers, part toutes les semaines.

- B.J. Stassart, à la Campine, marché aux Poulets.

LILLE,

- Jacobs, chez Weverbergh, à l'Etoile, marché aux Poulets ; il arrive toutes les semaines avec un chariot.

LOUVAIN,

- Vanaerschot, rue de la Fourche.

- Vanhamme, chez Janssens, marché aux Fromages, au Grand Cornet.

- Deridder, messenger & voiturier, au Duc Jean, rue de la Putterie.

MALINES, voyez Anvers.

MONS, -

Max. Lebrun, au Petit Bavière, rue des Chartreux.

- Vanasbroek, à la Clef, vieille Halle-aux-Bleds, arrive les mardis & part les mercredis

MORANWE, près Marimont.

- Cambier, part une fois par semaine, chez Weverbergh.

NAMUR,

- Gérard, à la Clef, vieille Halle-aux-Bleds.

- A la Couronne, vieille Halle-aux-Bleds ; part un messenger pour cette ville le jeudi de chaque semaine.

NINOVE,

- M.C. Desmet, au Saint-Christophe ; rue Vinquette, arrive en été tous les lundis à 9 heures, & part à 3 heures après-midi ; en hiver, il arrive à midi & retourne les mardis à onze heures précises.

- Vanderveken, à la Verrerie, vieux marché aux Grains, arrive les jeudis & part les vendredis.

ORLEANS, Paris & toute le France.

- Tous les jours il y a des occsions chez P. Thys, rue de l'Arsenal.

RUREMONDE,

- Rutten, à la Clef, vieille Halle-aux-Bleds, & chez Vandroogenbroeck, rue des Pierres.

SAINT-NICOLAS,

Rue de la Montagne, à la Couronne, arrive les mardis & part les mercredis.

SOIGNIES,

Le voiturier arrive les mardis & part les mercredis, rue de l'Arsenal, chez Thys, n° 990.

VERVIERS & tout le pays de Limbourg,

- La veuve S.J. Jacop, à la Campine, marché aux Poulets.

- Leclerc, au Lion d'Or, rue des Fripiers.

- B.J. Stassart, à la Campine, marché aux Poulets, & chez G. Denis, rue des Pierres.

WAVRE,

- Le voiturier arrive les lundis & jeudis, & part les mardis & vendredi, chez P. Thys, rue de l'Arsenal.

BATEAUX DE TRANSPORT.

Facteurs à Bruxelles.

Smedt, facteur de départ & d'arrivée pour toute la Hollande, quai au Foin.

Verreycken (Jacques), pour le départ d'Anvers, quai des Marchands, section 4, n° 323.

Vandievoet, pour le départ & l'arrivée d'Anvers, au Rivage, section 4, n° 828.

Il part de même, toutes les semaines, un bateau chargeant des marchandises pour Gand ; s'adresser au Sr. Vandievoet, au Rivage n° 777.

Annemans, pour le départ de Gand, quai des marchands section 4, n° 788.

Blaes (Bernard), pour l'arrivée & le départ d'Ostende, quai des Marchands, section 4, n° 780.

BARQUES PUBLIQUES.

*Bureau & lieu d'embarquement, au canal, quai des Barques,
près l'horloge, à Bruxelles*

Il y a six barques grandes, commodes, sûres & bien décorées, établis à Bruxelles & aux différentes écluses du canal pour le service public sur le canal, jusqu'au village nommé le Petit-Willebroeck, où il se termine, à 5 lieues de Bruxelles.

Il part tous les jours de Bruxelles, à 8 heures du matin, une barque pour la destination des voyageurs à Anvers, qui passent successivement dans les barques stationnées aux écluses, & débarquent au Petit-Willebroeck, où ils traversent la rivière vis-à-vis de Boom, où ils prennent la diligence établie dans cet endroit pour Anvers, & vis versa. L'arrivée au retour est à 5 heures ou 5 heures & demie à Bruxelles.

Il part tous les jours de Bruxelles, pour les Trois-Fontaines, deux autres barques, l'une à 8 heures & demie du matin, & l'autre à 3 heures après-midi. Il en arrive deux, l'une à midi, l'autre à 7 heures du soir.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE XIII

Instruction Publique.

L'enseignement public dans tout l'Empire est confié exclusivement à l'Université impériale, créée par la loi du 10 mai 1806, & organisée par les décrets impériaux des 17 mars & 17 septembre 1806. L'Université a son point central à Paris. Elle est composée d'autant d'académies qu'il y a des cours impériaux ; & une académie comprend tous les établissemens d'instruction publique situés dans l'arrondissement de la cour impériale où elle est établie.

Les fonctionnaires de l'Université prennent rang entre eux dans l'ordre suivant :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 1° Le grand-maître. | 10° Les professeurs des facultés. |
| 2° Le chancelier. | 11° Les proviseurs des lycées. |
| 3° Le trésorier. | 12° Les censeurs des lycées. |
| 4° Les conseillers à vie. | 13° Les professeurs des lycées. |
| 5° Les conseillers ordinaires. | 14° Les principaux collèges. |
| 6° Les inspecteurs de l'Université. | 15° Les agrégés. |
| 7° Les recteurs des académies. | 16° Les agens des collèges. |
| 8° Les inspecteurs des académies. | 17° Les chefs d'institution. |
| 9° Les doyens des facultés. | 18° Les maîtres de pensions. |
| | 19° Les maîtres d'études. |

=== 0 0 0 ===

SECTION I.^{re}

ACADEMIE DE BRUXELLES.

Recteur de l'Académie.

M. Vanhulthem *, professeur & doyen de la faculté des lettres.

Conseil Académique.

Il est provisoirement composé du recteur, de deux inspecteurs & du secrétaire de l'académie.

Inspecteurs particuliers.

M. *Vanleempoel*

M. *Vantrier.*

Secrétaire-général de l'Académie.

M. *Vanbavière.* Il est aussi secrétaire de la faculté de droit.

FACULTES

Lorsqu'une académie est complète, les facultés y sont au nombre de cinq, savoir : les facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences mathématiques & physiques & des lettres. Les grades dans chaque faculté sont au nombre de trois : le baccalauréat, la licence & le doctorat.

FACULTE DE THEOLOGIE.

Elle n'est pas encore organisée.

FACULTE DE DROIT.

M. *Vangobbelscroy*, doyen.

Professeurs.

Messieurs,

Vangobbelscroy, pour le droit romain.

Tarte, aîné }
..... } professeurs de Code Napoléon.

Vanhooghten }

Jacquelart, professeur de législation criminelle & de procédure civile & criminelle.

Heuschling, suppléant.

Ernst, faisant fonctions de suppléant.

Vanbavière, secrétaire-général de l'académie & de la faculté de droit.

Messieurs les étudiants en droit doivent prendre leurs inscriptions pendant les quinze premiers jours de chaque trimestre. Ce terme est de rigueur.

FACULTE DES SCIENCES MATHEMATIQUE ET PHYSIQUE .

M. *Lallemant*, correspondant de l'institut, doyen de la faculté des sciences, professeur de calcul différentiel & intégral dans la même faculté, demeurant à Bruxelles, place du Grand-Sablon, n° 1149.

Professeurs.

Messieurs,

Lallemant, professeur de mathématiques pures.

Bachelier, professeur de mathématiques appliquées.

Sentelet, professeur de chimie & de physique.

Thiry, professeur adjoint de physique & de chimie, chargé de donner la leçon d'histoire naturelle.

FACULTE DES LETTRES.

M. *Vanhalthem* *, doyen, recteur de l'académie & professeur d'histoire.

Professeurs.

Messieurs,

Vanhulthem *, professeur d'histoire.

Lesbroussart, professeur de littérature latine.

Rouillé, professeur de littérature française.

Delandreville, professeur de philosophie

Littérature orientale et grecque.

M. *Heuschling*, professeur suppléant de la faculté de droit, donnera des leçons particulières de littérature orientale & grecque

Chaque professeur fera connaître l'histoire de la science qu'il enseigne, les auteurs & les ouvrages qui en ont reculé les limites.

Toutes les leçons sont publiques. Les élèves, qui veulent parvenir aux grades académiques, sont obligés de s'inscrire au secrétariat général de l'académie, dans les quinze premiers jours de novembre, & de renouveler leurs inscriptions aux époques prescrites par les décrets & statuts ; avant de prendre leur première inscription ils produiront leur acte de naissance.

LYCEE DE BRUXELLES.

Bruxelles étant le chef-lieu de l'académie, le conseil académique remplit les fonctions de bureau d'administration du lycée.

Le conseil académique est provisoirement composé du recteur, des deux inspecteurs particuliers & du secrétaire générale.

Lycée de Bruxelles.

Messieurs,

Landreville, de Philosophie

Lesbroussart, père, de Rhétorique.

Rouillé, d'Humanités, première année

Petit, de Grammaire, 2^e.année.

....., de Grammaire, 1^{re}. Année ;

Bastion, supplémentaire.

Lallemant, meùbre correspondant de l'institut, doyen de la faculté des sciences, de Mathématiques transcendant.

Masson-Regnier, d'Humanités, 2^e. année.

Sentelet, de Physique & chimie

....., d'Histoire naturelle.

Bachelier, de Mathématiques spéciales.

Thiry, de Mathématiques élémentaires.

Kok, Médecin.

Chantrain, fild, Chirurgien.

Dodart, Dentiste.

COLLEGES, INSTITUTIONS, PENSIONS ;

Collège de Bruxelles.

Guise (P.J.), chef de l'établissement.

Heymans & Longo.

Ce collège remplace en partie les deux collèges humanités que possédait autrefois cette ville. Il a quatre classes de littérature & deux de mathématiques.

Les élèves payent d'avance & par trimestre les droits minervaux fixés par le conseil municipal.

Instituteurs.

Messieurs,

Schlim (A.), à Ixelles, près Bruxelles.

Baudewyns (P.J.), à Bruxelles, rue de l'Etoile, section 1, n° 824.

Brown (G.), à Saint-Josse-ten-Noode, près Bruxelles.

Deprez (J.M.), ibidem.

Deglimes (J.J.), ibidem.

Lefranc, rue des Aveugles, n° 1081, à Bruxelles.

Debuisseret (J.), à Berchem-Sainte-Agathe.

ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES

Chefs de Pensions.

Messieurs,

Provost (J.B.), à Vilvorde.

Debavay (P.S.), ibid.

Zuyter (G.), à Halle.

Moons (J.), à Anderlecht.

Moons (P.), ibid.

Degreve (A.A.), à Huyssinghen-Saint-Léonard.

Moeraet (G.), à Tervueren.

ARRONDISSEMENT DE LOUVAIN

Ansiau (G.J.), à Louvain.

Gilis (J.J.), ibid.

Pennart (J.J.), ibid.

Vandeven (A.), ibid.

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

Absil (J.J.), à Loupoigne, près de Genappe.

Sandrart (C.J.), à Thorembais-Saint-Trond.

Brion, à Gistoux, près de Chaumont.

Petites Ecoles à Bruxelles.

Messieurs,

Mascré, fils, rue de la Violette.

Frottin, rue de Ruysbroek, section 1, n° 1219.
Duplessis, rue des Aveugles, section 7, n° 902.
Chastelain, rue de la Fourche, section 5, n° 910.
Coveliers, petite rue des Dominicains.
Ghiesbreght, derrière l'hôtel de ville.

=== 0 0 0 ===

SECTION II.

Etablissement d'Instruction publique existant à Bruxelles.

L'on trouve réunis, dans le beau local de la ci-devant cour, une superbe bibliothèque, un musée de tableaux, des cabinets de physique & d'histoire naturelle, & un jardin botanique.

Bibliothèque publique de Bourgogne.

Ce précieux dépôt est ouvert tous les jours au public, les dimanches, fêtes & jeudis exceptés ; en hiver depuis 9 heures du matin jusqu'à une heure ; en été pendant les mêmes heures, & de 3 à 6 heures de l'après-midi.

Musée de Tableaux. Salon d'Exposition.

Cet établissement est ouvert au public les mardis, jeudi & samedi, de 9 heures du matin à midi, & de 2 à 6 heures de l'après-midi. Les autres jours sont destinés aux artistes.

Conservateur du Musée.

M. *Bosschaert*, rue des Longs-Chariots, section 7, n° 350.

Cabinet de Physique et d'Histoire naturelle.

M. *Dekin*, conservateur, demeurant à l'établissement.

Jardin des Plantes.

M. *Dekin*, directeur, demeurant à l'atblissement.

=== 0 0 0 ===

SECTION III.

Ecole de Peinture, Sculpture & Architecture, établie à Bruxelles, à l'Hôtel de la Mairie

Inspecteur honoraire.

M. *Bosschaert* (G.J.J.), rue des Longs-Cahriots, section 7, n° 350.

Professeurs.

Messieurs,

D'après Nature.

Cardon (A.), rue du Persil, n° 520.

D'Architecture.

Werry (J.A.), Fossé-aux-Loups, section 5, n° 1358.

Pour l'Anrique & les Principes.

Brice, rue de la Magdelaine, section 8, n°401.*Verhulst* (C.P.), rue de Ruysbroeck, section 7, n° 864.*Secrétaire et Receveur.*M. *Cardon* (Ph.), Montagne de Sion, section 6, n° 688.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE XIV.

Notariat.

Les notaires du département sont divisés en trois classes.

Les notaires de première classe sont ceux qui résident à Bruxelles, & exercent leurs fonctions, aux termes de l'article cinq de la loi du 25 ventôse an 11, dans toute l'étendue du ressort de la cour impériale, séant à Bruxelles, savoir, dans les départemens de la Dyle, de Jemmappe, de l'Escaut, de la Lys, des Deux-Nèthes, des Bouches du Rhin & des Bouches de l'Escaut.

Ceux de seconde classe sont les notaires des villes de Louvain & de Nivelles. Il peuvent instrumenter dans toute l'étendue du ressort du tribunal de première instance de la ville où ils resident.

Les notaires de troisième classe sont ceux qui ont leur résidence dans les autres communes. Ils ne peuvent instumenter que dans l'arrondissement de leur justice de paix.

NOM DE MM. LES NOTAIRES DU DEPARTEMENT.

*Arrondissement de Bruxelles.**Chambre de discipline
à Bruxelles.*

Messieurs,

Dupré (P.J.), président, montagne des Oratoires, à Bruxelles.*Vanbellingen* (P.J.), syndic, montagne du Parc, ibid.*Detroch* (J.J.), rapporteur, rue des Comédiens, ibid.*Vanlint* (J.L.), trésorier, rue de Bairlemont, ibid.*Vanderlinden* (J.B.), secrétaire, à Ixelles.*Bosschaert* (G.J.J.), rue des Longs-Chariots, à Bruxelles.*Caroly* (P.J.), rue des Paroissiens, ibid.*Kips* (A.), à Grimberghen.*Vankeerberghen* (H.), à Woluwe-Saint-Etienne.

Notaires de Bruxelles.

Messieurs,

Bastin (J.B.), rue des Alexiens, section 8, n° 628.
Bosschaert (G.J.J.), rue des Longs-Chariots, section 7, n° 350.
Bourdin (J.L.D.), rue de Namur, section 1, n° 1272.
Cattoir (J.M.), rue de l'Étuve, section 8, n° 1390.
Caroly (P.J.), rue des Paroissiens, section 7, n° 277.
Coppyn (P.J.), rue de l'Hôpital, section 8, n° 571.
Deffonseca (J.B.), rue du Bois-Sauvage, section 6, n° 275
Delaing (F.), rue de Loxum, section 7, n° 296.
Demoor (P.J.), marché aux Poulets, section 5, n° ...
Dupré (P.J.), montagne des Oratoires, section 6, n° ...
Detrez (J.M.), longue rue Neuve, section 5, n° ...
Detroch (J.J.), rue des Comédiens, section 6, n° ...
Emmerechts (J.B.J.), rue des Baraques, section 4, n° 471.
Geens (J.J.), coin de la rue du Pont-Neuf, section 5, n° ...
Heetveld (G.J.B.), Fossé-aux-Loups.
Lecomartin (A.J.).
Lindemans (N.G.).
Maras (J.J.), rue du Sainte-Catherine, section 3, n° 1657.
Marchal (N.M.) rue des Malades, section 1, n° 748.
Mattaigne (G.), rue des Longs-Chariots, section 7, n° 1394.
Morren (P.F.), rue des Alexiens, section 2, n° 515.
Nillis (J.B.F.), derrière Sainte-Gudule, section 6, n° ...
Opdenberg (S.), rue des Marais, section 5, n° 494.
Sacasain (D.), rue de la Magdelaine, section 8, n° 397.
Stinglhamber (A.J.), rue des boîteux, section 5, n° 689.
Stuyck (N.), rue du Pont-Neuf, section 4, n° 689.
Thomas (P.), rue des Aveugles, section 7, n° 900.
Vanbellighen (P.J.), montagne du Parc, section 7, n° 175.
Vanlint (J.L.), rue de Berlaimont, section 6, n° ...
Vanbever (J.V.), rue des Bogards, section 8, n° ...
Vanbevere (P.J.), rue de Louvain, section 7, n° 68.
Vandenbosch (C.), rue de la Fourche, section 5, n° 924.
Vanwel (H.), rue des Escaliers, section 8, n° 585.

Notaires certificateurs
à Bruxelles

Thomas (P.), pour la première & deuxième section.
Stuyck (N.), pour la troisième et quatrième section.
Vanlint (J.L.), pour la cinquième & sixième section.
Caroly (P.J.), pour la septième et huitième section.

Première Justice de Paix.
Anderlecht

Messieurs,

Annez (J.F.), à Berchem Sainte-Agathe.
Decuyper, à Bodeghem-Saint-Martin.

Pantens (J.B.L.), à Laeken.
Vandam (D.J.), à Zellik.

Dekepper (G.G.), à Anderlecht.

Vanlack (H.), à Ganshoren.

Deuxième Justice de Paix.
Assche.

Boumans (J.H.), à Assche
Crick (E.G.), *ibid.*
....., à Opwyk.

Gheude (J.D.), à Merchtem
Vanferven (L.), à Merchtem.
Vanderstraeten (P.J.B.) à Ternath

Troisième Justice de Paix.
Hal.

Denabt (F.J.), à Leeuw-Saint-Pierre.

Vandenelschen (J.J.), *ibid.*

Fasseaux (J.J.F.), à Buysinghen.
Giblet (S.J.), à Hal.

Vanmuysewinkel (F.), *ibid*

Quatrième Justice de Paix.
La Hulpe.

Crabeels (C.J.), à Isque
Spruyt (C.A.), *ibid.*

Dery (R.J.), à Ohain.
Mattaigne (J.T.), à La Hulpe

Cinquième Justice de Paix.
Lennik-Saint-Martin.

Deamandel (F.P.), à Lennik-Saint-Martin
Desmeth, à Gaesbeke.

Stevens (F.L.) à Lennik-St-Quintin.
Walravens (J.F.), Lombeek-N.D.

Sixième Justice de Paix.
Vilvorde.

Debruyn (G.), à Vilvorde
Salu (J.F.), *ibid.*
Vangansen (P.J.), *ibid.*

Decoster (J.B.), à Elewyt.
Vanbellinghen (H.), à Campenhout
Vertstraeten (J.J.), à Sempst.

Septième Justice de Paix.
Uccle.

Crotheux (J.F.), à Saint-Gilles.
Delcor (J.C.L.), à Uccle
Vanleemputten (A.J.F.), *ibid.*

Vanderlinden (J.B.) à Ixelles.
Dehaese (J.A.), à Alsemberg.

Huitième Justice de Paix.
Wolverthem.

Beckers (J.P.), à Beyghem.
Deamandel, à Humbeek.
Gérard (B.), à Malderen.
Kips (A.), à Grimberghen.

Vandendaele (P.C.), *ibid.*
Lindemans (L.), à Steenhuffel.
Vandenbossche (P.J.), à Chapelle-
au-Bois.

*Neuvième Justice de Paix.
Woluwe-Saint-Etienne.*

*Massaux (J.H.), à St-Josse-ten-Noode
Vansrachen (J.J.), à Steenokkerzeel.*

*Vankeerberghen (H.), W. St. Etienne
Vanmons (L.J.A.), à W. St. Pierre.*

Arrondissement de Louvain.

*Marcelis (P.), à Louvain, rue du Canal
Vanbinst, ibid. Montagne saint-Antoine
Brems, ibid. Demi-Rue
Hollanders, ibid, rue Neuve.
Depaep, ibid. rue de la Montagne.
Desterdieu, ibid, rue de Diest.
Crols (J.F.), ibid, rue de Namur.
Everaerts (J.J.), ibid, Grande Place.
Huygens (T.), ibid, rue de Namur.
Everaerts (J.B.), ibid, rue de Diest.
Wirix (J.), ibid, même rue.
Neefs, iid, même rue.
Janssens, à Tirlemont.
Delvaux, ibid.
Coenen (P.J.), ibid.
Crampen (G.J.A.), ibid.
Spéculo (A.), ibid.
Dimartinelli (J.A.), à Diest.
Dimartineli (V.), ibid.
Verreydt (P.J.J.), ibid.
Cox, ibid.
Verhaegen (J.J.), à Haegt.
Deweever, à Duysbourg.*

*Corbeels (P.A.), à Bort-Meerbeek.
Ceulemans, à Werchter.
Verstraeten, ibid.
Deberiot, à Aerschot.
Tielmans (H.D.), ibid.
Janssens (L.E.), ibid.
Vanophem (J.), à Rillaert.
Debruyne (G.), à Montaigu.
Janssens (R.J.B.), à Glabbeek.
Verstraeten (J.B.), à Lubbeek.
Vanautgaerden (J.B.), à Hougaerde
Hubens (J.B.), ibid.
Bouvier, ibid.
Houbart (M.G.), à Gertrude-Lumay
Soetemans, à Hérent.
Putseys, à Boutersem.
Noydens, à Meldert.
Allaux (C.P.), à Grez.
Breufeau (J.B.), ibid.
Colette, à Archennes.
Hauwaert (F.), à Tervueren.
Waerseggers, ibid.
Blykaerts (J.S.), à Léau.*

Arrondissement de Nivelles.

*Paradis (C.J.), à Nivelles.
Troye (J.F.), ibid.
Delbruyere (J.J.), ibid.
Lebon (J.), ibid.
Derycke, ibid.
Jottrand (Eugène), à Genappe.
Jottrand (J.B.), ibid.
Dewelle (N.J.A.), ibid.
Collet (P.J.), à Marbais
Delforge (M.J.), à Mellery
Dehemptinne, à Jauche.
Bouvier, à Jodoigne.
Roulez, à Braine-le-Château.
Minne, à Tubize.
Zeghers, à Saintes.
Gouthier, à Braine-Lalleud.
Bouvrie, ibid.
Loicq, à Waterloo.*

*Decoster (G.), à Hérinnes.
Hulin (M.), ibid.
Wilant (P.J.), à Gammerages.
Champagne (Hug.), à Rebecq.
Lefebvre (J.B.), ibid.
Goes (Philibert), à Jodoigne.
Charlot, à Geest-Saint-Remy.
Pastur, à Roux-Miroir.
Englebert, à Eninnes.
Henri (E.), à Grande-Rosière.
Becquevorst, à Noville.
Hollert, à Nil-Saint-Vincent.
Letange, à Wavre.
Mattagne (C.J.), ibid.
Fortamps, ibid.
Decorte, ibid.
Debroux, Court-Saint-Etienne.
Henri (J.P.), à Perwez.*

SECTION I.^{re}*Justices de Paix.*

Le juge de paix est un juge d'attribution ; la loi du 24 août 1790 a fixé sa compétence & ses diverses fonctions. Avant le décret du 29 ventôse an 9, il jugeait avec deux de ses assesseurs pris dans les six attachés à chaque justice de paix ; depuis cette époque il juge seul, assisté du greffier de son office ; &, en cas d'absence, de maladie ou d'empêchement, il se fait remplacer par l'un de ses deux suppléans.

Le juge de paix concilie les parties, particulièrement dans les affaires qui excèdent sa compétence ; il est président né dans les conseils de famille ; il apporte & lève les scellés.

Le juge de paix, les suppléans & le greffier doivent être âgés de trente ans ; les premiers sont nommés pour dix ans, & le greffier à vie par Sa Majesté.

Les justices de paix de ce département son fixées au nombre de trente , & distribuées ainsi qu'il suit, savoir :

PREMIER ARRONDISSEMENT COMMUNAL.

*BRUXELLES.**CHEFS LIEUX DES JUSTICES DE PAIX (1).**Anderlecht.*

Messieurs,

Defiennes (J.), juge de paix

Foullé, greffier.

(1) Nous ne mettons pas ici les noms des communes dont se compoe chaque justice de paix, parce que nous avons donné page 170 de l'Almanach de l'an 1811, un tableau des communes du département par ordre de justice de paix, auquel nous renvoyons le lecteur à cet égard.

Assche.

Messieurs,

Taveniers, juge de paix.

Puttemans, greffier.

*Bruxelles.**1^{er} Arrondissement.*

La ville de Bruxelles rdt divisée en quatre arrondissements de justices de paix. Le premier comprend les 1^{re}. & 2^e. section, dites Sablon é Terre-Neuve.

M. *Dejonghe*, juge de paix.

MM. *Decrampagna* (H.A.), avocat avoué, & *Depoucques*, suppléant.

M. *Fromont* (F.L.E.), greffier, rue des Tanneurs, section 2, n° 689.

M. *Londot* (Joseph), huissier, rue des Alexiens.

*Bruxelles.**2^e. Arrondissement.*

Cet arrondissement comprend les 3^e. & 4^e. sections, dites du Marché-aux-Grains & du Canal.

M. *Vreven*, juge de paix, Grand-Béguinage, section 4.
 M. *Dubois*, suppléant.
 M. *Mostinck*, greffier, rue des Chartreux.
 M. *Debrouwer* (Charles), huissier, rue de l'Evêque.

Bruxelles.
 3^e. Arrondissement.

Il comprend les 5^e. & 6^e. sections, dites de la Monnaie & de la Fontaine Bleue.
 M. *Heyvaert*, juge de paix, rue des Fripiers.
 MM.....& *Sagermans* (M.J.), suppléant.

M. *Debasserode*, fils, greffier, rue des Boîteux, section 5, n° 613.
 M. *Vanvooren*, huissier, montagne des Oratoires.

Bruxelles.
 4^e. Arrondissement.

Il comprend le 7^e. & 8^e.sections, dites du Parc & du Centre.
 M. *Reniers* (F.L.), juge de paix, rue de la Pépinière, section 7.
 M. *Greindl*, suppléant, Fosse-aux-Loups, section 5.
 M. *Lecocq*, suppléant, rue de la Pepinière, section 7.
 M. *Jamar*, greffier, rue de Ruysbroek.
 M. *Debavay* (C.H.), huissier, nouveau marché au Beurre.

Hal.

Messieurs

Baudewyn (J.), juge de paix.
Dujardin, greffier.

La Hulpe.

Messieurs,

Bercé, juge de paix.
Loicq, greffier.

Lennick-Saint-Martin.

Messieurs,

Maeck, juge de paix.
Lalieu (P.J.), greffier, à Gaesbeek

Uccle.

Messieurs,

Claret, juge de paix.
Puraye (Jean Joseph), greffier à Ixelles.

Vilvorde.

Messieurs,

Stuyck (Winand), juge de paix.

Ruytinckx, greffier.

Woluwe-Saint-Etienne.

Messieurs,

Sroyen (Jean), juge de paix.

Desmalines, greffier, à Saint-Josse-ten-Noode.

Wolverthem.

Messieurs,

Hendrickx (Corneille), juge de paix.

Devaleriola, greffier.

DEUXIEME ARRONDISSEMENT COMMUNAL.

LOUVAIN.

CHEFS LIEUX DES JUSTICES DE PAIX .

Aerschot.

M. Debecker (N.J.), juge de paix.

Diest.

M. Malingré (P.C.), juge de paix.

Glabeek.

M. Liem (H.), juge de paix.

Grez.

M. Banfay (J.A.), juge de paix.

Haegt.

M. Vanhamme, juge de paix.

Léau.

M. Deprince (P.), juge de paix.

Louvain.
1^{er}. Arrondissement.

La ville de Louvain est divisée en deux arrondissemens de justice de paix, à savoir :
Le premier comprend les première & troisième sections, & diverses communes rurales.

M. *Vanoutryve* (P.J.), juge de paix.

Louvain.
2^e. Arrondissement.

La seconde section, & diverses communes rurales.

M. *Vanderbelen* (M.), juge de paix.

Tirlemont.
1^{er}. Arrondissement.

La ville de Tirlemont est divisée en deux arrondissemens de justices de paix.

M. *Vandermonde*, juge de paix.

Tirlemont.
2^e. Arrondissement.

M. *Vannerim*, juge de paix.

TROISIEME ARRONDISSEMENT COMMUNAL.

NIVELLES.

CHEFS LIEUX DES JUSTICES DE PAIX.

Genappe.

M. *Gilisquet*, juge de paix.

Hérinnes.

M. *Hanon*, juge suppléant de paix.

Jodoigne.

M. *Franquin*, juge de paix.

Nivelles.
1^{er}. Arrondissement.

La ville de Nivelles est divisée en deux arrondissemens de justices de paix, savoir :

M. *Samain* (Philippe), juge de paix.

Le premier comprend la troisième section interne, & diverses communes rurales.

Nivelles.
2^e. Arrondissement.

M. *Lemaire*, juge de paix.

Le deuxième arrondissement comprend les 1^{re} & 2^e. sections internes, & les 2^e., 3^e. & 4^e. sections externes, & plusieurs communes rurales.

Perwez.

M. *Valerianne*, juge de paix.

Wavre.

M. *Naniot*, juge de paix.

SECTION II.

Maison de détention de Vilvorde.

Inspecteur général.

M. *Roupe*, domicilié à Bruxelles, derrière la Chapelle.

Directeur commandant.

M. *De Sorlus*, fils, domicilié à Vilvorde.

Inspecteur particulier.

M. *Vanhamme*, à Vilvorde.

Contrôleur.

M. *Bourgeois*, à Vilvorde.

Aumônier.

M. *Deslande*, à Vilvorde.

Médecin.

M. *Vanoverloop*, docteur en médecine, à Vilvorde.

Chirurgien.

M. *Reys*, chirurgien-accoucheur, à Vilvorde.

Greffier.

M. *Deneck*, à Vilvorde.

CHAPITRE XV.

Théâtre.

Le grand Théâtre de Bruxelles est situé sur la place de la Monnaie, dont il a pris le nom. Cette salle a été bâtie en l'année 1700, par ordre de l'électeur de Bavière, sur le plan & sous la direction d'un architecte italien nommé Bombardi

L'article 14 du décret impérial du 19 mai 1810, porte qu'il sera construit, aux frais de la ville, une nouvelle salle de spectacle.

La Cour soutenait autrefois le théâtre de Bruxelles ; aussi était-il des plus beaux . Les grands artifices se plaisaient à y venir développer leurs talents. Aujourd'hui, grâce au patriotisme & à l'amour pour les arts qui animent les personnes distinguées qui en ont pris l'administration, nous pouvons nous flatter de posséder encore un superbe spectacle. Mais combien, pour atteindre ce but, les administrateurs de notre théâtre n'ont-ils pas fait & ne sont-ils pas encore tous les jours de sacrifices dans l'unique vue de procurer à leurs concitoyens un amusement aussi agréable qu'utile, & de conserver à Bruxelles la priorité dont elle jouit.

Administrateurs.

Messieurs,

Vanderdilst

Cornet-de-Grez

Depauw

Vanmalder

Liste des Artistes et des Personnes attachées au Théâtre.

Lecatte-Folleville, régisseur
Laute (J.F.), sous régisseur.

Cordemans, caissier & receveur.
Spaak, peintre décorateur.

COMEDIE.

Nom des Artistes & emplois qu'ils remplissent.

Messieurs,

Massin, premiers rôles en tous genres.

Bourson, jeunes premiers, & petits maîtres.

Hurtaux, seconds rôles, petits maîtres, etc.

Chapus, seconds & troisièmes amoureux.

Dubreuil, financier, manteaux, grimes, paysans.

Paulin, premiers comique, grandes livrées.

Folleville, pères nobles & grands raisonneurs.

Marchand, troisièmes rôles, raisonneurs, seconds pères.

Perceval, crispins, marquis ridicules, seconds comiques, niais.

Linsel, idem.

Granval, grands accessoires.

Druwart, idem.

Timmermans, idem.

Borremans, cadet, idem.

Bourson, fils, rôles d'enfant.

Bourson, père, souffleur.

Mesdames,

Chapus, premiers rôles, grandes coquettes.
Frechons, forts-jeunes premiers, ingénuités, etc.
Fossier, secondes amoureuses.
Borremans, premiers caractères.
Linsel-Mosso, mères nobles, caractères, etc, rôles de convenance.
Clarice, premières soubrettes.

OPERA.

Messieurs,

Hurteaux, Philippe, Gaveau, Gavaudan.
Desfossés, premières hautes-contre, Elleviou
Bousigue, rôles d'Elleviou, Colin ; secondes hautes-contres.
Brice, rôles de Martin & de Lays.
Coriolis, premières basses-tailles, nobles & comiques.
Camoin, idem.
Perceval, Trial, Juillette, Dozainville, Lesage, etc.
Linsel, idem.
Marchand, secondes basse-tailles, rôles de convenances.
Reinders, aîné, idem.
Borremans, cadet, secondes & troisièmes basses-tailles.
Bourson, fils, rôles d'enfant.

Mesdames,

Francisque, premières chanteuses en tous genres, rôles de Philis.
Bossant, secondes chanteuses, premières au besoin.
Bouffigue, fortes Saint-Aubin, Dugazon-corsets.
Fossier, secondes amoureuses, rôles de convenance.
Remival, mères, Dugason, première duègnes.
Borremans, premières duègnes à caricatures.
Linsel-Mosso, secondes & premières duègnes, rôles de convenance.
Lequien (Pauline), troisièmes amoureuses, etc.
Lequien (Rosine), idem.

CHŒUR.

Messieurs,

Reinders, aîné, coryphées
Grandval, idem.
Druwart, idem.
Borremans, cadet, idem
Timmermans.
Reinders.

Mailly.
Bourgeois.
Reinders, cadet.
Baude.
Smeth.
Lance.

Mesdames,

Victoire.
Kerkhoven.

Bourson.
Murat.

Louis.
Lise.
Goossens.

Baude.
Ansoult.

ORCHESTRE.

M. Borremans, aîné, chef de l'orchestre
M. Borremans (Jos.), second maître de musique
Répétiteur des chœurs.
Seize violons.
Deux altos.
Cinq violoncelles.
Deux contre-basses.

Deux trompettes.
Un timbalier.
Deux hautbois.
Deux clarinettes.
Deux flûtes.
Deux bassons.
Deux cors.

Cinq machinistes
Trois perruquiers.

Trois garçons de théâtre.
Cinq luminaristes.

Deux magasiniers
Un concierge.

===== 0 0 0 =====

CHAPITRE XVI.

GUIDE FIDELE DE BRUXELLES,

Ou Nécessaire des Voyageurs, indiquant les objets qui peuvent contribuer à satisfaire leurs besoins, leurs goûts ou leur curiosité en cette ville (1).

(1) Pour que ce guide fût de la plus grande exactitude, nous avons fait diverses annonces dans les journaux pour inviter les personnes que la chose concerne à nous donner leurs adresses ; nous avons profité de toutes les observations & renseignements qu'on a daigné nous communiquer & que nous avons pu recueillir par nous même ; si donc il s'y trouvait encore des erreurs, elles ne peuvent nous être attribuées.

A

Acides minéraux, eau-forte de commerce (Fabricants d')

Vanderelst, rue des Tanneurs, section 2, n° 419.

Alun (Marchands d')

Deneufbourg, rue Haute,, au Refuge de Forêts, section 2, n° 743.

Suykens-Roberti, rue des Pierres, section 8, n° 966.

Suykens-Triest, rue des Pierres, section 8, n° 1081.

Amidon (Fabricants d')

Decuyper, rue des Vierges, n° 124;

Soissons, quai au Fumier, n° 139;

Raes, Jean, hors de la porte Napoléon, n° 16.

Arboristes

Aloy, contre le rempart entre la porte de Hal et le pont du Diable, section 2, n° 399.
 Silvos, rue Notre-Dame du Sommeil.
 Swales, Rempart des Moines, section 3
 Vanhemelryck, rue des Six-Jetons, section 3

Architectes

Dedobeleer, Jean, place de Louvain, section 6.
 Henri, rue des Petits-Carmes, section 1
 Vandekerckhoven, nouveau marché aux Grains, section 3.
 Vanmalder, marché aux Tripes, section 8, n° 184.
 Werri, Fosseé-aux-Loups, section 5, n° 1358.

Armes (Maîtres d')

Legrand, aîné, à Ixelles
 Legrand, cadet, rue de la Magdelaine, section 7.
 Van Soest, rue du Marais, section 6, n° 1358.

Arpenteurs

Bodumont, rempart des Moines.
 Bramberg, rue de Flandres, n° 1631.
 Carbys, rue de l'Etuve, chez la Vve Donceel, section 8.
 Catoir, rue de Scharebeek.
 Couteaux, viex marché aux Grains.
 Culp, rue des Grands-Carmes, section 8, n° 841.
 Debrauwer, rue de Laeken.
 Decalonne, à Saint-Josse-ten-Noode, section du Nord, n° 70.
 Devylder, rue de l'Evêque, n° 1419.
 Durel, quai aux Poissonniers, section 3, n° 1026.
 Gilson, rue d'Anderlecht, section 3, n° 627.
 Hebbelinck, C.A., marché aux Charbons, section 8 n° 1449.
 Renoir, J.S., rue des Teinturiers, section 3, n° 700.
 Stevens, rue du Pont-Neuf, section 4.
 Stoobans, près de l'église Saint-Nicolas, section 8, n° 50
 Vankeerbergen, rue des Sols, près de Salazar, section 7, n° 733.
 Vanmalder, marché aux Tripes, section 8, n° 184.
 Verreycken, près le Treurenberg, section 7, n° 143.
 Zegers, rue de la Pierre-Platte, section 8.

Artificiers

Clinien, Josse, rue aux Laines, section 1, n° 976.
 Scory, rue des Aveugles, section 1, n° 1053.

Artistes-Vétérinaires

De Saint-Genniez, rue.....
 Cholet, rue des Petits-Carmes, aux écuries des Mulets, section 1.
 Michotte, vétérinaire juré de la Ville, rue de l'Arbre, section 1, n° 864 1°

Dewalsch, rue des Alexiens section 8, n° 695.
 Jacquemie, rue de Ruysbroeck, section 7, n° 850.
 Deceulener, fils, montagne de la Cour, section 7, n° 1006.
 Pauwels, rue de Laeken.

B

Bains Publics

Nootens, V^{ve}, rue Terre-Neuve, section 2, n° 112.
 Pirlet, au jardin de Saint-Georges, rue des Alexiens, section 8.
 Pirlet, rue du Persil, section 5.

Balancier

Delmotte, près de la Grue, au Canal

Bandages herniaires à ressort élastiques (Fabricants de)

Bonneels, rue de l'Hôpital.
 Fauconnier, rue des Tros-Pucelles, section 8, n° 147.
 Fauconnier, fils, rue au Lait, section 8, n° 79.

Banquiers

Danoos, Daniel & fils, Rue d'Aremberg, section 5, n° 806.
 Goffin, A.J., rue de Finquette.
 Hagemans & compagnie, longue rue Neuve, section 4.
 Vanschoor, V^{ve} M. & fils, au Petit-Sablon, section 1.

Bas. (Fabricants de)

Delo, près de l'Arsenal, section 3.
 Jacquemin, rue de Tuysbroek, section 7, n° 850.
 Judson, rue des Hirondelles, section 4.

Momard, rue de l'Etuve, section 8, n° 1152
 Nevraumont, rue du Cromb-Bras, section 7, n° 152
 Vanderveken, rue Haute, section 2, n° 1233.

Basin (Fabricants de)

Abrahams, chaussée d'Anderlecht.
 Michiels, vieux marché aux Grains, Section 3.
 Paridaens, vieux marché aux Grains, section 3
 Puttaert, rue de Flandre.
 Vandergracht, rue des Tanneurs, section 2, n° 438
 Vanhaecht, marché aux Poulets

Batteur d'Or

Dewalsch, rue des Alexiens, section 8, n° 695

Bayes (Fabricant de)

Dekeyser, rue de Saint-Christophe, section 3, n° 1011 -17°.

Bijoutiers

Cachopin, V^{ve}, rue de l'Evêque, section 5, n° 1346.

Gorgens, N., rue de l'Empereur, section 7, n° 840.

Heger, G., rue Royale, section 7, n° 196.

Lacroix, rue de la Magdelaine, section 8.

Bois de construction (Marchands de)

Boon, quai au Fumier, section 4

Blaes, F, junior, au Rivage, section 4, n° 297, vend planches, perches et lattes de sapin de Hollande, ainsi que du bois de chêne et perches du pays.

Bruggelinckx, hors la porte Napoléon.

Cappellemans, rue du Bord-du-Verre.

Coppens, Nicolas, rue Saint-Christophe, section 3.

Coppyn, rue de l'Hôpital, section 8.

Demanck, rue des Barques, section 4

Depage, rue du Rempart des Moines

Hannaert, vieux Marché

Lochez, rue du Chant-d'Oiseaux

Lombaerts, rue de Ligne

Vandoornik, quai au Bois, section 4

Vanitterbeeke, rue du Poignon, section 2

Vanlaethem, quai au Bois, section 4, n° 782

Visseroy, G., rempart des Moines, près de l'Arsenal

Bonnetiers

Claude, rue de l'Empereur, n° 445.

Debel, rue de Flandre.

Minet, marché aux Herbes.

Vandeuren, M^{elle}, coin de la rue de l'Evêque

Wauter, M^{elle}, marché aux Charbons, section 8, n° 1446.

Bottiers

Allard, marché aux Tripes, section 8.

Corr, montagne de la Cour.

Guissart, petite rue au Beurre.

Lemmens, frères, marché aus Charbons.

Mistray, près de l'Amigo, section 8, n° 1213.

Torné, rue des Paroissiens.

Bouteilles (Fabricant de).

Bredael, rue de la Bray, n° 1187-4°.

*Briques, Pannes et Tuiles
(Marchands de)*

Blaes, fils, quai au Sel, n° 297.
Blaes, François-Pierre, quai au Sel.
Degreef, quai au Sel.
Devergé, quai au Foin.
Wautier, quai au Bois, n° 321.

Brodeurs

Dumonceau, rue de l'Hôpital, section 8, n° 446.
Guillaume, C & Sœur, rue de l'Etuve, section, n° 1161.
Keteleers, rue de l'Hôpital, section 8 n° 457.
Lans, place de la Monnaie.
Vaudremer, M^{elle}, derrière les Jésuites, n° 893.

Brosses (Fabricants de)

Capellemans, rue du Marais, près de Saint-Jean, section 8.
Heris, marché aux Fromages, section 8.
Schoevaert, rue des Comédiens, n° 1311.

C

Cabinets Littéraires

Horgnies-Regnier, marché aux Bois, n° 3101

Caffés

Gehot, Caffé de la Monnaie, place de la Monnaie, n° 671.
Dufoi, Caffé de l'Amitié, place Impériale.
Rossart, Louis, Grand Caffé, rue des Epéronniers.
Larivière, Caffé Domino, place de la Monnaie, n° 658.
Detal, Caffé Turc, place de la Monnaie, n°475.
Bertonin, Richard, place Impériale.

Carnaval (Loueur d'habits pour le)

Noyer, rue de l'Hôpital section8, n° 578.
Servain, près les Trois-Pucelles, n° 1197.

Carrossiers-Selliers

Close, au bas des escaliers de l'Eglise de Sainte-Gudule.
Gilisen, vis-à-vis les Dominicains.
Mauroy, place de Louvain, n° 57.
Mommaert, rue d'Assaut, section 6, n° 1296.
Mosca, rue Ducale, section 7, n°1080
Simon, P., rue d'Or, section 1, n° 1201.
Tilmont, hors la porte Napoléon, n° 7 & 8.
Vancampenhout, cul-de Sac du Parc, section 7, n° 190.

Cartes Géographiques (Marchands de)

Fietta & Cie., rue de la Montagne, n° 1013.
Terry, rue de la Violette, section 8, n° 1308.

Cendres d'Hollande (Marchands de)

Claessens, au Rivage.
Dansaert, au Rivage.
Vertongen, vieux marché aux Cochons.

Chandelles (Marchands de)

Elaerts, près la vieille Steenpoort.
Smets, marché au Bois, section 7, n° 1360.
Vandenheuvel, grande rue au Beurre.
Vanhoeter, rue d'Assaut, section 6, n° 1435.
Wynants, rue de la Montagne.

Chapeaux (Fabricants de)

Aubert, nouveau marché aux Grains, section 3.
Barra, vieille Halle-aux-Bleds, section 8.
Demunck, rue au Lait, section 8, n° 75.
Disclyn, V^{ve}, rue au Beurre, section 8, n° 203.
Dongenaers, rue d'Assaut, section 6 n° 1299.
Gautier, vieille Halle-aux-Bleds, section 8.
Goossens, rue de Flandre, section 4.
Goubeau, rue de Flandre, section 4.
Hooricx, vieille Halle-aux-Bleds.
Janssens, rue Sainte-Catherine, section 4.
Lots, rue de la Colline, section 8, n° 331.
Zegers, V^{ve}, près la Vieille Steenpoort, section 1, n° 1192.

Chaux (Marchands de)

Coume, rue d'Or, section 8.
Lecar, rue des Grands-Carmes, Sect. 8, n° 846.
Thienpont, quai aux Chaux, au Canal, section 4.

Chevaux (Marchands de)

Heberlé, François, rue Ducale, Sect 7.
Vandevelde, hors la porte Napoléon

Chirurgie (Maîtres en)

Basteys, Pierre.
Bourgeois, Hubert-Joseph, rue Neuve, section 5, n° 240.
Chantrain, Joseph, rue de Schaerbeek, Son .6, n° 791.
Dindal, Nicolas, vieille Chancellerie, section 7, n° 230.
Forceille, Jean, rue des Trois-Têtes, section 7, n° 715.
Michiels, Louis, rue du Chant-d'Oiseaux.

Mormaux, Claude-Joseph, quai aux Poissoniers, section 3, n° 1050.
 Raymaekers, Cazimir, rue du Treurenberg, section 7, n° 141.
 Regel, B., maison Saint-Georges rue des Alexiens, section 8, n° 682.
 Schellekens, Jean-Mathieu, rue de Flandre, section 4.
 Uytterhoeven, J.B., rue Finquette, section 3, n° 1172.
 Vandenzanden, Bernard, près la vieille Steenpoort section 1.
 Vanderbelen, Philippe-F., rue de l'Evêque, section 5, n° 1328.
 Vanopstal, P, rue de la Putterie, section 7, n° 1449.

Chocolat (Fabricant de)

Crabbe, Pierre, rue des Bouchers, section 5, n° 987.

*Cilindres et Lustres
(d' Etoffes et Toiles)*

Vankeerberghen, D., rue des Six-Jetons, section 3, n° 753.
 Walckiers, rue Terre-Neuve, section 2, n° 119

Cire (Blanchisseurs de)

Vereycken, derrière l'Arsenal, section 3.
 Loos, rue Sainte-Catherine, section 3.

Cire (Fabricants de)

Disson, rue des Alexiens.
 Loos, rue Sainte-Catherine, section 3.
 Pletinckx, marché aux Herbes, section 8.
 Sirejacobs, vieux marché aux Grains, section 3.
 Vanespen, marché aux Tripes
 Verbist, V^{ve}, rue de Flandre.

Cizeleur

Minet, marché aux Herbes, section 5.

Coiffeurs

Courtois, montagne de la Cour.
 Everard, rue des Fripiers, section 5, n° 1172.

Mayet, Hypolite, longue rue de l'Ecuyer.

Corroyeurs

Dubois, J., Petite-Ile, section 2, n° 17.
 Gerniers, à Etterbeek (faubourg)
 Muller, rue de la Blanchisserie, n° 28.
 Pappaert, rue des Grands-Carmes, section 8, n° 1440.

Corroyeurs (Marchands de cuirs)

Fontaine, marché aux Fromages, section 8, n° 335.
 Fontaine, rue Haute, section 2.
 George, rue de l'Hôpital, section 8, n° 458.
 Hap, à Etterbeek (faubourg)
 Jordaers, rue de la Querelle, section 2, n° 366.
 Mélan, rue des Dominicains, section 5, n° 857.
 Popelin, Val des Roses, section 8, n° 730.

Couleurs (Marchands de)

Brice, rue de la magdelaine, section 8, n° 401
 Damien, grande rue au Beurre.
 Decoen, montagne de la Cour, section 7, n° 778.
 Desmet, rue au Lait, section 8.
 Dezadeleer, V^{ve}, rue de la Fourche.
 Gillissens, ue de la Violette.
 Hellinckx, rue de la Montagne.
 Janssens, rue des Fripiers, n° 1193.
 Michiels-Vanmoorsel, rue des Chapeliers, Son 8.
 Pletinckx, rue de la Colline, section 8, n° 259.
 Reuters, V^{ve}, rue d'Anderlecht.
 Ronsen, rue de Flandre.
 Versé, V^{ve}, rue Sainte-Catherine.

Couteliers

Bonneels, rue de l'Hôpital.
 Polet, rue Haute.
 Colaert, rue de la Montagne.

Couvertures de laine (Fabricants de)

Paridaens, rue de l'Arsenal, section 3, n° 1213.
 Parys, F., vieux marché aux Grains, section 3, n° 1136.

Cristaux (Marchand de)

Vogley, rue du Marais, n° 1294.

Cuirs (Négociants en)

Feigneaux, rue des Tanneurs.
 Questrai, rue de la Chapelle, n° 608.
 Vanbaerlem, rue des Tanneurs, section 2, n° 336

D*Dentelles. (Marchands de)*

Couteaux, rue Notre-Dame du Sommeil.
 Debroux, Fossé-aux-Loups, section 1.
 Debroux, jeune, vieille Halle-aux-Bleds, section 8, n° 782.

Depage-Debroux, Grand-Sablon, section 1, n° 1142.
 Dereneville, rue des Six-Jettons, section 3, n° 949.
 Dereus, Hyacinthe, rue de Namur, section 7.
 D'Ottrange, V^{ve}, rue de la Putterie, section 7, n° 1144.
 Dupetiaux, rue de la Montagne.
 Dupuy, rue des Bogards.
 Galler, J.F., place Royale, section 7, n° 1119.
 Jadot, Marie-Thérèse, longue rue Neuve, section 5.
 Kerckx, N., rue des Grands-Carmes, section 8, n° 840.
 Meeus-Vanderborcht, rue du Bord du Verre.
 Melotte, J.B., place de la Blanchisserie, section 5, n° 592.
 Pletinckx, J. & Sœurs, quai aux Tourbes, section 4, n° 894.
 Posches, Charles, rue du Poïçon, section 2, n° 476.
 Vanderborcht-T'Kint, vis-à-vis la rue d'Aremberg, section 5

Dentistes

Cirez, au Parc, section 7, n° 119.
 Dudart, J., rue des Aveugles, vis-à-vis le Lycée, section 7, n° 900.
 Prince, rue Saint-Laurent, section 6.
 Pugeol, rue des Comédiens, n° 1167.

Dessinateurs

Brice, rue de la Magdelaine, section 8, n° 401.
 Dargent, rue de Loxum, section 7, n° 396.
 François, près du Petit-Sablon, section 1.
 Jacobs, à Saint-Josse-ten-Noode.
 Larrose, rue d'Anderlecht, section 3, n° 607.
 Laurent, rue rempart de Louvain.
 Rubbens, rempart des Moines.

Distillateurs et Fabricants de Liqueurs

Figues, montagne de la Cour, section 7, n° 810.

Draps (Commissionnaires en)

Fortamps, aîné, rue des Grands-Carmes, section 8, n° 170.
 Kissing & Cie., rue de Sainte-Anne, section 7, n° 377.
 Michiels, rue du Lombard, section 8, n° 1167.
 Verbessems, marché aux Fromages, section 8, n° 478.

Draps (Négociants en)

Brepols, marché aux Bois, n° 1359.
 Dillen, rue des Paroissiens, section 7, n° 244.
 Fierlants, marché aux Trippes.
 Godfurneau, V^{ve}, rue de la Montagne, section 7, n° 372.
 Maus & Vandevin, rue Terrarken, n° 1189.
 Michiels, rue du Lombard, section 8, n° 1167
 Moeremans, marché aus Herbes.
 Ruelens, V^{ve}, rue de la Montagne.

Rysermans, rue de la Putterie, section 7, n° 457.
 T'Serstevens, Sœurs, place Sant-Jean, section 8, n° 1357.
 Terwecoren, marché aux Trippes, n° 1347.
 Vandermeerschen, J., chaussée d'Anderlecht.
 Verstraeten, rue de Sainte-Catherine.

Droguistes

Hendrickx, marché aux Charbons, section 8, n° 1448.
 Michiels-Vanmoorsel, rue des Chapeliers, section 8, n° 1246.
 Rigouts, vieille Halle-aux-Bleds, section 8, n° 561.
 Vanboterdael, vieux marché aux Poulets, section 5, n° 1207.
 Vandael, derrière l'Hôtel-de-Ville

E

Ebénistes

Chapuis, rue de Loxum, section 7, n° 264.
 Demarez, marché au Bois, section 7.
 Loyer, V^{ve}, rue de l'Empereur.
 Pelseneer, rue de l'Etuve, section 8, n° 1419.
 Willems, rue d'Or, section 1, n° 1213.
 Sachman, place Royale, n° 1123.

Ecuyers

Denis, ecuyer de Grand Manège, section 7, n° 1035
 Lion, rue des Sables, section 6.

Epéronnier

Chassin ou Chaffin, rue du Marais, près de Saint-Jean, section 8, n° 466.

Epiceries en gros et en détail. (Marchands d')

Debuisserets, Vve, marchés aux Grains section 3, n° 1137.
 Goffin, rue Vinquette, section 3, n° 1139
 Lambrechts, rue Neuve, section 5, n° 453.
 Matthieu, rue d'Anderlecht, section 3, n° 611.
 Mosselman-Devette, rue de l'Etuve, section 8.
 Pettens, grande rue au Beurre.
 Smits, vieux marché aux Grains, section 3, n° 1199.
 T'Serstevens-Stevens, rue de l'Escalier, section 8, n° 588.
 Vandenberghen, V^{ve}, rue de la Magdelaine, section 8, n° 1307.
 Walraevens, rue de la Colinne, n° 352.

Epingliers

Dereneville, rue Haute, section 1, n° 173.
 Vanhuvel, V^{ve}, rue Jéricho, section 3.

Estampes (Marchands d')

Fietta & Cie., rue de la Montagne, n 1013.
 Terry, rue de la Violette, section 8, n° 1308.
 Vanderborcht, rue de la Magdelaine, section 7, n° 507.

*Etoffes de Coton, d'Indiennes, Piqué, Bas de soie, Gants et autres marchandises
 (Marchands ou Magasins d')*

Baetens, rue au Lait.
 Bartels, Thierry, aux ci-devant Chartreux, section 3.
 Claessens, frères & Cie., Fossé-aux-loups, section 5, n° 653.
 Genyn-Crevecoeur, V^{ve}, Grand' Place.
 Demol, Sœurs, rue Neuve, section 5.
 Deciplet, Grand' Place.
 Dubois, père & fils, longue rue de l'Ecuyer.
 Engler & Cie., rue du Chêne, section 8, n° 1377.
 Gauchez, Augustin, rue Haute, section 2, n° 741.
 Gros-Romand-Davillier & Cie., rue des Longs-Chariots, section 7, n° 355.
 Huysmans & Cie., rue de Loxum, section 7, n° 308.
 Idstein, Pierre Joseph, rue de l'Escalier, section 8.
 Judson, rue des Hironnelles.
 Judson, Thomas, rue Neuve, section 7, n° 460.
 Libouton, rue de la Pierre-Platte.
 Petit, P.R. & Cie., rue de l'Evêque, section 5, n° 1320.
 Ronstorff-Rahlenbeck & Cie., rue Berlaimont.
 Rittweger-Sauvage, courte rue Neuve, section 8, n° 704
 Soëhne, l'ainé, & Cie., près le marché aux Fromages.
 Vandam, rue du Conseil, section 7, n° 118.
 Vandavelde, V^{ve} Léon, longue rue de l'Ecuyer, section 7, n° 713.
 Vaneekhout, rue de Flandre.
 Walkiers, rue de Flandre.
 Xauters, J.C., rue de la Magdelaine, n° 457.
 Wauvermans, rue des Fripiers, n° 1184.

Etoffes de laine (Fabricants)

Dekeyser, rue Saint-Christophe section 3 n° 1011-17°

Etoffes de Soye (Marchands d')

Bousiffet, place Saint-Jean, n° 1345.
 Lacroix-Lefèvre, commissionaire, rue du Lombard, n° 1166.
 Putseys, rue des Carrières, n° 595.

Expert des Domaines nationaux

Debecker, hôtel Torrington, rue du Conseil, au Parc, section 7, n° 120

F

Faïences (Fabricants de)

Bartoleys, rue de la Montagne, n° 521.
Vanbellinghen & frère, hors la porte Napoléon.

Fer (Marchands de)

Becquet, rue de la Montagne, n° 521.
Desaeger, marché aux Poissons, n° 14.
Payen, Fossé-aux-Loups, section 5, n° 1349.
Schuermans, rue de la Violette, section 8, n° 1357.

Ferblantiers-Lampistes

Campion, fils, rue de la Putterie.
Colin, marché aux Tripes.
Decoster, Grand-Béguinage, section 4.
Goeselaer, rue Vinquette, section 3.
Kerckx, N., Grand'Place, n° 347. (1)
Voisin, rue du Marais, section 8, n° 1407.
Vansteenberghen, marché aux Charbons, section 8, n° 1196.

*Fil, Rubans et Cotons
(Fabricants ou Marchands de)*

Chapel, D^{elles}, marché aux Poulets, n° 52.
Claessens, rue Saintes-Catherine.
De Greef, longue rue Neuve.
Denoville, grande rue au Beurre.
Hellemans, Gran'Place.
Hellemans, V^{ve}, au Baudet, Grand'Place.
Lenoir, rue des Pierre.
Michiels, marché aux Herbes.
Morren-Vanleuven, marché aux Herbes.
Pauwels, rue du Grand-Béguinage.
Peeters, Marché aux Poulets.
Seghers, rue Sainte-Catherine.
Seres, dit Batist, marché aux Tripes, section 5, n° 1138.
Trion, V^{ve}, marché aux Poulets, section 5, n° 1218.
Tomboy, M^{elle}, vieille Steenpoort.
Vandenbosch, rue Sainte-Catherine, section 5
Van Parys, marché aux Tripes.
Verreyt, rue des Trois Pucelles.
Vanswae-Hensbroeck, près les Trois Pucelles
Verheylewegen, rue au Lait.
Wauvermans, V^{ve}, rue des Frippers.
Wauvermans, V^{ve}, marché aux Poulets.

Flambeaux (Fabricant de)

Loos, rue Sainte-Catherine, section 3
Sirejacobs, vieux marché aux Grains, section 3.

Fleuristes (voir aussi Arboristes)

Aloy, contre le rempart entre la Porte de Halle et le Pont du Diable.
Silvos, rue Notre-Dame du Sommeil, près les Chartreux.
Vanderkelen, rue d'Anderlecht, section 3, n°393.(2)
Vanhemalryck, rue des Six-Jettons, section 3.

Fleurs artificielles ou Fleuristes (Fabricants de)

L'Evêque, M^{elle}, montagne de la Cour
Jouhaud, rue de l'Impératrice.
Mayeux, M^{elle}, rue de l'Etuve, section 8, n° 1394
Walle, rue de la Magdelaine, section 8.

Fondeurs en Caractères

Rosart, Michel, rue Neuve, section 5, n° 444.

Fondeurs en Métal

Porsena, rue de la Violette, section 8, n°, 1317.
Verly, rue de l'Hôpital, section 8, n° 569.
Vanlaer, J.B., rue de Flandre, Scetion 4, n° 27.
Zagemans, rue des Bâteaux.

Foulons

Eenens, à Vilvorde.
Schuermans, à Paepsem sous Anderlecht.
Stuyck, hors la porte de Hal.

Fourbisseurs

Mayer, rue de Ruysbroeck, section 1, n° 1224.
Thompson, rue des Fripiers, n° 1157.

Fumiste

Boisdenghien, rue des Alexiens, n° 836; il répond de son opération.

(1).C'est une manufacture de toles vernissées et autres peintures sur métaux, tient magasin de toutes sortes d'ouvrages vernissés, de quinquets, et autres meubles richement ornés et dorés; vend verres et mèches pour quinquets, etc.

Il se distingue particulièrement par le choix des fleurs; on peut s'y procurer une riche collection de fleurs, d'arbres ou pots, arbustes, botanique, des bouquets pour les fêtes, etc.

G*Galonniers*

Decoen, montagne de a Cour, section 7, n° 778.

Delattre, rue e l'Hôpital, section 8, n° 580.
 Ketelers, rue de l'Hôpital, section 8.
 Lefranc, rue de l'Empereur, n° 828.
 Meersman, rue des Bouchers, section 5, n° 980.
 Tirscher, rue d'Acolay, section 2.
 Truyers, rue des Bâteaux, section 5.
 Vancutsem, rue de la Violette, section 8, n° 1307.
 Vanderhecht, montagne de la Cour, section 7, n° 748.
 Vansteenberghen, rue des Comédiens, section 6.

Gantiers-Culottiers

Brassine, rue des Chapeliers, section 8, n° 1259.
 Pernier, rue de la Magdelaine, section 7, n° 809
 Reeves, montagne de la Cour.
 Rose, rue de la Magdelaine, section 8, n° 414.

Glaces (Marchands de)

Berteau, quai au Bois, au Rivage, section 4.
 Stevart, Henriette, rue des Fripiers, n° 1156.

Goudron (Marchands de)

Soissons, quai au Bois.

Graveurs en Taille-Douce.

Bisschop, rue des Carrières, section 7.

Cardon, père, rue du Persil, section 5, n° 520.
 Jacowick, rue aux Laines, section 1, n° 949.
 Jouvenel, H., rue de l'Empereur.
 Trébuchet, rue des Carrières, section 7, n° 592.

Graveur en Bois.

Danseray, marché aux Charbons.

H

Herniaires (voir Bandages herniaires)

Bonneels, rue de l'Hôpital, Son 8.

Horlogers

Bergé, V^{ve}, rue du Marais, section 8, n° 1297.
 Crahay, rue de la Montagne, section 7, n° 322.

Debusscher, près le marché aux Poissons, section 8, n° 1262.
 Demanet, fils, courte rue des Longs-Chariots.
 Demortier, rue de la Montagne, section 5, n° 1011.
 Ghiesbrecht, M., marché aux Fraomages, section 8, n° 1274.
 Govaert, quai aux Tourbes, n° 885.
 Hanset, rue de l'Escalier, section 8, n° 526.
 Janssens, marché aux Charbons, section 8.
 Jennart, marché aux Bois, section 7, n° 1337.
 Kern, rue de Sainre-Catherine, section 3.
 Leclercq, rue de la Magdelaine, section 7, n° 585.
 Rampelbergh, F., rue au Lait.
 Vanderveken, rue de la Comédie.
 Vanschilder, marché aux Charbons, section 8.
 Wynants, rue de l'Empereur, n° 829.

Hôtelleries

Hôtel d'Angleterre,
 Duwelz, rue de la Magdelaine, section 8, n° 422.
 Hôtel de Brabant,
 Bovie, marché aux Charbons, section 8, n° 1192.
 Hôtel de Belle-View,
 Deprost, place Royale, section 7, n° 959.
 Hôtel de la Couronne,
 De Silly, J., vieille Halle-aux-Bleds, n° 1358.
 Hôtel de Flandre,
 Vanhoegaerden, place Royale, section 7, n° 973.
 Hôtel de Groenendael,
 Tuymans, rue de la Putterie, section 7, n° 1192.
 Hôtel de la Campine,
 Marché aux Poulets.
 Hôtel de la Croix-Blanche
 Sloors, Fossé-aux-Loups, section 5, n° 652.
 Hôtel de la Campine,
 Marché aux Poulets.
 Hôtel de la Reine de Suède,
 Vancutsem, rue de l'Evêque, n° 1321.
 Hôtel de Saxe-Tesschen,
 Rue de la Magdelaine, section 8, n° 364.
 Hôtel des Pays-Bas,
 Kestens, rue des Paroissiens, section 7, n° 264.
 Hôtel d'Hollande,
 Vercammen, rue de la Putterie, n° 1446.
 Hôtel du Bellier,
 Marché aux Poulets.
 Hôtel du Grand-Miroir,
 Godfurneau, rue de la Montagne, n° 999.
 Hôtel de Luxembourg,
 Rue de l'Escalier.
 Hôtel du Lion-d'Or,
 Wouters, rue des Fripiers, n° 1191.
 Hôtel des Etrangers,

Perichon, S., place Impériale, section 7, n° 1103.

Houille et Charbons de Bois (Facteurs)

Vandenweygaerdt, au Canal, section 4, n° 332.

Huile (Fabricants et Négociants en)

De Cock, quai au Sel, section 4.

Dewaet, rempart-des-Moines, section 3.

Keymolen, chaussée d'Anderlecht.

Vanderstraeten, chaussée d'Anderlecht.

Weverberg, rue des Pierres, section 8.

Huile de Poisson (Négociants)

De Loch, vieux marché aux Grains, n° 1209.

Huile purifiée pour les Quinquets (Négociants)

Auguste, rue des Carrières, section 7.

Kerckx, Grand'Place, section 8, n° 347.

Imprimeurs – Libraires

De Boubers, V^{ve}, rue de la Montagne, n° 1000.

De Braeckenier, marché aux Fromages, section 8, n° 322.

De Haes, marché aux Poulets, section 5, n° 1253.

Detrez, rue des Bouchers.

Hayez, V^{ve}, rue de la Montagne, n° 1005.

Heyvaert, rue de la Magdelaine, section 7.

Jorez, Grand'Place, section 8, n° 198.

Jorez, rue au Beurre, section 8.

Lemaire, V^{ve}, rue Ducale, section 7, n° 11.

Mailly, rue Ducale, section 7, n° 11.

Poublon, Grand'Place.

Rampelbergh, rue au Lait.

T'Serstevens, V^{ve}, rue de Berlaimont.

Simon, rue des Fripiers.

Stapleaux, marché aux Herbes.

Vancampenhout-Pauwels, V^{ve}, rue de la Colline, n° 261.

Vangindertaelen, près de Sainte-Gudule.

Vleminckx, marché aux Herbes, n° 1054.

Weissebruch, rue du Musée, section 7.

Indiennes (Négociants ou Fabricants d')

Basse & Dupasquier, Terre-Neuve, n° 142.

Bosdevez, Henri, rue des Teinturiers, section 8.

Chapel, D^{elles}, vieux marché aux Poulets, section 8, n° 32.

Claessens, frères & Cie., Fossé-aux-Loups, section 5, n° 653

Dupasquier, d'Ivernois & Cie., rue du Bord du Verre.

Gros-Davillier, Roman & Cie., courte rue des Longs-Chariots

Khune, rue de l'Arsenal.

Palmaert & Opdenberg, près de l'Entrepôt.
 Petitpierre, Roert & Cie, rue de l'Evêque.
 Rittweger-Sauvage, courte rue Neuve, section 8, n° 704.
 Schavaye, fils, rue du Chêne, n° 738.
 Schavay-Devroom, rue d'Or.
 Schumacher & Cie., rue des longs-Chariots.
 Soehnée, l'ainé & Cie., rue du Marais, n° 474.
 Sop-Rulne, Terre Neuve.
 Vandamme, rue du Conseil, section 7, n° 118.
 Vannyvel, au Canal.
 Vansoust, rue des Teinturiers, n° 702.
 Villiot, à Droogenbosch.

Ingénieur.

Vandenkerckhoven.

Instruments de Musique (Marchands d')

Bastin, rue de la Colline.

Instrument de Musique (Tourneurs d')

Willems, marché aux Charbons.

J

Joualliers

Meyer, E., rue des Dominicains, n° 746.
 Debie, Fossé-aux-Loups n° 639.

Joujoux (Marchands de)

Lejuste, rue de la Magdelaine, section 7, n° 460.
 Premier, rue de la Magdelaine, section 8, n° 402.
 Wegman, derrière l'Hôtel de Ville.

*Journaux
 (Imprimeurs – Propriétaires de)*

De Braeckenier & Weissebruch. Bureaux: marché aux Fromages et rue du Musée.
 Affiches, Annonces et Avis divers de Bruxelles
 Fiocardo & Picard. Bureau: rue de Rollebeek.
 L'Oracle, Journal du Département:

L

Lainier

Goffin, rue de Vinquette.

Langue Italienne (Maître de)

Cavigioli, italien, montagne de la Cour, section 7, n° 706.

Librairie (voir aussi Imprimeurs)

Berthot, marché aux Bois, n° 1441.

Colaer, V^{ve}, rue des Pierres, n° 1076.

Demat, Grand'Place.

Denis, D^{elles}, montagne de la Cour, section 7.

Gambier, rue de la Magdelaine.

Lecharlier, montagne de la Cour, n° 699.

Verbeyst, rue des Pierres.

Lin (Marchands de)

Depage, rue au Beurre.

Devadder, rue de la Violette.

Vanleemputten, rue au Lait.

Suykens-Roberti, rue des Pierres, section 8, n° 996.

Suykens-Triest, rue des Pierres, section 8.

Lingers (Marchands)

Hachart, marché aux Herbes.

Michiels, marché aux Grains.

Vandenberghen, rue Sainte Catherine.

Wauters, M^{elle}, rue de la Magdelaine.

Linons et Mousselines (Marchands de)

Abley, rue des Grands-Carmes, section 6, n° 1232.

Barrels & Cie., aux Chartreux.

Becker, rue du Poinçon, section 2, n° 477.

Cornelis, rue des Fripiers, n° 1148.

Demeurs, rue de la Montagne, n° 1011.

Konig, petite rue des Dominicains.

Plaisant, rue de la Montagne, n° 418.

Lunettiers

Camporino, à la Lunette de Venise, rue de la Magdelaine, section 8, n° 367.

Oppenheim, rue des Fripiers.

M*Malles (Fabricants de)*

Janssens, rue des Pierres.

Noyer, place Saint-Jean section 8, n° 564.

Présent, marché au Bois, section 7, n° 1374.

Maréchaux Experts

Ceulemans, montagne de la Cour, section 7.
 François, au Grand-Sablon, section 1.
 Mommaert, rue Haute, section 2, n° 745.

Mécanicien

Capiaumont, rue du Lombard.

Médecine (Docteurs en)

Baetens, Henri, rue du Poinçon, section.2.
 Coremans, Erasme Joseph., rue de la Montagne, section 7, n° 362
 Curtet, au Borgendael, section 7.
 Debrandner, C.A., petite rue de l'Ecuyer, section 215.
 Deloecker, Jean, rue du Chêne, section 8, n° 1373.
 Ferat, rue des Petits-Carmes, section 7, n° 918.
 Froidmont, Henri-Joseph, Baugniet, M.J., docteur en médecine de l'école de Paris, rue d'Assaut, n° 768.
 Hanoul, Jean-Martin, rue des Grands-Carmes, section 8, n° 1425.
 Heymans, Dominique-Jean, place Saint-Michel, section 5.
 Molitor, Jean-Jacques, rue des Trois-Têtes, section 7, n°725.
 Naeghels, Paul-Norbert, courte rue Neuve, section 8, n° 856, derrière les Grands-Carmes.(*)
 Pollenus, rue de la Violette, section 8, n° 1321.
 Terrade, Jean-Baptiste, rue des Ursulines.
 Vanmons, Jean-Baptiste, place de la Monnaie, section 5, n° 676
 Vanschaubroeck, marché au Bois.
 Verdeyen, Joseph-Antoine.
 Verlooy, Adrien-Ferdinand.

(*) Médecin des pauvres des paroisses des Minimes, Sablon et de Caudenberg, médecin adjoint du Grand Hospice.

Médecine (Licenciés en)

Bonaer, Pierre-Augustin.
 Caels, Téodore-Pierre, rue Royale, au Parc, section 7, n° 192.
 Caroly, Jacques-Joseph, rue de la Bergère, section 7.
 Carpentiers, Antoine-Joseph-François, rue de l'Hôpital, section 8, n° 578-2°
 Collaes, François-Guillaume-Joseph, rue Haute, section 1, n° 275.
 Dekeyser, Auguste-Joseph, rue du Chêne, section 8, n° 1371.
 Delaroché, Simon-Joseph, cul-de-sac des Minimes, section 1, n° 293.
 Dewitte, Florent-Joseph, petite rue de la Magdelaine, section 7, n° 467.
 Durand, Jean Baptiste, rue Neuve, section 5, n° 460.
 Jacobs, Jean-Corneille, petite rue des Dominicains.
 Janssens, François, rue de la Fourche, section 5. n° 906.
 Jacquelaert, Joseph-Grégoire, rue Notre-Dame, section 7, n° 154.
 Kok, Pierre-Etienne, rue Ducale, section 7 n° 1070.
 Peeters, Jean-Jacques, rue d'Orange section 7, n° 65.
 Stuckens, François, rue de la Violette, section 8, n° 1256.
 Vanberchem, Jean, quai aux Tourbes.

Vanbever, Pierre-Joseph, au Rivage, section 4, n° 316.
 Vancutsem, Philippe, rue Haute, section 1, n° 429.
 Vanderlinden, Jean, marché aux Poulets, section 8, n° 29.
 Vanhaecht, Guillaume-Joseph, marché aux Poulets, section 5, n° 1201.
 Verbeyst, Jean-Baptiste, rue Saint-Laurent, section 6, n° 1155.
 Verbruggen, Jean-François, nouveau marché aux Grains.
 Verdeyen, Ferdinand, près la Vieille Steenpoort, section 1, n° 1189.
 Verreyt, Marcelin-Jean, près des Trois-Pucelles, section 5, n° 1144.
 Zelhorst, J.-Gabriel, rue Notre-Dame aux Neiges, section 6, n° 590.

Menthe (Dépôt de l'Eau de)

De Braeckenier, marché aux Fromages, n° 322.

*Meubles en ébénisterie et autres
(Marchands et Loueurs de)*

Cammaert, près du marché au Beurre, n° 122.
 Cammaert, rue de la Pierre-Platte.
 Borremans, V^{ve}, vieille Halle-au-Bleds.

Miroitiers

Nicolle, rue de la Magdelaine, section 7, n° 459.
 Stévert, Henriette, rue des Fripiers, n° 1156.
 Vanderborcht, rue de la Magdelaine, section 7, n° 507.

*Modes
(Marchands et Marchandes de)*

Barbier, D^{elles}, rue de la Magdelaine, n° 446.
 Bernard, D^{elle}, montagne du Parc, section 7, n° 1142.
 Cammaert, rue des Pierre, section 8, n° 85.
 Desmet, V^{ve}, rue de la Montagne, n° 311.
 Deblieck, M^{me}, rue de l'Impératrice, section 7, n° 1239.
 Grandval, montagne de la Cour, section 7, n° 811.
 Hurtot-Vanderlinden, rue du Marias, section 8, n° 1286.
 Mahy, rue des Fripiers, n° 1192.
 Merlin, montagne de la Cour.
 Peron, rue de la Magdelaine n° 569.
 Schomers, marché au Bois, section 7.
 Tressogne, V^{ve}, rue e l'Empereur.
 Turlot, rue de la Magdelaine, section 8, n° 371.
 Vanipperseel-Vanhoeibroeck, marché aux Tripes, section 5, n° 1122.
 Verbeyst, marché aux Bois, n° 1295.

Musique (Marchands)

Chevry, Trou-aux-Moules, n° 1052.
 Terry, rue de la Violette, n° 1308.
 Weissenbruch, père & fils, rue du Musée, section 7, n° 1085.

N

Négociants

Bastin, rue du Pont-Neuf, section 4, n° 618.
 Beaufacq, Louis, rue Haute, section 2, n° 860.
 Coddron, rue de l'Escalier, section 8, n° 539.
 Lambot, V^{ve}, rue de l'Etuve, section 8.
 Lambrechts, rue Neuve, section 5, n° 453.
 Mettenius & Cie., nouveau marché aux Grains, section 3, n° 1288.
 Oda, rue du Pont-Neuf, section 5, n° 174.
 Ottevaere, rue Neuve, section n° ""é.
 Overman, H.J., rue de l'Etoile. Bureau et magasins, rue de la Violette, section 8, n° 1223.
 Paar, rue d'Aremberg, section 5, n° 805.
 Sironval, près de Sainte-Gudule, section 7, n° 205.
 Vandamme, J.E. & Cie., rue du Conseil, section 7, n° 118.
 Vandermaelen, G., rempart des Moines, section 3, n° 1295.
 Vandroogenbroeck, rue des Pierres, section 8, n° 1029.
 Vansnick, au Canal, section 4, n° 330.

Négociants-Commissionnaires

Lacroix-Lefebvre, rue du Lombard.

O

Officiers de Santé (*)

Dutoy, Guillaume.
 Genevois, Antoine, rue des Bouchers, section 5, n° 1107.
 Lemonnier, François-Joseph.
 Max, Jean, place de la Fontaine, section 3.
 Muller, Ignace, rue du Boulet, section 3.
 Piot, Pierre, montagne de la Cour, section 7, n° 1110.
 Sevrin, Robert-Silvestre, montagne Sainte-Elisabeth
 Trisman, Jacques, rue de Notre-Seigneur, section 2.

(*) Officiers de Santé reçus pendant la Révolution par les Jurys provisoirement établis sous l'autorité des Administrateurs de Département.

Officiers de Santé ()*

Arthau, Jean-Michel, rue du Prévost ou Ursulines, section 2.
 Becq, F.X., rue de Flandre, section 4, n° 50.
 Bruiger, Guillaume.
 Chantrain, Nicolas, vieille Chancellerie, section 7.
 D'Allecourt, F.E.V., quai aux Tourbes, section 4, n° 901.
 Debacker, J.C., longue rue Neuve, section 5, n° 434.
 Debacker, C.L., rue des Alexiens, au refuge des infirmes.
 Dryer, Pierre, rue Haute.
 Franquin, rue de la Vrunte, section 8, n° 1151.
 Haumont, J.J.M.S., rue des Douze-Apôtres, section 7, n° 1280.

Heyendaël, Pierre-André, rue des Eperonniers, section 8, n° 485.
 Hoebeke, Emmanuel, près l'église de la Chapelle, petite rue.
 Hopman, Jean Baptiste, près du Meyboom.
 Lacroix, J.F.J.G., rue des Bogards, section 8, n° 815.
 Lepage, Corneille, rue....
 Lessens, Jean-Pierre.
 Mont-Fort, Christian, à l'hôpital Saint-Pierre, rue Haute
 Moriau, Jean, marché aux Poissons, section 5, n° 1268.
 Mennekens, Guillaume, rue.....
 Ponti, Antoine, rue des Ursulines.
 Renaud, Pierre-Joseph, rue de Namur, section 7, n° 937.
 Schellinx, Louis, rue.....
 Sloffers, rue des Alexiens, section 2.
 Uytendhoef, Jean-Joseph.
 Vandelaer, Jean-Joseph, rue.....
 Vandencamp, Jean-Joseph, rue.....
 Vanderbelen, Nicolas, rue de l'Evêque.
 Vanex, Jérôme, rue Haute.
 Vanswyghoven, Jean, rue au Lait, section 8, n° 1083.
 Vanwanghe, Jean-Baptiste.
 Verbrugghen, Julien, rue de Flandre, section 3, n° 1612.

(*) Officiers de Santé reçus par le Jury. *Opticiens*

Camporino, à la Lunette de Venise rue de la Magdelaine, section 8, n° 367.
 Leley, rue de la Montagne, section 7, n° 360.
 Oppenheim, rue des Fripiers.
 Beghin, près les Trois-Pucelles, section 5, n° 1143.
 Delille, marché aux Herbes, section 7, n° 420.
 Deprez, près de Trois-Pucelles, section 5, n° 1146.
 Dutalis, P.G., rue de la Magdelaine, section 8, n° 398.
 Heyvaert, rue des Fripiers, section 5.
 Jorez, près de Saint-Nicolas, section 8, n° 52..
 Leheu, près de Saint-Nicolas, section 8, n° 53.
 Millé, rue des Chapeliers, section 8, n° 1240.
 Vandenaeker, vis-à-vis la Grande-Boucherie, n° 1085.
 Vandenschildde, marché aux Charbons, section 8, n° 1192.
 Vanhaam, rue au Beurre, section 8, n° 211.

Orgues et Forté-Pianos (Marchands de)

Borghé, au Tilleul, près la place de la Fontaine.
 Wynants, rue Saint-Laurent, section 7, n° 794.

P

Papiers (Marchands de)

Bols-Wittoux, Grand'Place, section 8
 Coché, rue de la Magdelaine.
 De Biefvre, vieille Steenpoort, n° 1194.
 Deschapuy, rue de la Montagne.

De Weuwe, rue des Chapeliers, section 8
 Hachart, marché aux Herbes, n° 258.
 Spruyt, rue de la Montagne, n° 1003.
 Stapleaux, marché aux Herbes.
 Vanderpeeren, rue Sainte-Catherine.

*Papiers à meubler
 (Fabricants ou Marchands de)*

Deravenne, rue Saint-Christophe, n° 1011¹¹ & 1016.
 Districht, rue des Chapeliers, n° 1244.
 Parys, vis-à-vis de l'église de la Chapelle, n° 384.
 Vanmarck, rue de l'Impératrice, section 7, n° 1252.

Parapluies (Marchands de)

Hotton, rue de la Putterie.
 Nissen, rue de la Colline.

Parfumeurs

Lemmens, montagne de la Cour.
 Mayez,
 Mottiau, rue de l'Impératrice, n° 1261.

Passementier

Tirscher, rue d'Acolay, section 2, n° 539.

Peintres d'Histoire

Delandsheer, près du Grand-Béguinage, n° 705.
 Delvaux, Ferd. M., vis-à-vis des Augustins.
 François, place de la Cour, n° 707.
 Larroze, rue d'Anderlecht, section 3, n° 607.
 Lens, A., rue Haute, section 1.
 Lens, J., à Saint-Josse-ten-Noode.
 Rubbens, rempart des Moines, section 3.
 Stevens, rue de l'Impératrice.
 Thys, J.B., fils, rue du Grand-Béguinage.

Peintres en Portraits

Coene, C. rue d'Acolay, section 2, n° 556.
 Delandsheer, près du Grand-Béguinage, n° 705.
 Larroze, rue d'Anderlecht, section 3, n° 607.
 Rubbens, rempart des Moines, section 3.
 Stevens, rue de l'Impératrice.
 Thys, J.B., fils, rue du Grand-Béguinage.
 Verhulst, rue de la Magdelaine.

Peintres en Mignatures

Autissier, près de Paccheco.
 Dargent & sœur, rue de Loxum, section 7, n° 297.
 Delatour, A, rue du Persil, section 5, n° 515.
 Dewalsche, près la place de la Fontaine.
 Hermans, rue des Fripiers.

Peintures en Paysages

Cocquereaux, à Saint-Josse-ten-Noode.
 Deroy, rue Terarcken, section 7.
 Vanassche, section 8, n° 829.

Peintres en Fleurs

Deprets, rue Verte.
 Nils, rue des Boîteux.
 Platteau, rue des Longs-Chariots.
 Speeckaert, rue de la Montagne, section 7, n° 313.

Peintres en Equipages

Gilissen, rue de la Violette.
 Haeselaer, rue au Choux.
 Lepez, impasse du Borgval.
 Vandenende, rue des Carrières.
 Vanstalle, rue aux Choux.

Peintres Décorateurs

Brice, rue de la Magdelaine, section 8, n° 401.
 Gilissens, rue de la Violette
 Lepez, impasse du Borgval.
 Platteau, courte rue Neuve.

Peintres-Doreurs

Delafontaine, rue Haute, n° 262.
 Simon, H.M.
 Vandenende, rue des Carrières.
 Vanderweygaerden, petite rue de l'Ecuyer, section 7, n° 162.

Peintres d'Appartements

Simons.
 Spaeck, rue des Alexiens.
 Vandenborren.

Pharmacie (Maîtres en)

Buys, Henri, rue Haute, section 1, n° 277.
 Caroly, Joseph-Alexandre-Emmanuel, marché aux Herbes, section 8, n° 424.

Coghen, Joseph, rue des Pierres, section 8. n°109.
 Debie, François-Joseph, rue d'Anderlecht, section 3
 Delarocca, N.J.A., rue des Grands-Carmes, section 8. n°1430
 Deroovere, Jean-Baptiste, rue de Namur, section 7, n° 920.
 Destrooper, Jean-François, rue.....
 Devleeshouder, Théodore, rue.....
 Esselens, Laurent, rue....
 Jambers, Pierre-Corneille, rue du Treurenberg, section 6.
 Kickx, Jean, rue d'Or, près du Meyboom, section 6.
 Morren, Lambert-Jean, aux Cinq-Coins, section 8, n° 1072.
 Servais, Philippe-Jacques, près la vieille Steenporte, section 1
 Straetmans, Nicolas-Joseph, en face de la rue d'Assaut.
 Vandenhoven, Pierre-Batholomé, montagne du Parc, section 7. n° 176.
 Vandekerckhoven, François, rue de la Fourche, section 5.

Pharmaciens()*

Cocquyt, Jean-Louis, rue de Flandre, section 3.
 Lambert, Maximilien-Joseph, rue....
 Labiniau, F.J., fils, montagne de la Cour.
 Lebon, Jean –François, rue de l'Etuve, section 8, n° 1407.
 Morren, François, rue de la Violette, section 8, n° 1301.
 Pluymers, Lambert, rue de Louvain, section 6.
 Schoofs, Jean-Baptiste, rue de la Montagne, section 7, n° 409.
 Timmermans, Jean-Baptiste, près le Grand-Béguinage.
 Vandemborgh, Pierre-Marie, rue de Flandre, section3.

(*) Pharmaciens reçus pendant la Révolution, par les Jurys provisoirement établis sous l'autorité des administrations de Département.

Pharmaciens ()*

Buys, Jean-Baptiste.
 Decordes, Charles-Joseph, près la Steenporte, section8, n° 614.
 Defossé, Michel, rue de la Violette, section 8, n°1254.
 Delarocca, Antoin-Joseph, marché aux Charbons, section 8, n° 919.
 Deroos, Joseph, rue....
 Ducourtray, François, marché aux Bois, section 7, n° 1341.
 Gheude, François-Philippe, à l'hôpital Saint-Pierre, rue haute.
 Lequime, Antoine-Joseph.
 Lorquin, Mathieu-Joseph, rue Sainte–Catherine.
 Marquebreucqz, J.F., vieux marché aux Grains, section3.
 Meunier, Désiré, rue...
 Morren, Jacques, marché aux Poulets.
 Nypels, Louis-Antoine, rue.....
 Rottenburg, Jean-François-Hyacinthe, rue Haute.
 Schlim, François-Xavier.
 Sarens, François, rue...
 Vanborrel, Pierre, rue.....
 Vandersnick, Charles, rue de Laeken.
 Vantilborgh, André, marché aux Tripes, section 5.
 Verbiest, Urbain-Remi.

(*) Pharmaciens reçus par le Jury

Physique
(*Marchands d'Instruments de*)

Camporino, V^{ve}, rue de la Montagne.
Camporino, rue de la Magdelaine, section 8.
Lelley, rue de la Montagne.

Pierres à Paver (Magasin de)

Debuisseret, V^{ve}, vieux marché aux Grains, section 3 n° 1137.

Plombiers-Etainiers

Anciaux, J.B., rue de la Violette, section 8, n° 1336.
Decorte, marché au Poulin, section 5, n° 1203.
Hendrickx, rue au Beurre, section 8, n° 1137.
Huygh, Pierre, Grand'Place, section 8.
Lavergne, rue de la Colline, So. 8, n° 262.
Mettens, rue de Bavière.
Popel, quai aux Poissonniers.
Riemslog, marché aux Herbes.
Schueremans, V^{ve}, marché aux Fromages, section 8, n° 236.
Stas, marché aux Charbons.
Vaneyk, marché aux Tripes, Sdon. 5, n° 1115.
Vanrymenants, rue des Carrières, section 7.

Plumes (Marchand de)

Deweuwe, rue des Chapeliers, section 8.

Poids et Mesures (Marchand de)

Delmotte, place de la Grue, au Canal, section 4, n° 802.

Porcelaines
(*Fabricants ou Marchands de*)

Bartolyns, rue de la Montagne, section 7, n° 321.
Cretté, rue de l'Etoile, section 1.
Faber, rue de la Magdelaine, So. 8, n° 444.
Nelis, marché aux Herbes, section 8.
Nicque, V^{ve}, rue de l'Empereur, section 8, n° 404.
Vanderstappen, rue des Fripiers, section 5, n° 1149.

Potasse (Négociants en)

Suykens, rue des Pierres, section 8.

Poudre à tirer
(*Débitants autorisés de*)

Chasse, rue de Sainte-Catherine, section 3.

Degroot, rue de Sainte-Catherine
 Guericx, rue de Flandre.
 Lamere près de Treurenbergh, section 7.
 Mosca, rue d'Anderlecht, section 3.
 Vercammen, place de la Chapelle, section 1.

Q

Quincailliers

Matis-Crabbé, montagne de la Cour, section 7.
 Nicolle, rue de la Magdelaine, section 7, n° 459.
 Winkelmans, J., marché aux Herbes, section 7, n°
 419.
 Snoek-Winckelmans, V^{ve}; marché aux Herbes, section 7, n° 425.

R

Relieurs de Livres

Bilante, rue dite Kestemanneke, section 8.
 Bols-Wittoux, Grand'Place.
 Buchmuller, rue de la Putterie, section 7
 Coché, rue de la Magdelaine, section 7.
 Libau, rue dite Kestemanneke, section 8, n° 392.
 Schneider, père, rue de Namur, n° 922.
 Spruyt, rue de la Montagne, section 8. n° 1003.
 Suys, rue des Bouchers, section 5.

S

Sableur pour les desserts

Vandercammen, rue de l'Etuve, près de Mannekenpis.

Sages-Femmes

Vanhaecht, Catherine.
 Coremans, Marie-France, faubourg de Namur, section n° 221.
 Francard, Anne-Marie, rue des Quatre-Fils-Aimon, section 1.

Salles de Ventes (Directeurs de)

Arents, rue de la Colline, section 8, n° 348.
 Deman, Fossé-aux-Loups.
 Deman, rue de la Magdelaine, section 8.
 Mastraeten, Grand'Place, section 8
 Morren, P.J., Grand'Place, section 8, n° 1132 (Il est aussi admis huissier près le tribunal civil).
 Rombaut, V^{ve}, Grand'Place, section 8, n° 343.
 Vanessche, rue de la Fourche.
 Willems, rue de l'Hôpital.

Savonneries

Couteaux, Henri & Dekeyser, près de Notre-Dame de Sommeil, n° 1481.
 Joly, rue de la Braie, n° 1192.
 Stoefs, rue d'Anderlecht, n° 518.
 Vandermaelen, rempart des Moines, n° 1265.
 Verdussen, rue des Chats, section 3, n° 16.

Sculpteurs-Statuaires

Godecharles, au Canal.
 Janssens, rue des Chats, section 3.
 Pletinckx, rue d'Anderlecht, section 3.

Sel (Raffineurs de)

Couteaux, Henri & Dekeyser, près de Notre-Dame de Sommeil, n° 1481.
 Mosselman, rue de Flandre, n° 370.
 Rodange, quai au Fumier, n° 140.
 Vancutsem, au Canal, Son 4.
 Vanmalder, quai au Foin, n° 360.
 Vannuffel, rue de Flandre.

Serruriers

Buys, rue Vinquette.
 Colinet, rue de l'Étuve.
 Danhieux, rue de l'Empereur.
 Danhieux, rue de la Fourche.
 Vanderkelen, derrière la maison de ville.
 Vandermeulen, derrière la maison de ville.

Sonneurs

Janssens, rue d'Anderlecht.
 Peuttet, rue des Chapeliers.

Soye (voir Etoffes de)

Bousiffet, place de Saint-Jean, n° 1345.
 Lacroix-Lefèvre, rue du Lombard, n° 1166 (commissionnaire)
 Putseys, rue des Carrières, n° 595 .

Sucre (Raffineurs de)

Deleeuw, quai au Foin, n° 595.
 Lambrechts & Zanna, aux ci-devant Chartreux, Son 3.
 Mathieu & Cie., aux ci-devant Chartreux, section 3
 Plowitz, quai au Foin.

T

Tableaux (Marchands de)

Bultos, rue de la Colline, section 8.
 Cardon, rue du Persil, section 5, n° 520.
 Passeniers, marché aux Herbes n° 1086.
 Pitet, rue de la Magdelaine, section 7, n° 580.
 They, rue de la Violette.

Tableaux (Restaurateurs de)

Lorent, rue Sainte-Anne, près du Grand-Sablon

Tailleurs pour hommes

Blaes, marché aux Bois, section 7.
 Francœur, rue l'Impératrice, section 7.
 Poulet, longue rue de l'Ecuyer.
 Strulens, rue de la Montagne.
 Vanraffelghem, rue des Bouchers section 5, n° 918.
 Watteu, marché aux Fromages, section 8, n° 1279.

Tailleuses pour Dames.

Lequime, montagne de la Cour.
 Vandeneucker, M^{elle}, rue de l'Hôpital, section 8, n° 775.

Tanneurs.

Decuyper, rue des Tanneurs.
 Denek, faubourg Saint-Martin.
 Demiddeleer, Petite-Ile
 Depauw, rue Terre-Neuve.
 Meskens, rue des Tanneurs.
 Vanbaerlem, rue des Tanneurs.
 Vanmestraeten, rue des Tanneurs.

*Teinturiers en draps coatings et
autres étoffes de laine, velours, toiles, etc.*

Demiddeleer, quai aux Poissoniers, n° 1028.
 Lembotte, rue de l'Hôpital, section 8, n° 447.
 Orts, hors la porte de Flandre.
 Vanderschueren, place de la Fontaine, section 3, n° 842.

Tireurs d'Or

Vancutsem, rue de la Violette.
 Ketelers, rue de l'Hôpital, section 8, n° 1372.

Toiles (Marchands de)

Brassart, A, rue de Finquette, n° 1014.
 Dekerselaer, fils, rue du Chêne, section 8, n° 1372.
 Michiels, vieux marché aux Grains.
 Vanderelst, quai au Foin.
 Vanhoegaerden & Verhulst, près des Jésuites, n° 1216.

Tordeur

Vanbraekel, quai aux Poissoniers.

Tulles (Fabricant de)

Gillet, rue des Capucins.

V

Velours (Fabricants de)

Courtier, marché aux Fromages, section 8, n° 325.
 Hermans, marché aux Charbons, section 8, n° 1203.
 Pigeon, quai de la Grue, au Canal, section 4. n° 810.
 Vandam, N.J., rue de la Braye, n° 1178.
 Vandenkerkhoven, V^{ve}, rue au Lait, section 8, n° 1099.

Vernisseur

Vandenende, rue des Carrières.

Verreries

Bertau, au Rivage, section 4, n° 799.
 Vannyvel, quai au Fumier, n° 153.

Vétérinaires

Voir artistes vétérinaires.

FIN.

CHANGEMENS SURVENUS PENDANT L'IMPRESSION.

Page 91. Bollebeek est réuni à Molhem.
 Page 92. Notre-Dame-au-Bois est réuni à Overeyssche.
 Page 84. M. Boulancy remplace M. De Berlaimont.

Du même auteur :

- 1 - Bruxelles - Qui est Qui en 1812 - Dénombrement de la population .
- 2 – Bruxelles - Répertoire des Communes et des Principaux Hameaux de la ci-devant Belgique. An VII
- 3 - Bruxelles - Répertoire des Métiers, Négoces et Professions et des noms des personnes qui les exercent.
- 4 - Bruxelles - Surveillance des étrangers, mesure de Police à l'égard des Juifs 1803-1815.
- 5 - Bruxelles - Recueil des Arrêtés de la Mairie de l'an 1812.
- 6 -.Bruxelles - Almanach du département de la Dyle pour l'an bissextil 1812.

